

صحة من الامم

Crise politique à la Mutuelle nationale des étudiants de France Lire page 14 l'article de BERTRAND LE GENDRE

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F Algérie, 1,30 D.M.; Maroc, 1,60 D.F.; Tunisie, 1,30 D.M.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, 5 0/75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 30 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 P.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; République, 2,80 fr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din. Tarif des abonnements page 24 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4287-23 Paris Téléc. Paris n° 658572 Tél. : 246-72-23

## • ZAIRE

### Les parachutistes français quittent Kolwezi pour Lubumbashi avant de regagner la France

#### M. Carter et le continent noir

Avec la simplicité de cœur qui le caractérise, M. Barry Goldwater, sénateur républicain de l'Arizona, vient de reprocher à M. Carter « de n'avoir rien compris à ce qui s'était passé en Angola, de refuser son soutien au gouvernement de Rhodésie et d'insulter nos amis d'Afrique du Sud ». M. Dick Clark, sénateur démocrate de l'Iowa, président de la sous-commission des affaires étrangères pour l'Afrique, qui participa au début de 1976 à faire avorter les tentatives américaines de contrer l'avance du M.P.L.A. en équipant en sous-main ses concurrents, laisse entendre, après des entretiens au plus haut niveau, que M. Carter envisageait de revenir sur l'abstention imposée à son prédécesseur, M. Gerald Ford. Le président américain se trouve donc suspecté publiquement de ronger son frein et de caresser des projets d'intervention indirecte (un grand royaume arabe servant éventuellement d'intermédiaire) sur les points les plus chauds du continent noir.

Il est vrai que la « passivité » américaine face aux agissements « déstabilisateurs » qui travaillent l'Afrique offre un spectacle décourageant, aux fidèles de l'Amérique, et que, à l'intérieur des Etats-Unis, elle provoque, même dans les milieux hostiles aux aventuriers à l'ancienne mode, un sentiment de malaise. M. Carter n'y est pas resté insensible. Il n'a pas caché ces derniers temps qu'il lui paraissait urgent de réexaminer et de reformuler les quelques trente textes législatifs, sous forme de lois ou d'amendements, qui brident sa liberté de mouvement, en Afrique et ailleurs.

Cette tutelle exorbitante-elle pas le pouvoir « d'avis et d'assentiment » que la Constitution des Etats-Unis reconnaît au Sénat en matière de politique étrangère ? Que reste-t-il de la marge de manœuvre d'une grande puissance quand ses rivaux savent évaluer jusqu'à quel point se risquer sans se faire antinomiquement désavouer par sa représentation nationale ? Après un « pactomanie » de l'époque Dulles et les abus couverts, à l'extérieur comme au-dedans, par un « privilège de l'exécutif » hypertrophié, les Etats-Unis sont-ils condamnés, en expiation des excès précédents, à une politique de « pas compter » ?

On frôle en l'occurrence le détournement de compétence. Souvenons-nous qu'en janvier de cette année une trentaine de sénateurs, et non des milliers, se sont rendus de leur propre chef à Panama pour y réécrire certains articles et modifier des traités conclus sur l'avenir du canal avec le général Torrijos — court-circuitant en toute innocence la procédure normale.

Le problème ne serait pas grave si la Maison Blanche jouissait de la plénitude de l'autorité morale sans laquelle elle est un monument vide. Alors, le dialogue avec le Congrès — nonobstant les textes en vigueur — prendrait un autre ton et un autre tour. Mais M. Carter n'a pas encore réussi à souder une équipe et à donner une impulsion cohérente à ses bonnes intentions. Ainsi, tandis qu'il se plaint des limites posées à son champ d'action en Afrique, son ambassadeur auprès des Nations unies, M. Andrew Young, déclare à la télévision que « le président n'a pas les mains liées ».

L'étude interministérielle « ordonnée par M. Carter pour savoir au juste les engagements qu'il peut assumer et ceux qui seraient incompatibles avec les dispositions préventives adoptées par le Congrès, sous la pression des crises récentes, permettra sans doute de clarifier quelque peu le statut présidentiel. Quant à savoir si cela sera suffisant pour désempêtrer le Galliver américain...

Un communiqué publié ce jeudi 25 mai par le ministre français de la défense indique : « Dans l'accomplissement de la mission qui lui est assignée, le 2<sup>e</sup> R.E.P. va quitter progressivement Kolwezi pour Lubumbashi. Ce mouvement s'effectue en liaison avec l'armée zairoise ».

Dans les milieux informés on précise qu'il ne s'agit pas de tenter une deuxième opération militaire à Lubumbashi, mais d'établir une escale en direction de la métropole. Ce transfert pourrait prendre deux à trois jours en raison de la distance séparant les deux villes — environ 300 kilomètres — et de l'importance des matériels à acheminer.

On estime à Paris qu'il n'y a plus beaucoup d'espoir de retrouver vivants les disparus. Pour sa part, le ministre de la défense souligne que la légion étrangère a rempli sa mission, qui était l'évacuation des Européens de Kolwezi.

Le bilan est toujours de quatre légionnaires tués. Les victimes des rebelles sont au nombre d'environ deux cents morts européens et plus d'un millier d'Africains. Environ quatre cents rebelles ont été tués. Il est toujours impossible d'établir le nombre exact des Européens disparus.

Un détachement de légionnaires a déjà pris contact avec la population de la ville de Likasi, sur la route de Lubumbashi. Cette population paraît assez inquiète.

Sur le plan diplomatique, la tension entre Bruxelles et Kinshasa s'est apaisée. « Il n'y a plus de malentendu », a déclaré le général Mobutu à l'issue du

(Lire pages 3 et 4.)

## AU JOUR LE JOUR

### Le rêve africain

Dix-sept ans, dix-huit ans déjà... Le rêve africain parcourt le monde, de l'Europe aux Etats-Unis d'Amérique, le rêve des Etats-Unis d'Afrique.

Ce n'était qu'un rêve qui passait, comme le vent chaud du tropique, comme le vent. Il croyait aux hommes, à ceux qui croyaient en Dieu et à ceux qui n'y croyaient pas, aux Blancs et aux Noirs, aux Rouges et aux Blancs ; car il

PABLO DE LA HIGUERA.

## • NATIONS UNIES

### M. Giscard d'Estaing propose la réunion d'une conférence sur le désarmement en Europe

M. Giscard d'Estaing expose, ce jeudi 25 mai, devant l'Assemblée générale des Nations unies réunie en session spéciale, ses propositions de désarmement « avec le concours de tous », « sous le contrôle de tous » et « au bénéfice de tous ».

Le président de la République devait préconiser la réunion de conférences régionales du désarmement. Il saisira sans délai les trente-cinq participants de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) d'un projet pour une telle réunion destinée d'abord à renforcer la confiance entre les pays européens.

Mercredi, M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, a proposé la création d'une force de réserve des Nations unies pour le maintien de la paix. Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, prend la parole également ce jeudi, après M. Giscard d'Estaing.

### Washington suggère que l'ONU soit dotée d'une force de réserve

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). — Si le tiers-monde et les non-alignés attendent avec intérêt les propositions françaises (déjà connues dans leurs grandes lignes) que M. Giscard d'Estaing expose ce jeudi 25 mai devant l'Assemblée des Nations unies, il n'en va pas de même des deux Super-Grands.

M. le président Carter ni M. Brejnev n'ont fait le voyage de New-York. Les Etats-Unis et l'Union soviétique n'apprécient guère de voir mettre en cause leur approche bilatérale de la limitation des armements au bénéfice d'une conception multilatérale. Quel qu'en disent les publicistes américains et soviétiques, c'est aux négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT) qu'ils entendent donner la priorité, ainsi qu'à une approche « bloc à bloc » du problème du désarmement. On en aura sans doute une preuve supplémentaire avec les entretiens Carter-Gromyko prévus pour samedi 27 mai à la Maison Blanche.

Dès mercredi, en tout cas, le vice-président Mondale, qui avait

JACQUES ALMARIC. (Lire la suite page 5.)

## • CHINE

### Les relations avec Hanoi se dégradent

Les relations sino-vietnamiennes se dégradent de plus en plus. Dans une déclaration publiée mercredi 24 mai, Pékin accuse Hanoi d'avoir « persécuté » les Chinois résidant au Vietnam et d'avoir obligé « plus de soixante-dix mille » d'entre eux à partir.

Ces accusations sont portées au moment où la Chine déploie une grande activité diplomatique pour contre-carrier l'hégémonisme soviétique. Pékin reproche au Vietnam d'être l'instrument de l'U.R.S.S. en Asie du Sud-Est.

De notre correspondant

Pékin. — La déclaration chinoise du mercredi 24 mai fait voler en éclats la façade de rapports « amicaux » sinon « fraternels » que, de part et d'autre, on s'était plus ou moins efforcé de préserver. Pékin accuse les autorités vietnamiennes d'avoir « frappé d'ostracisme et persécuté » les ressortissants chinois résidant au Vietnam et d'avoir procédé à leur « expulsion massive » de manière « déshabillée et planifiée ».

ALAIN JACOS. (Lire la suite page 7.)

### Seize ans de régime militaire en Birmanie

Le Birmanie, l'un des pays les plus « fermés » de la terre, est accusé de reculer vers le Bangladesh des dizaines de milliers de musulmans.

Le régime militaire instauré depuis seize ans à Rangoun a banni toute opposition légale et interdit toute vie politique. Aussi bien les forces d'assistance sont-elles circonscrites à la hiérarchie de l'armée — principale force du pays — qui contrôle les leviers de commande de l'administration et de l'économie.

Cependant, les progrès de la « voie birmane vers le socialisme » se révèlent très lents, tandis que se développe une économie parallèle dans une série de trois articles, notre envoyé spécial, Fatice De Beer, fait le point de la situation dans ce pays.

(Lire page 5.)

## Les crises africaines et les interventions françaises

Dans les conflits armés dont l'Afrique est de plus en plus souvent le théâtre, les interventions extérieures sont de plus en plus fréquentes.

Sans parler de l'Egypte, engagée au Proche-Orient, sept pays d'Afrique au moins connaissent des crises qui menacent leur équilibre intérieur et, pour certains, leur existence : — Le Maroc et la Mauritanie, soutenus par la France, combattent le Polisarin auquel l'Algérie prouve des armes et des bases sur son territoire ; — Le Tchad, malgré la coopération militaire française, a perdu le contrôle de tout le nord du pays où les « bombons, aidés par la Libye, sont les maîtres ; — Le Zaïre, aidé par la France, n'est pas capable de s'opposer aux incursions des « Katangais » venus d'Angola ou de Zambie et prêts à y retourner... jusqu'à la prochaine fois ; — L'Angola a besoin du concours des soldats cubains et des techniciens est-allemands pour écraser les partisans de l'UNITA encouragés par l'Afrique du Sud ; — La Rhodésie semble impulsive contre les bases rebelles en Mozambique ; — L'Ethiopie, soutenue massivement par l'U.R.S.S. et Cuba, est engagée dans une véritable guerre contre la Somalie et les « sécessionnistes » érythréens, aidés par le Soudan et plusieurs Etats arabes.

L'Afrique connaît la crise la plus grave de son histoire depuis la fin de la colonisation, parce



**JEAN D'ORMESSON**  
de l'Académie française  
Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée  
"Toute la légèreté de Jean d'Ormesson est là : il nous laisse nous apercevoir qu'il est profond."  
Bertrand Poirot-Delpech - Le Monde  
**GALLIMARD**

## « LE RECOURS DE LA METHODE », DE MIGUEL LITTIN

### Portrait d'un petit dictateur

Du beau livre d'Alejo Carpentier, dont l'intrigue se déroule entre 1910 et 1923 et qui raconte les plaisirs, les exactions et les crimes d'un dictateur sud-américain, Miguel Littin a tiré un film riche en péripéties, où l'on retrouve la saveur romanesque, l'humour, la cruauté, le frémissement de l'encre originale, mais que sa longueur excessive rend parfois pesant et muque il manque

la séduction inimitable du style de Carpentier. — A sa capitale quelque peu pouilleuse le dictateur, qu'on appelle plus dévotement le « premier magistrat », préfère Paris. Paris, Ville Lumière et ville des lumières, où il possède un hôtel particulier rue de Tilsitt, et dont il fréquente avec délectation — car il se pique d'une culture encyclopédique — les salons littéraires et artistiques. Dont il fréquente également les clubs nocturnes où l'attend une « religieuse » très complaisante.

L'ennuyeux quand on est « premier magistrat » et chef des armées, c'est qu'on ne peut jamais compter sur ses ministres et sur ses généraux. Il y en a toujours un qui, dans l'espoir de prendre votre place, soulève quelques régiments, envahit des provinces et promet aux campagnes américaines (l'United Fruit, par exemple) plus encore que vous ne leur avez accordé. Alors, il faut quitter la rue de Tilsitt, regagner la terre natale, revêtir un uniforme et, à la tête des troupes restées fidèles, mater la rébellion en partant, en égorgeant, en étrépillant des milliers de « sakouks ». Alors, il faut se transformer en « boucher sanglant », ce qui est désagréable et vous vaut une « mauvaise presse » dans les milieux intellectuels parisiens.

JEAN DE BARONCELLI. (Lire la suite page 27.)

idées

AFRIQUE

KATANGA

Le Zaïre a une superficie égale à celle de l'Europe... La population est à peine de vingt-cinq millions d'habitants.

par le colonel ROGER TRINQUIER

rentes par le race, les mœurs, la langue, les séparant.

Pendant la période coloniale, la Belgique n'a formé aucun cadre de haut niveau.

La France avait formé de nombreux cadres de valeur; certains ont occupé à Paris des postes ministériels importants.

La France avait formé de nombreux cadres de valeur; certains ont occupé à Paris des postes ministériels importants.

Après l'indépendance du Congo, le gouvernement belge a tenté de maintenir son influence.

Un certain M. H...

Le 11 juillet 1960, Moïse Tshombe, élu président de l'Assemblée régionale du Katanga...

directement l'affaire à leur compte. Ils obligèrent d'abord le gouvernement katangais à se séparer de ses cadres européens.

C'est alors que le secrétaire général de l'ONU, un Suédois, M. H., dont le famille avait d'importantes intérêts au Congo...

En août 1961, il dirigea sur le Katanga un véritable corps expéditionnaire, composé essentiellement de Suédois et d'Irlandais.

Après quelques succès initiaux, les troupes de l'ONU furent battues par le petit armée katangaise dirigée par le commandant Folque.

Quelques mois après cet échec, M. H. disparaissait dans un accident d'avion en se rendant au Katanga pour rencontrer le président Tshombe.

C'est alors que les Etats-Unis, sous le couvert de l'ONU, prirent

et peut-être définitivement. Cette opération est donc un important succès pour les Russes.

Pour résoudre ce grave problème, il faut avoir le courage de l'étudier dans son ensemble et ne pas mesurer complaisamment les réalités.

Cependant, nous ne devons pas oublier qu'entre les deux guerres, nous avons, par l'aviation, lancé les pays pacifistes d'empêcher, sans opposition sérieuse de notre part, d'immenses territoires.

Civis romanus sum

par GABRIEL MATZNEFF

TANT que ce sont les Noirs qui meurent, les guerres d'Afrique n'intéressent personne. S'il n'y avait pas d'Européens au Zaïre, le conflit qui déchire présentement ce pays ne susciterait pas chez nous un tel émoi.

Il serait instructif de lire, à la Bibliothèque nationale, les articles que la presse française consacra en 1800 aux légions européennes assiégées, à Pékin, par les fameux Boxers jaunes.

Cette bonne conscience de l'Occident vient de loin. Elle remonte à l'époque où l'atténuation de la vie d'un citoyen de Rome était ressentie comme un outrage à sa majesté de l'empire.

crimes de Verrès, Cicéron écrit: « Des citoyens romains étaient indignement étranglés dans la prison. En vain, ils s'exclamaient: « Je suis citoyen romain! »

Et Cicéron de commenter ainsi: « Il n'y a rien de plus de la vie de nos alliés, mais du sang de citoyens romains, c'est-à-dire de l'existence de chacun de nous. »

Le fondement de la compassion est l'égoïsme, qui n'est qu'un des visages de l'amour de soi: nous n'avons pitié d'autrui que dans la mesure où nous nous identifions à lui.

belles âmes, pleines d'amour pour l'humanité. Mais une humanité vue dans notre miroir.

C'est pourquoi nous préférons les colons aux indigènes. Dans les films qui ont bercé notre enfance, les bons sont toujours les cow-boys, et les méchants les Indiens.

Les bons indigènes sont les Indiens moris, ou, à la rigueur, les indigènes trottés d'occidentalisme: il vous avez été élevé à Eton ou dans un collège suisse.

Les crises et les interventions françaises

(Suite de la première page.)

A notre avis, toute intervention militaire de la France en Afrique devrait être subordonnée à trois conditions:

— L'existence d'accords régulièrement conclus.

— Les Français doivent savoir avec quels pays ils s'engagent et jusqu'où. Les Africains doivent le savoir aussi.

— Une intervention que notre intervention ait été renouvelée au Tchad, un an après que le gouvernement tchadien ait dénoncé ses accords avec la France.

Les accords de défense — c'est-à-dire ceux qui prévoient l'intervention des forces françaises — doivent être réservés aux Etats de l'Afrique transsaharienne à l'égard desquels l'histoire nous impose des devoirs particuliers.

— Une demande officielle préalable du gouvernement légal.

— Une agression caractérisée contre la sécurité nationale du pays ami.

— Une intervention spontanée ne serait justifiée que pour délivrer un groupe pris en otage comme ce fut le cas des passagers du Boeing d'Air France détourné et retenu en Ouganda, avant l'intervention israélienne.

— Une agression caractérisée contre la sécurité nationale du pays ami.

Mais, le plus souvent, la sécurité extérieure d'un Etat africain est ébranlée sans que ses frontières soient contestées, au moins publiquement. Les agressions sont le fait de groupes politiques ou ethniques qui s'attaquent aux gouvernements soit pour les abattre et les remplacer, soit pour arracher la sécession d'une province.

En Afrique, toute rébellion intérieure trouve aussitôt des appuis extérieurs et toute agression étrangère des complaisances nationales.

Dans ces conditions, nos interventions seront toujours ambivalentes; en répondant aux agressions extérieures, elles confortent des régimes qui, pour être légaux, ne sont pas toujours légitimes.

Elles peuvent nous conduire à des impasses.

Usant de la litote chère aux diplomates, notre ministre des Affaires étrangères a fait observer que la politique africaine du gouvernement comportait inévitablement « certains risques ».

— Des opérations militaires comme celles où nous sommes engagés exigent, pour être couronnées de succès:

— Des unités spécialisées dans ce genre de missions, pouvant être mises rapidement et tenues longtemps en alerte, donc professionnelles;

— Des moyens de transmission sûrs et puissants;

— Un transport aérien disposant d'un nombre suffisant d'appareils à grande capacité et long rayon d'action.

— Nos armées de terre et de l'air ne satisfont qu'incomplètement à ces conditions.

— Les deux divisions d'intervention ont des effectifs surabondants, mais seuls quelques régiments des troupes de marine formées d'engagés et la légion étrangère sont disponibles pour des opérations outre-mer.

— Leurs moyens organiques de transmission sont ceux des unités de même type dans l'armée de terre, donc inadaptes; à chaque opération, on doit les renforcer plus ou moins.

— Quant au transport aérien militaire, il est tellement insuffisant

qu'il a fallu pour transporter un seul régiment de parachutistes avec son matériel, de Corne au Shaba, rejoindre aux Transvaal de l'armée de l'air des long-courriers civils réquisitionnés (ce qui n'a pas beaucoup d'inconvénients, sauf pour les compagnies qui les ont retirés de leur flotte) et solliciter le concours d'avions militaires américains, ce qui subordonnait l'opération au bon vouloir du président des Etats-Unis.

Pour intervenir en Afrique, notre armée doit recevoir les moyens nécessaires. Sinon, nous nous exposons à des déboires.

Aucun Français ne souhaite multiplier ou prolonger les interventions militaires. Est-il possible d'y mettre un terme sans menacer la sécurité de nos amis africains, et comment?

La défense et la sécurité sont la première raison d'être d'un Etat. Tôt ou tard, il faudra que les Etats africains deviennent capables de se défendre. Contre les périls intérieurs, par une meilleure organisation politique, sociale, administrative et surtout par le progrès économique. Contre les agressions extérieures, grâce à des armées peu nombreuses mais bien commandées, convenablement équipées et entraînées.

A cet égard, l'idée parfois avancée que le retour à la paix en Afrique passe par notre refus de vendre des armes aux Etats africains est déraisonnable. Elle est utopique, parce qu'on trouvera toujours, ici ou là dans le monde, des trafiquants. Elle est paternaliste, parce qu'elle sous-entend que nous avons mieux que les Africains ce dont ils ont besoin, même pour leur défense. Elle est inefficace, parce que les coupe-coupe ou les sages tiennent aussi bien que les belles de mitraillette ou les obus de mortier.

La France doit encourager, par tous les moyens, le règlement pacifique des différends qui sont à l'origine des conflits. Beaucoup d'Africains le souhaitent et les plus sages y poussent discrètement.

ment. De leur côté, nos voisins européens pourraient y aider mieux qu'ils ne le font.

Si l'Europe des Neuf, pour ne parler que d'elle, s'engageait unanimement dans cette tâche, son poids serait peut-être décisif. Malheureusement, l'Afrique est, depuis un siècle, le continent où n'ont cessé de s'affronter les impérialismes. Il en reste des souvenirs, des cicatrices et des oppositions d'intérêts qui sont encore vivaces.

Tous les pays d'Europe ont intérêt au rétablissement de la paix, condition nécessaire du développement de l'Afrique.

Is embrasèrent toute l'Afrique s'ils accroissent leurs interventions militaires, et ceux qui espèrent renforcer ainsi leur influence se trompent. Les Russes eux-mêmes pourraient connaître, en Erythrée, un petit Vietnam.

Un dégellement progressif et simultané des forces armées étrangères semblerait un grand pas vers la paix.

Ce serait, aussi, le meilleur moyen d'aider les Africains à devenir eux-mêmes, plutôt que d'être livrés à de nouvelles formes de colonisation.

PIERRE MESSMER.

SUR LE DROIT D'ASILE

Dans le Monde de 13 mai, une ligne a été ajoutée à la composition dans l'article « Un nouveau spectre hante l'Europe... » Il faudrait lire: « Du moins, il [Georg. Böhmer] verra respecté un droit de l'homme énoncé par Saint-Just: le droit d'asile. »

Je n'aurais qu'à dire, formulé par Saint-Just dans son Essai de Constitution et du 24 avril 1793, est repris presque mot pour mot dans les mêmes termes par la Constitution de

SEUIL Plaidoyer pour la démocratie menacée. L'ALLEMAGNE N'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ

LE MONDE diplomatique. NUMÉRO DE MAI. LE DOLLAR MOTEUR DE LA CRISE. LE SCANDALE DES PAVILLONS DE COMPLAISANCE.

مكتبة من الأصل

صحة من الاجل

Le Monde

# Étranger

## LES TROUBLES AU ZAIRE ET LES SUITES DE L'INTERVENTION

### Les rebelles poursuivent des opérations de harcèlement autour de Kolwezi

Les parachutistes français, dont on a assuré jeudi matin 24 mai le retrait progressif de Kolwezi, ne cachent pas leurs craintes quant aux risques de voir apparaître à bref délai une nouvelle phase de harcèlement autour de la cité minière.

Un petit commerçant italien — se sont plaints auprès des officiers zairois. Il est clair que tout cela contribue à créer un climat de nervosité au sein de l'unité des légionnaires.

#### Réorganiser la vie

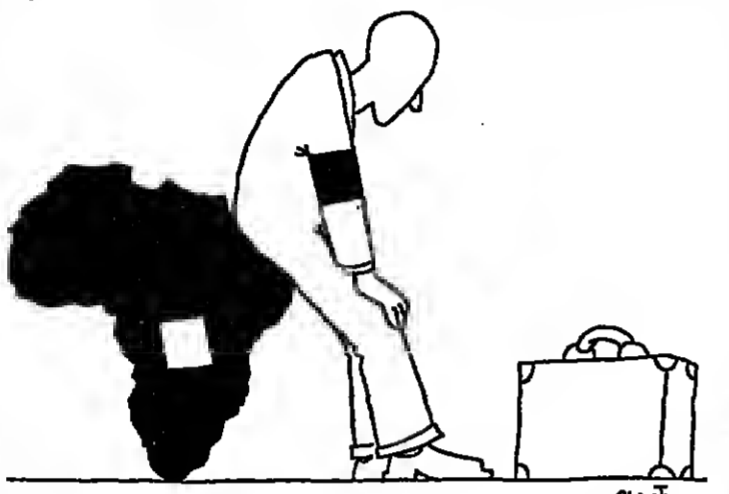
A Kolwezi, la vie reprend très timidement. Plusieurs groupes d'habitants zairois, jusqu'ici réfugiés dans la brousse ou barricadés chez eux, se promènent maintenant dans les rues. Des dizaines d'habitants, tous anciens ouvriers de la Gécamines, ont pris à pied, de leur propre initiative, mercredi, le chemin de la carrière qui se trouve à plusieurs kilomètres de la ville. Aux militaires qui les interrogèrent, ils ont répondu : « On va essayer d'arranger ce qui peut être arrangé. » A cet égard, on indiquait mercredi dans les milieux industriels belges de Bruxelles que la remise en état des installations minières du Shaba pourrait prendre au minimum six mois, après le retour des techniciens européens.

le nord de la Zambie. Ainsi, le correspondant de l'A.F.P., circulant mercredi sur une piste aux abords de la petite bourgade d'Ichenge, dans le « bec de canard » qui s'enfonce en territoire zambien entre le Zaïre et l'Angola, a pu voir un groupe d'une vingtaine de rebelles lourdement armés, dans de tenues de combat poussiéreuses, portant à l'épaule le badge jaune frappé de lettres noires du mot « tigre ».

témoins de missionnaires, laissés faire, les autorités zambiennes ont commencé à réagir mardi soir. Ainsi, deux incidents ont opposé mercredi les rebelles en retraite aux soldats zambiens. La riposte des autorités zambiennes intervint à un moment où les rebelles paraissent avoir pratiquement achevé de rebrousser chemin en emportant avec eux un butin qui comporte notamment plus de trois cents véhicules.

Selon ces témoins, un certain nombre d'otages européens capturés à Kolwezi ont, d'ores et déjà, été emmenés par les colonnes rebelles en Zambie. Cependant, dans un communiqué diffusé jeudi matin, l'ambassade d'Angola à Bruxelles précise qu'aucun réfugié européen ou zairois venu du Shaba n'avait encore été repéré mercredi soir en Angola. « Nos frontières restent fermées », ajoute le communiqué. Notre gouvernement réaffirme que tout otage qui franchit la frontière angolaise sera bien accueilli et immédiatement acheminé vers son pays d'origine.

Toujours selon le correspondant de l'A.F.P. en Zambie, les autorités locales paraissent embarrasées et méfiantes. Les missionnaires ont, par exemple, dû se porter garants qu'un groupe de paysans le ravitaillement dans la région n'était pas formé d'espions français, comme ils ont dû le penser un fonctionnaire local des Zambiens ne pouvant pas les sensés à surveiller le passage des rebelles en fuite. Un Mirage de l'armée de l'air zairoise a survolé mardi la région. Enfin, selon les missionnaires, les rebelles ont emporté avec eux un butin qui leur a permis, pendant le trajet zambien de leur retraite, de payer aux paysans le ravitaillement dont ils avaient besoin. Ils ont également transporté avec eux un certain nombre de leurs morts et de leurs blessés.



(Dessin de PLANTO.)

gés dans la brousse ou barricadés chez eux, se promènent maintenant dans les rues. Des dizaines d'habitants, tous anciens ouvriers de la Gécamines, ont pris à pied, de leur propre initiative, mercredi, le chemin de la carrière qui se trouve à plusieurs kilomètres de la ville. Aux militaires qui les interrogèrent, ils ont répondu : « On va essayer d'arranger ce qui peut être arrangé. » A cet égard, on indiquait mercredi dans les milieux industriels belges de Bruxelles que la remise en état des installations minières du Shaba pourrait prendre au minimum six mois, après le retour des techniciens européens.

#### Retraite à travers la Zambie

Les légionnaires français ont, de leur côté, rencontré les autorités locales pour tenter de réorganiser la vie civile. Ainsi, l'électricité a été rétablie dans certains quartiers. L'identification des cadavres se révèle particulièrement difficile. « Les corps sont méconnaissables », a déclaré un membre du conseil municipal de Kolwezi. Certains sont dans un état de putréfaction tel qu'on ne peut même pas dire avec certitude s'il s'agit d'un Blanc ou d'un Africain. D'autres, dévorés par les chiens, sont dans un état de décomposition tel qu'on ne peut même pas dire avec certitude s'il s'agit d'un Blanc ou d'un Africain. D'autres, dévorés par les chiens, sont dans un état de décomposition tel qu'on ne peut même pas dire avec certitude s'il s'agit d'un Blanc ou d'un Africain.

#### Tass accuse la France de vouloir organiser une « gendarmerie africaine » au service du néo-colonialisme

De notre correspondant

Moscou. — La France est sur la sellette dans la presse soviétique pour sa politique en Afrique. La nouvelle fois le 24 mai par l'ambassadeur de France en U.R.S.S., M. Bruno de Lesse, pour protester contre la présentation déformée donnée par la presse occidentale de la politique française de retour de Kolwezi. Commentant les résultats de la conférence de Paris, Tass écrit ironiquement : « De telles mesures pourraient être utiles à l'Afrique au moment où les pays africains font l'objet de provocations armées incessantes des pays de l'OTAN. » Mais, pour Moscou, les « vrais objectifs » des organisations de sécurité africaines sont autres : il s'agit de faire de la force de sécurité d'intervention « une sorte d'institution permanente de la gendarmerie africaine collective, prête à tout moment à mater une insurrection populaire dans tel ou tel pays du pacte et à venir en aide aux monopoles étrangers. » Tass, les Africains feront la même besogne qu'actuellement les Européens de l'Ouest et les Américains du Zaïre.

#### Nous pouvons tout accepter de la France sans le retour de l'armée coloniale

De notre correspondant

Alger. — Ouvrant, mardi 24 mai, au Palais des Nations, le cinquième congrès des Moudjahidines (combattants de la guerre de libération) le président Boumediène a critiqué avec vivacité la politique française au Maghreb et en Afrique. Il a répliqué avec courtoisie aux critiques formulées contre l'Algérie par certains chefs d'Etat qui ont participé au « sommet » franco-africain de Paris et a mis en cause l'attitude de certains pays modérés, arabes et africains, tels l'Arabie Saoudite, l'Egypte et le Sénégal. « Nous pouvons tout accepter de la France, sauf le retour dans la région de l'armée coloniale », a dit le président algérien. « L'armée qui a colonisé l'Algérie, la Tunisie et le Maroc », a dit le chef de l'Etat en soulignant que son pays luttera par tous les moyens contre une telle présence si elle se prolongeait. Il a expliqué que qu'il répondit à Paris qu'il

### Il n'y a plus de malentendu entre Bruxelles et Kinshasa déclare le général Mobutu

De notre correspondant

Bruxelles. — Les escarmouches beigo-zairoises et franco-beiges, à propos de l'affaire du Shaba, se font plus rares, même si l'opinion publique a été mal accueillie l'allusion à la Belgique de M. Barre dans sa déclaration, le mercredi 24 mai, devant l'Assemblée nationale (lire page 4).

D'autre part, les rapports entre Bruxelles et Kinshasa paraissent être presque revenus au beau fixe. « Il n'y a plus de malentendu », dit le chef de l'Etat zairois à l'issue du déjeuner qu'il a offert mercredi 24 mai, à Paris, au premier ministre belge, M. Tindemans, de son côté, a réservé la primauté de ses commentaires au Sénat, qui discutait, mercredi, sa déclaration gouvernementale sur le Shaba et qui lui a voté la confiance par 124 voix contre 18.

Bruxelles. — Les escarmouches beigo-zairoises et franco-beiges, à propos de l'affaire du Shaba, se font plus rares, même si l'opinion publique a été mal accueillie l'allusion à la Belgique de M. Barre dans sa déclaration, le mercredi 24 mai, devant l'Assemblée nationale (lire page 4).

D'autre part, les rapports entre Bruxelles et Kinshasa paraissent être presque revenus au beau fixe. « Il n'y a plus de malentendu », dit le chef de l'Etat zairois à l'issue du déjeuner qu'il a offert mercredi 24 mai, à Paris, au premier ministre belge, M. Tindemans, de son côté, a réservé la primauté de ses commentaires au Sénat, qui discutait, mercredi, sa déclaration gouvernementale sur le Shaba et qui lui a voté la confiance par 124 voix contre 18.

### sum

belles émeutes, pleines d'angoisse pour l'humanité. Mais une humanité vus dans notre miroir.

C'est pourquoi nous préférons les colons aux indigènes. Dans les films qui ont bercé notre enfance, les bons sont toujours blancs, et les méchants toujours noirs. Parmi les nombreux raisons pour lesquelles les rebelles favorables aux Israéliens, et hostiles aux Palestiniens, sionistes. Les Israéliens sont gens comme nous : ils ont l'intelligence, la technique et l'efficacité de l'Occident. Le grand bourgeois français s'est volontiers Mme Golda Meïr. Les gens qui savent leur couteau et leur fourchette de la bonne manière, revanche, M. Yasser Arafat, c'est ça que nous aimons, son style et sa tenue, son chic sur la tête, n'est pas d'un qu'on imagine dans un village.

Les bons indigènes sont les gens noirs, ou, à le voir, les indigènes froissaient indifféremment : si vous avez été à son ou dans un pays, si vous êtes de la couleur, on vous honore d'être noir, jaune ou blanc. Vous avez un peu de chance, si vous êtes de la couleur, on vous honore d'être noir, jaune ou blanc. Vous avez un peu de chance, si vous êtes de la couleur, on vous honore d'être noir, jaune ou blanc.

### incisées

De leur côté, nos hommes poursuivent le travail de la forêt.

L'Europe des Neuf, par sa taille, s'empare de la moitié de la forêt. L'Europe des Neuf, par sa taille, s'empare de la moitié de la forêt. L'Europe des Neuf, par sa taille, s'empare de la moitié de la forêt.

### PÉNURIE MONDIALE DE COBALT ?

Une grave pénurie mondiale de cobalt est prévisible au cours des deux ou trois prochains mois, à la suite des événements du Zaïre, estime les spécialistes des marchés métallurgiques internationaux.

Le Zaïre contribue en effet, à raison de 50 % de la production mondiale de cobalt, qui est de 23 000 à 25 000 tonnes par an. Les prix du cobalt, à Londres, varient actuellement entre 200 et 250 dollars par livre-poids, soit trois fois le niveau auquel il s'élevait il y a moins de sept mois.

### Le mouvement des RECOURS

(Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) estime « scandaleux » les propos tenus à la télévision par René Audureau, rédacteur en chef de l'« Humanité » (le Monde du 25 mai), et à l'égard du colonel Erulin, dont les paroles étaient au même instant en train de paraître dans la brousse africaine la magnifique mission humanitaire qui mérite l'admiration et la reconnaissance de l'ensemble de la communauté nationale. Jugant « inadmissible (...) l'utilisation fréquente de la télévision par une certaine intelligence, dans le seul but de souiller la mémoire de l'armée et des Français d'Algérie, sans jamais rappeler, parallèlement, les atrocités du terrorisme aveugle » le RECOURS se réjouit de la possibilité de prendre une série de mesures propres à éclairer objectivement l'opinion publique française.

### Mme Valéry Giscard d'Estaing

rendu visite mercredi après-midi 24 mai, à l'hôpital Begin de Vincennes, à plusieurs militaires français blessés au cours des opérations du Zaïre et du Tchad.

Plusieurs des légionnaires blessés

# PAKIN

Un grand romancier chinois contemporain

## Nuit glacée

« Si le chef-d'œuvre est le livre qui nous atteint au plus profond, au plus sérieux de nous-mêmes, le morceau de vérité, la tranche de vie, le cri d'amour et de désespoir qui vous donne envie, à vous aussi, de crier — et puis, à la fin quand même, d'aimer — alors, *Nuit glacée* est bien de ces chefs-d'œuvre-là. »

Pierre-Jean Remy - Le Monde.  
**GALLIMARD**

MONDE diplomatique

LE DOLLAR FEU DE LA CRISE

LE SCANDALE DES PAVILLONS COMPLAISANCE

LE DOLLAR FEU DE LA CRISE

LE SCANDALE DES PAVILLONS COMPLAISANCE

LE DOLLAR FEU DE LA CRISE

LES TROUBLES EN AFRIQUE

AMÉRIQUES

APRÈS L'INTERVENTION AU ZAIRE

Le gouvernement prendra les décisions qui s'imposent en fonction de l'évolution de la situation déclare M. Barre à l'Assemblée

M. CHANDERNAGOR, député socialiste de la Creuse, a évoqué, mercredi 24 mai, à l'Assemblée nationale, les diverses interventions militaires françaises en Afrique...

le gouvernement a pris une lourde responsabilité dans cette affaire. (Applaudissements de la majorité)

M. CHANDERNAGOR : « Envisagez-vous de mieux peser à l'avenir les risques que votre politique fait courir à certains de nos coopérateurs à l'étranger ? »

M. DEFFERRERRE (P.S.) : « Sans considérer l'Assemblée... En tout cas, a déclaré le premier ministre, nous sommes plus sensibles au jugement de l'opinion française qu'internationale qu'à celui des pays d'accueil... »

M. BROCARD (U.D.F.) : « Engagez-vous dans les parus ! »

M. DEFFERRERRE (P.S.) : « Sans considérer l'Assemblée... En tout cas, a déclaré le premier ministre, nous sommes plus sensibles au jugement de l'opinion française qu'internationale qu'à celui des pays d'accueil... »

Cinquante otages

Répondant à un peu plus tard à une question de M. DAILLET (U.D.F., Manche), M. STYRÉN, ministre de l'Intérieur, a déclaré...

« À l'heure actuelle, a-t-il précisé, nous restons sans nouvelles de cinquante de nos coopératives... »

Variations socialistes sur l'intervention française

M. Charles Heron, député, membre du comité directeur du P.S., a rétorqué mardi 24 mai M. Michel Rocard d'avoir fait une déclaration excessive le 18 mai à l'Assemblée nationale...

« S'il s'agit de soutenir les gouvernements les plus contraires, en prêtant au besoin la main à une force interafricaine, comme semblait l'attester Charles Heron, cette détermination de la France ne s'est-elle créée en Afrique équivalente de l'Organisation des États américains en Amérique latine ? »

Ancien premier ministre du Congo-Léopoldville

M. CYRIL ADOULA EST MORT

On a appris, mercredi 24 mai, la mort à Lausanne, de M. Cyril Adoula, ancien chef du gouvernement du Congo-Léopoldville (aujourd'hui Zaïre).

La conférence demande également la reconnaissance du droit du peuple de la Réunion à l'autodétermination et l'évacuation des troupes françaises de cette île.

AU TCHAD

Les rebelles du Frolinat qui ont attaqué la garnison d'Ati disposaient d'un armement lourd

Ati (centre du Tchad). — Des journalistes français et tchadiens ont pu visiter, mercredi 24 mai, la préfecture du Batha (8000 habitants), attaquée da...

les lieux au moment de l'attaque. Les rebelles étaient dirigés par un ancien député tchadien originaire du Batha, M. Ahmet Acyl...

Selon un officier français, responsable de l'encadrement des forces gouvernementales d'Ati...

Mercure, Ati avait retrouvé ses physionomie habituelle. Seuls les bâtiments de l'état-major et du poste de garde-mairie, situés au sud et à l'est de la ville, portaient les traces des combats.

SECONDE LECTURE DU JOURNAL OUEST-ALLEMAND « DIE WELT »

L'ambassadeur de Cuba et le chargé d'affaires du Yémen du Sud auraient été expulsés d'Addis-Abeba

L'ambassadeur de Cuba et le chargé d'affaires du Yémen du Sud en Éthiopie ont quitté Addis-Abeba il y a une dizaine de jours...

« L'ambassadeur de Cuba et le chargé d'affaires du Yémen du Sud en Éthiopie ont quitté Addis-Abeba il y a une dizaine de jours... »

Comores

DEVENU « RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ET ISLAMIQUE » L'archipel sera dirigé conjointement par un gouvernement et un « directeur politico-militaire »

Moroni (A.F.P., Reuter). — Jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution, l'archipel des Comores, qui prend le nom de République fédérale et islamique des Comores...

Le nouveau gouvernement disposera quant à lui du pouvoir réglementaire et exécutif... Les ordonnances prises par le directeur...

Egypte

POUR LA DEUXIÈME SEMAINE CONSÉCUTIVE, l'hebdomadaire de gauche égyptien El Ahani a été saisi mercredi 24 mai par la police pour avoir publié des articles de caractère sensationnel et hostiles au gouvernement...

Colombie

LES FORCES ARMÉES ont occupé les universités de Bogota et de Medellin pour prévenir de nouvelles émeutes anti-gouvernementales...

R.F.A.

LA REINE ELIZABETH II a été accompagnée par le chancelier Schmidt, le 24 mai, à Berlin-Ouest, au cours de sa visite officielle en République fédérale...

Saint Kitts et Nevis

M. ROBERT BRADSHAW, premier ministre de Saint Kitts-et-Nevis, un État associé à la couronne britannique...

El Salvador

LES FORCES ARMÉES DE LA RESISTANCE NATIONALE (FARN), qui ont enlevé le 18 mai un industriel japonais...

Afghanistan

PRÈS DE CINQ CENTES DE TENDUS condamnés par des précédents régimes pour de petits délits (dettes ou impôts impayés, mendicité, vol de nourriture) ont été libérés sur décision du conseil révolutionnaire...

Nicaragua

DES REPORTS DE TROUPES ont été acheminés jeudi 25 mai vers la ville d'Estelí, au nord-ouest de Managua...

Pérou

LE CALME ÉTAIT REVENU mercredi 24 mai dans la plus grande partie du pays après neuf jours d'affrontements et de violences...

Brésil

LE MILITANT D'EXTRÊME-GAUCHE qui retenait le conseil honorifique du Mexique à Recife, M. Arnaldo Da Fouté Dubent, ainsi que quatre autres personnes, s'est rendu à la police...

République Dominicaine

L'AVANCE DU CANDIDAT DE L'OPPOSITION, M. Antonio Guzmán, sur le plan en exercice, M. Joaquín Balaguer, était le jeudi 25 mai de plus de 120 000 voix après le dépouillement de deux tiers des bulletins...

Afghanistan

général pour les prisonniers politiques, ainsi que l'abolition de la loi sur la défense de l'ordre public.

Afghanistan

général pour les prisonniers politiques, ainsi que l'abolition de la loi sur la défense de l'ordre public.

L'ambassadeur du Canada à Paris doute que la France ait intérêt à l'indépendance du Québec

M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris, a fait mardi 23 mai devant l'Académie diplomatique internationale un important exposé sur la question de l'unité canadienne et du séparatisme québécois.

Les changements qui s'imposent... M. Pelletier a estimé que l'indépendance du Québec ne permettrait sans doute pas le maintien du reste du Canada...

Le rêve d'une République indépendante

La majorité des Canadiens, y compris la majorité des francophones (et non en ce qui concerne les anglophones, unanimes à cet égard), gardent la foi dans leur pays.

« Certains sont séduits, peut-être, par le rêve d'une République francophone indépendante au nord-est du continent américain. Mais cela n'est pas qu'un rêve...

A TRAVERS LE MONDE

afghanistan, nicaragua, pérou, Brésil, Colombie, Égypte, R.F.A., Saint Kitts et Nevis, El Salvador

UN ANCIEN DETENU TENDRE À L'ÉCOLE DE LA MA...

Texte partiel visible en haut à droite de la page.

SC.PO advertisement and other small notices.

SC.PO advertisement and other small notices.





# ASIE

## SEIZE ANS DE RÉGIME MILITAIRE EN BIRMANIE

Rangoun. — Les Birmans sont remarquablement bien informés de ce qui se passe à l'extérieur de leur pays. Crises politiques, rencontres diplomatiques occupent une large place dans la presse locale. Le visiteur étranger qui débarque à Rangoun avec un visa de sept jours — impossible de rester plus longtemps — ne se sent pas non plus isolé s'il ouvre les deux quotidiens en langue anglaise. *The Guardian* et le *Working People's Daily*, étonnamment semblables à l'exception du format. En dehors des nouvelles officielles, la situation intérieure en Birmanie demeure dans le vague.

Rares sont les informations qui filtrent sur les délibérations des militaires derrière les façades dépeintes des bâtiments publics, où les lambeaux de papier ne cessent de tomber depuis le départ des Britanniques, ni sur ce qui se passe dans ces provinces lointaines interdites aux visiteurs. Le calme de la capitale assomée à l'ombre de la célèbre pagode qui la surplombe — le Shwedagon — est à peine troublé par le bruit d'antiques voitures qui n'en finissent pas d'explorer.

Bien peu de pays peuvent se vanter de rester à ce point en dehors de l'orbite des super-puissances ou d'échapper aux mécanismes du système économique mondial. Pendant des années, la Birmanie des généraux a poursuivi un chemin solitaire au nom de la recherche d'une « voie birmane vers le socialisme », à un rythme qui est vrai bien étrange.

À lire les journaux ou à flâner dans les rues sales de Rangoun, on pourrait s'imaginer que rien ne se passe en Birmanie. Et pourtant, l'économie se dégrade, une partie du pays, en proie à une mosaïque de rébellions, échappe au pouvoir central, lui-même aux prises avec des difficultés politiques croissantes.

Il y a maintenant seize ans que le général Ne Win est au pouvoir. Depuis qu'il revivra, en mars 1962, le régime civil de U Nu. L'opposition légale n'existe plus et bien qu'une Constitution ait été adoptée en 1974, le Parti du programme socialiste birman (B.S.P.P.) continue de se réserver le monopole de la vie politique. Certes, tous les officiers assumant le pouvoir politique ou

### I. — Un socialisme « trainant »

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

administratif, à commencer par le général Ne Win, ont démissionné de l'armée en 1974 et portent, comme tout le monde, le turban, la veste et le *longyi*, le sarong birman. Mais, nous disait un marquis esprit, « elles sont au Pyithu Hluttaw — le Parlement — vous verrez tous ces députés « otols » qui font le salut militaire quand ils se rencontrent. La voie birmane vers le socialisme n'est ni birmane ni socialiste, elle est militaire ».

#### « Changer d'hommes »

Les élections générales, qui se sont déroulées au tout début de l'année, ont permis aux seuls millions de Birmans électeurs de « choisir » leurs représentants parmi les candidats du B.S.P.P. Ceux-ci ont, sans surprise, réélu à la tête de l'État le président Ne Win et confirmé dans ses fonctions de premier ministre, U Maung Maung Kha, un ancien colonel. Le cabinet est en majeure partie composé de militaires d'active, ou en retraite, comme le ministre des affaires étrangères, le général Myint Maung, ancien ambassadeur à Pékin, ou celui de l'intérieur, le colonel Sein.

Cette consultation avait été précédée, en novembre 1977, d'une réunion spéciale du congrès du parti destinée à mettre fin aux rivalités internes qui minent le régime. La réunion précédente avait eu lieu en mars. Cent treize des deux cent cinquante membres du comité central ont été limogés, officiellement pour corruption ; au moins cent soixante membres de cet organisme sont des militaires.

À travers ces réunions, le général Ne Win a tenté de raffermir son emprise sur les rouages d'un pouvoir qui ne semblait plus maîtriser assez bien qu'apercevant. Longtemps tout-puissant, ayant placé ses hommes aux postes-clés, sachant limoger à

temps un adjoint en passe de devenir un rival potentiel, il est âgé de soixante-six ans et sa santé est fragile. Son caractère difficile s'est encore accru par de nombreux coups de main : un de ses fils a été condamné l'an dernier dans une affaire de stupéfiants.

En mars 1977, lors du troisième congrès du B.S.P.P., le premier ministre, U Sein Win, le vice-premier ministre et ministre des finances, et celui de l'intérieur avaient été « démissionnés » sans pouvoir se faire entendre et nommés à des postes purement honorifiques. Ils étaient pourtant les promoteurs de la nouvelle politique d'ouverture économique adoptée lors du congrès et jouissaient de la confiance des organismes financiers internationaux qui aident la Birmanie. Mais il fallait trouver des bons ambassadeurs pour les échecs de la politique économique, selon le principe affirmé par le régime, à « changer d'hommes », non de politique. Depuis lors, la situation ne s'est guère améliorée, comme l'a reconnu récemment le général Ne Win.

Fristeures purges ont d'autre part eu lieu au cours des deux dernières années. En octobre 1977, un ancien responsable du parti unique et trois de ses collègues ont été traduits en justice pour haute trahison ; ils ont été condamnés à mort en février 1978. Ils étaient accusés d'avoir voulu créer un État indépendant en Arakan — région limitrophe du Bangladesh — avec la complicité de diplomates bengalis et d'avoir préparé l'assassinat du général Ne Win.

En septembre, le ministre des finances et celui des communications et des transports, U Than Sein et U Tun Lin, ont été démis de leurs fonctions et incarcérés. U Than Sein était pourtant l'un des dix-sept colonels qui aident le général Ne Win à s'emparer du pouvoir. En 1976, enfin,

un complot d'officiers mécontents du tour qu'avait pris l'expérience socialiste avait servi de prétexte au limogement du populaire ministre de la défense, le général Tin Un, en qui le chef de l'État voyait un rival possible. Bien qu'il n'ait été, semble-t-il, pour rien dans l'affaire, il a été condamné à sept ans de prison et certains de ses complices à la peine capitale.

#### Jeunes officiers contre généraux

Cette révolte au sein de l'armée, force principale du régime, sur laquelle le général Ne Win s'est toujours appuyé, a beaucoup inquiété le chef de l'État. Des classes de formation politique ont été créées pour tenter de rallier de jeunes officiers professionnels peu tentés par la vie publique de leurs aînés. Leur loyauté n'est plus sans faille. Les liens personnels qui unissent les générations précédentes au président.

La seule personnalité qui ait réussi à l'heure du pouvoir et à l'honneur du général Ne Win est le général Sao Yu. Alors que certains de ses pairs connaissent la disgrâce, il a conservé ses fonctions de secrétaire général du B.S.P.P. et de secrétaire général du Conseil d'État. Les récentes réunions de l'Assemblée nationale et du congrès du parti ont renforcé sa position de numéro deux. Plus jeune que le président, dans l'ombre duquel il travaille depuis des années, il contrôle bien les rouages du B.S.P.P. et aurait même obtenu l'an dernier plus de voix que le chef de l'État lors de l'élection des membres de la direction du parti ; les chiffres n'ont pas été publiés.

Homme d'appareil, le général Sao Yu paraît bien placé comme candidat à la succession. Il poursuivra sans doute une politique proche de celle du général Ne Win. Il n'est toutefois pas exclu que ce dernier prenne ombage des ambitions de son bras droit. Que ce soit le général Sao Yu ou un autre, tous les observateurs tiennent pour acquis que le successeur du président sera un



militaire. Les espoirs des opposants se fondent uniquement sur la relève des générations dans l'armée.

Comme nous le disait un adversaire du pouvoir : « Les politiciens de l'ancien régime sont trop vieux ; les tribus en dissidence ne pourront jamais gouverner les Birmans de la plaine ; les communistes, pourtant réservés en principe, ont trop sanguinaires. Il ne reste à espérer que des officiers honnêtes, compétents et plus démocratiques remplacent Ne Win. »

La vie politique est donc complètement bloquée, elle est enlisée dans tout un appareil où s'entremêlent l'armée, le parti et ses multiples branches locales, les comités qui se superposent à tous les échelons, les conseils d'ouvriers, de paysans, (...). Rares sont ceux qui se hasarderaient à faire des remarques ou des critiques. La police, surtout la redoutable M.I. (Military Intelligence) veille. « On vient vous dire et prends ton sac » et vous voilà parti pour Dives sans et pour combien de temps ! », nous raconte un témoin. Les informateurs rôdent partout où des étrangers pourraient rencontrer des Birmans.

Les derniers mouvements d'opposition ont été réprimés avec brutalité en 1974 : les manifestations d'ouvriers ont été noyées dans le sang. Les manifestations estudiantines qui ont accompagné les funérailles de U Thant, l'ancien secrétaire général des Nations unies dont les relations avec le général Ne Win n'étaient guère cordiales, ont été suivies d'une vague d'arrestations. Infiltrés par la police, les étudiants sont maintenant dispersés à travers le pays par la création de collèges techniques régionaux. Les anciens politiciens, coupés de la réalité ou exilés, ne représentent ni un danger pour le régime ni une solution de rechange viable maintenant que l'ancien premier ministre U Nu a disparu. Déshérités d'un pouvoir incon-

testé, les militaires se sont arrogé nombre de privilèges. Ils trouvent dans le contrôle de tous les leviers de commande de l'économie et de l'administration des sources de profit qui expliquent la fidélité de la plupart d'entre eux au régime. Les difficultés économiques ont toutefois eu des conséquences sur leur niveau de vie. Ils s'inquiètent aussi de la réduction des moyens mis à leur disposition. Dans la lutte contre les rébellions, on manque tragiquement de médicaments, pourtant réservés en priorité à l'armée. Revenant par avion de Pagan, l'ancienne capitale royale au milieu de tempêtes, nous avons voyagé en compagnie d'un officier blessé. Il avait perdu un pied en sautant sur une mine posée par les communistes près de Lashio, et on avait dû le transporter de faire soigner à Rangoun. Il mourut pendant le vol.

Dans un univers où les puissants ne se préoccupent guère de son avis, le petit peuple se tient coi ; il en est de même de l'élite de l'ancien régime, qui vit toujours dans le souvenir des temps heureux de l'époque de U Nu. « Le paysan birman vit certainement mieux que la plupart des autres paysans d'Asie du Sud-Est, constate un diplomate occidental. Le fort de ce paysan n'est pas de mesure pas à Rangoun ; dans la capitale, on ne comprend pas comment le régime peut durer. Les zones rurales sont relativement prospères ; elles le sont d'autant plus qu'elles sont éloignées du pouvoir central ! »

#### Une bureaucratie tentaculaire

Bien des gens font plusieurs métiers, se livrent aux petits trafics pour améliorer leur ordinaire. Ils doivent aussi tenter de passer à travers les mailles d'une bureaucratie assomée, mais tentaculaire. On cite à Rangoun la devise des fonctionnaires : « Maloke, Mashoke, Mappoke ! », « Ne pas travailler, ne pas se mêler des affaires des autres, ne pas se faire hécifier ! »

La « voie birmane vers le socialisme » semble obstruée ; fondée sur le « neutralisme actif », sur un développement lent mais faisant appel aux seules ressources nationales, elle n'a pas donné de résultats spectaculaires. Aujourd'hui, Rangoun se trouve dans l'obligation d'aller quêmer auprès des pays occidentaux de quoi se maintenir la tête hors de l'eau. L'enthousiasme pour le socialisme s'est bien refroidi. Témoin cet ancien étudiant qui avait appris le « socialisme » à l'école : « Cela voulait dire l'égalité, la prospérité. J'y ai cru. Aujourd'hui, je me rends compte que le gouvernement fait le contraire de ce que promettent ses beaux principes. » Pour compléter un salaire misérable dont le montant a à peine varié depuis trente ans en dépit de l'inflation, il se livre au marché noir, qui, en Birmanie, est devenu aujourd'hui une véritable institution.

Prochain article :

UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ « NOIR »

**A partir du 9 juin**

**AEROMEXICO**

**Le vendredi un quatrième vol hebdomadaire vers Miami et Mexico**



**A PARTIR DU 9 juin, chaque vendredi, Aeromexico ouvre un nouveau vol vers le Mexique. L'intérêt de cette liaison ?**

C'est, au départ de Paris, le seul vol assuré un vendredi vers Miami, plaque tournante du continent américain, et vers Mexico. Il permet donc de répondre aux besoins de tous ceux qui désirent partir en fin de semaine, mais ne trouvent plus de place sur les vols souvent chargés du samedi.

Bien entendu, ce nouveau vol Aeromexico est, comme ceux des mardis, jeudis et samedis, assuré sur DC 10-30. Départ d'Orly-Sud.

**AEROMEXICO**  
Compagnie aérienne internationale du Mexique  
10, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261.57.22

**Lentilles de contact souples**

**On les met et on les oublie...**

Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, spécialement adaptées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de vision. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

**Essayez YSOPTIC**

80, Bd. Malesherbes  
75008 PARIS  
Tél. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants Français et étrangers sur demande.

كندا من الأصل

# ASIE

# PROCHE-ORIENT



## Chine

### Les relations avec Hanoi se dégradent

(Suite de la première page.)  
La déclaration chinoise, qui se présente comme une réponse aux propos tenus le 4 mai sur le même sujet par M. Xuan Thuy, secrétaire du comité central du P.C. vietnamien, accuse les autorités de Hanoi de « colonialisme » et les désigne elles-mêmes comme la source des rumeurs alarmistes — concernant notamment une prétendue « agression de la Chine contre le Vietnam » — destinées à troubler les ressortissants chinois. Privés de travail, de rations alimentaires, leurs biens confisqués, ceux-ci auraient été contraints de signer des déclarations de « rapatriement volontaire » et transportés en groupes jusqu'à la frontière. La version chinoise des premiers incidents au début de 1977 est estimée à « plus de soixante-dix mille » le nombre de ceux qui ont ainsi dû regagner la République populaire de Chine, « en un mois et demi, début avril à la mi-mai ». Il est question de violences diverses, de blessures, de tués, notamment à Ho-Chi-Minh-Ville.  
Pour souligner son indignation, la Chine établit un parallèle entre la conduite des autorités de Hanoi et celle du régime réactionnaire de Ngo Dinh Diem au milieu des années 50. A l'époque, rappelle-t-elle, la République démocratique du Vietnam désignait « la clique de Ngo Dinh Diem comme l'ennemi principal des Vietnamiens et des résidents chinois », tandis que le Front national de libération du Sud-Vietnam affirmait « la liberté et le droit des résidents chinois de choisir leur nationalité ». « La déclaration, est revenue sur ses engagements », est-ce dire des dernières années — en contraignant les résidents chinois soit à la naturalisation, soit à des mesures discriminatoires allant jusqu'à la déportation.  
La Chine rappelle que sa politique envers les Chinois d'outre-mer est de les encourager à prendre la nationalité de leur pays de résidence, mais qu'elle s'oppose à ce qu'on leur impose quelconque soit exercé sur eux à ce sujet. Elle souligne enfin les autorité vietnamiennes de mettre fin immédiatement à leurs actions illégales « sous peine de porter l'entière responsabilité de toutes les conséquences découlant de mesures injustifiées ».

La question du retour précipité de ressortissants chinois, résidant au Vietnam, avait été évoquée brièvement le 1<sup>er</sup> mai dernier, à Pékin, par M. Liao Cheng-chin, vice-président du comité permanent de l'Assemblée nationale, lors d'une réception organisée pour les Chinois d'outre-mer (le Monde du 3 mai). Les autorités chinoises avaient ainsi fait état de leur « préoccupation » devant une situation dont elles « suivent de près les développements ». La déclaration de mercredi, émise par le bureau de presse anonyme du bureau des affaires des Chinois d'outre-mer auprès du conseil des affaires d'Etat, est d'un ton bien plus violent et témoigne d'une dégradation brutale des relations entre Pékin et Hanoi. Tout se passe — en dépit de l'évocation de la fraternité d'armes passées — à sentir d'ailleurs de souligner l'ingratitude des Vietnamiens — comme si la Chine avait soudain décidé quelle n'avait plus rien à perdre à traiter ouvertement le Vietnam en pays hostile, fit-il socialiste.

### Un contentieux global

Indépendamment de la question des ressortissants chinois et d'un vieux contentieux territorial, les divergences entre les deux pays se sont accentuées depuis environ un an. Le conflit sino-vietnamien dans lequel la Chine soutient ostensiblement le Cambodge, a joué un rôle décisif dans cette évolution, mais surtout au tant que révélateur. Car depuis le rapport tenu dimanche dernier par M. Teng Hsiao-ping au conseil du président Carter, M. Breznevski, il apparaît que la Chine fait particulièrement grief au Vietnam de se transformer en Asie du Sud-Est en instrument de l'U.R.S.S. et de jouer ainsi un rôle qui n'est pas sans rappeler celui de Cuba dans d'autres parties du monde. L'accusation est grave, et elle laisse peu de place aux possibilités d'un dialogue par lequel pourraient se régler les problèmes purement bilatéraux. Parlant récemment des relations sino-soviétiques à un autre visiteur occidental, M. Teng Hsiao-

ALAIN JACOB

### LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA CHINE POPULAIRE A ATTEINT UN NIVEAU RECORD AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1978

Indique l'agence Chine nouvelle.  
Selon la commission économique de l'Etat chinois, citée par l'agence, plus de la moitié des quatre-vingt principaux secteurs industriels ont enregistré des résultats supérieurs de 25 % aux objectifs fixés.  
Par rapport au même période de l'année précédente, la production de pétrole brut a augmenté de 16,3 %, celle de gaz naturel de 15,1 %, celle d'électricité de 22,9 %.

## UNE MISSION JAPONAISE SE REND AU VIETNAM

(De notre correspondant.)  
Tokyo. — Le Japon et le Vietnam, qui ont établi des liens diplomatiques depuis 1975, viennent de normaliser leurs relations économiques en se mettant finalement d'accord sur le problème de la dette contractée par le régime de Saigon auprès de ce pays. Une mission du Keidanren (parlement japonais) doit incessamment quitter Tokyo pour le Vietnam (le Monde du 28 avril), afin de mettre au point plusieurs projets de coopération. Les Japonais ont obtenu que Hanoi reconnaisse la dette de Saigon (15,5 milliards de yens, soit 60 millions de dollars), condition mise par Tokyo à l'octroi d'une aide à la reconstruction.  
En échange de cette concession, le Japon a fourni au Vietnam un don d'un montant de 4 milliards de yens (17,5 millions de dollars) et un prêt de 18 milliards de yens (44 millions de dollars). La Banque d'export-import japonaise, par ailleurs, est autorisée à financer des contrats d'exportation différés. Elle étudie actuellement la vente d'un sélecteur d'une capacité de production de 500 000 tonnes, dont le coût s'élève à 40 milliards de yens (175 millions de dollars). Les Vietnamiens souhaitent un crédit de vingt-cinq ans avec un délai de grâce de huit ans, portant un intérêt de 3,15 %.  
Si ces conditions sont acceptées par le Japon, le Vietnam pourrait ainsi envisager l'achat de plusieurs usines de roulements à billes, dit-on à Tokyo. Tout en veillant à ne pas froisser les pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) en accordant trop d'attention à Hanoi, le Japon paraît très intéressé par le pétrole vietnamien. — Ph. P.

● M. Jean-Jacques Bouteiller a été nommé récemment par M. Giscard d'Estaing président du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien (1) en remplacement de M. Jean Sainteny, décédé. Ce comité, créé en juillet 1975, à l'initiative du président de la République, a pour mission d'harmoniser les actions des pouvoirs publics et des organismes privés en faveur de l'intégration des réfugiés d'Indochine en France et en Guyane. Député (U.D.F.) et maire de Corbenay (Haute-Saône), M. Bouteiller a été secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, puis aux anciens combattants d'avril 1977 à avril 1978.  
(1) 43, rue Cambonne, 75015 Paris. Tél. : 507-01-20.

## Liban

### L'O.L.P. s'engage à ne plus laisser des éléments « indisciplinés » s'opposer aux « casques bleus »

De notre correspondant  
Beirut. — L'O.L.P. s'est engagée solennellement à ne plus s'opposer ni à laisser des éléments « indisciplinés » s'opposer à la mission de la Force intermédiaire de Nations unies au Liban (F.I.N.U.L.) et au rétablissement de la souveraineté libanaise au Sud-Liban. Cet engagement a été pris dans un communiqué officiel publié mercredi 24 mai à l'issue d'une réunion qui a regroupé le chef du gouvernement libanais, M. Hoes, et son ministre de l'Intérieur, M. Schinab, d'une part, et un comité palestinien présidé par M. Arafat et comprenant tous les mouvements de la résistance, sans ceux du Front du refus, d'autre part.  
Le communiqué comporte cinq points :  
— Faciliter la mission de la F.I.N.U.L. en vue d'assurer le retrait des troupes syriennes et le rétablissement de la souveraineté libanaise ;  
— Interdire les actes négatifs et le « abus » ;  
— Mettre un terme à toutes les manifestations violentes de la présence armée palestinienne au sud, et ce dans le souci d'aider les autorités libanaises à rétablir leur souveraineté ;  
— Rapatrier les volontaires étrangers — pour l'essentiel des Irakiens — qui avaient rejoint les rangs palestiniens lors de l'invasion israélienne ;  
— Tenir d'autres réunions pour organiser les rapports libano-palestiniens de façon à sauvegarder la souveraineté libanaise et la cause palestinienne.  
Ainsi que le soulignent plusieurs journaux de Beyrouth, ce n'est pas la première fois que les Palestiniens prennent l'engagement de contrôler leurs troupes et de respecter la souveraineté libanaise. Le doute est d'autant plus de mise que l'extrémité du chef de l'O.L.P., M. Arafat, a paru contestée, bien que les si-

LUCIEN GEORGE

## Israël

### Amabilités à la Knesset

De notre correspondant  
Jérusalem. — Les parlementaires israéliens sont réputés pour leur franc-parler. Mais certains d'entre eux ont estimé que la mesure a été dépassée, le mercredi 24 mai, lors du débat sur une motion de défiance contre la politique gouvernementale. Dans une lettre adressée au bureau de la Knesset, le président du groupe travailliste a proposé que l'on interdise certaines expressions telles que « volonte », « menteur », « pauvre type » et « gangster ».  
Bien que l'objet de la discussion ne fut guère déterminant — la motion présentée par le Shefi (extrême gauche sioniste) a été rejetée sans surprise par 26 voix contre 22 — la séance a été l'une des plus houleuses que l'Assemblée ait connues depuis trente ans. L'incident le plus marquant a été produit lors que M. Samuel Flatto-Sharon est monté à la tribune pour prendre la défense du gouvernement.  
M. Flatto-Sharon lisait le texte de son intervention — car il ne s'exprime qu'avec difficulté en hébreu, étant néolement ar-

rivé en Israël après avoir été poursuivi en France pour une affaire d'abus de confiance.

Alors qu'il s'en penait vivement à l'opposition, il a été interrompu par M. Arié Elav, l'auteur de la motion de défiance. Pour être plus clair, M. Elav s'est adressé en yiddish (!) à l'orateur et, faisant allusion au passé de ce dernier, lui a lancé : « Vous êtes un voleur et, de surcroît, un imbécile qui n'a pas le moindre idée de ce qu'il dit. » M. Flatto-Sharon a commencé à répliquer en yiddish également mais le président de la séance a mis fin à ces invectives, faisant remarquer que les deux langues admises à la Knesset étaient l'hébreu et l'arabe. L'échange des propos entre MM. Elav et Flatto-Sharon ne figurera pas au compte rendu officiel des débats : les sténographes de la Knesset ignorent le yiddish. — F. C.

(1) Langues des communautés juives d'Europe centrale et orientale qui parle l'hébreu et l'allemand.

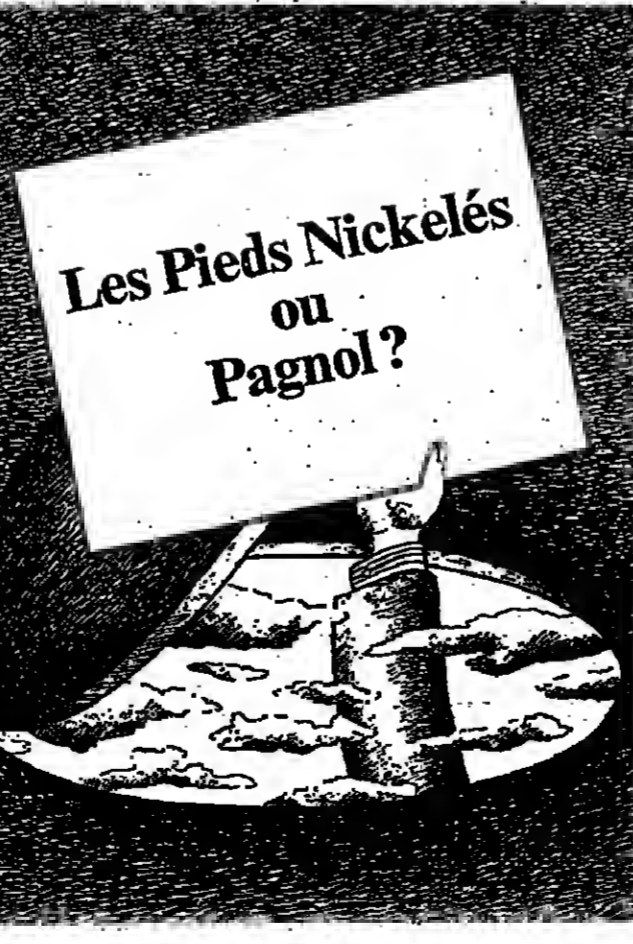
### DANS UN COMMUNIQUÉ PUBLIÉ A PARIS

### Amnesty International dénonce les mesures de détention administrative

Dans un communiqué publié le mercredi 24 mai à Paris, Amnesty International (section française) attire l'attention sur les conditions de détention administrative en Israël et dans les territoires occupés.  
Le communiqué déclare : « Amnesty International (...) offre une nouvelle fois l'attention de l'opinion publique sur ceux qui, en Israël, et dans les territoires occupés, sont privés de liberté sans que le droit le plus élémentaire d'être jugés ou relâchés ait été respecté. Ces personnes ont subi ou subissent des tortures cruelles ou dégradantes. »  
L'an dernier, M. Haim Levy, commissaire aux prisons d'Israël, a déclaré que 17 000 en Israël, trois mille deux cent vingt-sept prisonniers reconnus coupables de crimes contre la sécurité de l'Etat, presque tous arabes. Une trentaine de détenus sont emprisonnés au terme d'une loi « sévère » datant de 1945 et permettant l'emprisonnement sans procès de motifs d'urgence et sans déférer le prisonnier devant un tribunal. C'est le trop fameux article 1. Amnesty International a cité parmi les détenus sous ce régime les noms suivants : Ala Hussein Abida, Musir Abu-Emadiah, Suleiman Abu-Jaha, Sirhan Abu'l-Hija, Abdul-Rahman Al-Arqa, Hamedy Khalil, Fawzi Haidib, Ali Avad Al-Jamal, Talstr Muhamamad Katar, Moher Al-Khayyat, Et Al-Ramawi, M o h o m e d Ihsan Samir, Mubammad Hamed, Mubammad Hamed, Yassin, Abdel Hafiz Zeidan, Hani Fuad Oassim Zurba.  
Une enquête effectuée en 1977, d'autre part, par Insight et rapportée dans le Sunday Times le 7 octobre dernier, a conduit à la conviction des enquêteurs que non seulement la torture est utilisée fréquemment en Israël contre des prisonniers arabes, mais qu'elle est le résultat d'une politique délibérée : la commission s'est en effet convaincu

qu'Israël a cherché à détruire les mauvais traitements et la torture infligés aux prisonniers avant leur procès. Une demande d'enquête officielle indépendante d'Amnesty International à ce sujet est restée sans réponse de la part des représentants du gouvernement israélien. Une telle attitude ne peut évidemment que renforcer les présomptions les plus sombres.

Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, va effectuer du 6 au 8 juin, une visite officielle à Paris à l'invitation de M. Chirac, a annoncé, le jeudi 17 avril, un communiqué du cabinet du maire de Paris.



سباح فكري  
**SABAH FAKHRI**  
(Proche-Orient)  
et son orchestre  
Récital exceptionnel de chant folklorique et traditionnel arabe  
**SAMEDI**  
27 mai, 21 heures  
au Palais des Congrès  
Loc. sur place et par tél. : 758-22-22

Le Monde  
dossiers et documents  
N° 1000  
**LES ENSEIGNANTS**  
**L'ECONOMIE JAPONAISE**  
Le numéro : 3 F  
Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

UNE ECONOMIE MARCHÉ NOIR

# DIPLOMATIE

## LA SESSION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

### La France disposera d'ici cinq ans de satellites de contrôle devait déclarer M. Giscard d'Estaing

Premier orateur inscrit ce jeudi 25 mai, M. Giscard d'Estaing se proposait d'analyser en premier lieu l'évolution du monde depuis vingt ans. En 1957, le monde était en proie à la « guerre froide », la décolonisation était à peine entamée, la suprématie du dollar convertible en or à taux fixe était assurée. Aujourd'hui, l'ONU compte cent quarante-neuf Etats et les problèmes essentiels concernent le développement, l'instauration d'un nouvel ordre économique, le désarmement.

Le président devait alors dresser le bilan tragiquement insuffisant de trente ans de négociations sur le désarmement : le monde dépense 400 milliards de dollars par an, plus d'un milliard par jour (4,7 milliards de francs) pour l'armement, soit le total du produit national de l'Amérique latine et deux fois celui de l'Afrique. Ce montant est doublé en vingt ans, il équivaut à quatre fois le montant de l'aide au développement.

Ces considérations amènent M. Giscard d'Estaing à faire deux observations : le désarmement ne peut

progresser que si les relations internationales s'améliorent (entre l'Est et l'Ouest, en Afrique, au Proche-Orient, avec la Chine) ; il faut chercher les moyens du désarmement à partir des conditions concrètes de notre temps, et non à partir de songes utopiques.

Trois idées constituent le fondement de l'« approche française » : 1) chaque Etat a le droit d'assurer sa sécurité ; 2) le désarmement est l'affaire de tous ; il ne peut plus se discuter dans des enceintes créées lorsque le monde était dominé par l'affrontement des blocs ; 3) Le monde étant divers, l'approche du désarmement doit être régionale, à partir des menaces contre la sécurité, telles qu'elles sont ressenties par chaque Etat.

#### Le concours, le contrôle et le bénéfice de tous

Le président estime que le désarmement doit se faire avec le concours de tous. Il propose de créer, au niveau de la région, un institut mondial de recherche sur le désarmement ; au niveau de la

délibération, une commission spéciale permanente réunissant tous les membres de l'ONU ; au niveau de la négociation, un comité restreint dont tous les membres seraient égaux, et rattaché à l'ONU (ce qui n'est pas le cas de l'actuelle conférence de Genève).

Le désarmement devant se faire sous le contrôle de tous, la France propose de créer une agence de satellites de contrôle. Si les deux plus grandes puissances ont aujourd'hui, seules, les moyens d'observation nécessaires, M. Giscard d'Estaing souligne que d'autres pays, dont la France, les acquerront d'ici cinq ans.

Pour que le désarmement se fasse au bénéfice de tous, la France propose la création d'un fonds spécial de désarmement pour le développement.

Le chef de l'Etat souligne enfin qu'il existe des zones que les Etats de la région veulent maintenir dénucléarisées. Les puissances nucléaires doivent respecter ce choix sans en tirer des avantages politiques ou militaires. Dans ces zones, la course aux armements classiques doit être

contrôlée dans un cadre régional. La France adoptera sa politique de vertus d'armes en fonction des accords conclus, mais les autres fournisseurs d'armes doivent en faire autant.

#### L'hémisphère nord

Il existe cependant une vaste zone, l'hémisphère nord, où l'arme nucléaire fait partie intégrante de l'équilibre militaire d'ensemble. Supprimer l'arme nucléaire serait apporter le déséquilibre des armements classiques. Aussi la France propose « dès demain » aux pays de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (hors l'Europe sans l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) de réunir une conférence du désarmement en Europe. Dans une première étape, cette conférence visera à renforcer la confiance par de nouvelles mesures d'information et de notification (la C.S.C.E. a déjà décidé la notification de « manœuvres d'« envelopure »»). Dans une seconde étape, elle tentera de réduire le niveau des armements de l'Atlantique à l'Oural.

### Une journée chargée

De notre envoyé spécial

New-York. — Journée chargée pour M. Giscard d'Estaing, ce jeudi 25 mai : à 9 h. 30 (15 h. 30, heure de Paris) le président se rend aux Nations unies où il est reçu par M. Waldheim. Un entretien de moins d'une heure est prévu. A 10 h. 30, M. Giscard d'Estaing prononce son discours devant l'Assemblée.

L'intervention dure quarante minutes. M. Giscard d'Estaing doit ensuite quitter l'Assemblée pour gagner la salle du Conseil de sécurité et s'entretenir avec les fonctionnaires français des Nations unies. Brève rencontre d'après le programme, jusqu'à 11 h. 45, le chef de l'Etat donne une conférence de presse dans la salle du bâtiment de verre. Après une heure de repos, M. Giscard d'Estaing est l'hôte d'un déjeuner offert par le secrétaire général.

Le président offre à 18 heures, dans les salons de l'Hotel Plaza, une réception en l'honneur des ambassadeurs accrédités aux Nations unies. C'est vendredi, en fin de matinée, que se terminera le séjour de M. Giscard d'Estaing à New-York. Après un petit déjeuner en compagnie du chancelier Schmidt, le président s'envolera

pour Washington où M. Carter le recevra pour un dîner de travail à la Maison Blanche. Dans la soirée de vendredi, le président de la République quittera Washington pour Paris, où il est attendu samedi à 11 h. 30.

Il était arrivé mercredi à 8 h. 15 à New-York, en compagnie notamment du vétéran français du désarmement, M. Jules Moch (1) (M. Jean-Pierre Cot, député socialiste et membre de la délégation française aux Nations unies, n'en a été informé que par accident mardi soir). Il s'était tout de suite rendu au consulat de France dont il n'est pas sorti de toute la journée et où il n'a reçu aucune personnalité étrangère, selon son porte-parole, M. Hunt.

J. A.

(1) Agé de quatre-vingt-trois ans, ancien ministre, M. Jules Moch, qui fut un dirigeant de la S.F.I.O., a représenté la France à la commission permanente des Nations unies, créée le 11 janvier 1952, jusqu'à ce qu'elle cesse de fonctionner, en 1969. Il a participé le 13 mars 1969 à la présentation de dernier plan de désarmement collectif occidental à une session spéciale (le comité des Dix) réuni à Genève.

### Washington propose la création d'une force de réserve

(Suite de la première page.)

Citant Humphrey, Kennedy, Truman, Eisenhower, Paul VI, Emerson et bien sûr M. Jimmy Carter, M. Mondale a insisté une fois de plus sur l'importance des accords SALT, « qui prennent rapidement forme », et sur les négociations américano-soviétiques britanniques sur l'interdiction de tous les essais nucléaires, « qui ont enregistré d'importants progrès ». Il n'a guère, en revanche, évoqué la plupart des propositions françaises, dont les Etats-Unis sont pourtant partiellement au courant. Et quand il l'a fait, ce fut pour tenter d'en limiter la portée.

Ainsi M. Mondale a affirmé que son pays est « prêt à étudier des changements » dans la fonction-

et à la solidarité des pays membres de l'OTAN. « Cette réunion des Nations unies et le « sommet » de l'OTAN, la semaine prochaine à Washington, traduisent la détermination des Etats-Unis de faire chaque pas possible en direction d'un plus grand contrôle des armements et d'assurer en même temps les besoins essentiels de sécurité », a-t-il déclaré.

D'une façon significative, M. Mondale a dénoncé le récent renforcement des forces blindées du pacte de Varsovie et le déploiement de nouveaux missiles soviétiques à moyenne portée, les SS 20 ; ni les premières ni les secondes ne menacent le territoire américain. C'est ainsi que l'Assemblée générale, réunie spécialement pour parler de désarmement, a été informée, avec une

destruction massive autres que nucléaires.

« Freiner puis reconstruire la production des armes classiques, mais, a dit M. Mondale, « il sera d'autant plus difficile aux Etats-Unis de poursuivre unilatéralement cette politique ».

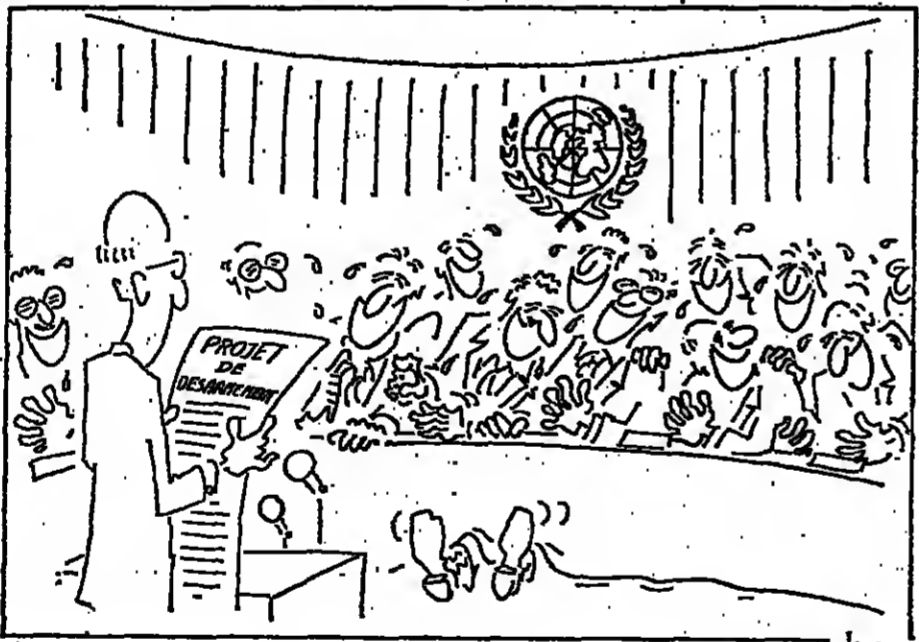
« Clarifier et renforcer les accords de contrôle régionaux. C'est ainsi que le vice-président a mentionné la possibilité pour les Etats-Unis de mettre à la disposition de certains pays « leur yeux et les oreilles » des satellites américains.

« Renforcer les institutions nécessaires au contrôle des armements. Après avoir affirmé l'opposition de Washington à l'ouverture de la conférence de Genève à l'ONU, M. Mondale a proposé de

menager ses critiques à l'adresse des deux super-puissances, leur reprochant notamment de ne se préoccuper que de la prolifération nucléaire « horizontale » au détriment de la prolifération « verticale », c'est-à-dire du renforcement de leur parapente nucléaire respectif. M. Dzurmanovitch a également demandé un rôle « prioritaire » soit reconnu aux Nations unies dans le domaine du désarmement, ce qui était une façon de mettre en cause le dialogue américano-soviétique. Parmi les autres propositions françaises, retenons : l'arrêt de la production et de l'amélioration des armes nucléaires ; l'interdiction de tous les essais nucléaires et de stocks d'armes nucléaires et de véhicules chargés de les transporter ; l'interdiction de toutes les autres armes de destruction massive ; l'interdiction d'essayer ou de menacer d'essayer des armes nucléaires contre des pays n'en possédant pas ; la création de zones dénucléarisées ; l'interdiction de la mise à la production de nouveaux systèmes d'armes classiques.

Méridien, également M. Fridin, premier ministre suédois, a insisté notamment sur la nécessité de limiter les armements nucléaires destinés à être utilisés en Europe. Les Etats-Unis ont été par les négociations SALT ; il a en particulier cité la bombe à neutrons et le missile soviétique SS-20. M. Fridin s'est aussi prononcé en faveur de l'interdiction de tous les essais nucléaires et a proposé l'installation en Suède, aux frais d'un gouvernement de Stockholm, d'un centre international de recherches de signologie chargé de détecter d'éventuelles violations. Enfin il a demandé aux pays membres de l'Assemblée de limiter leurs dépenses militaires pour mettre fin au « secret » qui entoure ces questions et « qui est une source constante de méfiance entre les nations ».

JACQUES ALMARIC.



(Dessin de LENOIR.)

nement de la conférence de Genève, mais qu'il n'est pas question que le forum reprenne ses instructions des Nations unies, ce qui revient à dire qu'il doit rester sous le contrôle des deux Super-Grands, même si ceux-ci sont prêts à abandonner la formule actuelle de coprésidence soviéto-américaine. Même chose à propos de la proposition française d'une agence de contrôle par satellites : les Etats-Unis sont prêts à fournir des renseignements partiels aux pays qui en feront la demande, « de préférence par l'intermédiaire d'organisations régionales ou des Nations unies », mais il est clair que Washington n'entend pas abandonner une once de son pouvoir en la matière.

A la veille de conclure un nouvel accord SALT avec Moscou, on se heurte à de grandes difficultés au Congrès américain. M. Mondale a profité de la tribune des Nations unies pour lancer un nouvel appel à l'U.R.S.S.

grande franchise, que le prochain « sommet » de l'OTAN décidera, « face à un renforcement continu des forces du pacte de Varsovie, d'augmenter modérément les budgets de la défense » des pays membres, tout en « confirmant l'engagement de l'Occident pour la poursuite du contrôle des armements ».

#### « Les yeux et les oreilles » des satellites

M. Mondale, qui a repris, pour l'essentiel, le discours prononcé le 4 octobre par M. Carter devant l'Assemblée des Nations unies, a encore abordé les points suivants :

« Empêcher l'apparition de nouvelles puissances nucléaires au cours de la prochaine décennie et au-delà, en particulier en poursuivant les discussions sur l'évaluation du cycle nucléaire.

« Poursuivre les négociations sur l'interdiction des armes de

créer une force de réserve des Nations unies pour le maintien de la paix. « Une telle réserve, a-t-il dit, comprendrait des contingents nationaux entraînés aux méthodes de maintien de la paix des Nations unies et désignés par leurs gouvernements respectifs. Cette force serait mobilisée par le secrétaire général à la demande du Conseil de sécurité. La suggestion sera sans doute bien accueillie par le secrétaire de l'ONU, où l'on ne cesse pas d'acquiescer à propos des opérations au Sud-Liban et où l'on craint que de nouveaux incidents entre Palestiniens et troupes de l'ONU n'amènent certains gouvernements — dont la France — à rappeler les « casques bleus ».

« Attribuer au développement les sommes économisées grâce au contrôle des armements. Faisant implicitement allusion peut-être aux interventions françaises mais surtout aux interventions soviéto-cubaines, M. Mondale a dit : « En 1977, les Etats-Unis ont versé une aide économique de 37 millions de dollars à l'Afrique, contre une aide militaire de 59 millions seulement. Ces chiffres sont en contraste marqué avec l'aide, surtout militaire, fournie par d'autres ».

« Les interventions des chefs de gouvernement yougoslave et suédois. M. Dzurmanovitch, président du Conseil exécutif fédéral yougoslave (gouvernement), avait été le premier orateur de la session. En termes diplomatiques il n'a pas

#### Affecter au développement les économies faites sur l'armement

IL Y A VINGT-TROIS ANS DÉJÀ M. EDGAR FAURE...

L'idée de réduire les dépenses d'armement dans le monde pour affecter cette économie au financement du développement est une des plus anciennes. Elle fut reprise par le professeur Leontief dans son rapport aux Nations unies (le monde du 25 mai), n'est pas nouvelle. En juillet 1955, déjà, lors de la préparation de la conférence de Genève, M. Edgar Faure, alors président du conseil, avait présenté un « plan de transferts » s'inspirant du même souci.

Il proposait de transférer au bénéfice d'un fonds d'assistance aux pays sous-développés une certaine partie des dépenses militaires. Une idée voisine avait été exposée, à l'époque, par le président Eisenhower qui avait lancé, à la tribune des Nations unies, un plan de « pool » atomique pacifique.

Ces suggestions ont été reprises de diverses façons depuis vingt ans, par des hommes politiques — dont M. Giscard d'Estaing — aussi bien que par le Vatican. Elles n'ont jamais abouti à une application pratique.

### Une surveillance plus étroite du commerce des armes ?

Malgré un montant record, en 1977, de commandes étrangères d'armements français de tous modèles (27 milliards de francs environ), un contrôle accru du pouvoir politique s'est progressivement instauré sur les exportations de fournitures militaires par la France.

C'est, du moins, le sentiment de nombreux industriels de l'armement qui relèvent cette évolution pour, on s'y attendait, le déplorer.

De l'avis même de certains hauts fonctionnaires qui touchent de près à l'organisation de ce commerce d'Etat, le contrôle politique qui s'exerce désormais avec application sur les procédures de ventes, y compris à leur départ, lors des autorisations gouvernementales de prospection de la clientèle, était prévisible dès lors que M. Giscard d'Estaing n'avait pas caché, durant la campagne présidentielle de 1974, sa volonté de « moraliser » de tels échanges.

Le mouvement est, pour l'instant, assez peu perceptible si l'on en juge par l'augmentation continue, depuis plusieurs années, du montant annuel des prises de commandes. En 1977, ces commandes ont représenté le moitié de la « facture » pétrolière de la France, avec d'importants contrats aéronautiques (1).

Néanmoins, les industriels de l'armement observent que les déplacements de leurs missions à l'étranger ou les invitations à venir en France qu'ils adressent à leur clientèle sont plus étroitement contrôlés que par le passé. Les initiés savent que des pays acheteurs de longue date, au Proche-Orient ou en Amérique latine, sont depuis peu soumis à des embargos partiels

ou totaux, temporaires ou définitifs, dont le niveau général n'est pas à se soucier auparavant.

Ainsi, on ne prendra que quelques exemples de matériels et de pays soumis à des restrictions de ventes, la commercialisation à l'étranger de l'avion de transport Transal est frappée de certains embargos au Proche-Orient et la Libye ne recevra pas les avions légers d'entraînement de conception française sur lesquels ses techniciens souhaitent installer des requêtes et des armements de guerre ou au profit d'un utilisateur autre que l'armée libyenne.

Dépités d'avoir perdu ces marchés, les industriels français ont remarqué qu'un concurrent — en la circonstance l'Italie — en la circonstance l'Italie n'avait pas caché, durant la campagne présidentielle de 1974, sa volonté de « moraliser » de tels échanges.

Pour savoir si ce mouvement qui se dessine en faveur d'une maîtrise accrue du pouvoir politique sur tous les aspects du commerce des armes n'est qu'une péripétie ou une donnée de fond des rapports internationaux à l'avenir, il faudra attendre d'autres indices, en particulier l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de certaines demandes d'armes récentes, de l'Arabie Saoudite, du Soudan, de la Somalie, de l'Argentine ou du Nicaragua, pour s'en tenir à ces quelques pays-là.

JACQUES ISNARD.

(1) Les prises de commandes en 1977 ont été de 27,130 milliards de francs, dont 60 % au Proche-Orient et 69 % au total des aérospatiaux.

**AVANT. Médecine, Agro, Vété et**  
"toutes études à vocation biologique"  
**PRESUP** ANNEE PREPARATOIRE de RECYCLAGE et de MISE A NIVEAU  
PREPARATOIRE à l'Ens<sup>sup</sup> Scientifique  
**NADAUD** Enseignement  
Etablissement Privé  
19, rue Jussieu, Paris 5<sup>e</sup>  
Tél. 337.71.16 +

**Les interventions des chefs de gouvernement yougoslave et suédois**  
M. Dzurmanovitch, président du Conseil exécutif fédéral yougoslave (gouvernement), avait été le premier orateur de la session. En termes diplomatiques il n'a pas

STYLES ANCIENS  
MODERNES  
TOUTES EPOQUES  
**R. BERBIGIER**  
961.14.97  
MAGASIN  
10, rue de Valenciennes  
75013 PARIS  
BOUTIQUE  
1, rue de Valenciennes  
75013 PARIS

مكتبة من الأصل



سكزات لاجل

DIPLOMATIE

Les pays occidentaux devraient aider les pays africains qui résistent aux pressions soviétiques et cubaines

estime l'Institut international des études stratégiques

Londres. — Dans son rapport annuel pour 1977, l'Institut international des études stratégiques (I.I.S.S.) s'inquiète du danger que fait courir aux Occidentaux la prolifération des conflits dans les pays du tiers-monde, et particulièrement en Afrique. Les pays industrialisés occidentaux sont devenus vulnérables dans la mesure où leur accès aux matières premières se trouve menacé.

De notre correspondant. — L'Union soviétique et Cuba ont pris un ton de plus en plus agressif. L'Union soviétique a lancé une campagne de propagande pour encourager les pays africains à résister aux pressions soviétiques et cubaines.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION. VENTE au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 14 heures: un STUDIO de 25 m2.

300 ARTICLES ELECTRO-MÉNAGERS. Machines à laver, lave-vaisselle, réfrigérateurs, cuisinières, téléviseurs, etc. Vente au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 10 h.

2 TERRAINS A USAGE INDUSTRIEL. A NOYON (OISE), Ltd « les Petites-Fosses ». Vente au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 14 heures.

40, rue du LOUVRE, PARIS (1er). Vente au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 14 heures.

1er lot - UNE PROPRIÉTÉ à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94). 2e lot - UNE PROPRIÉTÉ à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94). Vente au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 14 heures.

VENTE D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES. Centre Commercial du PALAIS 28. Vente au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 14 heures.

RADIO - TELEVISION - ELECTRO-MÉNAGER. 4, boulevard HAUSSMANN à PARIS (8e). Vente au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 14 heures.

IMMEUBLE à us. COMMERCIAL av. Locaux d'habitation à SARGELLES-95 - Cont. 3.957 m2. Vente au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 14 heures.

1er lot: UNE PROPRIÉTÉ à ORLÉANS (Loiret). 2e lot: UNE PROPRIÉTÉ à ORLÉANS (Loiret). 3e lot: UNE PROPRIÉTÉ à ORLÉANS (Loiret). 4e lot: UNE PROPRIÉTÉ à OLIVET (Loiret). Vente au Palais de Justice à Paris, le mardi 22 juin 1978, à 14 heures.

Union soviétique. L'inauguration à Paris du buste du poète ukrainien Chevtchenko a été marquée par des incidents

L'inauguration à Paris du buste du grand poète ukrainien Tarass Chevtchenko (1814-1861), dû au sculpteur officiel soviétique Lyzenko, a donné lieu, mercredi 24 mai, en fin de matinée, dans le square du sixième arrondissement qui porte le nom du poète, à quelques scènes curieuses.

Irlande du Nord. LA MAIRIE DE BELFAST ÉCHAPPE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU PARTI UNIONISTE

Belfast. — M. David Cook, l'un des cofondateurs en 1973 du Parti de l'Alliance, groupe politique de la classe moyenne, qui réunit tous les protestants, a été élu maire de Belfast par deux voix de majorité.

Le conseil municipal de Belfast avait déjà pris une décision historique au début du mois de mai en autorisant l'ouverture de la distance des élections et d'autres lieux de spectacle, ce qui est absolument contraire aux usages des protestants et des unionistes d'Irlande du Nord.

Tchécoslovaquie. Pour fuir en Allemagne de l'Ouest

TROIS HOMMES ONT VAINEMENT TENTÉ DE DÉTOURNER UN AUTOBUS. Cette action a été le fait apparemment d'individus ayant recours à cette extrémité pour réaliser leur désir de quitter le pays.

Vienna. — Les méthodes violentes utilisées un peu partout dans le monde par divers éléments contestataires gagnent peu à peu l'Europe de l'Est, en particulier la Tchécoslovaquie.

Maintenant par les policiers parisiens à distance du square, les manifestants scandaient: « U.R.S.S. assassin! », « K.G.B. hors de France! », « Tarass Chevtchenko opprimé par les tsars, Valentin Moroz (l'opprimé par Brejnev) », « Halte à la russification en Ukraine! ».

L'équipage d'un hélicoptère de l'Armée tchécoslovaque, qui s'était égaré mardi 23 mai au-dessus de la Tchécoslovaquie et avait dû se poser sur le territoire de ce pays, a été rendu mercredi aux autorités de Vienne.

SPAGGIARI LES EGOUTS DU PARADIS SANS HAINE, SANS VIOLENCE ET SANS ARME. M. Jean Aussel à Addis-Abeba. M. André Travert à Kuala-Lumpur.

ÉSARMEMENT

raée chargée

Le directeur de l'Institut international des études stratégiques (I.I.S.S.) a déclaré que les pays industrialisés occidentaux sont devenus vulnérables dans la mesure où leur accès aux matières premières se trouve menacé.

Chambre des représentants

TS AMÉRICAINS À L'ÉTRANGER FRONT EN 1978

ce plus étroite des armes?

Le directeur de l'Institut international des études stratégiques (I.I.S.S.) a déclaré que les pays industrialisés occidentaux sont devenus vulnérables dans la mesure où leur accès aux matières premières se trouve menacé.

JACQUES ISNARD



صحة من الامل

POLITIQUE

LES CHOIX DU P.C.F. EN QUESTION

NATIONALE petits pas

informé. Il est... M. Jean Elleinstein est devenu « un ennemi du socialisme »

affaires culturelles et sociales politique de l'emploi

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS... M. Jean Elleinstein est devenu « un ennemi du socialisme »

Des ambiguïtés existent sur les options de la majorité des radicaux de gauche

La situation au sein du M.R.G. CORRESPONDANCE

Pour l'hebdomadaire moscovite « Temps nouveaux » M. Jean Elleinstein est devenu « un ennemi du socialisme »

De notre correspondant Moscou. — Au début de l'année dernière, l'hebdomadaire soviétique Temps nouveaux...

« L'humanité » et la réalité soviétique Pour le commentateur soviétique, le cas de M. Elleinstein s'est aggravé depuis un an...

« L'HUMANITÉ » : des communistes ont perdu leur sang-froid. Dans l'humanité du 25 mai, Laurent Salini répond à la lettre de M. Michel Barak et Georges Labica...

La troisième trompette de l'« orchestre rouge » M. André Boutot, membre de la fédération de Paris du M.R.G., nous informe...

MM. Marchais et Séguay se sont opposés en mai 1968 au sein de la direction du parti raconte M. Garaudy

M. Roger Garaudy qui, en 1968, était membre du bureau politique du P.C.F., évoque dans un entretien publié par Rousse du 25 mai les délibérations de la direction du parti communiste lors des événements de mai et juin 1968...

« L'humanité » : des communistes ont perdu leur sang-froid. Dans l'humanité du 25 mai, Laurent Salini répond à la lettre de M. Michel Barak et Georges Labica...

Des ambiguïtés existent sur les options de la majorité des radicaux de gauche M. Auguste Pinton, ancien sénateur, qui était intervenu samedi 20 mai devant le congrès de la gauche de gauche...

tapis distribution 22, FAUBOURG SAINT-ANTOINE - 75011 PARIS - TEL. 340-36-44 TAPIS D'ORIENT - COUVRE-LITS FOURRURE MOQUETTES LAINE TENDUE TENTURES MURALES BEAUX TAPIS D'EUROPE ACHETEZ LA QUALITÉ ET PAYEZ EN 21 MOIS

SI VOTRE CANON AE1 PORTE LE LABEL PHOTO HALL IL EST GARANTI 6 MOIS DE PLUS. Le label Photo hall porte gratuitement à un an et demi la garantie de un an proposée par Canon.

SI VOTRE CANON AE1 PORTE LE LABEL PHOTO HALL NOUS ASSURONS LA REUSSITE DE VOTRE PREMIER FILM. Le résultat technique de votre premier film n'est pas satisfaisant. Vos épreuves ne vous seront pas facturées.

SI VOTRE CANON AE1 PORTE LE LABEL PHOTO HALL IL VOUS DONNE LES DROITS D'UNE CARTE DE FIDELITE. Suivant le montant de vos travaux photo, votre carte de fidélité vous donnera droit à des agrandissements 18 x 24 gratuits.

SEULS CES MAGASINS VOUS PROPOSENT LE LABEL PHOTO HALL: Photo Hall-Canon 63, Champs-Élysées - Paris 8e - 225.05.24 Centres Commerciaux: Parly 2 - 954.29.92 Vélizy 2 - 946.29.64, Les Ulis 2 - 907.44.76

VENTE PROMOTIONNELLE du mercredi 24 mai au vendredi 16 juin 50% de Remise sur articles sans suite, marqués d'un point rouge jusqu'à épuisement du stock.

# LA XI<sup>e</sup> COUPE DU MONDE EN ARGENTINE

## La ligue des droits de l'homme craint qu'un boycottage n'isole le pays de la communauté internationale

De Rio-de-Janeiro, notre collaborateur Jean-Pierre Clero nous a adressé le câble suivant :

Dire que Buenos-Aires, et davantage encore, nous a-t-on assuré, certaines villes de l'intérieur, vivent déjà à l'heure de la Coupe du monde de football. N'a rien de banal, il en est ainsi depuis des semaines, sinon des mois. Il y aura en l'avant et l'après-Mundial, entend-on dire fréquemment.

Mais il est vrai que, depuis la fin de la dernière semaine, la tension a monté de quelques crans. Il y a eu l'arrivée an-

ces travaux que l'on achève à la hâte — et cela va de la réfection de toute une allée de l'aéroport international d'Ezeiza à celle de l'asphalte de rues, des coupes de linceux donnés hâtivement un peu partout, en passant par la pose de moquette dans les corridors des hôtels ; plus question de dormir au-delà de 6 heures du matin, quand percoches et ponces entrent en action.

### Pas question de se dérober

A tous les coins de rue, dans le centre de la capitale, des marchands ambulants proposent aux passants drapeaux, cocardes et insignes aux couleurs nationales, le bleu ciel et le blanc fleurissant à la boutonnière des fonctionnaires et des simples passants, envahissent les devantures de boutiques, pendents aux balcons des édifices publics ou des maisons particulières. Les chauffeurs de taxis, conformément à de récentes instructions, ne travaillent plus sans leur cravate « assortie » (sic) à leur chemise. L'heure n'est plus aux vaines controverses : les journaux se sont vu conseiller de ne plus porter aucune appréciation et « rétrospective » sur l'équipe nationale. « Todos jugamos argentinos », « Nous sommes tous argentins », comme on dit : jouer avant centre, est la consigne du moment.

L'homme de la rue semble attendre l'événement avec satisfaction : « On va mettre dix ans à le payer. Mais c'était à notre tour d'organiser le Mundial », entend-on répéter. Car presque tout le monde ici sait que l'Uruguay, le Brésil, le Chili et le Mexique ont accueilli avant l'Argentine cette manifestation. Pas question donc de déroger à la ligne.

Des spéculations pessimistes

La campagne organisée dans divers pays en faveur d'un boycottage destiné à protester contre les graves violations des droits de l'homme en Argentine, n'a guère eu d'écho ici. La presse qui y fait de fréquentes références la présente, il est vrai, comme une campagne de dénigrement contre le pays, ce qui a plutôt contribué à resserrer les rangs. Des personnalités, pourtant peu sensibles, par leurs convictions politiques, à ce matriquage expriment également leur scepticisme : « Très sincèrement, je crois que l'Argentine moyen voit mal le rapport entre le football et les droits de l'homme », nous a dit l'une d'elles.

De notre envoyé spécial

... tige « isolerait le pays de la communauté internationale ».

Les critiques contre la tenue dans le pays de ce grand événement sportif ont débuté émané ici des milieux conservateurs. L'écrivain Borges, tel ecclésiastique préconisateur, ont exprimé leurs prévisions. Deux personnalités éminemment conservatrices, M. Alvaro Alsogaray, ancien ministre de l'économie et M. Juan Alemán, secrétaire d'Etat aux finances, ont mis en relief le coût exorbitant de la manifestation : 750 millions de dollars (3,5 milliards de francs).

Et voilà le point de savoir si l'Argentine gagnera, ce dont un Argentin sur deux est convaincu. Les inquiétudes les plus nombreuses se concentrent sur deux questions : comment se déroulera le Mundial ? Que sera l'après-Mundial ?

La conviction que l'événement verra pas sans incident léger ou bonifique, est très largement répandue. L'explosion d'une bombe, il y a quelques jours, dans un garage situé sous le Centre international de presse de Buenos-Aires a sensiblement ébranlé le climat. Les rumeurs invérifiables ont été cités qui attribuaient à des attentats divers événements présentés

comme accidentels ou circonstanciés par les autorités.

Pour la majorité des Argentins, de tels incidents, s'ils devaient se produire, seraient évidemment dus à la « subversión ». Un petit nombre d'entre eux estiment que certaines rivalités entre factions militaires pourraient trouver dans le grand rassemblement international un cadre propice pour s'exprimer. Tout événement grave sera en tout cas porté au discrédit du général Videla et de son équipe par les « fanzons » du régime et les ambitieux de tous acabit.

Quant à l'après-Mundial, il fait l'objet de spéculations dans l'ensemble plutôt pessimistes. L'actuel marasme économique et le très perceptible malaise social pourraient se trouver aggravés par le ralentissement des travaux publics, aujourd'hui stimulés par l'approbation de la manifestation. Enfin, la lutte pour le pouvoir — à peine rétablie par la récente reconduction du général Videla comme chef de l'Etat — pourrait reprendre de plus belle. Son probable corollaire serait une dégradation de la situation des droits de l'homme, en contradiction avec l'actuelle tendance à l'amélioration notée par tous les observateurs.

JEAN-PIERRE CLERO.

### En France

## Manifestations dans plusieurs villes de province

L'équipe de France de football, qui avait été saluée à Roissy par le président de la République — dont le départ pour New-York était fixé deux heures plus tôt — est arrivée à Buenos-Aires mercredi 24 mai à 18 h. 50 locales (23 h. 50 en France) après deux escales à Dakar et à Rio-de-Janeiro. Peu de temps auparavant, plusieurs manifestations ont eu lieu en France, à l'initiative du Collectif pour le boycottage de la Coupe du monde de football (COBA).

A Dijon, des heurts violents ont opposé les forces de l'ordre aux trois cents manifestants. Cinq personnes ont été blessées, dont deux gendarmes mobiles. Des vitrines ont été brisées et quelques barricades érigées. La police a interpellé quarante-cinq personnes.

A Lyon, vingt-huit manifestants ont été interpellés et relâchés après vérification d'identité. A Nancy, Toulouse et Grenoble, les manifestations se sont déroulées sans incident.

De son côté, le *Matin* a publié ce jeudi 25 mai une interview des auteurs anonymes — du rat manqué du directeur de l'équipe de France (le *Monde* du 24 mai). Ceux-ci, qui se présentent comme « des travailleurs ne faisant partie d'aucune organisation », déclarent avoir préparé leur opération depuis deux mois. Ils précisent qu'après avoir pensé enlever Michel Platini, leur choix s'est porté sur Michel Hidalgo « parce

que cet homme est décrit comme un humaniste », mais ils ne démentent d'être des terroristes. « Notre action était non violente et humanitaire », leurs objectifs étaient au nombre de trois :

- 1) Obtenir la libération de cent détenus par jour, français, soit deux mille deux cent.
- 2) Obtenir des encarts publicitaires dans tous les grands journaux nationaux et internationaux pour expliquer la réalité de la répression en Argentine.
- 3) Obtenir, à l'occasion des prochains « Dossiers de l'écran », qui traitent de la Coupe du monde, le passage du film réalisé par le Comité d'organisation pour le boycott en Argentine (le COBA) : Supporters si vous saluez, et la participation au débat de personnalités comme Marco Clavel, Antoine Sanguinetti et Marek Halter.

D'autre part, interrogé à l'Assemblée nationale par M. Gérard Bary, député de la Haute-Garonne (P.S.) sur le point de savoir si la télévision française compte diffuser des informations relatives à la répression en Argentine en alternance avec la retransmission des matches, le Jean-François Léaut, ministre de la culture et de la communication, a répondu : « Je ne dispose d'aucun pouvoir sur les programmes des sociétés de télévision et ne peux en exercer aucun. Vous le regretterez peut-être en cette occasion, mais en d'autres circonstances, si l'intéressé, nous me reprocheriez sûrement de le faire. »

### Après l'arrestation de M. Antonio Sofia

## LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME SAISIT M. WALDHEIM

Après l'arrestation de M. Antonio Sofia, président de la Ligue argentine des droits de l'homme (le *Monde* du 24 mai), la Fédération internationale des droits de l'homme demande à ses dix-neuf ligues adhérentes d'intervenir auprès des ambassades d'Argentine dans leur pays et auprès des services compétents des ministères des affaires étrangères de leur autorité. Elle demande aussi aux ligues d'intervenir directement auprès des autorités argentine.

Enfin, le président de la Fédération internationale a saisi M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, dans une lettre qu'il écrit : « L'arrestation, à la veille de la tenue de son congrès, du président de la Ligue argentine des droits de l'homme, M. Antonio Sofia, qui s'est opéré à Buenos-Aires, est sans aucun doute dramatique, mais elle est essentiellement symbolique. En attirant votre attention sur ce cas, c'est en réalité sur l'ensemble du système de l'actuel gouvernement argentin que je vous demanderais d'agir pour que soit mis fin à cette insécurité des corps et des esprits en Argentine. »

### CORRESPONDANCE

#### « Des paras en Argentine »

M. Jean Chémouzy, professeur à la Sorbonne, nous écrit : Les unités françaises vont donc rester au Zaïre.

On apprend avec intérêt que la recherche et la sauvegarde des citoyens français disparus à l'étranger constitue désormais pour nos paras une mission prioritaire et sacrée.

Des Français figurent sans doute parmi les otages en péril de mort au Sahara. Mais vingt-deux autres Français sont disparus en Argentine.

La jungle des villes est plus redoutable que celle des tropiques. L'art de la dissimulation, de mentir est infiniment plus perfectionné dans la catholique Argentine que dans le Shaba animiste.

Autant que si notre armée, fidèle à ses glorieuses traditions, prenait directement en main la recherche de nos compatriotes disparus en Argentine, elle soulagerait grandement la conscience des footballeurs français, auxquels l'opinion a confié cette mission de recherche malgré leur manifeste état d'impréparation morale et politique. Elle écarterait de leur esprit toute autre ce que celle du gardien de but.

Pour l'honneur du drapeau français, pour le prestige de la civilisation chrétienne, pour la victoire de nos chers footballeurs, il est urgent d'agir avec audace : les paras français en Argentine !

### MISE EN GARDE AUX AGENCES DE PRESSE

Buenos-Aires. — Le ministre de l'Intérieur argentin, le général Albano Bergamini, a mis en garde, le 24 mai, les agences de presse contre toute complaisance volontaire ou involontaire avec la subversion.

Le ministre a convoqué tous les directeurs des agences de presse internationale ou nationale avec certains de leurs collaborateurs dans son bureau de la Maison Rose.

Cette réunion a deux objectifs, a dit le ministre : 1) demander aux journalistes la plus grande objectivité dans le traitement de toute information concernant tout événement qui pourrait se produire pendant le déroulement de la Coupe du monde de football ; 2) leur lire un document qui, a-t-il dit, a été trouvé il y a deux ou trois mois au sein d'un groupe « monothématique ». Ce document est un résumé des instructions générales données par ces généraux « en matière de propagande ».

Le document précise ensuite comment transmettre ces textes aux agences d'information internationale ou nationales représentées à Buenos-Aires. Dans chaque cas, un ou plusieurs collaborateurs de ces agences sont nommés comme « contacts ». On relève aussi les numéros de téléphone de ces agences.

« Le fait que ces agences ou leurs collaborateurs soient nommés dans ce document ne signifie pas pour nous qu'ils soient complices de la subversion », a déclaré le général Albano Bergamini. « Je ne préjuge pas, a-t-il ajouté, mais je vous mets en garde afin que vous ne soyez pas les véhicules inconscients de la propagande subversive. Le comportement des journalistes sera pour le gouvernement le meilleur élément d'appréciation pour l'avenir. »

pée de nombreux journalistes latino-américains dont les allées et venues ne passent inaperçues ni de l'homme de la rue ni des services proposés à leur surveillance ou leur protection. Il y a

### Croisières en Méditerranée.

A bord du "Daphné", véritable palace de la mer, découvrez la Méditerranée comme jamais, vous ne l'aviez vue, avec l'itinéraire de 14 jours le plus intéressant qui puisse être proposé cette année : Gènes, Naples, Alexandrie, Port-Saïd, Haïfa, Kusadasi, Istanbul, Le Pirée, Capri. Tout à bord est prévu pour votre confort : cabines spacieuses, gastronomie, piscines, sports, spectacles, danse.

Départs du 25 mars au 4 novembre.  
Prix de 3920 F à 12460 F.



**CIT**  
5, bd des Capucines 75002 Paris  
tél. : 266.46.50  
ou toutes agences de voyages

Je désire recevoir votre documentation "Flotta Lauro".  
Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

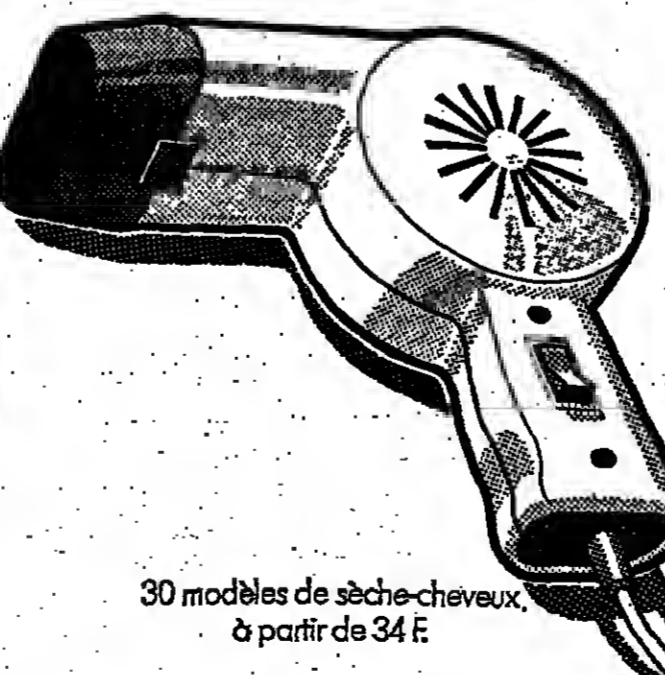
## Darty vend des tartines grillées au prix Darty.



18 modèles de grille-pain à partir de 41 F.

Une bonne idée pour la Fête des Mères.

## Darty vend des cheveux bouclés au prix Darty.



30 modèles de sèche-cheveux à partir de 34 F.

Une bonne idée pour la Fête des Mères.

## Darty vend des cols impeccables au prix Darty.



26 modèles de fer à repasser à partir de 49 F.

Une bonne idée pour la Fête des Mères.

## Darty vend des maisons sans poussière au prix Darty.



Une bonne idée pour la Fête des Mères.

مكتبة من الأصول

En Grande-Bretagne

La liberté d'avorter

De notre correspondant

Londres. — Un Juge de Liverpool, Sir George Parker, vient de rejeter la requête d'un ouvrier métallurgiste de trente-deux ans, M. William Paton, qui demandait en référé que sa femme, enceinte de dix semaines, ne soit pas autorisée à se faire avorter. La décision du juge est conforme à la loi de 1967 sur l'avortement. En effet, au cours du débat, en commission, les députés avaient bien précisé que, dans le cas d'un désaccord entre les conjoints à propos d'une interruption de grossesse, la décision de la femme devait prévaloir.

Néanmoins, M. Paton, en instance de divorce et soutenu par les adversaires de la loi sur l'avortement, a voulu la contester en prétendant que le père avait un droit sur l'enfant qu'il avait conçu. Sur ce point précis, l'avis du juge est formel, la loi n'a donné aucun droit au père, ni d'être consulté ni d'interdire l'avortement à sa femme; aucun consentement préalable n'est exigé avant un avortement légal. Écartant toutes considérations morales ou religieuses et se plaçant strictement sur le terrain juridique, Sir George Parker a rappelé qu'en Angleterre « un fœtus n'a aucun droit jusqu'à sa naissance ».

À la sortie du tribunal, le juge a été conquis par des adversaires de la loi au nom d'« Assasins / Assassins ». Mais les féministes ainsi que les organisations qui avaient fait campagne il y a onze ans en faveur de la loi ont considéré que les avis du juge étaient « un énorme pas en avant » de nature à consolider les droits de la femme « sur son propre corps ».

« Un certificat de mariage ne donne pas au mari un droit de contrôle sur la capacité reproductive de sa femme », a expliqué un porte-parole de ces organisations. Le verdict de Liverpool a été également bien accueilli par les médecins, qui se seraient trouvés dans l'embarras si la cour avait accepté la requête du mari. En fait, l'initiative de M. Paton a été prise sous la pression de la Société pour la protection des enfants non nés, qui s'oppose à ce que l'avortement soit considéré comme un revirement de législations. Mais il est inconcevable que les Communes acceptent d'amender cette loi. M. Paton a néanmoins décidé de faire appel. Mais deux heures à peine après le jugement, sa femme, Joan, se faisait légalement avorter.

HENRI PIERRE.

À la suite du problème moral que soulève cette affaire, se pose aussi un point de droit. La loi britannique de 1967 semble peu explicite sur les prérogatives du père, d'où

le débat d'aujourd'hui. La loi française, adoptée à la lumière de plusieurs expériences étrangères, et notamment anglaise, est, en revanche, fort claire, elle précise, en effet dans son article 4 : « La femme enceinte, que son état place dans une situation de détresse, peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse. » Il n'est pas fait mention du père.

Interrogé en privé, en décembre 1974, sur cette exclusion du père, Mme Simone Vell, ministre de la Santé et de la Famille, avait alors estimé, en substance, que le législateur se doit — en matière d'écarter ou non une hypothèse — d'envisager les situations extrêmes : en l'occurrence, le cas des femmes seules, le cas des couples de rencontre, bref, l'hypothèse d'une absence — de fait ou de droit — du père. Il est certain, toutefois, que la loi n'a pas, par et seul orielte, réglé les problèmes psychologiques et relationnels que peut faire surgir cette exclusion. Elle n'a pas même rendu, dès l'origine, impossible toute action judiciaire analogue à celle qui agit en ce moment l'opinion britannique. — C. B.]

Le maire de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) sera poursuivi pour ingérence

M. Vincent Mir, maire (P.S.) de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées), n'a pas obtenu de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau le non-lieu qu'il demandait lors de la procédure pour ingérence dans des affaires incompatibles avec sa qualité de maire.

Ces « affaires » avaient fait l'objet, le 9 septembre 1976, d'une plainte avec constitution de partie civile de M. Francis André, en qualité de président de l'association « Saint-Lary demain ». Celle-ci reprochait au premier magistrat de Saint-Lary « d'avoir, en tant que maire, sous-loué à trois sociétés créées immo- bilisées des terrains dont le commune de Saint-Lary-Soulan était elle-même locataire ». M. Mir était un des principaux actionnaires de ces sociétés, « ce qui expliquerait que le loyer très bas été consenti ».

Deuxième motif de plainte : le plan d'urbanisme de la com-

mune prévoyait la construction d'une bretelle de déviation sur un terrain sur lequel la S.E.E.M. avait fait construire un immeuble. « Pour régulariser la situation, M. Mir avait modifié le plan d'urbanisme en déplaçant la bretelle de 6 mètres. » Troisième « affaire » : par délibération du 23 mars 1967, le conseil municipal de Saint-Lary a autorisé M. Mir, épouse du maire, à exploiter, à compter du 1<sup>er</sup> juin 1968, la carrière de la « Courbie ». Ce bail n'a été précédé d'aucune adjudication. D'autre part, pour restaurer l'église de Sainte-Marie, la S.E.E.M. a obtenu l'adjudication des travaux dont le coût a dépassé sensiblement le devis initial. C'est également la S.E.E.M. qui a obtenu de la commune le marché de construction d'un atelier et d'un gymnase municipal.

« L'information doit suivre son cours »

Le conseil municipal de Saint-Lary a acquis en février 1974, la « tour Hachan » à un prix intéressant pour les vendeurs (250 000 F). Cet immeuble appartenait à une S.C.I. dans laquelle M. Mir était porteur de parts. « Ce n'est qu'au début de l'année 1975, sur insistence de M. Lebrun, président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, que fut proposé à cet orpisme de s'installer dans la tour Hachan gratuitement », a déclaré le maire de Saint-Lary au juge d'instruction. « Il était convenu qu'en retour la commune percevait une subvention du Parc national de 200 000 F. »

Septième et dernier grief. L'Union des centres de plein air (U.C.P.A.) a acquis à Saint-Lary un immeuble appartenant à M. Mir. Pour financer cette acquisition, il a emprunté 300 000 F que le conseil municipal a accepté de garantir. La chambre de la cour d'appel de Pau a estimé que l'association « Saint-Lary demain », partie civile, « n'a pas, selon les dispositions de l'article L. 316-5 du code des communes, obtenu l'autorisation du tribunal administratif, préalablement à l'exercice de son action contre M. Mir, les qualités de maire de Saint-Lary-Soulan ». La chambre déclare donc irrecevable la constitution de partie civile. Toutefois, elle refuse d'accueillir la prétention de M. Mir de bénéficier des dispositions d'un non-lieu. En effet, la plainte déposée par l'association « Saint-Lary demain » est une dénonciation et l'action publique ayant été mise en mouvement par le réquisitoire introduit le 9 septembre 1976, l'information doit suivre son cours. ALAIN FAUJAS.

Le « procès de la légitime défense » à Troyes

Huit mois d'emprisonnement avec sursis pour avoir provoqué la mort d'un cambrioleur

M. Lionel Legras, garagiste à Villenauxe-la-Grande (Aube), qui, exaspéré par les multiples cambriolages de sa résidence secondaire, avait piégé un poste à transistor, provoquant, le 24 novembre 1976, la mort d'un cambrioleur et entraînant pour son complice la perte d'un œil (« Le Monde » du 27 avril), a été condamné, mercredi 24 mai, par le tribunal correctionnel de Troyes, à huit mois d'emprisonnement avec sursis, et 600 F d'amende.

Le tribunal, rejetant la demande de renvoi en cour d'assises qu'avait introduite à l'audience du 25 avril son défenseur, s'est déclaré compétent. M. Legras a été reconnu coupable d'homicide et de blessures involontaires. En revanche, M. André Rousseau, le cambrioleur blessé, a été débouté de la demande de dommages et intérêts (110 000 F) qu'il avait formée.

Une lettre de M. Romero

M. François Romero, président de l'association Légitime Défense, nous a adressé la lettre suivante :

Rendant compte d'une audience au cours de laquelle furent jugés des individus poursuivis pour apologie de crimes, le Monde du 18 mai cite cette phrase de M. Leclerc, avocat : « Il y a un magistrat, un ancien premier président de la Cour de sûreté de l'État, qui prêche la légitime défense. Est-ce que M. le procureur a estimé que ses appels au meurtre méritaient une plainte ? »

Le magistrat en question, c'est moi. Et je tiens à ne pas laisser sans réponse la question qu'il pose.

M. NICOUDET ET LE CID-UNATI DEVANT LA JUSTICE

M. Gérard Nicoudet, secrétaire général du CID-UNATI a comparu, mercredi 24 mai, devant le tribunal correctionnel de Mulhouse sous l'inculpation de menaces verbales, de voies de fait avec ordre et sous conditions. Le 8 décembre 1976, à Mulhouse, M. Nicoudet, au cours d'une réunion publique, avait pris à partie l'administration fiscale, disant notamment : « Contre la mitrailleuse, le cou-teau ne protège pas ! Chaque fois qu'un inspecteur des impôts fera mal son métier (ce sera au commerçant d'apprécier) et lorsqu'il commettra un abus, c'est à son domicile que nous irons manifester et non plus devant le ministre des finances. »

Le leader du CID-UNATI avait confirmé à cette occasion la création de « brigades anti-fisc ». Le jugement sera rendu le 12 juillet, nous rapporte notre correspondant. Le même jour, à Paris, deux dirigeants du CID-UNATI, MM. Louis Laure et Robert Sühr, ont été condamnés chacun à 1 200 francs d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle pour outrages envers l'administration des contributions directes. Après le suicide d'une commerçante du Toisquet, ils avaient fait diffuser, en décembre 1976, un tract intitulé « Fisco assassins », les 5 du mot assassin étant imprimés selon une typographie permettant de lire deux fois le sigle SS.

Pour qu'un procureur poursuive quelqu'un, il lui faut un dossier. Le mico serait vide.

Car non seulement ni moi ni Légitime Défense n'avons jamais lancé d'appel au meurtre, mais nous sommes constamment pour faire exactement le contraire.

Que disons-nous en effet ? Qu'il faut réprimer le meurtre, comme les autres crimes, par une action énergique de la police et de la justice, en infligeant aux meurtriers des peines dissuasives et éliminatoires et que, lorsque la police n'a pas le temps d'intervenir utilement pour neutraliser le meurtrier en puissance, la loi permet aux personnes menacées de le faire elles-mêmes par application des articles 328 et 329 du code pénal.

Si c'est là faire l'apologie du meurtre, c'est que les mots n'ont plus de sens.

Mais peut-être, en effet, les mots n'ont-ils pas le même sens pour M. Leclerc que pour les autres personnes. Car il se souvient, sans doute, d'un avocat qui, en mai 1968, défendait avec des manifestations qui criaient : « Les seuls bons fils sont les fils morts ! » Les « fils » et les bonnetes seraient-ils les seuls qu'il serait licite de voler à la mort ? Nous aimerions que M. Leclerc nous le dise.

Le pigeon est en prison. — Condamné, le 17 mai, à quatre ans d'emprisonnement dont trois avec sursis par les assises de Paris pour avoir tiré sur son amie, le 6 mai 1975 (Le Monde du 19 mai), M. Henri Supper n'a pas été libéré bien qu'il ait été décerné à titre provisoire de juin 1975 à septembre 1976 : on venait de s'apercevoir qu'il faisait l'objet, depuis le 7 février dernier, d'un mandat d'arrêt pour un vol de titres d'une valeur globale de 170 000 F et pour escroquerie. Ce vol avait été commis en plusieurs fois, en 1971, dans le casier d'une salle de la Bourse de Paris réservée aux agents de change et à leurs commis. Certaines de ces valeurs furent présentées ensuite à l'encaissement à Paris, Lille et Bruxelles par M. Supper, qui emprunta plusieurs fausses identités.

LES HALOS ATMOSPHERIQUES : UN PHENOMENE OPTIQUE D'UNE RARE BEAUTE. Ces halos sont dus à la réfraction de la lumière par les cristaux de glace dans l'atmosphère. LES KIMBERLITES, SOURCES DES DIAMANTS NATURELS. De ces anciens volcans traversant l'écorce terrestre sont issues des roches provenant du manteau. et des arêtes sur les traces des cellules, la chimie microvasculaire du cerveau, les hominidés, la surface de Mars, les insectes aquatiques de surface, les galaxies elliptiques, les jeux mathématiques de Martin Gardner, les expériences d'amateur. POUR LA SCIENCE édition française de SCIENTIFIC AMERICAN JUIN-n° 8-en vente chez les marchands de jouaux.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

Darty vend des maisons sans poussière au prix Darty. 36 modèles d'aspirateur à partir de 135 F. Une bonne idée pour la Fête des Mères.

Darty vend du linge resplendissant au prix Darty. 90 modèles de machine à laver à partir de 890 F. Une bonne idée pour la Fête des Mères.

TV. Electroménager. Hi-Fi. Des centaines d'idées pour la Fête des Mères.

En France plusieurs villes de province... Méditerranée... flotta lauro

vend cois cables Darty. la Fête des Mères.

# JUSTICE

AUX ASSISES DE SEINE-SAINT-DENIS

## Vingt ans de réclusion pour l'auteur d'une tentative de castration

Est-ce un malade mental ? Jean Ferry, le 2 février 1978, a fait violer sa femme par un inconnu. Le 6 mars 1978, après l'avoir assommé, il lui a injecté « du produit à déboucher les W.C. », de la soude caustique dans le vagin et le rectum (le Monde du 25 mai). Ferry est-il un monstre ? En bien non, c'est entendu dire, mercredi 24 mai, le jury de la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis. « Ferry, d'une certaine manière, est un frère, même dévoué, des hommes », a assuré M. Philippe Bilger, substitut.

Étrange procès. Quel substitut aurait, en effet, si bien « entonné » l'accusé en le peignant de l'intérieur ? Qui, sinon M. Bilger, décrivant à Ferry, bourgeois et Mme Ferry, victime : « Ferry a gagné, il a détruit en Mme Ferry la liberté, Ferry peut camper sur le désastre qu'il a accompli. En la laissant en vie, le bourreau conserve sa victime. Il détruit, certes, mais il ne tue pas, parce que l'homme meurt, est trop doux. » Portrait d'un monstre.

Mais M. Bilger ajoute : « Ferry ne doit pas payer pour tous les

hommes. A la limite, tous les hommes devraient payer pour lui. Ferry n'a fait qu'exercer le pouvoir qui sourd de tous les pores de la société (...). J'estime qu'il a des circonstances atténuantes à faire valoir, ce qui ne réduit pas sa responsabilité. Le portrait d'un « être extraordinairement banal ».

M. Martine Le Peron, défendant Mme Odette Ferry, parle civile, a cependant parlé une autre langue aux jurés. Elle leur a fait part de son « intime conviction » : « Jean Ferry, c'est un homme méchant, il n'y a pas à sortir de là ». « C'est un homme, je suis à deux chances sur trois de tuer sa femme lorsqu'il sortira de prison. » Plus tard : « J'ai l'intime conviction que cet homme a tué sa femme ». C'était vouloir faire monter la « barre ».

Le ministère public — nommant la possible réclusion criminelle à perpétuité — a requis vingt ans. Le plaidoyer de M. Jean-Marie Maronnet, avocat de Jean Ferry, n'y fit rien. Au terme d'une heure trente de délibéré, le jury « donna » vingt ans.

L. G.

# FAITS ET JUGEMENTS

## Mme Françoise Parturier journaliste

L'écrivain Françoise Parturier, défendue par M<sup>me</sup> Gisèle Halimi et Joëlle Lanuelle-Carmet, a obtenu par arrêt de la cour d'appel de Paris, en date du 18 mai 1978, gain de cause contre le Figaro. « Le Figaro, dit l'arrêt, qui contestait la teneur de la qualité de journaliste de Mme Parturier, s'est trompé sur le motif réel et sérieux. Les raisons économiques » plaidées par le quotidien n'ont donc pas été retenues, et le Figaro versera à Mme Parturier une somme totale de 233 000 F au titre de dommages et intérêts, et indemnités diverses.

## Les poursuites pour négligences médicales se multiplient.

Après le dépôt d'une plainte pour homicide à Marseille, par les parents d'un jeune fille âgée de seize ans, Sylvie Zanza, décédée après un traitement sous anesthésie, d'autres poursuites sont entreprises pour des négligences médicales (nos éditions du Monde). Par exemple, à Paris, une plainte pour un examen banal, une jeune femme, Mme Faouat Akhachabou, a été trouvée morte dans son lit d'hôpital, le 23 avril dernier, après avoir, semble-t-il, subi une opération impuissante. La maladie est décédée après douze jours de coma. « Votre femme n'a été examinée qu'une fois, sans aucun examen de routine », avait simplement déclaré l'anesthésiste à M. Akhachabou, selon « Le Midi », qui relate ce décès dans son édition du 25 avril.

À Marseille, une plainte d'un gardien de la paix est retournée, M. Julien Borel, a été érogée, mardi 23 mai, par le procureur général, au tribunal civil de Marseille. M. Borel, soixante ans, avait été hospitalisé, le 3 novembre 1977, pour y subir une angiographie bronchique sous anesthésie générale, après la découverte de petits saignements de gorge. A son réveil, M. Borel s'était trouvé paralyisé des membres inférieurs et de l'abdomen. Il a subi six mois de rééducation sans retrouver aucun état de santé satisfaisant. La paralyse locale aurait pu être provoquée, selon les experts, par l'entrée, dans la moelle épinière, d'un liquide opératoire injecté dans une chambre pneumatisée pendant l'examen médical.

Enfin, Mme Elisabeth Janka, l'infirmière de Thionville, qui avait donné deux injections de valium à trois de ses malades, provoquant, l'une, la mort de l'un d'entre eux, M. Jean-Pierre Bédouin, a été inculpée, mercredi 24 mai, d'empoisonnement et de tentative d'empoisonnement (nos éditions du Monde).

## Une explosion — la troisième en cinq ans — a causé, mercredi 24 mai, des dégâts matériels importants dans l'usine Ruggieri de Montoux (Vaucluse), spécialisée dans la fabrication d'artifices. Le personnel a refusé, mercredi matin, d'entrer dans l'usine.

## LE RETOUR MANQUÉ DU GENDARME A CHEVAL

Revenez-t-on bientôt les gendarmes à cheval face aux manifestations de rue ? Le dernier numéro de « L'Esprit de la gendarmerie », organe de l'Union nationale des personnels retraités de la gendarmerie, révèle que des simulations d'opérations de maintien de l'ordre ont été effectuées l'hiver dernier avec des cavaliers de la Garde républicaine de Paris.

« Le 13 janvier dernier, au quartier Carnot, à Vincennes, une cinquantaine de cavaliers, officiers en tête, ont affronté une quinzaine de leurs camarades à pied, devant, pour la circonstance, des manifestants ».

Après une première expérience peu concluante en matière, un autre essai a eu lieu, dans la cour du quartier. Mais, selon le journal, la manifestation a été très interrompue au bout d'une quarantaine de minutes, les figurants prenant leur rôle « trop au sérieux ». « Il n'y a eu que quelques petites blessures sans gravité ».

Si les polices des États-Unis de Grande-Bretagne et de Belgique font toujours appel à la plus noble monture de l'homme pour assurer le maintien de l'ordre, la France y a renoncé il y a quelques années, après que des manifestants armés et un certain nombre de policiers eurent été blessés sous les sabots des chevaux et de leur attitude les rendant de plus en plus dangereux pour les personnes qui se trouvaient placées sur leur chemin.

## M. Michel Chassagnat, repris de justice français, qui s'était évadé le 15 mai de la prison centrale de Metz (le Monde du 17 mai), a été arrêté, jeudi 18 mai, par la police belge. Aperçu dans un parc de stationnement, il n'a pas opposé de résistance aux policiers. — (Reuters).

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 24 mai, une proposition de loi relative à la situation des établissements pénitentiaires. Cette mission, présidée par M. Jacques Piot (R.P.R.), vise, dans les établissements de la prison de Metz, à éliminer, au profit de plusieurs autres malades d'arrêt.

Attention sur une plage du Finistère. Une explosion a partiellement détruit, mercredi matin, des engins mécaniques employés pour le nettoyage des plages souillées par la marée noire à Plou-dalmesau (Finistère). Cet attentat a été revendiqué par le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.).

# ÉDUCATION

## Remous à la Mutuelle nationale des étudiants de France

Les élections sont sur le point d'être reportées

Dix ans après les heures glorieuses de mai 1968, le mouvement étudiant serait-il en train de toucher le fond ? On est tenté de le croire à voir le triste spectacle auquel donne lieu actuellement la préparation des élections à la Mutuelle nationale des étudiants de France

(MNEF). Intrigues et crocs-en-jambe se succèdent depuis quelques jours à un rythme tel que les observateurs les plus biasses de la vie étudiante se sentent pris tout à coup de vertige. Au centre de ces grandes manœuvres de printemps, le

renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration, renouvellement qui a lieu en principe tous les deux ans et dont, en raison de graves dissensions, la direction de la Mutuelle devait décider ce jeudi 25 mai le report.

Avec quelque quatre cent mille adhérents et un budget annuel de 80 millions de francs géré par elle, la MNEF est un des derniers lieux où s'exerce encore une parcelle de « pouvoir étudiant ». Traditionnel terrain d'affrontement de leurs organisations, elle est aussi l'habitat d'un folklore douloureux. On se compte plus les accusations de fraude, les échanges de coups et les procès auxquels ont donné lieu les élections de la dernière décennie.

En mai 1972, après six ans de règne sans partage, les étudiants du P.S.U. passaient la main à ceux du C.R.E.S.E. Le défilé de la dernière année de l'année scolaire 1977-1978 a été marqué par une lutte pour le contrôle de la direction. Les élections de la MNEF, qui ont lieu tous les deux ans, ont été marquées par une lutte pour le contrôle de la direction. Les élections de la MNEF, qui ont lieu tous les deux ans, ont été marquées par une lutte pour le contrôle de la direction.

Les élections de 1975 de « parodie de démocratie », et accusant la direction de la mutuelle de « bouffage », « truquage », « fraude » et « abus de pouvoir » et « utilisation de services d'ordre extérieurs au mouvement étudiant » (2). Ce communiqué a valeur de mise en garde. Il n'est pas question, aux yeux de ses signataires, de laisser cette situation se reproduire cette année.

Le ministère public — nommant la possible réclusion criminelle à perpétuité — a requis vingt ans. Le plaidoyer de M. Jean-Marie Maronnet, avocat de Jean Ferry, n'y fit rien. Au terme d'une heure trente de délibéré, le jury « donna » vingt ans.

Le enjeu est donc particulièrement important pour l'UNEF-Unité syndicale, dont cinq membres sur six doivent tenter de retrouver leur siège. Cette organisation, qui a écrit son audience cette année et espère pour cette raison revenir avec plus d'administrateurs qu'auparavant, a été écartée au cours de ces dernières semaines de son audience avec les étudiants socialistes qui dirigent la MNEF et dont elle appaierait partiellement l'action appaierant.

Pour comprendre les difficultés qui assaillent le bureau national, il faut ajouter que, malgré son appartenance au courant majoritaire du P.S., il n'a plus le soutien de celui-ci. L'extrême réserve observée ces jours-ci par les dirigeants du parti tient aux accusations de fraude lancées contre la direction, mais aussi à la personne du président de la mutuelle, M. Serge Laganche, trente-huit ans, adjoint au maire de Créteil, conseiller général, conseiller régional et étudiant en médecine, dont les proches de M. Mitterrand ne cachent pas d'ailleurs le départ. C'est cet isolement qui explique que la direction ait cherché depuis quelque temps à se rapprocher du C.R.E.S.E., rapprochement qui est à l'origine de la colère de l'UNEF proche de l'A.J.S.

Ces poursuites se sont perpétuées au profit, cette fois, du C.R.E.S.E. jusqu'à ce que les dirigeants de la MNEF rejoignent lors du congrès du parti socialiste, en décembre à Paris, le courant favorable à M. François Mitterrand. Aujourd'hui encore, les huit membres du bureau national appartiennent à ce courant.

Pour la première fois depuis son section au congrès de 1975, la direction socialiste de la mutuelle voit donc se dresser contre elle l'ensemble des organisations étudiantes et comprises le petit C.O.E.S.E. (Comité pour un syndicat des étudiants de France) proche du courant majoritaire du P.S., qui lui reproche son alliance avec le C.R.E.S.E. Cet isolement politique est jugé préoccupant par le bureau national, même si celui-ci est assuré de conserver la direction.

Les attaques dont le bureau national est l'objet convergent actuellement vers le même point : la direction de la mutuelle est jugée responsable de la dégradation de la situation de la mutuelle. Les attaques dont le bureau national est l'objet convergent actuellement vers le même point : la direction de la mutuelle est jugée responsable de la dégradation de la situation de la mutuelle.

Les causes du rattachement actuel s'expliquent par le jeu des tendances et sous-tendances qui composent l'actuel conseil d'administration. Sur trente-six mandats de douze, le dernier politique se réclamant de la majorité du P.S. donne du C.R.E.S.E., six de l'UNEF-Unité syndicale (Union nationale des étudiants de France) et quatre de l'Union nationale des étudiants socialistes (U.N.E.S.). Sur les onze membres sortants de ce conseil, deux appartiennent au C.R.E.S.E., un au courant majoritaire du P.S., cinq à l'UNEF-Unité syndicale et quatre au M.A.S. (1).

Les attaques dont le bureau national est l'objet convergent actuellement vers le même point : la direction de la mutuelle est jugée responsable de la dégradation de la situation de la mutuelle. Les attaques dont le bureau national est l'objet convergent actuellement vers le même point : la direction de la mutuelle est jugée responsable de la dégradation de la situation de la mutuelle.

Les attaques dont le bureau national est l'objet convergent actuellement vers le même point : la direction de la mutuelle est jugée responsable de la dégradation de la situation de la mutuelle. Les attaques dont le bureau national est l'objet convergent actuellement vers le même point : la direction de la mutuelle est jugée responsable de la dégradation de la situation de la mutuelle.

## Les préinscriptions des étudiants

Les présidents d'université : les moyens sont insuffisants pour l'accueil convenable de tous les étrangers

De notre correspondant

Grenoble. — Selon M. Paul Leroy, président de l'université des sciences sociales de Grenoble et premier vice-président de la conférence des présidents d'université, la circulaire du ministre de l'Intérieur adressée aux préfets (le Monde du 24 mai 1978), relative à l'attribution d'une carte de séjour pour les étudiants étrangers, ne semble pas modifier la réglementation. Une discrimination entre étudiants français et étudiants étrangers peut toutefois être relevée : « Les candidats étrangers ne sont pas admis à l'inscription d'inscription d'inscription, de la part des préfets, un contrôle plus vigilant ».

passé de 14 % au cours de l'année universitaire 1974-1975 à 18 % pour la présente année. L'université de Grenoble, et notamment l'U.E.R. de Grenoble, ont enregistré, à ce jour, plus de 100 demandes de cartes de séjour pour les étudiants étrangers. « La tradition, des universités françaises est d'être ouverte à tous les étudiants répondant aux conditions d'inscription. A cet égard, elles n'ont pas établi de discrimination entre les Français et les étrangers. Toutefois, les universités françaises ne devraient pas accueillir de tous ceux qui ont obtenu des cartes de séjour de leur pays d'origine, sans que ces étudiants étrangers ne soient en mesure de payer respectivement d'autres universités étrangères. L'arrivée massive de nouveaux étudiants étrangers requiert, à l'heure, de mettre en cause le nom des universités françaises, celles-ci ne disposant pas aujourd'hui de moyens suffisants pour les recevoir convenablement », précise M. Leroy.

De nombreux pays européens, notamment la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, — ayant apporté certaines limitations à l'inscription des étudiants étrangers, ceux-ci se dirigent désormais vers les universités françaises (1). A Grenoble, le pourcentage des « étrangers » est

CLAUDE FRANCILLON.  
Les deux UNEF : contre toute limitation

(1) Selon le ministère des universités, il y a actuellement quatre-vingt-dix mille cinq cents étudiants étrangers en France, soit environ 12 % du total.

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF-en-Renouveau) proteste contre les mesures de limitation des inscriptions à l'entrée de l'université. Elle dénonce notamment le circuitaire concernant les étudiants étrangers, le texte qui sort par ordonnance au lieu de l'arrêté, la sélection en fonction des appréciations portées sur le livret scolaire pratiquée à Paris IV, ou en fonction de la mention obtenue au baccalauréat retenue à Paris II et dans certaines U.E.R. médicales de province. L'UNEF réclame la suppression de toutes modalités de pré-inscription, l'ouverture des inscriptions jusqu'au 30 septembre, et une dotation budgétaire supplémentaire permettant d'accroître les capacités d'accueil des universités.

De son côté, l'UNEF-Unité syndicale annonce qu'elle sera présente le 3 juin à l'université Dauphine (Paris IX), pour exiger que tous les étudiants étrangers de ce type puissent faire, malgré la clôture officielle, des pré-inscriptions à la veille.

**50<sup>ème</sup> anniversaire**

Parce qu'une LANGUE ETRANGERE s'apprend sur place venez avec nous en

GRANDES VACANCES

ANGLETERRE ECOSSE ETATS-UNIS ALLEMAGNE ESPAGNE

OSFB

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE  
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 826-63-46

**Étudiants à temps partiel**

Les études sont les études. Mais tant qu'elles durent, il faut vivre. Et vivre bien tant qu'à faire.

Notre société, spécialisée dans la promotion d'abonnements à tarif réduit dans les milieux universitaires représente plus de cent journaux, revues ou magazines (dont Le Monde, bien entendu).

Elle s'appuie dans chaque faculté sur une équipe d'étudiants et d'étudiantes sympathiques, dévoués, sérieux et sérieux complexes vis-à-vis de l'argent; capables de se battre pour un produit noble et un service réel.

Dans la pratique, ils ne tirent pas les sonnettes, obtiennent avec nous les moyens de vivre à l'aise (superflu compris) et réussissent aussi leurs examens.

Postes à pourvoir dans toutes les villes universitaires

Adressez dès maintenant vos coordonnées à l'OFUP 21, rue Rollin 75240 Paris Cedex 05 qui vous fera parvenir aussitôt des informations complémentaires vous permettant d'apprendre si vous devez être candidat.

Décision pendant les vacances pour prise de poste début septembre.

**Anglo-Continental... vient en tête pour l'anglais en Angleterre**

Anglo-Continental (A.C.) est un groupe de 22 écoles de langue de langue anglaise. Le programme d'enseignement est basé sur les méthodes d'enseignement modernes.

Cours de langue générale, intensive et études de littérature.

Cours préparatoires aux examens. Cours spécialisés pour secrétaires, commerçants, personnel de banque et professeurs d'anglais. Cours de vacances pour enfants, adolescents et adultes. Logements choisis avec grand soin.

Demandez, sans engagement, le programme des cours A.C.E.

A.C.E. 55 Wilton Road, Southampton, Angleterre, T8, 23 21 28, Téléx 81433  
A.C.E. Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse, Tél. 041 78 11, Telex 82 52 2



ÉDUCATION

L'arrêté organisant les services de l'Institut de recherche pédagogique est annulé par le Conseil d'État

Le Conseil d'État, saisi par le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.) et par la Fédération de l'éducation nationale (F.E.N.), vient d'annuler...

Cet arrêté ministériel, élaboré par M. René Haby lui-même, regroupait les services onéreux en sept départements et définissait leurs missions...

LES « MOUVEMENTS » D'ENSEIGNANTS

Un service téléphonique

De mars à juillet, les services de l'éducation procèdent au « mouvement ». C'est le moment où se décident nominations, affectations et mutations pour l'année scolaire suivante...

Le Monde (26 avril) s'était fait l'écho de cette curieuse habitude qui consistait à prouver le mouvement, en se taisant. Le ministre vient de se ramiser...

angletterre. The British European Corporation Ltd. 200, Avenue de la République, Paris 11e

SCIENCES

Ayant atteint son « poste »

LE SATELLITE EUROPÉEN O.T.S. COMMENCE SES PREMIERS ESSAIS

Le satellite européen expérimental de télécommunications O.T.S. (Orbital Test Satellite), lancé le 11 mai de Cap-Canaveral...

Tout fonctionne normalement à bord, indique l'Agence spatiale européenne (ESA), qui précise que les six répondeurs haute fréquence du satellite ont été mis en marche...

Pendant cinq mois, des essais de transmissions de télécommunications vont avoir lieu, avec notamment cinq grandes stations au sol en Italie, en France, en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne et en Espagne...

Pour les mêmes raisons, l'arrêté du 3 mars 1977 organisant la répartition et le fonctionnement des services du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.)...

Le prix Raymond-Berr de chimie vient d'être décerné au professeur Jean-Marie Lehn, directeur du laboratoire de chimie à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg...

Après la signature de deux contrats

LA GRANDE-BRETAGNE RETRAITERA 1 600 TONNES DE COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES JAPONAIS

Deux contrats d'un montant total de 370 milliards de yens (un peu plus de 7,5 milliards de francs) ont été signés, mercredi 24 mai, à Tokyo...

Le deuxième (130 milliards de yens) prévoit le transport de ces combustibles, ainsi que celui de 1 600 tonnes que, en vertu d'un contrat signé l'année dernière, l'homologue français de B.N.F.L., le COGEMA, retraitera à La Hague (Manche) pour le compte du Japon...

La signature des deux contrats nippon-britanniques, qui étaient prévus depuis longtemps, avait été retardée jusqu'à la décision de l'extension de l'usine de Windscale, approuvée par le Parlement britannique la semaine dernière...

Le réacteur supraconducteur Phenix, qui était arrêté depuis plusieurs semaines, a été à nouveau couplé au réseau E.D.F. Le fonctionnement de la centrale avait été interrompu en octobre 1976 en raison de fuites de sodium sur deux boucles du circuit intermédiaire...

DÉFENSE

Le général Crousillac dirigera la mission française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique nord

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 24 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées...

● TERRE — Est nommé chef de la mission militaire française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique nord, le général de division Pierre Crousillac.

● ARMEMENT — Sont nommés : directeur régional pour Paris du service de surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Louis Pasquod ; directeur du centre d'essais des propulseurs à Saclay, l'ingénieur général de deuxième classe François de Batz de Trenqueillon.

● GENDARMERIE — Est promu général de brigade, le colonel Jean Billard. Est nommé sous-directeur de la gendarmerie, le général de brigade Jacques Boyer.

● Les obsèques du général André Laurier, commandant les forces françaises en Allemagne, décédé mercredi 24 mai, dans un accident de la route, seront célébrées samedi 27 mai à la cathédrale de Nantes (Loire-Atlantique). M. Yvon Bourges, ministre de la défense, assistera à la cérémonie en compagnie du général Méry, chef d'état-major des armées, et du général Legarde, chef d'état-major de l'armée de terre.

● M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a nommé le capitaine de vaisseau Pierre Bastard, nommé adjoint au major général de la marine nationale. Né le 25 décembre 1922 à Brest, Pierre Bastard a appartenu, pendant la dernière guerre mondiale, aux forces navales de Grande-Bretagne et participa au débarquement en Normandie à bord de la corvette Commandant d'Estienne-d'Orves. Des 1947, il sert en Indochine et à Madagascar. En Algérie, il commande le 1er bataillon de la demi-brigade de fusiliers marins, puis le bataillon d'intervention de fusiliers marins. En 1964, il commande le site de tir nucléaire de Mururoa en Polynésie française. En 1969, il commande l'école des fusiliers marins de Lorient et, en 1974, il commande la division des avions-escorteurs du Pacifique. Depuis juin 1975, il dirige le service d'informations et de relations publiques de l'état-major de la marine.

● Est promu : commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Louis Galtier, nommé directeur du commissariat de la marine à Lorient. Sont nommés : adjoint « opérations » au préfet de la 2e région maritime (Brest), le contre-amiral Georges Mouline ; major général du port de Brest et adjoint « logistique » au préfet de la 2e

région maritime, le contre-amiral René Chabot.

● AIR — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jacques Roger ; général de brigade aérienne, le colonel Jean Peyronet ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel René Rame.

● Sont nommés : major général de la 11e région militaire (Lille), le général de division Pierre Bessart ; commandant la 8e division, le général de brigade Alain Bizard ; adjoint au général commandant la 11e région militaire (Rennes), le général de brigade Jean Combette ; adjoint au général commandant la 8e division, le général de brigade Paul Guillaud.

● M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a nommé le capitaine de vaisseau Pierre Bastard, nommé adjoint au major général de la marine nationale.

Le Monde dossiers et documents. Numéro de mai. LES ENSEIGNANTS. L'ÉCONOMIE JAPONAISE. Le numéro : 3 F. Abonnement un an 30 F (six numéros) 30 F

liants de France portées

Le développement du tiers sortant de l'administration, renouvellement en principe tous les deux ans, en raison de graves dissensions de la Mutuelle devant décidé le 23 mai le report.

de la mutuelle (21 F en 1976) approuvant en plus petit nombre encore à un syndicat étendu de ces organisations à 11 F.

Le jeu d'appareil traduit l'absence de solidarité entre les différents syndicats. Le conseil d'administration de la MAFIP fait plus que jamais le jeu d'appareil. L'Etat doit passer par certaines étapes pour faire accepter cette mesure sans difficulté.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Pour expliquer la situation, le MAFIP est intervenu dans le cadre de la loi de décentralisation. C'est le rôle de la MAFIP de la loi de décentralisation (1975) et de la loi de décentralisation (1976) et de la loi de décentralisation (1977).

(2) Dans son édition de la semaine dernière, le Monde a publié un article sur la situation de la MAFIP. Cet article a été lu par un grand nombre de personnes et a suscité de nombreuses réactions.

(3) Depuis 1975, la MAFIP a été soumise à une réforme générale.

OSFB. GRANDES VACANCES. FRANCO-BRITANNIQUE PARIS - Tél. 526-63-40

à l'artiel. La promotion d'abonnement versant représente azimut dont le Monde. é sur une équipe d'émulendus, sémoux et sans de se battre pour. a les tentatives, obtiennent (superficie comprise) voir. iversitaires. ordonnées à l'OFUP qui vous fera parvenir. ous permettant. r prise de poste début.



Bière 33 Export. On peut rester actif après une bonne bière.



Quand on a soif, rien de tel qu'une bonne bière. Bien blonde, 33 Export est particulièrement désaltérante. On l'apprécie sur le moment mais on l'apprécie aussi quand on reprend son activité car 33 Export calme la soif sans couper les jambes.



Bière 33 Export. Une bonne bière avec moins d'alcool.

REGISTRÉ MARQUE

# PRESSE

A Londres

## APRÈS DE NOMBREUSES GRÈVES SAUVAGES

### Les directions du «Times», du «Sunday Times» et de l'«Observer» menacent de fermer leurs entreprises

Londres. — Contrairement au dimanche précédent, l'«Observer» a pu paraître le 21 mai, mais des incertitudes subsistent pour les semaines à venir. En effet, seulement treize des vingt-cinq surveillants des machines grèves se sont présentés aux menaces qu'a fait peser sur eux le syndicat des ouvriers du Livre (C.G.A.).

Le conflit était né lorsque la direction de l'hebdomadaire avait refusé d'embaucher cinq ouvriers supplémentaires, les surveillants, bien que rattachés par l'équipe régulière de l'atelier, avaient refusé de travailler, et cet arrêt de travail a coûté à l'hebdomadaire (qui tire à 685 000 exemplaires) 250 000 livres. Déclenchée à l'épreuve de force, la direction avait déjà préparé des lettres de licenciement pour tout le personnel, confirmant sa menace de fermer complètement le journal. C'est alors que le N.G.A. a obtenu le retour de la moitié des surveillants.

Les directeurs de la publication ont estimé nécessaire d'adopter une attitude de grande fermeté, rejoignant ainsi le groupe Times, qui, la semaine dernière, annonçait son intention de fermer le Times et le Sunday Times si, d'ici à la fin de novembre, aucun accord n'intervenait avec les syndicats pour mettre fin aux interruptions «sauvages» de la production. Ces arrêts du travail ont fait perdre 7 700 000 exemplaires pour les quatre premiers mois de 1978 au groupe Times et un bénéfice de 1 750 000 livres, soit l'équivalent du bénéfice total de l'année précédente.

De notre correspondant

Il a été renforcé en 1976 par le groupe pétrolier américain Atlantic Richfield et le Times appartient au groupe Thomson, qui a des intérêts très diversifiés. Ils ont en effet les moyens financiers d'envisager la fermeture de leurs entreprises.

Pour la première fois depuis plus de dix ans, le Times annonçait des bénéfices. Cette amélioration a coincidé avec l'installation d'un nouveau matériel de composition qui devait lui permettre d'envisager l'avenir avec une relative sérénité. De même, l'appartenance à Thomson, qui a permis à l'«Observer» d'arrêter son déclin et d'augmenter son tirage.

Tous les journaux de Fleet Street ont souffert des grèves sauvages (pour les quatre premiers mois de l'année, l'ensemble des journaux nationaux ont perdu cinquante millions d'exemplaires) provoqués par de petits groupes d'ouvriers qui se trouvent aux endroits stratégiques de la production, et peuvent soit l'arrêter complètement, soit la retarder.

Les patrons déplorent cette situation anarchique et dénoncent l'incapacité des syndicats à tenir leurs troupes. En fait, ils portent une large part de responsabilité dans l'affaiblissement de l'autorité des syndicats, dans la mesure où nombre d'entre eux négocient directement avec les groupes minoritaires d'ouvriers en rébellion.

base syndicale, les grands journaux nationaux vont être menacés par la concurrence de la presse régionale, de la télévision, et plus encore par celle de la radio commerciale, qui est en plein essor. Les annonceurs ne s'y trompent pas : le volume de la publicité qui paraît dans les journaux nationaux n'a cessé de diminuer. Il est passé de 20 % en 1960 à 18,3 % en 1972 et 16,6 % en 1976. Les revenus tirés de la publicité sont passés de 50 % en 1973 à 40 % en 1976, tandis que la presse régionale traitait 67 % de ses revenus de la publicité en 1976. Enfin, à plus long terme, les journaux nationaux peuvent craindre, aussi, la concurrence des services électroniques d'information à domicile.

Devant la montée des périls, il faut s'attendre que les directeurs de journaux recroisent à leurs rivalités et renouent à aborder les négociations salariales en ordre dispersé. Il faut croire, cependant, que les perspectives ne sont pas aussi sombres, puisque le groupe Express, encouragé par le retour à la stabilité du prix du papier et le maintien des tirages malgré une augmentation substantielle des prix des journaux, envisage de lancer un nouveau quotidien du soir à Londres, ainsi qu'un nouveau journal du dimanche.

HENRI PIERRE.

### Des millions d'exemplaires perdus

Il est significatif que l'«Observer» et le Times aient adopté une position d'extrême fermeté pendant que groupes qui tirent leurs principaux revenus d'autres sources que la presse (l'«Observer»

### Au «Courrier picard»

LES JOURNALISTES ESTIMENT QU'ILS SONT SOUS-REPRÉSENTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les lecteurs du Courrier picard, quotidien édité à Amiens en coopérative ouvrière, peuvent avoir connaissance, ce jeudi 25 mai, du différend qui oppose la majorité des journalistes aux autres membres du personnel. La direction a en effet autorisé la publication d'un communiqué des sections régionales des journaux (S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T. et C.G.C.) expliquant que, lorsqu'il a fallu sauver l'entreprise, il y a un an, la plupart d'entre eux n'avaient accepté de perdre près de 30 % de leurs rémunérations qu'à la condition de pouvoir participer à la gestion du Courrier picard.

Les demandeurs ont une représentation égale des différents services (impression, administration, rédaction) au sein du conseil d'administration. Cette satisfaction leur a été refusée en janvier, lors d'une assemblée générale extraordinaire des sociétaires. Le 6 mai dernier, l'assemblée générale ordinaire élitait quatre membres au conseil d'administration : trois administrateurs sortants ont été réélus, le quatrième poste a été refusé aux journalistes qui ne sont toujours que deux (non syndiqués) siégeant à l'assemblée générale du journal. Les dix autres sièges se répartissent ainsi : six P.F.T.L.-C.G.T. (Livre), trois employés C.G.T. et un cadre administratif C.G.T.

La direction, commentant cette prise de position, estime qu'en pourcentage les journalistes ne sont pas sous-représentés au conseil d'administration. Elle fait remarquer que, dans les métiers du Livre, la C.G.T. est très largement majoritaire dans les élections sociales et que le Courrier picard ne peut donc être considéré comme une exception.

### L'adoption vitale des nouvelles techniques

Les conflits actuels ne sont que les escarmouches d'une bataille plus importante dont l'enjeu est la survie de l'industrie de la presse. L'adoption des nouvelles techniques, notamment le traitement par ordinateur, permet de réduire d'au moins 30 % le personnel de l'imprimerie. Elle assure aux journaux des économies substantielles étant donné les assez hauts salaires (7 000 F en moyenne) versés aux ouvriers. L'accord, qui était intervenu en avril entre le patronat et le Syndicat du livre sur le programme de compensation financière destiné à amortir les effets de la modernisation, a été rejeté par la base. La médiation des ouvriers de l'imprimerie reste forte à l'égard des innovations techniques, surtout celles qui permettraient à des journalistes et à du personnel techniquement non qualifié de se substituer eux après quelques semaines de formation.

Aux Communes, M. Booth, le ministre de l'emploi, a invité les patrons et les syndicats à rechercher un accord, non seulement sur l'adoption des nouvelles techniques, mais aussi sur les procédures de règlement des conflits. Il a souligné que l'adoption des nouvelles techniques était vitale pour la survie de la presse. « Il n'y a pas de loi immuable qui exige que les journaux nationaux soient imprimés à Londres », a-t-il ajouté.

S'ils ne parviennent pas à signer un accord accepté par la

### A l'Agence France-Press

LE MANDAT DU PRÉSIDENT VIENT A EXPIRATION

Le mandat de M. Claude Bonnel, élu président-directeur général de l'Agence France-Press (A.F.P.) en 1975, arrive à expiration le 14 juin prochain. Le conseil d'administration des journaux se réunira le 29 mai pour procéder à la désignation d'un président pour un nouveau mandat de trois ans. La réunion sera vraisemblablement retardée.

Les représentants de la presse sont majoritaires au sein du conseil, où ils disposent de huit sièges (sept à l'ont tenu compte de la vacance due au décès de M. Claude Bonnel). Le conseil comprend en outre deux représentants de personnel, trois représentants des pouvoirs publics et deux de la Radio-télévision française. La majorité nécessaire à la désignation du président est de douze voix.

Il semble que le renouvellement du mandat de M. Bonnel ne soit pas acquis, et non avancé par sa succession le nom de M. Roger Bouzine, directeur du Syndicat national de la presse et de l'édition régionale (S.N.P.E.R.), éditeur-éditeur et correspondant à Paris du journal « Nice-Matin ».

### A l'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1. - Table mod. Mbl. Obj. art 18.  
S. 2. - Extr.-Or.  
S. 3. - Beaux bijoux.  
S. 4. - Table anc. Am. 18<sup>e</sup> Tapiss.  
S. 11-12. - Obj. d'art et de bel am.  
prime. 18<sup>e</sup>.

LISTE DE MARIAGE

JOAILLER ORFÈVRE HORLOGER

LOISEAU AYCARDI

3 Rue de la Harpe, PARIS 5<sup>e</sup>

# CARNET

Réceptions

— A l'occasion du vingt-neuvième anniversaire de la proclamation de la loi fondamentale, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne a donné une réception, le mardi 23 mai.

— A l'occasion de la fête de la culture bulgare, M. Constantin Albananov, ambassadeur de Bulgarie à Paris, a offert mercredi 24 mai une réception dans les salons et les jardins de sa résidence.

Naissances

— Claude et Catherine DEAY ont la joie d'annoncer la naissance de Anne. Toulouse, le 19 mai 1978.

— M. et Mme H. GRANJON ont la joie d'annoncer la naissance de Christophe. Châteaufort, le 21 mai 1978.

Décès

— Mme Jeanne Yulia Adonia, née Masaké. Les enfants et les petits-enfants, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Cyprien Adonia ADOLIA, ancien sénateur, ministre de l'Intérieur, premier ministre, ministre d'Etat aux affaires étrangères, et commissaire du peuple du Zaïre, décédé le 24 mai 1978, à Lausanne (Suisse), à l'âge de cinquante-sept ans, après une longue maladie depuis 1970.

— On nous prie d'annoncer le décès de docteur Benoit LEBARD, survenu le 20 mai 1978, à Andilly (53), dans sa quatre-vingtième année, marié, des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame de Bourges, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Lazare, dans le caveau de famille, dans la plus stricte intimité.

De la part de : M. et Mme LEBARD, son épouse, Docteur et Mme François LEBARD, M. et Mme Jean LEBARD, ses enfants, M. et Mme Jean Paire, ses enfants, Sylvie, Alain et Anne-Dorothée, ses petits-enfants, Mme Auguste Delahaut, sa sœur, Et de toute la famille.

42, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.

— Quincy-sous-Sénart (91481).

— M. Henri ARVON, M. Gilbert Mouté, le docteur Octave Mouté et leurs enfants, Mlle Kerry Weisberg, Les familles Rothschild et Maynard, ont la douleur de faire part du décès de Mme Henri ARVON, née Marthe Weisberg, survenue le 19 mai 1978, à l'âge de soixante-quatre ans. Ses funérailles auront lieu le 24 mai au cimetière de Vercon-la-Vieille (5478).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Fontaine-Orléans, 92340 Bourg-la-Reine.

— Mme Kathleen Woodward, sa compagne, Catherine, Marc et Nathalie Beauvais, M. et Mme Jacques Bénamou, ses parents, M. et Mme Claude Bénamou et leurs enfants, ses frères, belle-sœur, Mme Robert Gold-Sichel, sa tante, Etienne et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Michel BÉNAMOU, docteur en lettres, directeur center for Twentieth Century Studies, université du Wisconsin, Milwaukee, survenue le 24 mai 1978, à Nentilly-sur-Seine à l'hôpital américain, à l'âge de quarante-huit ans. Selon sa volonté, il sera inhumé au cimetière des Jumeaux (Seine-Saint-Denis), Villeneuve (Seine-Saint-Denis), le vendredi 26 mai 1978, à 12 h. 15. 9, rue des Fêtes-Bleues, 13077 Marolles, 21, avenue de la Mare, 92590 Asnières.

— Mme Gaston Eidaoui et ses enfants font part du décès de M. Gaston HIRAULT, survenu le 24 mai 1978, président du Syndicat des négociants région parisiens. Les services religieux en l'église Saint-Stienne d'Etigny (61) sera célébré le samedi 27 mai, à 10 h. 45. Nl fleur et couronnes. 54, avenue du Général-Michel-Bizot, 75013 Paris.

### LÉGION D'HONNEUR

GRANDE CHANCELLERIE

Sont nommés chevaliers : MM. Arnold Sanders, Abdelkader ben Mérouane Mekadem et Emmanuel Toledo-Garcia.

— Mme Jean Gutton, M. et Mme Jean Maure et leurs enfants, M. et Mme Bernard Marotte et leurs enfants, M. et Mme Gérard Bieuvre et leurs enfants, M. et Mme Bernard Ricour-Dumas et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès subit de M. Jean GUTTON, chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire des Grands Moulins de Corbeil, survenu le 23 mai 1978.

— On nous prie d'annoncer le décès de Mme Gabriel ROBILLARD, née Mireille Bel, survenu le 19 avril 1978, dans sa soixante-dix-neuvième année. L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial de Montmartin-sur-Mer (Manche), au repos des stens, Cct avis tient lieu de faire-part, 63100 Asnières-sur-Seine.

— Mme Charles Viatte et ses enfants font part de l'inhumation de M. Charles VIATTE, membre honoraire du Parlement, agrégé de mathématiques, qui aura lieu le lundi 29 mai 1978 au cimetière de Saint-Hippolyte, après la messe célébrée à 15 heures en l'église paroissiale, où l'on se réunira. Indevillers, 25470 Trevilliers.

— Jacques Varlozeau, Béatrice Thuillier-Varlozeau, Claire et Lilas Varlozeau, Raymond et Madeleine Thuillier, Jean et Vige Langevin, Hélène Langevin-Correaux, Yves et Noémie Schubin, Laurent et Marianne, Bernard et Annette Langevin, Rémy et Faury, Sylvester et Annick Langevin, Michel et Hélène Langevin-Jollet, Toute la famille et les nombreux amis, ont la profonde tristesse de faire part du décès de Albert VARLOTEAU, leur père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, survenu accidentellement le 21 mai 1978, dans sa soixante-dixième année, à Paris. L'inhumation aura lieu le vendredi 26 mai 1978, à 10 heures, au cimetière de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne), dans la sépulture de famille.

— On se réunira au cimetière, 30, avenue de la Forêt, 75209 Bois-le-Roi.

[Albert Varlozeau fut, avant et après la seconde guerre mondiale, l'un des dirigeants de la C.G.T. dans la région parisienne. Il fut successivement élu à la Santé, puis transféré au camp de Cur.]

De la part de : M. et Mme LEBARD, son épouse, Docteur et Mme François LEBARD, M. et Mme Jean LEBARD, ses enfants, M. et Mme Jean Paire, ses enfants, Sylvie, Alain et Anne-Dorothée, ses petits-enfants, Mme Auguste Delahaut, sa sœur, Et de toute la famille.

— Israël, Paris. Mme Yvonne Victor Berdab, née Bouchoux et ses enfants, David, Samy, Simon, Michèle, Etienne, Chantal et Sarah Berdab, dans l'attente de la venue de leurs parents et alliés, dans l'attente de répondre individuellement, tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur cher regretté Victor Haim BERDAB, survenu à son domicile, le 4 mai 1978, à Gombard-Notre-Dame. Les prières du matin seront dites samedi 27 mai 1978, à 10 h. 30, à l'Oratoire, 17, rue Saint-Germain, 75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Joseph le MASNE, née Madeleine de Gorostaran, le 23 mai 1978.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le samedi 27 mai, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Saubion (Landes).

De la part de : M. et Mme Roger le Masne, M. et Mme Claude le Masne, M. et Mme Jean Bourdes, M. James-B. Good, Et leurs enfants.

— M. et Mme Joël Propper, leurs enfants et petits-enfants, ont l'honneur de faire part du décès, survenu le 18 mai 1978, de Viviane PROPPER, agrégée de l'Université, survenue à son domicile, 12, rue de la République, Paris 13<sup>e</sup>. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 22 mai à Clermont-Ferrand, 15 bis, avenue d'Italie, Clermont-Ferrand.

### Remerciements

— Israël, Paris. Mme Yvonne Victor Berdab, née Bouchoux et ses enfants, David, Samy, Simon, Michèle, Etienne, Chantal et Sarah Berdab, dans l'attente de la venue de leurs parents et alliés, dans l'attente de répondre individuellement, tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur cher regretté Victor Haim BERDAB, survenu à son domicile, le 4 mai 1978, à Gombard-Notre-Dame. Les prières du matin seront dites samedi 27 mai 1978, à 10 h. 30, à l'Oratoire, 17, rue Saint-Germain, 75009 Paris.

### Souvenir

— En souvenir de Gérard MAGNET, « Mais vrai, j'ai trop pleuré. Les soboles sont navrant. Tuille luss est atroce et tout subtil amer ».

Naturel, frais, pétillant, désaltérant « Indian Tonic » à l'orange amère, l'un des deux SCHWEPPES.

Not oblige, bénéficiaire d'une réduction sur les services de « Carnet de Monde », sont priés de joindre à leur envoi de factures une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

témoins de la Perse fabuleuse...

pour la FETE DES MERES

LA MAISON DE L'IRAN offre une remise de 20% valable jusqu'au 31 mai

MAISON DE L'IRAN 65 CHAMPS ELYSEES PARIS 8 225 62 90

Fête des Mères

120 F

LANCEL

une marque d'affection

PARIS : • Opéra • Rd-Pr Champe-Elysées • St-Germain-des-Prés • C.R.P. • Pte Majette • Pary 2 • Vélizy 2 • Créteil-Soleil • LYON : • République • La Part-Dieu • ANCE

fête des mères

carrés de soie parfums bijoux

HERMÈS

24 faubourg saint-honoré Paris tél 265 21 60



# Le Monde DES LIVRES

## Michel Tournier sur la courte distance

Une quinzaine de nouvelles font apparaître chez ce maître du roman contemporain la dimension de l'humour.

Presque trois romans remarquables par l'ampleur flamboyante de leur dessin, le premier, *Vendredi*, approfondissant le rapport de l'homme à la société, le second, *Le Roi des Aulnes*, brassant l'histoire la plus sombre de notre époque, les *Mémoires* enfin, quant à eux, sont une œuvre de pure fiction, parce que la terre et le ciel y sont explorés, Michel Tournier travaille ici sur la courte distance. Exercices qu'il doit considérer comme périlleux, donc pour lui stimulant, vu ce qu'il a dit dans *Le Vent Paraciel*, son autobiographie intellectuelle, sur la lente maturation de ses romans et l'enquête encyclopédique qu'ils lui imposent. Or il se tire parfaitement de l'épreuve qui sert en outre à mieux le définir.

Très diverses dans leur ton et leur inspiration ces quinze nouvelles, dont quelques-unes étaient déjà connues : *Amandine* et *Les deux jardins* avait été publiée comme livre d'enfants, le *Fétichiste*, étourdissant monologue d'un homme qui a pour destin le « falbala », avait été porté à la scène, le *Nain rouge* édité par Fata Morgana. À l'instar des romans, elles ne cessent de surprendre et d'étonner le lecteur tout en le laissant perplexes sur leur signification. Car, si elles ne renouent jamais à dire une histoire, elles ne se referment pas sur elles-mêmes comme de beaux petits drames bien posés, bien joués. Elles ont des perspectives, mettent à brèche la réflexion, tant, sous leur charoyant et moutonnant d'images, elles renouvellent l'ordre établi, corrodent les idées toutes faites, édifient entre l'homme et ses semblables, entre l'homme et les choses, des rapports incongrus. L'ensemble est appétissant, insolite, scabreux par moments, tragique et drôle.

L'auteur distingue entre conte et récit. Faut-il s'appesantir sur la différence ? Une touche de fantastique, le rempli de vieilles fables, bibliques ou folkloriques, dans les contes ? Un décor plus réaliste dans les récits ? Qui peut-être, encore que dans les premiers le fabuleux soit souvent ramené au prosaïque, tandis que les autres, avec leurs personnages de chair et d'os, entourent des abîmes.

Prenez le conte intitulé *la Mère Noël*. Il se déroule sur un fond de querelles religieuses en Bretagne, c'est contre instituteur, c'est le schéma normal. Mais que se passe-t-il si l'instituteur devient une institution qui prête son bébé au curé pour la crèche vivante, tandis qu'elle-même, hors de l'église, en huppelant pourpre bordée d'hermine, distri-

bue les jouets ? Au sermon, l'enfant pleure, on va chercher la mère : on obtient du même coup la transgression des plus forts interdits : un homme à barbe donne le sein à un enfant et le laïque Père Noël tient dans ses bras le sacré petit Jésus.

Le récit qui donne son titre au recueil, *le Coq de bruyère*, se déploie en sens inverse. On dirait un vaudeville, puisque le coq en question est un colonel de cavalerie à la retraite, fort bien conservé, qui vit son déclin de midi avec la soubrette de sa femme. Un abbé conseille à l'épouse de fermer les yeux, elle devient aveugle pour de bon ; le colonel a des remords, il rompt sa liaison, sa femme recouvre la vue ; il la prend pour une similitude et le qu'il définitivement. Jusqu'au jour où, la rencontrant dans la rue appuyée sur une canne blanche, il tombe foudroyé d'apoplexie : l'épouse reprendra son rôle auprès de l'époux paralysé et sera gâtée de sa sécularité. Il y a plus de merveilleux dans cette illustration d'une vérité psychosomatique que dans le précédent conte de Noël ! Quant à l'amour conjugal, libre au lecteur d'en penser ce qu'il veut : grandeur ou férocité ?

Michel Tournier a le goût de la subversion. Dans *la Famille Adam*, c'est Cain qui est préféré à Abel : la brute n'est pas celui qu'on pense. Là, dans une reprise du Petit Poucet, l'ogre devient une âme tendre et sensible, un poétique hippie. Dans *le Nain rouge*, c'est l'infirmité qui crée le surhomme. Cultivons les tabous.

Des nouvelles de philosophie, on l'ouï. La plus personnelle et la plus romantique de toutes porte le nom du célèbre quatuor de Schubert *la Jeune Fille et la Mort*. (Notons que les références musicales, apparemment désolées, ne manquent pas dans les titres : *Quo ma jole demeure* pour une vie ratée de pianiste, *Tristan Voz* pour un triste héros qui doit tout à sa voix ; non plus que les références religieuses : *les Sœurs de Véronique*, pour un beau geste détruit par les exigences esthétiques d'une photographie.) Dans le conte subvertissant, une jeune fille lute avec l'ennui qui répond sur le quotidien la soif de l'absolu, ou de la transcendance. En fait, elle l'apaise avec du jus de citron. Plus tard, par la préparation renouvelée d'un suicide qu'elle a accompli jamais : le postérieur de la mort ne pimentent-elle pas la vie ? Entre le nœud coulant qui pend au-dessus d'une chaise, l'état renflé d'un revolver et une assistante pleine d'ammunitions phalolides, on la retrouve un beau jour morte d'une crise cardiaque.

Ainsi va notre conteur, d'invention en invention, de bizarre en saugrenu et du cynisme à la



\* Destin de Zoran ORLIC.

tendresse. Car il maintient, unis ces deux pôles opposés, pour un mélange détonnant qui s'appelle l'humour. Jamais autant que dans ces nouvelles la générale dissonance n'avait résonné comme sa qualité matresse.

JACQUELINE PIATIER.

\* LE COQ DE BRUYÈRE, Michel Tournier, Contes et récits, Gallimard, 216 pages, 45 F.

## Une récidive heureuse d'Alexandre Zinoviev

L'écrivain nous fait pénétrer dans la vie d'un Soviétique moyen.

Le second livre d'Alexandre Zinoviev, *l'Agent raté*, est aussi implorable et savoureux que l'encyclopédie d'une société totalitaire *les Hauteurs béantes* (1). Qui, l'an dernier, avait fait connaître le nom du philosophe dans le monde occidental. Sans tricolonne rabélaissienne cette fois-ci et sans se cacher derrière un Etat imaginaire, Zinoviev nous fait pénétrer de plain-pied dans la vie d'un intellectuel soviétique moyen au début des années 70. Des chapitres courts, qui ne semblent pas reliés entre eux, nous font peu à peu découvrir la grisaille déprimante de la vie quotidienne, la banalité des problèmes, la cocasserie de certaines situations.

Le personnage principal, le narrateur, accepte les règles du jeu en vigueur dans son pays

et tente simplement d'en tirer le meilleur parti possible. Directeur de la section des problèmes théoriques de la méthodologie du communisme scientifique d'un institut non précis, il a pour ambition majeure d'être élu membre correspondant de l'Académie des sciences. Ainsi, il aura enfin accès à différents privilèges : à une voiture, à un magasin spécial. Il veut vivre en paix avec sa belle-mère, qui appartient à la race redoutable des fonctionnaires retraités qui se lancent dans l'action sociale ; avec sa dernière femme, Tamourka, qui le laisse vivre sa vie sans vouloir divorcer ; avec leur fille Lenka et son fils Sachka né de son premier mariage, ces deux enfants bien plus innocents que leur père et un peu trop curieux d'esprit.

Tous les efforts de cet être banal visent à préserver la fameuse section qu'il a soigneusement bâtie pendant vingt ans et à ne pas la laisser dévorer par des adversaires jaloux.

Ce brave homme quelconque a un vieil ami, Anton Zimine, un ancien combattant qui a fait douze ans de camp après la guerre et qu'il a réussi à caser

à un poste mineur dans son institut. Téméraire, non-conformiste, la tête bien faite, même s'il n'a pas réussi à passer son doctorat, l'ami Anton écrit en cachette un ouvrage : *le Communisme : idéologie et réalité*, destiné à être publié à l'étranger et dont le département, c'est-à-dire la police, a vent. Et le narrateur devra faire en sorte que ce livre ne paraisse surtout pas avant le congrès... et c'est avant les élections à l'académie, pense-t-il en écoutant les ordres des policiers.

Les vieux copains ne sont d'accord sur rien, mais leurs discussions servent de toile de fond à la description minutieuse des affaires quotidiennes, de la vie de ce Soviétique moyen. Mais s'agit-il bien de deux personnages distincts ? N'est-ce pas plutôt Zinoviev lui-même à différents stades d'évolution, l'individu issu du socialisme soviétique, élevé par lui, et trouvant peu à peu sa voie propre, isolé parce que tous l'abandonnent, sauf son fils capable de comprendre les compromissions par lesquelles il avait dû passer ?

AMBER BOUSGLOU. (Lire la suite page 24.)

## Une vie de femme

Yves Navarre ou la vie redonnée à la vie.

UNE vie de femme, rien qu'une vie, toute une vie, c'est le sujet de *Je vis où je m'attache*, dernier roman d'Yves Navarre. C'est cette Conception qui oppose entre la dame en blanc, sa nurse, et la dame en noir, sa mère. Et c'est cette vieille termitte, échouée au soleil, le jour de ses nocces d'or. Entre les deux termes, les machoires du temps se referment, les chapitres se mêlent, comme des cartes, pour cette partie sans rémission : un destin.

Adrienne grandira sans tendresse, avec pour tout trésor, un baiser sur le front donné par le cordonnier qui lui fait sa laisse. Une laisse, parce que la dame en noir a vécu à Mendoza, où tous les enfants ont ça. Ce Mendoza dont il ne reste qu'un coussin brodé portant, ornée de l'hermine, la devise qui donne son titre à l'ouvrage. Devise

qu'Adrienne brodera à son tour, qu'elle copiera, de mémoire, pour tuer le temps, entre deux grossesses. Elle, la femme de Gabriel.

Gabriel ? Un architecte fameux. Il est fait de tous et des villes nouvelles. Elle lui a fait ses gosses. Et les voici tous rassemblés dans leur calanque privée, enfants, petits-enfants et filles au pair, pour fêter leurs cinquante ans de mariage.

Si Gabriel est intact, elle n'est plus qu'un bois flétri rejeté par le temps. Muette. Fermée. Pas tout à fait, pourtant. Mais qu'importe à Gabriel ? Il a choisi précisément ce jour pour annoncer à sa famille qu'il a l'intention de se débarrasser d'Adrienne. Tout compte fait, il se ravise. Elle pourra rester, poursuivre ce reflux végétatif, cette peau de chagrin de la vieillesse, entourée de soins, de beaucoup d'indifférence et d'un peu d'amour. Seules Marthe, son infirmière, et une de ses brutes songent à l'interroger. Les autres ont mieux à faire

qu'à traverser les apparences. Femme-objet ? Certes. Quel de plus femme-objet qu'une invalide ? Mais objet, elle l'a toujours été. Elle voulait une vie différente. Elle n'a obtenu qu'un rôle banal, ce rôle d'épouse ponctuelle. Gabriel dédaignait.

Elle n'aura vécu que ce goutte-à-goutte quotidien, cet embletement monotone. Elle n'avait pas la parole. Un beau jour, son langage s'est tari. Mais tout était joué depuis longtemps.

Elle est restée pourtant, chef de voûte d'une grande demeure. Par elle, même présente-absente, à travers elle, la famille continue. Au-delà de la dispersion et des égarements de ses membres, une symbiose se reconstruit, et c'est en cela que *Je vis où je m'attache* est un roman navarrien.

D'un ouvrage à l'autre, Navarre ne craint pas de changer de genre. Peu lui importent les barrières formelles, terribles ou sèches. Ce qui compte pour lui, et il le disait déjà en septem-

bre 1971 (1), c'est de « rendre compte de l'indivisible discontinuité du monde ».

L'enjeu n'a pas changé, cette nécessité de recomposer sans cesse cette réalité éolienne, de donner voix à l'indicible. Dans chaque livre de Navarre, des lignes de force rassemblent et organisent nécessairement cette limaille de nos jours. C'est particulièrement vrai de *Je vis où je m'attache*, où le « dessin dans le tapis » surgit, grâce au recul du temps, du fourmillement pointilliste de ces petits faits sans importance, ces petits riens qui sont le tout de notre existence. Et à quel sert un romancier, sinon à redonner vie à la vie ? C'est la vocation et la fidélité de Navarre, et à travers l'apparent éparpillement de son œuvre, son unité.

CLAUDE COURCHAY. \* JE VIS OÙ JE M'ATTACHE, d'Yves Navarre, Robert Laffont, 352 pages, 44 F. (1) *Le Quinquisme littéraire*.

## Mauriac dans la « Pléiade »

### Eternité de l'âme

C'ÉTAIT en 1953, peu après le Nobel, du côté de Senlis. « Une distribution de prix sans fin », venait de s'exclamer François Mauriac, comme le récapitulait sa carrière chargée d'honneurs. « Il ne m'a manqué qu'une chose, a-t-il ajouté de sa voix de confessionnal, le regard soudain partagé, comme souvent, entre la méditation et l'espérillerie : la Pléiade ! ».

Voilà qui est fait, huit ans après sa mort. Et l'imaginaire avec quel rougissement de collégien comblé il aurait caressé la célèbre reliure aux douceurs de missel.

UNE opinion tenace veut que les *Bloc-Notes* et les *Mémoires Intérieurs* de la dernière période soient appelés à mieux survivre que les premiers romans, réunie aujourd'hui, de *l'Enfant chargé de chaînes* (1913) à *Coups de couteau* (1928), en passant par *Préséances*, *le Baiser au lépreux*, *le Fleuve de feu*, *Génitrix*, *le Mal* et *le Désert de l'amour*.

Mauriac a reconnu les faiblesses de ces débuts, à l'occasion de leur première réimpression, après-guerre, pour Feytaud. Il y encoûr particulièrement le reproche que Sartre va lui adresser en 1939, dans la N.R.F. de priver ses créatures de liberté à force de tout savoir sur elles. De fait, il pénètre leur conscience en véritable Dieu, devine ce qu'elles n'osent dire, tutote leur tor intérieur. Il faudra attendre les années 50 pour

par Bertrand Poirot-Delpech

que, après un silence romanesque où les grîes de Sartre ont eu leur part, l'auteur de *l'Agneau*, du *Sagouin* et de *Galgal* « reflourisse en plein hiver » en se résignant aux « mensonges de son art ».

La peinture de mœurs à laquelle tendent les premières fictions a passablement vieilli, qu'elle vise la bourgeoisie bordelaise ou le Paris des salons et des « bouges », aux suppres bien exagérés. Les évocations de la nature landaise n'évitent pas non plus certaines conventions, tant elles viennent, systématiquement, à l'appui et à l'unisson des états d'âme.

MAIS la lecture ou le re-lecture de ces textes grand tout son intérêt à la suite du préfacier, Jacques Petit, on y cherche le personnage omniprésent de Mauriac lui-même.

Des constantes tissant entre les histoires, généralement courtes, et les personnages, rarement repris de l'une à l'autre, un réseau de hantises qui, à défaut de construction balzacienne, tiennent lieu de perspective secrète.

Sans doute parce qu'il a perdu son père à deux ans, l'auteur invente très tôt des héros inconsistants et incapables de comprendre leur vie. Pour des raisons plus troubles, on rencontre dès ses premières nouvelles le plaisir morne de traquer les secrets d'autrui, tel qu'il atteindra au satanique chez le Coutura d'Asmodée.

TOUT a été dit sur la prédominance des mères. Tendres, tyranniques ou amoureuses, elles trônent comme autant de réincarnations de *Phèdre*, chef de voûte de l'univers mauriacien. Il y aurait une belle thèse à écrire sur les chambres maternelles dans l'ensemble de l'œuvre, sur ce « premier nid » que l'auteur est conscient de chercher à « bâtir » en toute occasion.

Faça à ces Jocastes, les *Édipes* qui se bouclent sous sa plume ont le choix entre le fûta, la soumission — *le Flang*, *Génitrix*, — ou le mort volontaire — *le Sagouin*. Ce dernier ne fera que clore une longue lignée de mal-élués, sur l'abandon desquels il faudrait aussi s'interroger. Jeune, Mauriac se croyait laid et indigne d'inspirer de l'amour. Mais il avoue avoir cultivé cette angosse, par délectation morose et par gymnastique littéraire, le peur de ne pas pleurer donnant naissance, par compensation, à divers personnages de séduction.

Ainsi est né le couple, si souvent utilisé par la suite, du petit réprouvé amer et de son double brillant, du séducteur fébrile et du jouisseur solitaire, du provincial complexe et du Parisien effranchi, de l'ange noir fasciné par le blanc, l'un sauvant ou perdant l'autre, selon le cas.

RELU à la lumière des romans suivants, *l'Enfant chargé de chaînes* fait figure de livre-matrice. Il faut évidemment passer en souriant, comme d'ailleurs avec les plus grands chefs-d'œuvre, sur certaines névetés d'époque. Les fins d'après-midi sont un peu trop traversées de clichés de couvent, de voix de marionettes et de vers de Jammes. Les « peuvres » sont vus avec une compassion à la fois écoeurée et émoussillée de paternisme du dix-neuvième siècle : il est question de se montrer ou non cour de l'intendance avec un apprenti en casquette, aux « poignets rouges » ! (Encore un sujet de thèse passionnant : les pauvres selon Mauriac, leurs dents gâtées, leurs grosses mains, l'odeur de leurs vêtements...)

Mais le bout de chemin du héros avec *le Sillon* de Maro-Sanguier annonce les déconvenues très actuelles de l'intellectuel qui va au peuple par esthétique. Son exclusion préfigure la triste évidence, qui marquera toutes les jeunesse du vingtième siècle, que l'idéalisme et le dévouement n'excluent ni l'intrigue ni l'infatigabilité.

(Lire la suite page 20.)

SEUIL CLAUDE DUNETON JEAN-PIERRE PAGLIANO ANTI-MANUEL DE FRANÇAIS Des morceaux choisis qui intègrent les langages les plus contemporains Des commentaires et des propositions de travaux qui incitent à une véritable recherche. 304 pages 20 F.

Mme Gabriel ROBILARD, Charles VITTE, F. BARLOTEAU, Remerciement, Souvenir, ES

25% DE REMISE jusqu'au 31-6-78

- LA PLEIADE
BANDES DESSINÉES.
ASSIMIL - Livres - Disques - Cassettes.
ATLAS

JOSEPH GIBERT

26/30, BOULEVARD saint-michel, — Paris (6e)
Métro : ODEON-LUXEMBOURG

Quand un livre fascine à ce point, c'est déjà un grand film.

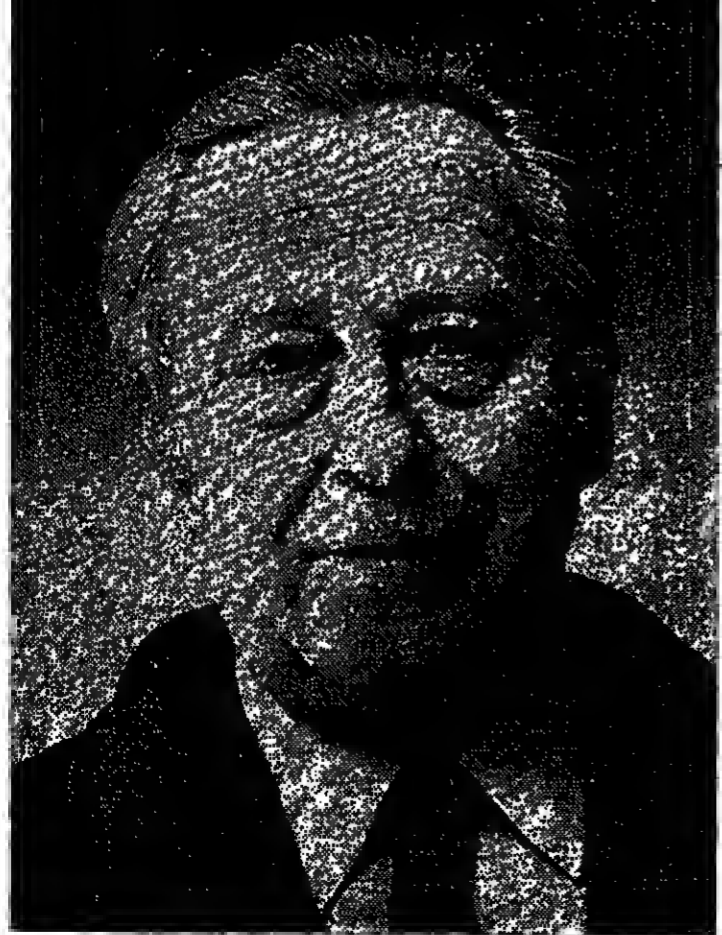


Vient de sortir en librairie : le roman La Guardia Airport de Pierre de Plas. Editions Ramsay.

Le nouveau roman de MICHEL DE SAINT PIERRE

La Passion de l'abbé Delance

éditions de La Table Ronde



la vie littéraire

Un « Royaume » de la traduction

L'Institut Goethe (17, avenue d'Iéna, Paris-16e) a organisé les 18 et 19 mai un important colloque sur « les Perspectives d'une coopération internationale entre traducteurs littéraires »...

Un institut américain d'études françaises

Le colloque international qui s'est tenu les 17, 18 et 19 mai à l'École normale supérieure de Paris est le premier acte public de l'Institut d'études françaises de New York University (N.Y.U.)...

A ce programme interdisciplinaire, le premier du genre aux Etats-Unis, l'École des hautes études en sciences sociales et l'Institut d'études politiques de Paris apporteront leur concours...

professeurs français invités pour un an à New-York. Projet d'ensemble : faire comprendre la France à travers sa culture, mais tout autant familiariser les Américains, qui en auront le désir ou le besoin, avec la réalité vécue de la pratique professionnelle telle qu'elle s'exerce chez nous dans les différents domaines.

Ce premier colloque sur les mythes franco-américains a permis à des historiens, des journalistes, des écrivains des deux nationalités, de mesurer, dans ses multiples dimensions, l'incompréhension radicale qui sépare les deux sociétés. Cette constatation est un point de départ nécessaire.

Nuit de la poésie à l'Olympia

A l'occasion du Festival International de poésie de Paris, inauguré samedi 30 mai par M. Jacques Chirac, la scène de l'Olympia accueillait, lundi soir, des œuvres de Blaise Cendrars, René Char, Guillevic, Aragon, René-Guy Cadou, Boris Vian, Robert Desnos et de plusieurs poètes étrangers...

Il convient d'ajouter à cela un certain manque d'organisation, qui explique en particulier l'absence de plusieurs chanteurs et comédiens, comme Serge Gainsbourg, annoncés au programme. La présence de Francesca Solleville, Catherine Sauvage, Mouloudji et Francis Lamarque fut certes une appréciable consolation, mais de courte durée...

Huit cents personnes environ ont assisté à la soirée, dont un grand nombre d'étrangers invités par les délégations des pays qui participent au Festival. — V. A.

Fédérop fait les poches

Les petites Editions Fédérop (38, rue du Doyenné, Lyon-5e. Tél. : (78) 42-69-31), constituées sous la forme d'association sans but lucratif, diffusent leur production et celle d'autres jeunes éditeurs. Elles se sont signalées maintes fois à l'attention de la critique en publiant des œuvres de qualité...

vient de paraître

Romans. JOANNE ESNER : 'Eblouie de color'. — Joanne Esner, qui obtint en 1977 le prix George-Sand...

CLAIRE ECHEBRELLI : 'Un arbre espagnol'. — L'impulsion et l'écriture de Claire Echebrelli...

GUY LAGORCE : 'Marie en plein soleil'. — Dans le troisième roman de G. Lagorce, la tragédie survenue dans une famille de Dorégo...

BRIGITTE FRIANG : 'Comme on s'engraît d'hiver'. — L'ancienne correspondante de guerre en Indochine décrit, dans ce premier roman, la trahison d'un mari...

Récits. ANDRÉ ADOLPHE HALLIER : 'Cornettes de Corneille'. — Le sage familial, entre réalité et fiction, amuse d'un monde...

MAURICE PÉRISSÉ : 'La Nuit des supplices'. — Le fondateur d'un jeune cinéma de Hyères rapporte un fait de guerre ambiguë...

Lettres étrangères. ARIS ALEXANDROU : 'Le Caire'. — Un roman sur la fin de la guerre civile grecque. Une description de l'organisation militaire communiste...

PAUL THEROUX : 'Les Conspirationnaires'. — Un roman d'aventures à la Graham Greene, présenté ici par Ambroise Burgin...

Essai. ROGER SECRETAIN : 'Sagesse du pessimisme'. — Une méditation sur le destin de l'homme et la crise contemporaine.

Critique littéraire. JOSEPH GUGLIEMMI : 'Le ressac-blanche impalpable'. — Les épreuves et les souffrances, les significations multiples de l'œuvre d'Edmond Jabès...

PHILIPPE BRUNETIERE : 'Sans le masque de Nard-de-voir, héros de La Veranda'. — L'auteur de 'La Veranda'...

Documents. BENASSAR : 'Anatomie d'une guerre et d'une occupation'. — Les événements du Liban...

Civilisation. ALEXANDRA DAVID-NEEL : 'Au cœur des Himalayas'. — Une initiation au Népal...

Société. GUY KONONICKI : 'Ballades dans la culture'. — Dans cet ouvrage sous-titré 'avec articles fréquents chez Les Invariables'...

en bref

LE PRIX DE L'ACADEMIE MALLARME est décerné à Jean Joire pour son recueil 'Les Poèmes 1955-1975'...

LE PRIX PIERRE-LAFITE 1978 sera attribué à l'ouvrage 'L'histoire des plus importants, à été décerné conjointement à Jean Lacouture pour son livre sur Léon Bismarck...

LE PRIX ANTOIN-ARLAND à Jean Bérès pour 'Les Beaux Moments' (Ed. Saint-Germain-des-Près), le prix Marie-Véronique à Gérard Boche pour 'Chemin de Goet'...

UN COLLOQUE HENRI MAR-SOU aura lieu les 27 et 28 mai à l'École normale supérieure. Une trentaine de rapports et communications envisagent successivement les divers aspects de son œuvre...

UN COLLOQUE SUR 'LES RENOUVEAUX DANS LA PEINTURE' sera animé par un collectif dans lequel figurent Jean-Pierre Faye, Marc Rombaut et Jean-Pierre Verheggen...

AU PREMIER FORUM DU LIVRE, organisé par la FNAC, aux Halles, du 27 mai au 4 juin, onze rencontres traiteront des problèmes du livre...

en poche Veblen, théoricien des loisirs

Esprit universel, tolérant, désordonné, Thorstein Veblen n'est moins trompé sur le fonctionnement de la société capitaliste de la fin du siècle dernier que les « meilleurs » économistes de son temps...

L'actualité de Thorstein Veblen est surtout dans son irrispect. En 1978, l'hérésie, dans le domaine des sciences sociales, est une nécessité vitale.

EMMANUEL TOOD.

\* THEORIE DE LA CLASSE DE LOISIRS, de Thorstein Veblen, traduit par GUY-VERGÈS ET VEBLEN, de Raymond Aron, collection 'Tel', Gallimard, 273 pages, 26 F.

Parmi les rééditions : le Tueur numéro deux, de Pierre Mac Orlan, Bimblet 92, de Francis Carco, le Signe de la Jente mort, de Charles de Richter, le Double Vie de Théophraste Longuet, de Gaston Leroux, quatre romans policiers ou d'espionnage chez Marabout...

Les éditions Alain Moreau lancent une nouvelle collection : 'Dossiers poche'. On y retrouve F comme fraude fiscale, de Christian de Eria et Pierre Charpentier...

nouvelles Christian... soliste et...

Anne Br... dans le...

Le Monde des Livres

سنة ١٩٧٨

صحة من الاجل

nouvelles

Christiane Baroche : solide et dru

Le Concourt de la nouvelle vient de lui être attribué.

On n'oublie rien de rien, on s'habitue, c'est tout. Citée en exergue, la chanson de Brel donne un peu le ton du second recueil de nouvelles de Christiane Baroche. C'était ici, à Montmarbre (Tu le souteras de la rue d'Orléans?). Et là, près de Perros-Guirec, sur cette Grève blanche aujourd'hui défigurée par les lotissements. Cela aurait pu être hier, en Arles, sous les platanes. Ainsi s'égrenent des saveurs de jadis, des souvenirs d'événements oubliés, de rencontres inaccomplies.

Aucune mélancolie pourtant, et presque pas de nostalgie dans ces douze nouvelles dont plusieurs traitent des portraits de femmes de quarante ans, un peu vieilles, un peu jeunes, « pesantes et drues », aimant les voitures et les bateaux, la solitude et les « jeunes hommes pleins d'ardeur du sang ». D'autres nouvelles sont centrées sur des personnages masculins, un notaire, un agent d'assurances retraité, un fils de gardien de musée : jeunes ou vieux, ils se ressemblent par leur insatiable curiosité.

Amour de ces gens, Christiane Baroche tisse des souvenirs, rapporte des anecdotes, noue de solides intrigues, pastiche parfois le roman-feuilleton (ainsi dans la Carabine où un séduisant repris de justice trouve le temps d'apprendre à vivre à la malheureuse qu'il a choisie pour otage). Ça et là, on rencontre aussi des êtres insolites, des vieilles dames vêtues de blanc ou de gris, comme Rosalie, dont les mains gantées cachent d'insoupçonables secrets.

Mais ce que ces nouvelles cherchent plus subtilement à suggérer, c'est l'au-delà des apparences, ce *Quelque chose derrière...*, qu'Angélique, la veuve de tableaux, guette à travers une toile de Constable, ce *Moyde noir* qu'une autre femme, Florence, découvre lors d'une céciété accidentelle. A la recherche de cet envers des choses se lie l'amour de la vie que Ma-



Dessin de CAGNAT.

rianne, la narratrice de *Prin-temps*, clame avec une franchise agressive pendant qu'il en est temps, avant que vienne l'âge où les dérazois parfois l'emportent sur les petits bonheurs.

MONIQUE PETILLON.

\* CHAMBÈRES, AVEC VUE SUR LE PASSÉ... Christiane Baroche, Gallimard, 280 pages, 45 F.

Anne Bragance : dans la lignée de Tchekhov

Une frappe sûre en sourdine.

PASSE le cap de la première nouvelle — six pages, six-quelques j'avoue n'avoir rien compris, — c'est l'émerveillement que chacune des douze autres recommence. Qui parle, à cœur égaré, dans la mi-ombre de silences plus éloquentes qu'un cri ? Une mère, à qui on a volé son bébé, et qui dérape dans sa douleur. Une adolescente qu'angoisse l'annonce, dans son ventre, de la fécondité. Une jeune fille qu'un long et gros nez désespère...

Tantôt, une grosse mouche bleue prend la figure du destin, et tantôt l'enfant anorexique gavé de yaourts par une soudaine au pair ; mais ce peuvent être, aussi, la lettre lue par un père à la veille de marier sa fille, ou ce fameux vilain nez qui, par une piroquette du sort, ouvre une vie au bonheur. Bien de plus ? Cela seul, et cela suffit dans la lignée de Tchekhov et de Katherine Mansfield. Anne Bragance a le doigté léger de ces maîtres, leur frappe sûre en sourdine, et on ne risque pas

de l'écraser à avancer leurs noms à côté du sien.

Comme eux, elle a l'art de jouer chaque partition dans le ton exact que celle-ci exige, la note d'humour ici plus longtemps tenue, là, le plus souvent, celle en mineur, qui dit la plainte, le désarroi, les étonnements du malheur. Rien qui brille par caprice, ou pour prouver la virtuosité ; au contraire, les plus jolis effets sont feutrés, la féture ne se révèle qu'à un léger vibrato, et il faut, pour le capter, une oreille fine.

On est dans le domaine de la sensibilité pure, des sensations le plus ténues, de la densité miraculeusement exprimée par une technique aérienne. Un vrai écrivain nous est né, *Changement de cavalière*, après les *Soleils rayonnants* (1), le confirme, et il y a de l'allégresse à l'annoncer.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

\* CHANGEMENT DE CAVALIERE, d'Anne Bragance, Le Seuil, 121 p., 30 F.

(1) Voir Le Monde du 25 novembre 1977.

Walter Lewino : une satire de la banalité

Il existait un parti de Groucho Marx et de Woody Allen, certains iraient volontiers s'y inscrire. Ils y trouveraient sans doute Walter Lewino, qui applique son humour à la vie quotidienne comme le font les Américains. Du reste, il a donné pour exergue à son recueil une phrase lumineuse de Woody Allen : « La première fois que j'ai vu une femme nue, j'ai cru que c'était une erreur. »

Ce volume réunit trente nouvelles, qui sont dédiées chacune à une femme. Mais l'auteur ne traite pas seulement de l'amour. Ses trois portraits, ses croquis composent une satire de la banalité trépassée. Les mœurs contemporaines, sous le regard de Lewino, ne sont guère reluisantes. Un grand désarroi s'y manifeste, mais le médiocrité y règne. Les vies sont parcimonieuses, et leurs lambeaux de rêves, moqueries « J'étais moi », disait un personnage de Ring Lardner. On étouffe aussi dans le monde de Lewino, « un monde où chacun court, à la manière d'un somnambule, après une raison d'être qui lui échappe ». La résignation quitta ces vies insaisissables.

Constaté selon la même procédure chaque histoire se conclut d'une manière inattendue, et le plus souvent cruelle, qui accroit encore la dérision. L'auteur a l'art héroïque de mauvais sentiments l'inspiration. F. B.

\* UNE FEMME PAR JOUR, de Walter Lewino, Albin Michel, 216 pages, 39 F.

Jean Mouton : un air de tous les jours

L'envers de nos existences.

PRESENTANT au comte Lémous, en 1613, ses *Nouvelles exemplaires*, Cervantes écrit : « Si tu y regardes de près, il n'en est aucune de laquelle on ne puisse tirer un exemple profitable. » En avant-propos à son recueil, *Nouvelles nouvelles exemplaires*, Jean Mouton, qui fut naguère l'éditeur de la belle correspondance de Jean Bourgois, l'ami de Cocteau, qui finit sa vie chez les lépreux, s'interroge sur « l'exemplarité de la nouvelle ». Sa fonction, dit-il, est de présenter en raccourci une situation, un événement, sur quel le lecteur puisse utilement exercer sa réflexion. La « morale » de la nouvelle n'est pas mise en évidence par le récit, comme elle l'est dans la fable : elle est cachée dedans. Au lecteur de la découvrir. En quelques pages, il faut suggérer la présence d'un secret, provoquer le surgissement d'une vérité sur le point d'être découverte. Et Jean Mouton remarque : « Pour garder le sentiment du mystère, la nouvelle doit se donner un air de tous les jours. »

Si les nouvelles de Jean Mouton se donnent « un air de tous les jours », c'est avec une pointe d'insistance, chaque fois, comme pour avertir le lecteur qu'il y a un danger sous les apparences les plus familières et les plus

humbles. L'étrange sourd d'un monde si ordonné, si routinier qu'il en est presque assoupi et révèle un sens dont l'existence n'était même pas soupçonnée. Il apparaît en transparence à la faveur d'un de ces moments aigus où la gangue opaque de l'habitude s'amenuise et devient téoie. Alors, l'homme le plus banal, la ménagère la plus simple, notent soudain l'envers et la douture de leur propre vie : Edith, la jeune femme dont le mari est en train de se noyer au cours d'une partie de pêche, a-t-elle la révélation de son malheur bien avant qu'on ne l'avertisse ; ainsi Harold, l'apprenti malfaiteur, qui vient de participer à un hold-up, est-il comme hébété par la contemplation de sa propre étrangeté, dans l'appartement inconnu où il s'est réfugié, et où une femme va et vient avec des gestes de tous les jours.

Partout, la nouvelle de Jean Mouton met en lumière l'interférence d'une vie de surface, de sommeil, avec les courants profonds du désir, de la peur, dans une prise de conscience violente, qu'il suggère plus qu'il ne la décrit. Chaque pièce de ce recueil apparaît comme un drame intime, évoqué avec une rigoureuse sobriété et une efficacité décisive.

JOSANE DURANTEAU. \* NOUVELLES NOUVELLES EXEMPLAIRES, de Jean Mouton, Desclee de Brouwer, 160 p., 35 F.

UNE SOUPE AUX HERBES SAUVAGES

EMILIE CARLES



Qui ne souhaite écouter cette aïeule porte-bonheur ? (Janick Jossin, L'Express)

La tendresse d'Emilie. (Brunot Frapat, Le Monde)

A travers trois républiques la fougue et la passion d'une institutrice. (Jean Schmitt, Le Point)

320 p. 46 F

JEAN-CLAUDE SIMOËN

HENRI BELLUGOU, professeur à l'Université

Voltaire et Frédéric II au temps de la marquise du Châtelet. « Etude pleine de détails inconnus et d'un ton piquant. » (Le Figaro) 30 F

Chansons inédites du temps de trois Louis - La vie politique, sociale, amoureuse au grand siècle et au siècle des lumières, récit satirique, deux cents ans d'histoire - 80 chansons, airs musicaux - Prix de Gorse - Académie des Jeux Florissants 1977 - 30 F.

La Berbe du Balzaco, contes du Midi. « Un livre séduisant. » (Midi-Libre) 25 F.

Bichette, princesse de la montagne, dénoncée de la nature et des animaux. Nombreuses illustrations 25 F.

En librairie et chez H. BELLUGOU, 14, bd Bessezeau, 49000 ANGERS

nicolas saudray le maître des fontaines roman d'un évangile maudit denoël

ARGILE cahiers trimestriels de poésie directeur : CLAUDE ESTEBAN XV JACQUES DUPIN De nul lieu et de Japon GEORGE OPPEN Poèmes CLAUDE ESTEBAN Un lieu hors de tout lieu FRANÇOIS ZENONE Hors les marges ANTONIO SAURA Sémaphore PHILIPPE DENIS Exercice de nuages YVES BONNEFOY L'indéchiffrable FRANCISCO DE QUEVEDO Poèmes métaphysiques 120 pages - 8 illustrations Le numéro 30 F l'abonnement annuel : 90 F MAEGHT EDEITEUR 13 rue de Téhéran, 75008 Paris

LIBRAIRIE A VENDRE à Aix-en-Provence Spécialisée dans l'occasion universitaire (lettres et sciences éco), mais traitant aussi de la vie pratique, de la musique, érotisme, art, sciences-fiction, régionalisme, etc. Coût en livres usés, d'occasion ou anciens. Prix : 200 000 F avec le stock, sans les frais. Retire : Librairie, 8, rue Ganay, 13100 AIX. Tél. : (42) 27-39-84 (les mercredi du vendredi matin)

AUBIER MONTAIGNE 13, Quai Conti - Paris 6e JEAN-THIERRY MAERTENS RITOLOGIQUES A travers les différentes sociétés, l'auteur s'interroge à partir de l'ethnologie et de la psychanalyse, sur les divers signifiants rituels. le dessin sur la peau 39 F le corps sexionné 39 F le masque et le miroir 45 F COIL. ETRANGES ETRANGERS réédition NIETZSCHE PAR DELA LE BIEN ET LE MAL 48 F COIL. BILINGUE

LIBRAIRIE A VENDRE à Aix-en-Provence Spécialisée dans l'occasion universitaire (lettres et sciences éco), mais traitant aussi de la vie pratique, de la musique, érotisme, art, sciences-fiction, régionalisme, etc. Coût en livres usés, d'occasion ou anciens. Prix : 200 000 F avec le stock, sans les frais. Retire : Librairie, 8, rue Ganay, 13100 AIX. Tél. : (42) 27-39-84 (les mercredi du vendredi matin)

Maurice GENEVOIX DE L'ACADEMIE FRANCAISE LORELEI "Il n'y a que Genevoix pour écrire encore de tels livres où le thème classique de l'adolescence reste passionnant." Lucien Guisard / Le Croix "Jeunesse et passion... un roman incroyable de fraîcheur." François Nourissier / Le Point "Le roman le plus juvénile de la saison, frémissant comme un premier livre et doublé d'un document d'époque." Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde "Jamais prose française n'est arrivée à pareille fluidité... Admirable de jeunesse vraie, d'innocence vraie." Henry Bonnier / Le Méditerranéen ROMAN 240 pages 42 F SEUIL

Confronter les sciences humaines aux pratiques sociales HENRI GUYOT DE MAGEO GINETTE MICHAUD ANARK Laborde Histoire d'une analyse Gauthier-Villars Interférences

Nuit de la poésie à l'ère... en bref

# ÉTERNITÉ DE L'ÂME

(Suite de la page 17.)

LES causes les plus empoignantes laissent subsister l'exigence du bonheur personnel. Si le premier jeune homme de Mauriac garde ses chaînes de dandy barrésien, c'est par dépit que Sargolar ne l'ait pas « nommé ».

Il serait temps de s'apercevoir que, si elle a beaucoup compté dans la vie de Mauriac, elle n'occupe pas dans son œuvre romanesque autant de place que le public confessionnel a voulu le voir, et a forcé l'auteur à l'admettre après coup.

Chez la plupart des femmes et des mères qui vont paupier les romans postérieurs, le religion constituera avant tout un refuge ou l'instrument d'une tyrannie sadique.

La sensualité gouverne bien davantage ces créatures de tous sexes et de tous âges. Il y aurait une étude à mener — encore une — sur les seuls balcons chez Mauriac, depuis celui de Mme Dézaymeries, dans le Mai, au

« goût d'église », à l'odeur de bouillard, jusqu'à celui du Sagouin, dont c'est un des crimes, en embrassant, de « mouiller le jouc ».

La psychanalyse, que l'auteur avait raison de redouter, aurait beaucoup à dire sur la « chiènerie » du sexe, sur l'attrait mêlé d'ennui qu'elle exerce, et les images de mort ou de crime qu'elle suscite. Mais il est plus inédit et enrichissant de faire des drames de la chair sur l'éclairage de Michel Foucault. L'articulation que le *Volonté de savoir* — Gallimard, 1976 — décode dans la confiance amoureuse et le sacrement de pénitence au dix-septième siècle se retrouve tout à fait chez les pêcheurs et pécheresses de Mauriac, demeurés à cet égard les contemporains de Racine.

par Bertrand Poirot-Delpech

AUTRE thème sur lequel il conviendrait de jeter un regard neuf : la crânie, décidément obsessionnelle et sans fin net avec la pratique religieuse, de quitter l'édoucescence. Mauriac n'en finira jamais de lui dire adieu !

Aucun bonheur ne remplace, à ses yeux, celui d'être désiré, épié, d'entendre autour de soi, comme il dit splendidement, « craquer les branches ». Le temps semble accorder un surcroît à ceux qui gardent la foi et l'amour de leur vingtème année ; mais il n'épargne personne, au bout du compte. L'Enfant chargé de chaînes parle — à propos d'un homme de moins de trente ans ! — de « cette laidure sale que l'on voit à tout homme à son réveil quand ce n'est plus un adolescent ». Citant une vie de Byron, Mauriac évoque le sensation de « n'être plus un enfant » comme la plus « douloureuse » de sa vie.

Les passages des Bloc-Notes les plus émouvants seront ceux où il enveloppera d'un même chagrin la vision de tel petit-fils en communion et le souvenir de lui-même dans les mêmes circonstances, la nuque nue et comme offerte au couteau. « Peuvres petits ! », soupire-t-il parfois en apercevant des enfants à l'âge de grâce, et en imaginant sans doute le saccage qu'en ferait le temps.

C E trouble, entre autres, n'a rien à voir avec l'éducation chrétienne, et survit à son emprise d'autrefois. Aussi paraît-il hâter, comme on le fait couramment, de hier l'intérêt des romanciers catholiques à l'ère révoquée du confessionnal.

Les entraves morales se sont moins desserrées qu'imaginées. L'amie d'aimer et d'être aimé par qui on aime, sans souffrir ni faire souffrir, dépasse les vieux tourments du péché de chair. Il suffit d'observer la quantité d'éclopes sentimentales et de gâbler pour psychanalyses que produit notre époque. La permissivité et le dialectique n'ont pas démodé la casuistique inhérente aux affaires de cœur, comme l'attestent les *Discours amoureux* de Barthes. La nouvelle génération n'aurait pas tant d'états d'âme si l'âme, depuis le temps, n'avait un petit goût d'éternité !

On se souvient du cri de Dostoïevski : « Si Dieu est mort, tout est permis ! » Et si tout est permis, ajoute Jean d'Ormesson dans son *Vagabond qui passe*, c'en est fini de la littérature !

La re-lecture de Mauriac en 1978 montre que le roman, et la difficulté d'aimer dont il procède ont encore un bel avenir devant eux, fût-ce à l'ombre d'églises mortes et sous un ciel déserté.

\* ŒUVRES ROMANESQUES ET THÉÂTRALES COMPLÈTES, de François Mauriac, tome I, édition établie, présentée et annotée par Jacques Péric, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1416 pages, 120 F.

## L'AMÉRIQUE avec LOFTLEIDIR



vol quotidien  
**NEW YORK**  
1650 F\*  
**CHICAGO**  
1745 F\*

Ces tarifs excursions 14/45 jours, ouverts à tous, n'impliquent pas une date limite d'inscription et autorisent les changements de réservation.

N'oublions pas de mentionner, en plus de ces tarifs excursions, les conditions exceptionnelles proposées par LOFTLEIDIR pour les voyages de longue durée :

- aller-retour New York valable un an F. 2.150
- aller-retour Chicago valable un an F. 2.300

Grâce à ces tarifs transatlantiques, toute l'Amérique vous est offerte. Quelle que soit votre destination finale aux USA, décidez d'entrer, soit par New York, soit par Chicago et bénéficiez des tarifs intérieurs U.S. pratiqués sur le continent américain.

Demandez à votre Agent de Voyages de vous parler aussi des Forfaits à New York de 3 à 30 jours, à partir de F. 2080

(comprenant l'aller-retour Luxembourg/New York + séjour à l'hôtel Century Paramount).

Egalement, le toujours très populaire Tour Auto en toute liberté (lic. 345 A).

De plus, le tarif APEX : New York F. 1380 valable jusqu'au 14/6 et à partir du 15/9. Délai de réservation 45 jours.

\* tarifs valables toute l'année sauf du 15/6 au 14/9.

Pour tout renseignement et documentation, adressez ce coupon à

**LOFTLEIDIR ICELANDIC**

32, rue du 4-Septembre 75002 Paris tél. 742.52.26

32 bis, rue du M Joffre 06000 Nice tél. 88.73.41

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

ou interrogez votre agent de voyages, il nous connaît bien !

## critique littéraire

### Une psychanalyse de Milosz

● Du symbolisme à la mystique.

Le centenaire de la naissance d'Osip-Milosz, ce grand poète français d'origine lituanienne, a été célébré l'an passé. Mais c'est aujourd'hui que nous voyons paraître les fruits de cette élaboration. La thèse fondamentale de Jean Bellemain-Noël, soutenue en 1975, ne voit le jour que maintenant. Ce livre-clé : *La Poésie-philosophie de Milosz*, vient à la suite d'autres travaux du même auteur qui avaient, l'un, pour objet les poèmes vraisemblablement écrits par Milosz au lycée et rendus apparentement par lui (1) ; et l'autre, l'étude d'une genèse particulièrement fertile en enseignements : celle des fameuses « études » de la *Cherrette* (2). D'autre part, la société des Amis de Milosz, dont les publications paraissent chez l'éditeur André Silvana, entendait participer le plus largement possible à l'éclat de ce centenaire, un colloque fut organisé à Fontainebleau, dont les actes viennent d'être publiés ; cet ensemble sera désormais indispensable à l'approche de cette œuvre méconnue et fascinante.

Enfin, une remise à jour de la bibliographie de Milosz par Georges G. Place démontre, s'il en était besoin, que le poète des *Sept solitudes*, le romancier de *L'Amoureuse initiation*, le dramaturge de *Miguel Mañana*, requiert une attention de plus en plus vive et exacte de plus en plus d'analyses et d'exégèses.

En fait, ce livre de Jean Bellemain-Noël se manifeste une sorte de rupture ou de tournant qui métamorphose un post-symbolisme en une façon de mystique dont les textes abandonnent de plus en plus toute rhétorique musicienne pour égarer dans des propos messianiques de plus en plus déliants : ainsi, l'*Apocalypse* sera déchantée par rapport à un Milosz prophète et fondateur de la sixième Église. Tout tourne autour d'une vision, rapportée par le poète, qui est lieu dans la nuit du 14 décembre 1914, et qui ressemble à la fameuse « nuit de feu » dont fut bouleversé Pascal. Mais faut-il absolument distinguer les poèmes métaphysiques qui suivent, des poèmes sentimentaux qui précèdent ? Fût-ce encore : privilégier les uns par rapport aux autres ? Il ne semble pas. D'où l'importance du sous-titre de la thèse de Jean Bellemain-Noël : *Essai sur une écriture*.

Le point de départ de Jean Bellemain-Noël est celui de la « lecture ». C'est dire qu'il donne la part au texte sur l'auteur. L'application qu'il fait — ici — de la psychanalyse littéraire portée sur le discours inconnu qui est dans le texte (ce que le texte dit sans savoir qu'il le dit) et non pas sur l'inconscient de

l'auteur (objet de la biographie). Dès lors, s'appliquant à « lire », aux niveaux les plus divers, les écrits du « dernier Milosz », et principalement les *Arènes* et *Ar magna* (3), Jean Bellemain-Noël n'entreprend aucunement d'éclaircir ce qui serait un « poème philosophique », mais d'explorer un espace de paroles où poète et philosophe se trouvent et se rejoignent qu'ils n'ont d'existence que conjointes. Les analyses de métaphysique abstraite et de théologie confuses en seront, je le crains, pour leurs frais. C'est tant mieux ! Ce qui apparaît ici, et qui tente de se faire jour, est un discours entièrement profond, sexuellement enraciné. C'est également un discours daté, localisé, marqué par une culture elle aussi datée et localisée.

Jean Bellemain-Noël, à l'évidence, relance les lectures de Milosz, ce dont il faut se réjouir. Le lecteur « fabrique » l'auteur — à partir d'un « texte » grâce auquel l'auteur se sépare de lui-même et se contemple autre. Voilà le prophète ! L'écrivain est peut-être celui qui tente de rompre le cercle auquel chaque homme, finalement, est réduit.

HUBERT JUN.

\* LA POÉSIE-PHILOSOPHIE DE MILOZ (ESSAI SUR UNE ÉCRITURE), de Jean Bellemain-Noël, Editions Klincksieck, 385 pages, 90 F.

\* LIRE MILOZ AUJOURD'HUI — « Cahier de Centenaire », Cahiers 13 - 14 - 15 (en un volume), Les Amis de Milosz, Editions André Silvana, 225 pages, 45 F.

\* O.V. DE L. MILOZ, de Georges G. Place, Editions de la Chronique des Lettres Françaises, 53 pages, 25 F.

### Sur le romantisme

● Deux ans après sa mort, un volume de « mélanges » rend hommage aux recherches de Léon Cellier.

P ARMI ceux qui depuis quelques années ont renouvelé fondamentalement notre conception du romantisme français, il faut faire une place privilégiée à Léon Cellier. Il a étudié Fabre d'Olivet, Nerval, Saint-Martin, l'épopée romantique, et nous retrouvons dans ces *Parcours initiatiques*, mélanges réunis après sa mort par ses amis et disciples, les principaux centres d'intérêt de ses recherches, son art de faire jaillir la lumière de cette nuit « blanche et noire », de ces arcanes où le romantisme se perd pour mieux se trouver. Chateaubriand, Sainte-Beuve, Mme de Staël, presque tous les écrivains de cette époque ont, un jour ou l'autre, rencontré le « philosophe inconnu », car tous étaient des hommes — ou des femmes — de désir, attendant, comme le narrateur de *Sylote*, la visite d'Isis.

Ce goût pour l'occultisme, mêlé à une ambition de totalité épique, a amené le romantisme à ressusciter de grandes figures mythiques, et à privilégier certaines formes littéraires. Parmi lesquelles Léon Cellier, avec sa sûreté habituelle, est allé vers les deux plus caractéristiques : l'épopée et le roman initiatique « qui transforme l'aventure humaine en mythe » : la *Légende des sables* et les *Misérables*, mais aussi *Léila*, *Volupté*, la *Chartrreuse de Parme*, et surtout,

*Consuelo*. Ce roman, jusque-là si peu connu, de George Sand, Léon Cellier l'a exhumé, édité, analysé ; il en a vu, et à juste titre, un véritable emblème du romantisme et de sa double filiation avec la Philosophie des lumières et avec l'illuminisme.

Mais un roman initiatique n'est pas seulement le lieu de rencontre de thèmes mythiques, c'est aussi un certain type de récit. Comme le dit fort bien Roes Chambers dans la préface qu'il consacre à ces *Parcours initiatiques*, Léon Cellier apporte une « contribution décisive » aux recherches structurales et par sa réflexion sur ce schéma narratif fondamental qu'est le scénario initiatique. Et c'est bien en cela que la méthode critique de Léon Cellier nous semble exemplaire. Certes, une étude comme *Baudelaire et George Sand* utilise toutes les ressources de l'histoire littéraire, et de façon fort judicieuse, tandis que tel autre chapitre s'apparenterait davantage au thématisme ou aux analyses de récit qu'on mène au point la nouvelle critique, ou encore aux études sur la structure des mythes dans les directions tracées par Lévi-Strauss et Mircea Eliade.

De cette très remarquable — et fort originale — synthèse critique, la phrase qui ouvre une analyse sur *Baudelaire et George Sand* me semble un clair témoignage : « L'étude du symbolisme amène (...) à passer de l'étude de la rhétorique à celle de l'anthropologie religieuse, des figures aux mythes. »

BEATRICE DIDIER.  
\* PARCOURS INITIATIQUES, de Léon Cellier, La Bibliothèque de P.O.G., 312 pages, 45 F.

## PRIX PIERRE DE MONACO PIERRE GASCAR

pour l'ensemble de son œuvre

derniers titres parus :  
**Le bal des Ardents**  
Leurs figures  
**Les bêtes**  
L'Imaginaire  
**GALLIMARD**

(Publiotté)  
« Jean-Louis HOUDEBINE qui vient de publier « Langage et marxisme » (Kailash, 1977) sur un exposé-débat à la salle de concert du Centre G. POMPIDOU, le 25 mai 1978, à 15 h 30, sur « Le Marxisme et la question philosophique du langage », avec la participation de MM. SCARFETTA (revue Art Press) et KAYSER-GRUBER (revue Dialectique). »

(Publiotté)  
**LE DESTIN DE LA FRANCE ? DU MONDE ? UNE CALEJADE ?**  
Ultime appel  
aux éditeurs français  
Pour mon interprétation complète DES PROPRIÉTÉS DE M. DE NOTREDAME, je relève les DEUX SUIVANTS : AUX RELIGIEUX de grouper qu'ils aient d'un illuminé ; AUX SCIENTIFIQUES, quelle n'est pas intelligible par tous ; AUX POLITIQUES, quelle n'est pas objective et AUX LÉGISLATEURS, que cette publication est mensongère.  
POUR LES PROPHÉTIES DE NOTREDAMUS, SES SIGNES VERIFIABLES EN TRES IERS ET IRT ORS, UNE REACTITUDE QUI DÉPASSE L'ÉVENTUELLEMENT ! Les Prêtres de la fin de son œuvre et destinés à tous événements mondiaux PROPHECIABLES QUI PEUVENT SAUVER BIEN DES HUMAINS. L'éditeur déteste qui veut aider ses contemporains en les publiant : Éditions B.F. n° 656 CENTRE MONDIALE 1000 BRUXELLES (Belgique).

سكينة العلي

# histoire littéraire



## «Le Magnétiseur amoureux»

VOICI deux siècles exactement que Franz Anton Mesmer, alors âgé de quarante-quatre ans, arrivait à Paris. Aussitôt, des polémiques acharnées entre partisans et adversaires du « magnétisme animal » tonitruent. Lorsque, en 1787, soit neuf ans plus tard, Charles de Villers écrit le *Magnétiseur amoureux*, plus de deux cents ouvrages ont déjà été publiés et deux commissions académiques ont été nommées. A peine édité, le *Magnétiseur amoureux* sera saisi par la police et pillonné. François Azouvi, qui a examiné ce texte à la Bibliothèque municipale de Besançon et qui le situe excellemment dans le climat de l'époque, voit dans cette censure un signe de l'hostilité générale du pouvoir — et en particulier du baron de Breteuil, ministre chargé de la police — à l'égard du mesmerisme.

L'intérêt de ce roman philosophico-érotico-magnétique tient à ce que de Villers s'efforce de mettre à nu l'essence même des guérisons opérées par le magnétisme. Il fait jouer au baquet mesmerien, ainsi qu'aux autres accessoires rheumatologiques, le rôle de « mise en scène », et il substitue à l'hypothèse d'une circulation fluïdique celle d'une communication entre le magnétiseur et le magnétisé, qu'il appelle « transport d'âme » ou encore « identification ». Ainsi que le note François Azouvi, Charles de Villers se place d'un seul coup en un lieu qui est exactement celui qu'explorera Freud : avant le fondateur de la psychanalyse, il est l'un de ceux qui ont dit : c'est là, dans la relation médecin-malade, qu'il faut chercher la clé du problème.

**ROLAND JACCARD.**  
\* LE MAGNÉTISME AMOUREUX, de Charles de Villers, Ed. Vrin, 305 p., 50 F.

# roman policier

## Quand les auteurs se changent en détectives

● Jacquemard et Sénécal se sont inspirés d'un récent fait divers.

ASSISOT après avoir reçu le prix du Quai des Orfèvres, les auteurs publièrent la magistrale variation sur Agatha Christie qu'est le *Onzième Petit Nègre* (1). La rigueur de la construction policière se développait dans ce qui était plus qu'un cadre et qui donnait au récit sa vie et de la magie : le théâtre, que Jacquemard et Sénécal connaissent bien, pour être quelque peu enfants de la ballade. Le roman n'en était pas moins une fiction pure.

Cette fois, il en va tout autrement. Les auteurs ne jouent plus avec un autre roman et un autre romancier, mais avec la réalité même. Et du coup, ils jouent avec le feu. Ils se sont donc saisis d'une affaire criminelle récente, qui n'a pas été élucidée. Leur dessin est si transparent que nul ne saurait s'y tromper. Il n'y a de fiction, dans leur livre, que l'avertissement rituel sur la coïncidence fortuite que serait « toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé ».

On voit d'il y a d'excitant dans ce « policier » si peu ordinaire, dont les auteurs, à travers leurs personnages, se changent eux-mêmes en détectives et en justiciers (attention : ni en délateurs ni en bourreaux, qu'ils ont en horreur).

Le théâtre, nous le retrouvons avec les deux survivants du *Onzième Petit Nègre* : l'auteur Paul Samson, et le metteur en scène Stéfanopoulos, qui avait découvert le mot de « désigne et le meurtrier. Il s'était découvert, du même coup, une seconde voca-

tion qu'il a continué à exercer *in vitro* avec ses seules et petites cellules grises. En attendant mieux, il entraîne son ami Samson à Verville, petite cité minière illustrée par cette affaire vieille de quatre ans, qui fit grand bruit, et sur laquelle Stéfanopoulos laisse paraître soudain qu'il a réuni tout un dossier.

Une jeune fille de seize ans n'a été trouvée poignardée sur la voie ferrée de la mine, à proximité de la propriété d'un riche notable de l'endroit, vers qui les soupçons s'orientent aussitôt — ou, plus exactement, sont fortement orientés — par les soins, notamment, d'un policier aussitôt classé « de gauche » et baptisé affectueusement « le petit commissaire ». Il n'y a pas la moindre preuve et on n'en trouvera jamais ; en compensation : une tris « intime conviction », chez le commissaire, dans une partie de l'opinion et chez les « gauchistes » de la région. Reuée Reynaud est coupable, parce qu'elle est une bourgeoise, avec les tares et les vices de sa classe. Pour la même raison, aux yeux des autres, cette accusation est aberrante. Elle est d'abord jetée en prison et marquée d'être lynchée. Le commissaire un peu d'instinct, conforme à la retraite, la dame remise en liberté, on trouve, provisionnellement, le coupable : un jeune garçon qui a avoué. Il serait déjà suspect en tant que fils d'ouvriers. La même qualité suffit, pour les siens, à le rendre innocent (il l'est, d'ailleurs : jusqu'à un certain point).

Pour Stéfanopoulos, ce double préjugé symétrique est la cause de l'échec. Il va, au-delà du « Qui ? » (« d'autant qu'il sait »),

(1) Régine Deforges éd. Voir « Le Monde » du 27 juillet 1977.

chercher le « Pourquoi ? ». Non sans que, par sa voix, les auteurs expriment leurs propres idées contestataires et leur passion d'une justice qui ne serait pas de classe, quelle que soit la classe.

Cette générosité et ces débats idéologiques (un peu surabondants), dont la sincérité est évidente, n'en forment pas moins un rideau de fumée où s'égare le lecteur. Plongé dans la réalité d'une sorte de reportage-enquête rétrospective, il en oublie la règle d'or du roman policier, savoir : que l'assassin est l'insoupçonnable, l'insoupçonné ou le disculpé. D'autre part, les auteurs et leurs personnages préférés restent fidèles à un principe conforme à leur foi libertaire : ne pas livrer les coupables, si odieux qu'ils soient. Ils se distinguent avantageusement de leurs modèles, Agatha Christie et Hercule Poirot, qui, avec une inaltérable bonne conscience, parfois un peu stricte, envoient à la potence les plus méritants des plus sympathiques dont les victimes sont de parfaits salauds. La justice britannique n'aurait pas dans ces considérations et ne faisait pas le détail. Quant à la justice française, elle n'aurait pas à connaître du meurtrier du roman. De ses complices et de leurs motifs plus qu'elle ne le fit dans la réalité.

Le lecteur est gâté : on lui donne à la fois un roman policier, un roman d'amour, un roman social, et, en prime, la clef de ce qui pourrait ne pas être un roman du tout. Un livre à dévorer. Et qui le sera avec un appétit particulier du côté d'Azras et de Breteuil, de dire : de Nancy et de Lunéville.

YVES FLORENNE,  
\* MEURTRIER DANS LES CORONS, de Jacquemard-Sénécal, éd. Régine-Deforges, 300 p., 39 F.

Fernand CATHALA

Professeur à l'Institut de Criminologie de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse

# PRATIQUES ET RÉACTIONS POLICIÈRES

Un livre courageux et nuancé sur un sujet explosif. L'énumération des chapitres suffit à donner une idée très complète du contenu et du vif intérêt de cet ouvrage :

L'exploitation des dénonciations anonymes - Le recours à l'indicateur - A l'écoute des confidences et des rumeurs - Russes et pièges - Contraintes et pressions - La provocation aux décrets - La provocation aux délits - Les violences sur la voie publique - Les services en vue de l'aveu.

288 pages, 39 francs - Franco : 44 francs.

En librairie et aux EDITIONS DE CHAMPS-DE-MARS 8900 SAVERDUN

Tél. (61) 65-33-58  
Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Fernand CATHALA, C.C.P. 2.992.88 N - TOULOUSE.

# André Stil

de l'Académie Goncourt

## Trois pas dans une guerre roman

Quand les peuples entrent dans les romans d'amour.

« Un de nos plus authentiques écrivains. Il est temps de le considérer comme une voix universelle. »

Alain Bosquet / Le Quotidien de Paris.



M.B.C.

# poésie

## Les vautours de Francis Glauque

● La haine de soi.

Le poète Francis Glauque se voyait « pendu au gibet de la pire désolation ». Toutes ses pensées, tous ses gestes, étaient, disait-il, recouverts d'un linceul. Peu de gens le connaissent. Il serait tombé dans l'oubli sans la sollicitude de quelques personnes, qui ont permis la publication de ses écrits : *Terre de dénuement*, en 1968 à Lusa-sanne (1), et *Journal d'enfer*, récemment à Paris. Il figure, en outre, dans la nouvelle édition des *Poètes maudits d'aujourd'hui*, l'anthologie de Pierre Seghers.

Glauque est né en 1934 à Prêles, dans cette Suisse tranquille, évidente et uniforme, où la vie et la mort apparaissent comme des formalités à remplir. Il a éponné, comme le peintre Louis Soutter, une angoisse d'autant plus forte que singulière et in-décrite, dans un pays où les gens sont tellement assurés de leur identité. Cette angoisse est devenue « despotique », en 1958, durant le voyage de Glauque en Espagne. Des vautours n'ont cessé par la suite, de l'assailir. Son existence a été écorchée, dévastée. Il s'est considéré comme

(1) Ed. Rencontre.

mort. Rarement sans doute on est allé aussi loin dans la haine de soi.

Les séjours qu'il a faits en clinique, parmi des « visages cimentés », les électrochocs, les cures d'insuline l'ont définitivement livré à ses « monstres intérieurs ». Pour leur échapper, il a passé des nuits à boire de l'alcool, mais en vain. Le 13 mai 1965, Glauque s'est donné la mort en se noyant :

« Fortin. Laissez derrière soi la ponopie des échecs et des humiliations. Serrez l'ombre dans ses poings et marchez jusqu'à la mer pour y couler comme une vieille caravelle qui a trop navigué. Se dissoudre parmi les algues dans un silence de fin du monde. »

Glauque n'a pas fait de littérature, ou c'est une littérature immédiate : la respiration d'un homme qui suffoque.

FRANÇOIS BOTT.

\* JOURNAL D'ENFER, de Francis Glauque, avec d'autres textes inédits 75 p., éd. Repères, Jean-Pierre Bégot, 24, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. Dimensions : 11 x 14 cm, 41, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>er</sup>.

\* POÈTES MAUDITS D'AUJOURD'HUI, nouvelle édition. Les textes de Glauque sont présentés par Bernard Devalle, Seghers, 372 p., 35 F.

# science fiction

## Les extra-terrestres sont en nous

● D'étranges Incas.

IAN WATSON se propose d'inventer le plus grand nombre de thèmes possibles dans chacun de ses romans, *l'Enchâssement*, le *Modèle*, *Jonas*, et tente de leur trouver un dénominateur commun par le biais d'une sorte d'équation littéraire. *L'Inca de Mars* est peut-être la plus significative de ses œuvres, sinon la plus achevée.

Si, fondamentalement, pensée et mémoire sont géométrie, l'être humain devrait être capable d'explorer l'univers dans sa totalité et de le comprendre. Malheureusement, selon Watson, chaque fois que nous essayons de suivre une pensée, nous lui lançons une autre pensée « aux trousses, pour avoir une vue d'ensemble, et la première pensée est chassée par la seconde dans une autre partie de l'espace mental. Dans ces conditions, l'homme — cherche toujours à atteindre ce qui le dépasse, le dieu imaginaire qui est en lui. Qu'advient-il si, un jour, une sonde soviétique revenant de Mars tombe par hasard sur un haut plateau des Andes et que le sable de la planète rouge se déverse sur un petit village où survivent à grand-peine les descendants de l'empire inca ?

Surtout si ce sable contient quelque chose de terriblement contagieux, provoquant une sorte de court-circuit de la pensée. Les êtres qui sont atteints par le fléau deviennent soudain capables de suivre la géométrie propre de leur mémoire, sans repousser vers l'inconscient ce qui les gêne.

Selon Ian Watson, l'évolution, la technologie, ont donné de nouveaux pouvoirs aux hommes, et le mutant qui pressent l'humanité n'aurait pu être produit par aucune civilisation ancienne. Mais son pessimisme semble plus accentué quand il décrit, à l'autre bout du système solaire, la transformation des premiers astronautes débarquant sur la planète rouge. Car l'habitant du vingtième siècle, pas plus que le révolutionnaire inca, n'est capable de découvrir l'extra-terrestre qui est en lui. — Ph. C.

\* L'INCA DE MARS, de Ian Watson, collection « Dimensions », Calmann-Lévy, 287 p.

# L'ASCENSION DE L'HOMME

Qu'est-ce que l'homme ? Pourquoi diffère-t-il, par son comportement et son anatomie, des autres primates ? Comment est né le premier, et où il a évolué dans un environnement fondamentalement hostile qu'était l'homme de la Préhistoire est-il devenu la créature extraordinairement évoluée, « sophistiquée » que nous connaissons aujourd'hui ?

Tels sont quelques-uns des problèmes passionnants — pulvérisés — qu'agit après nous de NOTRE histoire — qu'aborde L'ASCENSION DE L'HOMME.

Les auteurs — tous éminents anthropologues et archéologues — étudient tout à tour le cheminement à l'origine de l'évolution humaine, en partant du niveau originel, les premiers primates, les modes d'alimentation de l'homme primitif, sa lente adaptation à la station verticale ; les processus complexes qui lui permettent de survivre aux modifications brutales qui affectent la planète — changements climatiques en particulier ; comment enfin il est parvenu à transformer son environnement pour servir ses propres fins.

Grâce à cet ouvrage, préparé par Yves Coppens, sous-directeur du Muséum national d'histoire naturelle, nous voyons comment, dans un intervalle de temps qui se compte en millions d'années, l'homme a appris à façonner la pierre, puis le métal, pour répondre à ses besoins et comment, dès les temps les plus reculés, il s'est réalisé à travers ce mode d'expression unique : l'art. Nous suivons pas à pas son évolution sociale, depuis le chasseur solitaire de l'âge des ossements, jusqu'aux premières communautés urbaines et leur insupportable expansion.

S'appuyant sur les dernières recherches et découvertes de l'anthropologie moderne, L'ASCENSION DE L'HOMME, illustré de plus de 50 dessins graphiques et illustrations en couleurs, expose en termes toujours accessibles au profane l'histoire de la lente progression de l'espèce vers cette civilisation qui est la nôtre.

Editions SOLAR — 60 F T.T.C.

**SUSPENSE**

**ARLEY**

LA BANQUE DES MORTS

HENFER, POURQUOI PAS ?

**euredif**

2 bis, rue de la Baume  
75008 PARIS - 256 14 80

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

BON POUR CATALOGUE GRATUIT

**LISEZ**

**Le Monde des Philatélistes**

mantisme

DE LA FRANCE ?

LE MONDE

lettres étrangères

Shelby Foote ou le mal revisité

Fantasmes et misères du Deep South. Le voyeurisme impitoyable d'un disciple de Faulkner.

Il a beau être né en 1918, avoir publié son premier roman en 1949, être l'auteur d'un énorme récit de la guerre de Sécession, il n'y a pas longtemps que l'on connaît en France le nom de cet écrivain du Sud, placé à l'évidence dans la filiation directe de Faulkner...

Il n'est pas un des derniers pouillains, et l'un des plus sâbes. Pourtant, s'il est une œuvre où le Sud chante sa vieille mélodie nostalgique et magico-burlesque c'est bien celle de Shelby Foote. Deux romans viennent nous rappeler, ces jours-ci, avec éclat, le grand talent de ce chanteur d'un Sud de toujours qui n'en finit pas de mourir et de ressusciter ses démons.

Tout ça, du meilleur Sud, plantations de coton, vieille demeure, orgueil, insipides questions religieuses et brusques déchaînements, sentiment des convenances et délire des inconvenances, bref, un monde figé sur des lames de fond. Pour que les fantasmes des personnes rejoignent un sens de la fatalité tragique qui leur sert à la fois de prétexte et d'exécuse, pour que tout aille à son train, il suffit d'ouvrir les vannes.

Le fanatisme religieux. Tourbillon parachevé, pourrât-on dire, le précédent livre en lui apportant une dimension supplémentaire — celle du fanatisme religieux, autre grand thème de la littérature du Sud. C'est l'histoire d'un procès qui nous est ici livré. Le coupable est connu, dès le début: Luther Emstis, un pauvre ardeur blanc du Mississippi, a tué la fille de dix-

huit ans, Beulah, pour qui il avait quitté femme et enfants. Pentecôtiste et puritain, Emstis a détruit en elle le démon: n'avait-elle pas séduit le fils sourd-muet d'une femme monstrueuse, poline et musquée, qui vit au bord du lac de cette petite île où ce couple maudit s'était réfugié? (On pense à Joseph Day tuant Moïra après sa première nuit d'amour, dans le roman de Julien Green.)

stition: un cohorte d'être qui vont leur misérable chemin entre rut et démenoe, bas calculs et terreurs religieuses. Une cour des miracles où les vivants portent le poids des morts, hagards, avides, cruels, ressassant une vieille histoire condamnée à n'avoir plus d'écho. « Dieu Sud! », s'exclame Le Clézio dans sa postface enthousiaste à Tourbillon. Disons plutôt « Dieu South! » et sur tous les tons: celui de la gougnardise lubrique, de la colère, de l'imploration ou de la frayeur. Car tous ces tons font le chant profond de « Deep South ».

PIERRE KYRIA.

\* L'AMOUR EN SAISON SECHE, de Shelby Foote. Traduction d'Hervé Belkiz-Delmon. Denoël, 304 p., 49 F. \* TOURBILLON, de Shelby Foote. Traduction de Maurice-Edgar Coindreau et Hervé Belkiz-Delmon, postface de J.-M.-G. Le Clézio. Gallimard, 328 p., 41 F.

(PUBLICITE)

La Fnac organise, aux Halles, le 1er Forum du Livre

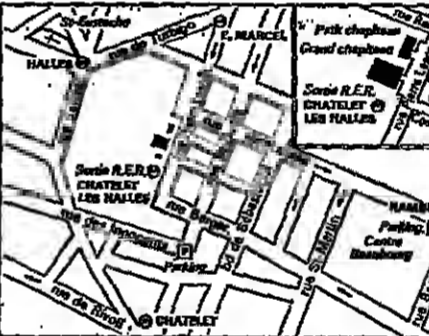
Pour que 150 000 livres oubliés dans les stocks des éditeurs trouvent enfin leurs lecteurs.

IL Y A les livres best-sellers et il y a les autres. Et pour un best-seller qui mobilise les mass-media et l'attention du public, combien de titres n'ont ni le temps ni les moyens de se faire connaître. Les éditeurs éditent. Les libraires mettent en rayon. Mais chacun des 42 titres qui sont publiés chaque jour en France n'a en fait que trois mois pour jouer sa destinée.

stocks, le sortir des stocks et l'expédier assorti d'une facture, c'est engager, pour l'éditeur, une dépense que le prix de vente du livre ne couvrira jamais. Il fallait donc une opération en marge de tous les circuits de distribution pour « remettre en circulation » ces livres interdits de librairie pour des raisons seulement économiques.

noir» de Max Jacob, ou 57 exemplaires de « L'Infini » de Faulkner... Car même les auteurs consacrés ont eux aussi un purgatoire, un peu de livres écrits, un peu de leur pensée. Il fallait donc faire « quelque chose ». Tous ces livres, il fallait les rendre à la vie. Leur ménageer une rencontre avec ceux qui les attendent sans savoir qu'ils existent, ou les demandent en librairie pour s'entendre dire qu'ils sont épuisés.

Le public - c'est-à-dire nous, c'est-à-dire vous... le public a donc neuf jours pour dire si un livre n'est rien de plus qu'un produit banal de consommation. Et s'il doit être, dans ce cas, envoyé au pilon. Le public - c'est-à-dire nous, c'est-à-dire vous... le public a donc neuf jours pour dire si un livre n'est rien de plus qu'un produit banal de consommation. Et s'il doit être, dans ce cas, envoyé au pilon.



Un chapiteau Fnac sur la dalle du futur Forum des Halles. Entrée rue Pierre Lescoeur (face à la rue des Frères) Métro Halles et Châtelet. Parking Beaubourg. Du samedi 27 mai au dimanche 4 juin. Tous les jours, sans interruption, de 11 h à 21 h.

Et toujours aux Halles, sous un deuxième chapiteau: 11 rencontres sur tous les problèmes du Livre

Opération commerciale?... Même pas. Car ni les éditeurs ni la Fnac ne trouveront là matière à profit. Car, même s'ils ont été imprimés il y a quinze ans, trente ans ou plus, tous ces livres seront vendus à des prix non réactualisés et, de surcroît, aux conditions habituelles de la Fnac: - 20% sur le prix marqué. An 1er Forum du Livre, on trouvera donc des occasions aussi extraordinaires que dans les boîtes vertes des bouquinistes du bord de Seine (à partir de 3 francs). Mais à cette différence que tous les livres seront absolument neufs. Et il y aura des romans, des essais, des poèmes. De la fiction, de l'histoire, de la sociologie. Des œuvres écrites par des auteurs disparus et par d'autres vivants. Des textes d'auteurs étrangers aussi bien que français. Car la liste est longue de ces livres qui, même s'ils figurent encore au catalogue des éditeurs, sont dits introuvables en librairie. Parce qu'en recherchant un exemplaire dans les

associés, Edouard Esmerian (Pdg des éditions Enlente), André Essel (Pdg de la Fnac), Gérard Guegan (directeur des éditions du Sagittaire), Jean Guénot (auteur-éditeur indépendant), Jean-Edern Hallier (Pdg des éditions livres Hallier), Gérard Watlet (directeur-gérant des éditions Pygmalion)... Présentation par Paul Morelle. Lundi 29 mai, de 18 h à 20 h. Le nouveau visage de l'édition. Avec André Bolland (Pdg des éditions Bolland), Pierre Belfond (Pdg des éditions Pierre Belfond), Jean-Jacques Pauvert (directeur des éditions Jean-Jacques Pauvert), Jean Ficoellec (directeur des éditions Alain Moreau), Denis Pryn (directeur des éditions Harmanian-Oswald). Mercredi 31 mai, de 16 h à 18 h. Le métier de libraire. Avec Yves Dubouchet (directeur de la librairie Dubouchet à Saint-Etienne), Michel Chaffignon (responsable des problèmes de librairie pour l'Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnel en librairie et papeterie - association qui vient d'éditer un livre intitulé « Le métier de libraire »), Marie-Thérèse Mangis (directrice de la librairie nouvelle de L'Humanité), Jean de Montauzan (acheteur-librairie aux grands magasins du Printemps), Simone Mussard (directrice de la librairie Fnac), Pierre Toreilles (directeur de la librairie Sauramps à Montpellier). Mercredi 31 mai, de 18 h 30 à 20 h 30. Les tendances actuelles de la librairie. Avec Jean Caliens (chef de groupe de la librairie Le Furet du Nord, à Lille), Maria-Pia Chantreuil (directrice des librairies maritimes Le Yacht, à Paris), Catherine Domain (directrice de la librairie Ulysse, à Paris), Armand de Fouchier (Pdg des Editions pratiques automobiles), Louis Kaluszynier (directeur de la Fnac), Guislaine Pascal (animatrice de la librairie Quatre Chemins, à Paris), Etienne Thill (directeur du marketing de Carrefour). Jeudi 1er juin, de 15 h 30 à 17 h 30. Les critiques dans l'audio-visuel. Avec José Artur (producteur de l'émission France-Inter Le pop-club), André Bourin (producteur de l'émission Lissons ensemble, pour TF 1), Michel Cardoze (qui collabore au Panorama de France-Culture), Jean Ferniot (producteur de l'émission Le livre du mois, à TF 1), Jean-François Kahn (journaliste; « Complet contre la démocratie », chez Flammarion), Jacques Legris (critique littéraire à TF 1), Alain Petret (critique littéraire

Mercredi 31 mai, de 16 h à 18 h. Le métier de libraire. Avec Yves Dubouchet (directeur de la librairie Dubouchet à Saint-Etienne), Michel Chaffignon (responsable des problèmes de librairie pour l'Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnel en librairie et papeterie - association qui vient d'éditer un livre intitulé « Le métier de libraire »), Marie-Thérèse Mangis (directrice de la librairie nouvelle de L'Humanité), Jean de Montauzan (acheteur-librairie aux grands magasins du Printemps), Simone Mussard (directrice de la librairie Fnac), Pierre Toreilles (directeur de la librairie Sauramps à Montpellier). Mercredi 31 mai, de 18 h 30 à 20 h 30. Les tendances actuelles de la librairie. Avec Jean Caliens (chef de groupe de la librairie Le Furet du Nord, à Lille), Maria-Pia Chantreuil (directrice des librairies maritimes Le Yacht, à Paris), Catherine Domain (directrice de la librairie Ulysse, à Paris), Armand de Fouchier (Pdg des Editions pratiques automobiles), Louis Kaluszynier (directeur de la Fnac), Guislaine Pascal (animatrice de la librairie Quatre Chemins, à Paris), Etienne Thill (directeur du marketing de Carrefour). Jeudi 1er juin, de 15 h 30 à 17 h 30. Les critiques dans l'audio-visuel. Avec José Artur (producteur de l'émission France-Inter Le pop-club), André Bourin (producteur de l'émission Lissons ensemble, pour TF 1), Michel Cardoze (qui collabore au Panorama de France-Culture), Jean Ferniot (producteur de l'émission Le livre du mois, à TF 1), Jean-François Kahn (journaliste; « Complet contre la démocratie », chez Flammarion), Jacques Legris (critique littéraire à TF 1), Alain Petret (critique littéraire

sur l'A 2), Roger Vignay (producteur de La matinée littéraire sur France-Culture). Jeudi 1er juin, de 18 h à 20 h. La situation des écrivains. Avec François-Régis Bastide, François Coupry (« Exire c'est vendre », aux éditions Gallimard), Pierre-Robert Leclercq (« Avez-vous lu Daradada », chez Pierre Hory), Claude Prévost (journaliste à L'Humanité; « Littérature, politique et idéologie », aux Editions sociales), Jean-Pierre Viala (« La bataille du livre », aux Editions sociales), Françoise Xanakis (« Le temps usé », chez Belfond)... Présentation par Paul Morelle. Vendredi 2 juin, de 16 h à 19 h. Diffuser les livres. Avec Lionel Colin (directeur commercial de B. Diffusion - spécialisée dans la bande dessinée), Maurice Darbellay (président du Nouveau Quartier Latin), Henri Kaufman (directeur de la vente par correspondance aux éditions Rombaldi), Dominique Spiess (directeur de Montparnasse - diffusion - édition), et un représentant du Club français du livre. Samedi 3 juin, de 16 h à 18 h 30. Face à l'édition du disque. Avec Michel Bonnet (Pdg de Pathé-Marconi), Rémy Bourcier (directeur commercial des éditions Armand Colin), Maurice Buisson (directeur de Lido-musique), Jacques Canetti (Pdg des Disques Canetti), Jean-Claude Siméon (Pdg des éditions Siméon), Jacques Souplet (Pdg de Cbs-France), un représentant du Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle, un membre du Syndicat des commerces de la musique... Présentation par André Gouillou (« Le book-business », Tema Edition).

sur l'A 2), Roger Vignay (producteur de La matinée littéraire sur France-Culture). Jeudi 1er juin, de 18 h à 20 h. La situation des écrivains. Avec François-Régis Bastide, François Coupry (« Exire c'est vendre », aux éditions Gallimard), Pierre-Robert Leclercq (« Avez-vous lu Daradada », chez Pierre Hory), Claude Prévost (journaliste à L'Humanité; « Littérature, politique et idéologie », aux Editions sociales), Jean-Pierre Viala (« La bataille du livre », aux Editions sociales), Françoise Xanakis (« Le temps usé », chez Belfond)... Présentation par Paul Morelle. Vendredi 2 juin, de 16 h à 19 h. Diffuser les livres. Avec Lionel Colin (directeur commercial de B. Diffusion - spécialisée dans la bande dessinée), Maurice Darbellay (président du Nouveau Quartier Latin), Henri Kaufman (directeur de la vente par correspondance aux éditions Rombaldi), Dominique Spiess (directeur de Montparnasse - diffusion - édition), et un représentant du Club français du livre. Samedi 3 juin, de 16 h à 18 h 30. Face à l'édition du disque. Avec Michel Bonnet (Pdg de Pathé-Marconi), Rémy Bourcier (directeur commercial des éditions Armand Colin), Maurice Buisson (directeur de Lido-musique), Jacques Canetti (Pdg des Disques Canetti), Jean-Claude Siméon (Pdg des éditions Siméon), Jacques Souplet (Pdg de Cbs-France), un représentant du Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle, un membre du Syndicat des commerces de la musique... Présentation par André Gouillou (« Le book-business », Tema Edition).



lettres étrangères

Saul Bellow et son double : l'humanisme radical

« Le Don de Humboldt » paraît en traduction française ; peut-être le roman le plus autobiographique de l'écrivain américain.

L'ODEUR des villes. Epitomé extravagant des précédents romans, le Don de Humboldt a pour décor — la ville New-York dans sa folle concrétude ; un métro encore plus ferrailant, des bars plus exorbitants, des foules plus menaçantes. A Chicago, la chaleur n'a jamais été plus brûlante, jamais plus suffocante l'odeur des abattoirs portants disparus de puis longtemps, jamais plus desotés les quartiers abandonnés par les juifs, envahis par les Portoricains, menacés par les bulldozers des promoteurs d'immeubles de luxe subventionnés par l'Etat. Aujourd'hui, il n'est pas facile de jouer les Al Capone. Pour ceux qui s'y emploient...

L'attrait du crime. Renaldo Cantabile est l'un d'entre eux. Ridicule, parce qu'il imite quelque chose qui n'est plus, il est néanmoins fascinant dans l'univers bellowien où chacun reconnaît la fonction épique du crime (on se souvient de M. Sammler (1), le précédent protagoniste de Bellow, sage et pacifique vieillard qui, jadis, éprouva un plaisir intense à tuer un Allemand désarmé dans la forêt de Zamosht, après avoir assisté, il est vrai, au massacre de sa femme par les nazis). Cantabile menace Citrine, le héros principal, la nuit, par téléphone. Il saccage le merveilleux cabriolet Mercedes gris métallisé que vient d'acheter sa victime. Il le convoque aux bains turcs afin qu'il lui remette en main propre neuf billets de 50 dollars neufs. Pris d'une diarrhée incontrôlée, Cantabile entraîne Citrine dans les w-c. sordides où il doit assister au spectacle. Le chemin de croix se poursuit dans une Thunderbolt blanche aux baquets rouge sang qui les conduit au bas d'un monte-charge, dans un immense en construction. L'ascension dans le vide. Vertige et nouveau spectacle obligatoire : Cantabile fait des avions avec les billets de 50 dollars, il les jette du haut du chantier, Cantabile — un terroriste ? Sans doute ; mais aussi un être désintéressé, à sa façon. L'homme a des visages multiples.

Un équilibre instable

Le dialogue avec les morts. Herzog (2) nous avait familiarisé avec un personnage qui poursuit pendant quelques quatre cents pages une conversation avec des vivants et des morts, familiers ou illustres : Egmont, cousin de Montclair, Eisenhower... Ici, le dialogue s'instaure avec un mort privilégié : von Humboldt Fletscher. Un être double, lui aussi. Le poète de l'Amérique des années 40, le philosophe qui, de son vivant, offre généreusement à son ami les éléments d'une analyse de l'homme et, mort, lui légué le don de Humboldt : vision d'un univers familier et perdu, leçon d'amour fraternel, message de création renouvelée, assurance que nous ne sommes pas des êtres « naturels » mais « surnaturels ».

Mais Humboldt est aussi, simultanément, assoiffé de puissance et de gloire ; il obtient par ses intrigues la création d'une chaire de poésie dans une grande université de l'Est ; il extorque de son « frère de sang » un chèque en blanc qui lui rapporte quelque 6 000 dollars ; il tente d'écraser son épouse devenue géante. Mais, coups d'épée, l'épouse sante à temps dans le fossé ; l'argent volé est investi dans une voiture que l'on ne retrouve pas ; le directeur de la fondation qui finance le poste est balancé. Et même, dans la vieillesse, Humboldt est généreux ; « S'il existe un au-delà », promet-il dans un lettre posthume à son ami Citrine, « je te pistonnerai ». Un être plein de contradictions qui termine ses « existences » à l'hôpital psychiatrique de Bellevue, New-York.

Le héros et ses doubles. Au centre du roman, Charlie Citrine. La soixantaine comme son créateur. Comme Bellow, un juif d'Europe centrale. Comme la plupart de ses personnages, un intellectuel noyé sous le flot des

idées usées, des clichés et des stéréotypes, allergique aux fabricants de chatoyants textiles culturels. Ce qui fait la richesse particulière du personnage, c'est la dualité ultime de son être : il est aussi « physique » que le jeune Augie March (3) qui a autant de plaisir à donner des coups qu'à en recevoir dans son Chicago natal. Il est aussi « spirituel » que Sammler, le guru de la Babylone moderne, capable d'être à l'écoute de chacun, sans porter de jugement. Il est rongé par les oppositions : action/méditation, relatif/absolu. Attiré par les contraires : la transcendance et l'excrémentiel, l'harmonie et la violence. La subtilité et le piège. Vu par Humboldt : « Un soldat et un être délicieux ». Ce qui fait l'originalité de la texture romanesque, c'est l'initial jeu des miroirs. Chaque personnage est double, et chacun d'entre eux apparaît comme le double de l'autre. La dualité de Citrine-Bellow renvoie à la dualité de Humboldt qui renvoie à la dualité de Cantabile...

« Ray Sugar Robinson chez les paraplégiques ». En ce qui concerne les femmes, on retrouve l'habituelle typologie bellowienne : 1) l'épouse-en-cours-de-divorce. Madeleine dans Herzog, Ici Denise. Devenue frigide (à qui la faute ?), elle est belle, mais plutôt sèche ; financièrement elle est exigeante. Citrine doit payer dans tous les sens du terme. Et il palmera d'autant plus cher qu'il refuse, au cours du divorce, la proposition de Denise suggérant qu'il la reprenne pour épouse. 2) La maîtresse. Ramona s'ap-

pelle Ici Renata. Poitrine opulente. Origine exotique mère espagnole, père français peut-être, ou italien ? La première fois : nue sous un manteau. Enlèvement. Il trahit un broleur, puis un autre. Une profonde odeur de femme s'élève de son corps... A Londres, dans une réception d'ambassade, son entrée produit l'effet d'un « Ray Sugar Robinson pénétrant chez les paraplégiques ».

3) Les autres femmes existent également en termes sexuels, mais sur le mode irréal. Elles sont mortes aujourd'hui, ou parentes d'hommes respectés. Alors on les respecte : « Je ne pourrais pas avoir d'ouverture avec la fille d'un homme qui m'avait lotté opprimé ». Le sexisme se désintègre dans son excès.

Le Don de Humboldt marque l'opogée de Saul Bellow. Jamais n'avait été atteint un équilibre aussi délicatement instable entre les extrêmes de la joie et de la terreur, du rire et du tremblement, de l'humain et de l'inhumain. Et — ce qui ne gâche rien — Ann Rabinovitch et Henri Robillot réussissent à communiquer l'alternance du sensuel et de l'abstrait dans leur étonnante traduction.

PIERRE MAMERGIS. \* LE DON DE HUMBOLDT, de Saul Bellow. Traduit de l'anglais par A. Rabinovitch et H. Robillot. Flammarion, 396 p., 50 F.

(1) La Planète de M. Sammler (Viking, N.-Y., 1970), M.R.F., Paris, 1972. (2) Herzog (Viking, N.-Y., 1964), M.R.F., Paris, 1966. (3) Les Aventures d'Augie March (Viking, N.-Y., 1953), Flammarion, réédition, 1977.

FRANCES GLADSTONE : une éducation américaine

ON dirait une madone de Murillo avec des yeux bleu pâle d'Irlandaise. Ajoutez-y cet équilibre aux jeunes femmes de trente-cinq ans qui ont compris quelque chose aux étras, adouci chez elle par une grande retenue des gestes et des paroles. Frances est si peu américaine qu'on ne s'étonne pas qu'elle aille séjourner à Venise — où elle a terminé ce premier livre — ni qu'elle vive à son aise en Europe — où elle enseigne depuis trois ans, actuellement à Nenterre. Et pourtant... Quel de plus américain que ces années d'apprentissage, cette enfance et cette adolescence dans les quartiers sinistrement patibourgeois de Queens, à New-York, qu'elle retracé dans ce Portrait de son père ? Une petite fille sérieuse, enlaidie par d'horribles lunettes à monture rose, à vu l'Amérique des années 50 — si lointaine aujourd'hui, — et elle n'a rien oublié. C'était l'époque des Plymouth vertes, du racisme « naturel », de l'exécution des Rosenberg, vécus, subis plutôt dans la loule massée à Union Square cette nuit-là. C'était l'époque des mutilés dans le métro, l'Amérique de l'après-guerre, côté pauvre.



Contre la routine désolante et vaine des épuisantes scènes familiales, contre la grisaille, la médiocrité, Frances découvre, conquiert le monde de l'art. Si son père la balade sèches ses larmes au conservatoire avec Totolo, qui, lui, comprend tout il y a les études. Il y a les rêves, il y a la révélation de soi à soi-même sans quoi il est impossible de devenir une jeune fille et, bien sûr, l'amour.

\* Dessin de Bérénice CLEVER.

Sur ce fond, Frances campe un portrait de famille (Julie) éclairé de vérité et d'émotion, usé, dont la philosophie se résume à peu près à cela : « Je ne dis pas qu'on doit être malheureux tout le temps, mais il n'y a que le malheur qui soit gratuit. » Il prétend écraser de fille dès qu'il la verra grandir. Impuissance oedipale, solitude, désespoir, sans doute, de le voir lui échapper. La mère, Allemande partie à temps d'Europe, vit dans le hantise de l'holocauste encore proche. Une curieuse petite femme névrosée, dont le rire semble des pleurs à l'envers et qui ne sort d'elle-même qu'en esquissant Chopin ou Beethoven, le soir, sur un clavier éternel. Et il y a une petite sœur. Et il y a ses tantes Sara et l'oncle Michéa...

Le « vitain petit Einstein » comme l'appelaient ses camarades de classe, s'est mué en une ravissante personne baignant dans les rêveries vagues et prometteuses propres à son âge. Elle s'éprend d'un homme étrange, riche, à demi défiguré, dont elle sait d'instinct les limites, mais qu'elle aime, en fille (trop) intelligente, pour ses taliblesses. « Je veux que vous m'aimiez », lui dit-elle. « C'est comme un triangle à quatre côtés : ça n'existe pas », répond-il. Guettent sa silhouette et ses replis de fête, attentive à ce mystère masculin qui pousse les hommes à chercher chez la femme « quelque chose de très dédaigné d'eux et dont on est plus fier », elle saura s'en faire aimer. Et elle le quittera.

« Quand on me parle de féminisme, me dit Frances, j'ai l'impression d'être un Woman's Lib à moi toute seule. » Question de généralisation. Ses libérations, elle les a réalisées dans son

coïn, sans modèles ni mots d'ordre. Au prix de ce qu'elle décrit si bien, ces dilataions de la conscience qui jalonnent un destin de petites pierres définitives. C'est en cela qu'elle est proche de la combattive Erica Jong. Mais à la différence d'Erica, pétulante jusqu'au bout de chaque phrase, Frances est une solitaire pudique et la sobriété fait écrivain. Cette sobriété justement, cette économie de moyens, donnent à ce qu'elle écrit une efficacité indéniable. Encore que le filin de la traduction en français ne soit pas toujours assez transparent. Le texte de Frances Gladstone vous atteint, et na vous quitte plus.

FRANÇOISE WAGENER. \* LE PORTRAIT DE SON PERE, de Frances Gladstone, traduit de l'anglais par Michel Durry, Le Sagittaire, 202 pages, 32 F.

GEORGES CONCHON L'ÉTAT SAUVAGE



« S'il existait un gisement d'où jailliraient à la fois le pétrole, des idées, les diamants de l'aventure et l'or des sentiments, ce serait l'État Sauvage. »

Un sujet grandiose. L'histoire de quelques couples européens qui ont choisi de vivre dans un État d'Afrique. Un livre « choral » où se mêlent les destins de cinq personnages qui ont en commun le désir de l'aventure, de la richesse ou le désir d'une femme.

Le Nouvel Observateur. ALBIN MICHEL

UN POÈME-REPORTAGE DE JAMES AGEE

L'aventure spirituelle d'un adolescent en quête d'absolu.

Le réveil. Quatre heures moins le quart. La nuit du jeudi saint. Cacophonie de pensionnaires qui s'habillent. Richard, douze ans : « Mon Dieu, faites-moi aujourd'hui la grâce de connaître les souffrances de votre fils bien-aimé. » Sur le chemin de la chapelle, il sent le sol contre ses pieds nus, comme s'il avait posé la main sur une chair vivante.

Richard sort de la chapelle avec deux de ses camarades. Le cri d'un coq gai, railleur au centre de leur être comme un guitare. Ils font une promenade interdite dans la campagne. La création du monde : fleurs de cornouiller, ouvertes comme des regards ; carapace d'insecte-dinosaure ; fougères-silurienues, mésotiques, ou jurassiques ? L'épreuve symbolique : Richard plonge dans l'eau glacée de la rivière ; il reste longtemps sous l'eau ; si longtemps que se s camarades le croient noyé. Il en ressort, plein d'allégresse : « Je suis vivant ! Je suis vivant ! » La preuve complémentaire : un gigantesque et magnifique serpent lui décoche une flèche de fumée. Les camarades mutilent le serpent ; Richard l'achève et, ce faisant, il se blesse la main. Crucifié et resuscité, Richard revient au colège.

Dans cette émouvante aventure spirituelle d'un adolescent en quête d'absolu, James Agee recourt aux traditionnelles rites de passage et à la classique alternance américaine entre l'innocence et l'expérience. Ce qui en fait l'unicité, c'est qu'il explore les divagations de l'âme avec les techniques visuelles et sonrides habituellement réservés à ox observateurs du monde tangible. La Veillée du matin est un véritable poème-reportage.

P. D. \* LA VEILLÉE DU MATIN, de James Agee, traduit de l'anglais par M. Matignon, Flammarion, 114 p., 28 F.

PRIX DES SEPT 1978 JACQUES REDA Les ruines de Paris GALLIMARD

SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ITALIE dans une villa palladienne, près de Vicence du 20 août au 8 septembre 1978 hébergement, pension complète, cours de langue et de civilisation italienne, excursions dans la région. Renseignements : Institut Culturel Italien 56, rue de Varenne 75, 222-15-78.

société

Lénine contre les paysans

● A l'origine de la politique de collectivisation forcée des terres.

Il y a belle lurette que les esprits les moins bornés s'accordent pour reconnaître l'échec de l'agriculture soviétique, ou plutôt les échecs successifs des politiques agraires de l'U.R.S.S. Qu'il s'agisse des « erreurs de calcul » de Lénine : les comités « fantômes » de paysans pauvres, les réquisitions arbitraires ou les exécutions sommaires de dizaines de milliers de pauvres bougres de paysans, fustigés comme kouliaks et contre-révolutionnaires ; ou des aberrations criminelles de l'âge stalinien : la déportation de vingt millions de paysans vers les villes entre 1930 et 1940, la foi aveugle envers les plans et les semis « socialistes » du czarade Lyssenko ; ou de la déconifère tragi-omique du « rêve américain » de Khrouchchev : du maïs, toujours du maïs, encore du maïs. En ce domaine, la dialectique a cessé de « casser des briques », et rares sont les experts qui osent encore défendre les vertus de la collectivisation forcée des terres ou les avantages de la « rééducation » de la paysannerie dans des camps de travail.

Si les causes de cette futilité agricole de l'U.R.S.S. semblent

bien connus et suffisamment répertoriés, ses origines intellectuelles apparaissent beaucoup plus floues. Chantal de Crisenoy apporte une réponse tumultueuse et passionnée à cette question d'histoire. L'auteur possède le singulier et pertinent mérite de mettre la charrue devant les boeufs : elle procède au démontage minutieux de la « doctrine » léniniste — les œuvres complètes de Lénine en l'occurrence — afin de montrer pourquoi et comment les « boeufs » ont tant peiné et tant souffert pour traîner une machine aussi inadaptée aux terroirs de la Russie profonde.

La Russie d'avant 1917 est paysanne, rurale aux quatre coins : c'est la Russie des paysans de Tolstoï et de Tourgueniev ; on pense aussi à ces extraordinaires visages de monjés, à ces forêts de paysans, qui surgissent dans l'« Alexandre Nevski » d'Elisaveta ou dans l'« admirable Andreï Roublin » de Tarkovski. Depuis 1861, le serfage est aboli ; mais cette réforme venue d'en haut, loin de satisfaire les vieilles aspirations des masses paysannes, maintient et même renforce subtilement la dépendance de la paysannerie vis-à-vis des grands propriétaires. Lors du partage des terres, les seigneurs se sont taillés la part du lion. La surface octroyée aux communautés — en fait vendue car les paysans doivent racheter leur liberté et leur terre aux conditions fixées par les seigneurs —

a été calculée de telle manière que le lot de base, le *naoul*, ne soit en aucun cas assuré la subsistance de la famille paysanne ; ainsi, dans les régions surpeuplées du centre, les exploitations ne dépassent pas un « maximum » de 5 à 6 hectares ; les grands propriétaires espèrent obliger les paysans à venir s'éclaircir sur leurs terres pour ne pas crever de faim. La récolte, l'attribution du « nid du corbeau » au cri de « Jetons dehors les seigneurs et transférons la terre au peuple ! », constitue la riposte séculaire de la paysannerie à la rapacité seigneuriale. En 1902, comme en 1905, « le coq rouge vole dans les campagnes » ; des régions entières entrent en dissidence, où les communautés pratiquent un partage « sauvage » des terres seigneuriales. Durant l'été 1905 — l'année de la « répression générale » — il se crée un mouvement paysan autonome, l'Union paysanne, qui inscrit dans son programme revendicatif l'expropriation des terres et l'abolition de la propriété privée, mais aussi l'instruction publique et gratuite, l'annulation politique et la convocation d'une Assemblée nationale constituante.

Or, pour Lénine, comme pour ses partisans et ses adversaires au sein du parti ouvrier social-démocrate, la paysannerie représente une classe de contre-révolutionnaires (!), une masse inculte et ignorante, qui freine le passage du féodalisme au capitalisme et l'économie russe. Loin de souhaiter le démantèlement des grandes propriétés, Lénine croit que l'essor des grandes exploitations, la prolifération « colossale » de la paysannerie, vont hâter la transformation capitaliste de l'agriculture. Le seul modèle valable aux yeux des social-démocrates russes est le modèle occidental, anglais ou américain ; les marxistes russes ignorent ou méprisent — au contraire de Marx lui-même — le système du *naoul*, cette « forme primitive d'organisation de la vie villageoise, qui a nourri et soutenu les luttes paysannes. Seulement voilà : la bourgeoisie russe est une classe décevante, qui ne montre aucune envie de faire « sa révolution » — la révolution bourgeoise, attendue comme le Messie par les marxistes orthodoxes, et la plupart des grands propriétaires fonciers sont d'indécrottables renégats du sol, des féodaux rétrogrades qui ne pensent qu'à faire suer le moujik afin d'aller bambocher à Saint-Pétersbourg ou à Paris, au lieu de mécaniser leurs exploitations ou d'améliorer la gestion de leurs domaines.

« Ce fantôme permanent »

A partir de 1903, avec beaucoup de méfiance et de réticence, Lénine avance l'idée d'une alliance tactique entre la paysannerie et le prolétariat — « ensemble nous démolirons, mais pour construire ensemble, non » ; sur le fond il persiste à conserver une thèse « économiste », qui mise tout sur l'hypothétique émergence d'une classe de fermiers capitalistes, et juge réactionnaire le développement de la petite paysannerie. Vient octobre 17. Lénine a jureé son fameux « Tout le pouvoir aux soviets » ; il met entre parenthèses son projet de liquidation de la petite exploitation paysanne, afin de conquérir l'appareil d'Etat et de gagner la guerre civile. Dès 1920, l'Etat-parti bolchevik remet, en cause les acquis paysans de la révolution d'Octobre — selon les statistiques officielles, trois millions de paysans sans terre furent lotis entre 1917 et 1919 — commence la chasse aux kouliaks — le kouliak, ce « fantôme permanent » des bolcheviks ; s'amorce la politique désastreuse de collectivisation forcée des terres.

An fond, Chantal de Crisenoy met dans le même panier de vaches ou Lénine ou un Mandchou, tous ceux qui veulent la « fin des paysans », la disparition, au nom de la rationalité économique, des moujiks de l'Ukraine ou du Périgord ; elle place « ses » paysans russes au sein du grand nirvana auto-gestionnaire qui seul nous sauvera et nous donnera enfin des lendemains qui chantent... les complets de l'« International ».

ANDRÉ ZYSBERG.

\* LÉNINE PAGE AUX MOULINS, de Chantal de Crisenoy, le Seuil, 324 pages, 68 F.

Georges Haupt, le chasseur d'archives bolcheviques

● La découverte de la correspondance de Gorki et de Bogdanov après celle de Lénine avec Camille Huysmans.

Avec la découverte par Georges Haupt de la correspondance Gorki-Bogdanov, on dispose de quelques aperçus nouveaux sur le fonctionnement de la « fraction » bolchevique avant 1914. Certes, on connaît les rapports que Gorki entretenait avec Lénine et Bogdanov et le rôle que l'écrivain remplissait auprès de l'organisation. Caution prestigieuse d'abord, accompagnée d'une attention apparemment dévouée mais sincèrement vigilante pour sa bourse, qu'il entretient au parti avec un petit rien de vanité. Toutefois pour Lénine, qui n'avait que mépris envers ses compagnons petit-bourgeois intellectuels sans prestige (sauf Plekhanov), mais qui était sensible et extrêmement attentif à la moindre expression du sentiment populaire, Gorki, par ses origines de véritable fils du peuple, constituait l'interlocuteur irremplaçable. Le désaveu qu'il lui infligea après octobre fut ressenti très profondément, on peu comme la perte de mère Russie.

Un temple martyr

Ce qu'on ne savait pas, et que Georges Haupt allait nous apprendre lorsque sa mort brutale le frappa tous ses amis, c'est que, entre les deux révolutions, lorsque Lénine se brouilla avec Bogdanov et que Gorki essaya de jouer les conciliateurs, le conflit qui éclata — cent-dix lettres inédites en témoignent — n'avait pas du tout la signification que la tradition lui attribue. Il posait les problèmes du fonctionnement et de la fonction du parti (!). Ces lettres révèlent d'abord que, selon le jugement de Gorki, le grand homme de la révolution socialiste n'était pas Lénine, toujours préoccupé par le contrôle du parti, par sa mainmise sur l'organisation en vue de la prise du pouvoir, mais bien

Bogdanov, théoricien de la révolution prolétarienne et apôtre de la création, par le prolétariat lui-même, d'une culture nouvelle, socialiste.

Ainsi s'explique, sur le fond, la querelle concernant les écoles du parti. Lénine refusant de participer à celle qui était instituée à Capri, qu'il ne contrôlait pas, et fondant la sienne propre à Paris : la différence était qu'à Capri se rendaient des ouvriers russes choisis par leurs camarades d'usines pour suivre des conférences auxquelles devaient participer des socialistes de toutes tendances, alors qu'à Longjumeau les militants étaient choisis par l'organisation et que les leçons répétaient l'enseignement de Lénine. En quelque sorte, Bogdanov et le groupe de Capri accusaient Lénine de dénigrer le prolétariat, de l'utiliser seulement comme un instrument pour la conquête du pouvoir.

Ainsi, cette correspondance le révèle, le conflit Bogdanov-Lénine avait une signification politique essentielle que Lénine transforme en une polémique philosophique, un terrain qui échappait à la compréhension du plus grand nombre. Gorki en fut d'autant plus indigné que Lénine fit exclure Bogdanov de la rédaction du journal *Proletariat*, puis du groupe bolchevique et qu'ultérieurement il justifia la mesure par une mauvaise utilisation des fonds du parti (1909) !

Dans ces conditions, on l'imagine, à toutes les contorsions historiques ou philosophiques qui visent, aujourd'hui ou hier, à faire dater de l'époque stalinienne la subversion des pratiques démocratiques dans le parti (pour ne parler que de celles-là), Georges Haupt répondait par un bon sourire. L'histoire lui en avait fait trop voir, qui lui avait infligé le double martyre : involontaire d'abord, des barbelés d'Auschwitz ; volontaire ensuite, celui de l'adhésion enthousiaste au P.C. roumain, qu'accompagne une prise de conscience de la nature des pratiques politiques qu'il y observe. En 1968, plutôt que de critiquer le parti du dedans, plutôt que d'en sortir en hurlant sa déconvenue, il émit et choisit d'être historien.

de démonter, sans patrie ni frontières, les mécanismes réels du monde des militants.

Accueilli à l'école pratique des hautes études grâce à Clemens Heller, il se manifesta par un coup d'éclat : la première analyse non idéologique de la pratique léninienne. Déjà à cette date maître - chasseur d'archives, il avait mis la main sur la correspondance Lénine - Camille Huysmans, que le vieux leader socialiste allait mettre au panier tellement le lot paraissait peu intéressant. De ces cent lettres, Georges Haupt fit surgir un miracle (2). Merveilleusement, il réunira les bribes d'information qu'elles contenaient à l'intérieur du corpus gigantesque des thèses, discours et polémiques de la II<sup>e</sup> Internationale. Et alors, comme sur une plaque de marbre, la fonction de ces lettres apparut en clair, faisant système : elles étaient d'abord plus présentes, pressenties, scannées les unes contre les autres que Lénine polémiquait plus fort contre les partis non russes qui intervenaient dans la lutte entre mencheviks et bolcheviks, les messages d'intégration à l'institution demeuraient dissimulés derrière le voile des tentatives polémiques. Ainsi, montrait Georges Haupt, le discours cachait l'objectif réel : ce n'était pas, comme l'affirmait la tradition stalinienne, la rupture avec la II<sup>e</sup> Internationale, mais bien une pénétration plus effective dans tous ses rouages, le noyautage. Démonstration superbe qui témoignait ainsi, ce que beaucoup encore aujourd'hui ignorent ou veulent ignorer, qu'un tel concret, Lénine, mais seulement Lénine ? le discours révèle moins par l'analyse de son contenu que par celle de sa fonction.

MARC FERRO.

(1) Georges Haupt devait assurer cette publication avec la collaboration de Julia Scherer, qui décéda, mais en assumant seule la rédaction, et d'abord aux Annelis, éditées par la Fondation L. et E. Russo, Rome.

(2) Correspondance entre Lénine et Camille Huysmans, éditées par Georges Haupt, Paris, Mouton, 1968.

un livre fondamental

Le livre constitue un événement. Non seulement parce qu'il représente une somme énorme de travail, parce qu'il est remarquable... mais surtout parce que, après des années de revendications féministes, pour la première fois, il rassemble les faits.

Gérard Bonnot - *Nouvel Observateur*

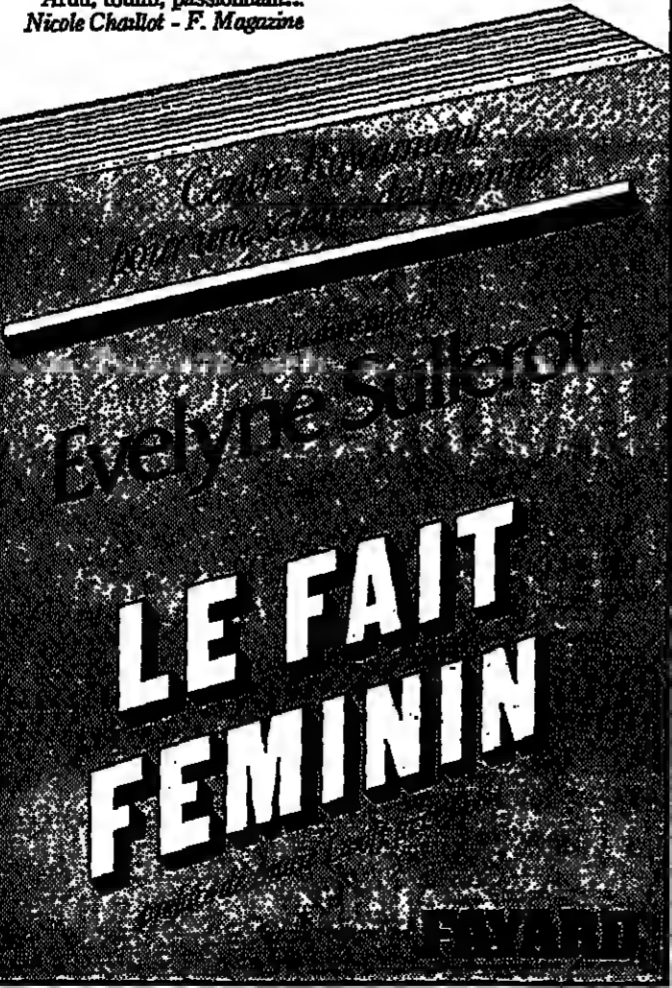
Un livre événement qui change radicalement la lecture de tout ce qui a été - ou sera écrit sur la condition féminine. Jamick Jossin - *L'Espresso*

Un livre qui fera date, alimentera les débats, suscitera des polémiques. Jacqueline de Linars - *Le matin de Paris*

Le livre événement marquera une étape dans le combat de la condition féminine. C'est un livre que toute « honnête femme » se doit d'avoir dans sa bibliothèque... et de lire. Thérèse Hammet - *Mario-France*

Un ouvrage dense et riche, un foisonnement de données... Jane Hervé - *Les Nouvelles Littéraires*

Ardu, touffu, passionnant... Nicole Chaillet - *F. Magazine*



« Ce fantôme permanent »

A partir de 1903, avec beaucoup de méfiance et de réticence, Lénine avance l'idée d'une alliance tactique entre la paysannerie et le prolétariat — « ensemble nous démolirons, mais pour construire ensemble, non » ; sur le fond il persiste à conserver une thèse « économiste », qui mise tout sur l'hypothétique émergence d'une classe de fermiers capitalistes, et juge réactionnaire le développement de la petite paysannerie.

Vient octobre 17. Lénine a jureé son fameux « Tout le pouvoir aux soviets » ; il met entre parenthèses son projet de liquidation de la petite exploitation paysanne, afin de conquérir l'appareil d'Etat et de gagner la guerre civile. Dès 1920, l'Etat-parti bolchevik remet, en cause les acquis paysans de la révolution d'Octobre — selon les statistiques officielles, trois millions de paysans sans terre furent lotis entre 1917 et 1919 — commence la chasse aux kouliaks — le kouliak, ce « fantôme permanent » des bolcheviks ; s'amorce la politique désastreuse de collectivisation forcée des terres.

An fond, Chantal de Crisenoy met dans le même panier de vaches ou Lénine ou un Mandchou, tous ceux qui veulent la « fin des paysans », la disparition, au nom de la rationalité économique, des moujiks de l'Ukraine ou du Périgord ; elle place « ses » paysans russes au sein du grand nirvana auto-gestionnaire qui seul nous sauvera et nous donnera enfin des lendemains qui chantent... les complets de l'« International ».

ANDRÉ ZYSBERG.

\* LÉNINE PAGE AUX MOULINS, de Chantal de Crisenoy, le Seuil, 324 pages, 68 F.

Une récidive heureuse d'Alexandre Zinoviev

(Suite de la page 17.) Peu importe. Il est certain, en tout cas, que le narrateur perçoit la vie et juge ses contemporains, les contemporains surtout, à la façon du Soviétique moyen. Là, le lecteur français a sans doute bien des choses à apprendre pour mieux se rendre compte pourquoi certaines réactions des habitants de l'U.R.S.S. semblent parfois si déconcertantes. Anton Zimine, lui, n'est pas le prototype du dissident, du défenseur des droits de l'homme, tel que nous avons appris à le connaître en Occident. C'est un individu, encore plus rare : un individu, une liste, qui n'est d'aucune personne, lucide, sans haine, bon et chaleureux, qui se contente du peu qu'il a. Un témoin trop clairvoyant.

« La tragédie russe a ceci de spécifique, dit-il, que d'abord elle suscite le rire, ensuite l'horreur, et enfin une indifférence obtuse (...). Pour moi, cela s'explique par le fait que la tragédie russe, tout comme la façon dont on la perçoit, se situe par-delà le bien et le mal, hors de la sphère morale. C'est une réaction purement psychologique ou même physiologique devant un fait terrifiant. »

Le traducteur Vladimir Berelovitch a su traduire aussi ce deuxième livre avec bonheur. C'est heureux pour ceux qui ne

peuvent déchiffrer l'original russe. Il faudrait qu'un moins tous ceux qui ont dans leur bibliothèque *Les Hauteurs bleues* (mais qui, peut-être, n'ont pas lu assez attentivement les six cents pages) prennent le temps de déguster l'*Avant* radieux avant de retirer — ou de lire réclament — le premier livre.

Etonnant Zinoviev, privé de sa chaire de philosophie, chassé du parti, constamment convoqué par la police qui lui reproche de ne pas travailler (impossible de trouver du travail quand il n'y a qu'un employeur, l'Etat, et que celui-ci vous a chassé). Et qui vient de recevoir une lettre anonyme lui annonçant un « avenir radieux », c'est-à-dire la même sorte que le physicien Orlov, récemment condamné à sept ans de camp et cinq ans d'assignation à résidence. Courageux, il ose dire qu'il s'agit sans doute d'une missive du K.G.B. Puisse-t-il continuer à observer, à réfléchir, à vivre et à nous enrichir !

AMBER BOUSGLOU.

\* L'AVANTIER RADIEUX, d'Alexandre Zinoviev. Editions L'Age d'Homme, série slave, Lausanne (diffusion Seuil), 226 pages, 45 F. En russe également « Evropeï Boudouitché ».

LA PENSÉE UNIVERSELLE Important Editeur Parisien recherche pour création et lancement de nouvelles collections de manuscrits inédits de romans, poésies, essais inédits. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. T. 325.85.44

Shadia Sanbar ad-dar Editions Galilée

Numéro 46 de RAISON PRÉSENTE PSYCHANALYSES ET RATIONALISME René Szabo - Didier Anstien D. Wildschütz - Bernard Mufsoncourt RAISON PRÉSENTE 16, rue de l'École Polytechnique 75005 PARIS. Tél. : 623-03-50

Le Monde Services des Abonnements 5 rue des Saussaies 75008 PARIS CEDEX 08 C.C.P. 4207-22

LA PENSÉE UNIVERSELLE Important Editeur Parisien recherche pour création et lancement de nouvelles collections de manuscrits inédits de romans, poésies, essais inédits. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. T. 325.85.44

سكربت من الأهل



sciences humaines

« L'Ordre médical » et ses effets

De quoi la relation médecin-malade est-elle faite ?

Sous le titre L'Ordre médical, Jean Clavreul, analyste de l'École freudienne de Paris, interroge la structure de ce qu'il appelle le discours médical...

Les rayons, il va voisiner avec les livres de Foucault, de Ganquhem, de Groddeck, de Balint, de Winnicott...

Une certaine surdité. Il est vrai que, contrairement à Freud, il ne fait guère de place à l'imagination et au transfert...

Des fous de génie

Contre le langage institué.

On l'appellait autrefois « l'art des fous ». Les psychiatres s'en croyaient les légitimes propriétaires et n'y comprenaient rien...

verti, déconstruit, avec rage quelquefois et ingéniosité toujours. Et comme le montre bien Thévoz, cette rupture fracassante avec la communication...

Le rire d'un Groddeck. Face aux limites du discours de l'Ordre médical, nous voyons se profiler chez l'auteur le rêve que puisse s'instaurer, en écho, une véritable clinique psychanalytique...



Photo Julien Quideau - L'Express

Les enfants de l'été

Le nouveau roman de Robert Sabatier ou la critique au pays des merveilles

« On ne lit pas Les enfants de l'été : on s'y promène, comme entre deux haies de cyprès bleus. Commencé dans l'anchoïade et la pagnotade, poursuivi dans la science-fiction à la Wells et le conte pour enfants où défilent les allusions joyeuses à Grimm, Perrault, Swift, Kipling et Lewis Carroll... »

« Robert Sabatier a écrit... et gagné. Il existe, il a une place bien à lui dans la littérature, une citadelle que personne ne pourra lui ravir. »

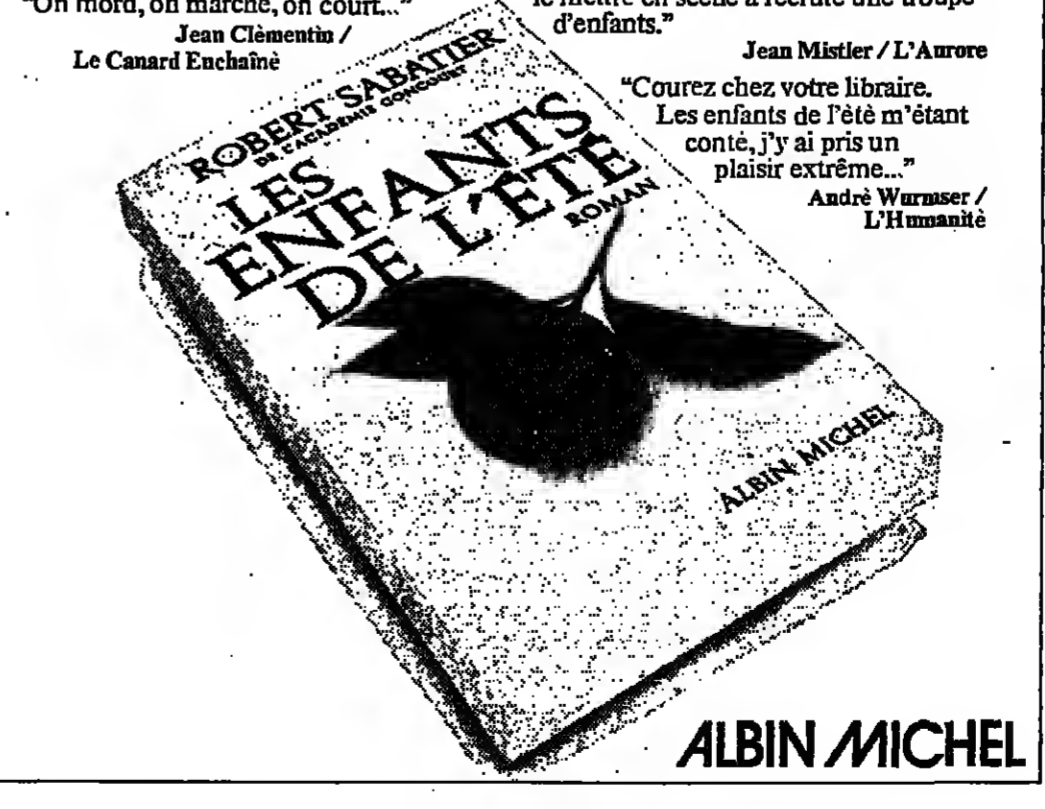
« Ce roman unique en son genre, écrit avec de l'amour autant qu'avec l'imagination, et qui n'a pas seulement pour but de jouer avec les rêves. »

« Tout cela compose un parfait petit manuel du savoir bien vivre, bien manger, bien regarder, bien sentir, bien écouter... Moi aussi je l'aime bien Sabatier... »

« Ce livre délicieux ne se referme pas sans mélancolie. »

« Ce roman est né de la rencontre du réel merveilleux et du merveilleux rêvé. »

ALBIN MICHEL



archives bolcheviques... de démonter, sans perdre... monde des militants.

Statia Sanbar ad.dar... PSYCHANALYSES ET RATIONALISME

Le Monde... ROBERT LAFFONT... Dans ce livre écrit il y a 36 ans, Lester del Rey, prophète, iconoclaste, prévoyait déjà les dangers de l'atome.

Advertisement for Lester del Rey's book 'L'Atome' (The Atom), part of the 'Collection Ailleurs et demain' by Robert Laffont.

politique

Un pamphlet de J.-F. Kahn et une charge de J.-M. Royer sur les élections de mars 1978

Dans les semaines qui ont précédé les élections de mars, on a vu s'abattre sur les étalages des librairies un déluge de livres politiques, Fiction, programme ou défi, chacun y allait de sa prophétie, de son appel, de son essai. La poussière de la bataille à peine retombée, voici les deux premiers ouvrages consacrés à la campagne et au scrutin.

Leurs auteurs, Jean-François Kahn et Jean-Michel Royer, ont en commun d'être l'un et l'autre des hommes de la radio en même temps que de presse écrite; mais surtout d'être des esprits indépendants et des impertinents, aujourd'hui tous deux en colère.

UE, assomme, étrépe, massacre! Ah! il y va gaiement, J.-F. Kahn. Toute sa verve, sa faconde, son alacrité, se donnent libre cours avec des formules qui griffent, des verdicts qui tranchent, des mots qui font mal dans les pages haletantes de son pamphlet. Une véritable boucherie. Et la gouaille, la fureur joyeuse, dissimulent à peine l'amertume qu'il éprouve.

On prend les mêmes et on recommence? interroge-t-il. Les mêmes, c'est-à-dire M. Barre, « Le Troubadour exist par on ne sait quelle débauche verbale, inaccessible professeur d'économie politique descendu de sa chaire pour se lancer à corps perdu dans une bagarre digne d'un bal du samedi soir, personnage de Flaubert devenu héros de bandes dessinées, roi Lear médiomorphosé en Chéri-Bibi de la castagne électorale ». C'est-à-dire M. Chirac, qui n'est pas conservateur en vertu d'une réflexion sur la nature des choses, mais en fonction de sa conception de la nature des gens. Un homme qui... se contente de dire ce qu'il croit qu'il faut dire, et qui, puisqu'il le dit, s'applique à le penser. Il ose: tel est son seul « truc ». Au-delà du radical bonapartiste que ce Corrèze véhiculé, il y a un condottiere aux dents longues qui sait que la politique est la continuation de la guerre civile par d'autres moyens... Loup ou simple chien fou? Chat sauvage

J.-M. PERES et Coll. La pollution des eaux marines. Collection "Géobiologie, écologie, aménagement" gaulhier-villiers 166 F.

pièdes grands ou larges 38 au 50. Un choix unique de chaussures exclusivement pour homme, de 38 au 50, par demi-pointure de 1/2 à la 11<sup>e</sup> largeur. PALAIS DE LA CHAUSSURE 39, av. de la République 75011 Paris. Tél.: 357.45.52. Catalogue gratuit - Parking

maigrir de plaisir... la révolution diététique du Dr Atkins et du même auteur ma cuisine diététique BUCHET/CHASTEL 15 rue de Condé, 75006 Paris

ou tigre? Un Daladier musclé ou un général Boulanger doué de raison? Malamore ou Scaramouche? Châteaue-Chirac ou Fachochirac? On voit le ton. La gauche n'est pas épargnée si, derrière la trait, perce une tendresse inquiète pour M. Mitterrand, une fureur à peine contenue devant M. Marchais, qui à la radio ou à la télévision, « avait tout, le miroir, le fil, les questions qu'on lui pose et ceux qui les lui posent... à la fois avaleur de sabre, mangeur de verre pilé, cracheur de feu ». Et, par-delà les hommes, c'est même à la gauche surtout, « étonnant mélange d'imagination et de pouvoir et de pouvoir déjà pris en imagination », que s'en prend l'auteur.

Sur le fond, il ne laisse rien passer: le truquage du vote des Français de l'étranger, cet extraordinaire déjeûner de la majorité à l'Élysée avec « au moins quinze Juifs à la même table, étrange scène qui n'est qu'une farce solennelle », la courtoisie des informateurs officieux « aux bla-bla-bla élégantes », le « bon choix » et le discours de Blois, le Politburo du P.C.F. à la télévision, « image glacée d'un collectivisme monarchique digne d'un film de propagande américain financé dans les années 50 par le sénateur McCarthy... ». En contrepoint de ces scènes, une note recense, à la fin de chaque chapitre les emplois perdus ou compromis, les fermetures d'entreprises et les progrès du chômage, qui s'achève sur un kéto-motiv: « De tout cela, la télévision n'a pas parlé. La radio non plus. » Les résultats, enfin, Jean-François Kahn estime que les conservateurs ont pris, dans la majorité, un net avantage sur les réformistes. Dans l'Assemblée entière, par-delà les frontières des partis, il recense, pour sa part, 220 conservateurs, 120 révolutionnaires. Plus que jamais, conclut-il, « tout dépend du président », auquel il propose de « faire confiance une nouvelle et dernière fois ».

Tout autre dans la forme, si l'inspiration n'en est guère différente, apparaît le livre de Jean-Michel Royer. A la manière... deux, constitue la suite d'un premier recueil de pastiches publié en 1977, sous le même titre à une apostrophe près (« A la manière... d'eux? »). eux, ce sont, bien sûr, les

hommes politiques, dépeints par emprunts à la littérature classique et moderne, tantôt pastichés, tantôt simplement retouchés. Et ce second tome couvre, comme le pamphlet de Jean-François Kahn, la campagne électorale et les législatives, avec la même ardeur à caresser du bâton de Guignol les côtés de la gauche.

M. Giscard d'Estaing dialogue avec son confident, M. François-Poncet. A nous Mollère: « Le franc est, avant-hier, la fibre jusqu'au soir. Avec une langue étrange à concevoir. — Et Babar? — Monsieur Barre? Il se porte à merveille. Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille. — Le pauvre homme! » Voici M. Marchais à Elsenour: « S'ils ou ne pas être ministre, telle est la question. » Voilà Beaumarchais — cela s'imposait — appelé à la rescousse avec son Figaro pour faire parler le coiffeur de M. Barre... MM. Mitterrand et Marchais ont lu Cornelle: « O Georges, qui l'ait cru? — O François, qui l'ait dit? — Que si près du port, contre toute apparence. Un orage si prompt brisât notre espérance.

Ah! mortelles douleurs! Ah! regrets superflus! M. Marchais écrit ses Mémoires: « Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée du parti... » Cyrano — Turlupin et Jarry. — Bokassa, Gavrroche et Alceste défilent au pas de charge, tandis que Mme de Sévigné raconte la sécheresse de l'été, que Froust, en deux phrases — mais de six pages, — décrit Saint-Tropez, que Stendhal-Mitterrand évoque ses insomnies et ses cauchemars. De Saint-Simon, deux portraits: celui du czar Léonid IV et celui de Mme Marie-Françoise Garaud. C'est plaisant, vif, enlevé. Et cela permet de dire beaucoup de choses sans avoir l'air d'y toucher. C'est un jeu qui exige une culture impressionnante, une plume de la plus grande souplesse et une connaissance véridique, solide, des péripéties quotidiennes de la vie politique. Qui, un jeu, mais qui va loin.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ. \* ON PREND LES MÊMES ET ON RECOMMENCE, de Jean-François Kahn, Grasset, 236 p., 33 F. \* A LA MANIÈRE... DEUX, de Jean-Michel Royer, Ed. Jean-Claude Simoën, 468 p., 49 F.

« Vérité sur Suez 1956 » de Jacques Massu et Henri Le Mire

« L'Autoutre du Midi écrase l'île éblouie. » Leconte de Lisle? Midi, roi des diés... Non, J. Massu, général. A moins que ce ne soit Henri Le Mire, colonel, son collaborateur dans cette Vérité sur Suez 1956 qui nous replonge dans ce gigantesque fiasco. Pour le lecteur qui, d'ouvrage en ouvrage sur cet imbricco, s'enfonçait dans la migraine, il est agréable de repérer un alexandrin, de noter au passage les émergences du « style Massu » traditionnel. Le « coup de pied au cul de Nasser » et les images-chocs, « cette vérité (que Nasser) cherche à évincer étroitement, alors qu'on ne lui laisse passer qu'une ignoble poupée gonflable. »

« J'ai... » Foin des distractions littéraires. Si Massu est dans « l'île éblouie » — il s'agit de Malia, — c'est qu'il s'entend avec les commandos britanniques: qui tiendra, lors d'une opération sur Port-Saïd — en fait une île, — les ponts qui relient la ville à la route d'El-Kantara, au sud? Conclusion: on se débrouillera. Dans l'affaire, tout le monde se débrouillera. Mal, sans doute, mais ce qui concerne les ponts. Et tout le monde en gardera un souvenir amer, à commencer par Massu. Lorsqu'on arrive à la fin du livre, écrit à la troisième personne — De Gaulle et ses Mémoires ont-ils fait acide? Non, c'est pour la clarté du récit — on comprend que Massu n'admet pas qu'on puisse penser — et qu'on ait pu écrire — qu'il n'a pas osé débattre en novembre 1956 et ce n'est à cause de cette pusillanimité, si peu conforme à son image de marque, que les forces franco-anglaises se sont laissées stopper dans leur élan par un cessez-le-feu ordonné de Paris et de Londres, que Nasser est resté au pouvoir et que l'Algérie est devenue algérienne. Et sa démonstration est parfaitement concluante. L'aurait-il voulu, c'eût été de sa part une aberration. Et, par-dessus le marché, il ne le pouvait pas.

Hierarchies. Rappelons les faits. Nasser ayant nationalisé le 26 juillet 1956 le canal de Suez et soutenu la résistance algérienne — celle du moins de M. Ben Bella, — Londres, qui pense à la route des Indes, et Paris, qui pense à celle d'Alger, se mettent d'accord en secret avec Israël. Un secret bien caché, non seulement à leurs alliés occidentaux, mais à la plupart des membres des gouvernements français et anglais. Israël, pourvu d'armes et, notamment, d'événements par la France, envahit le Sinaï, et sera « sommé », ainsi que les Égyptiens, de se retirer à 10 milles du canal. Français et Anglais débarqueront pour séparer les combattants et occuperont la zone du canal. Jacques Massu et Henri Le Mire restent persuadés que l'opération eût pu être « payante » — il ne reste plus guère d'experts de la politique internationale à partager cette opinion. Ils dérivent, de seconde main évidemment, les dessous politiques de l'affaire. Ils content avec brio et sans en cacher les erreurs — tout le monde, assurent-ils en experts, en comment à la guerre — la campagne israélienne. Et, de première main cette fois, les « mélanges » du corps expéditionnaire franco-britannique. Un commandant en chef anglais, Sir Charles Keightley, et un adjoint français, l'amiral Barjot, trois commandants en chef: air, terre et mer, tous britanniques, à l'échelon du théâtre d'opérations, trois chefs de « task forces », tous britanniques encore et

« Prévenez si avez entrepris action de nuit prolongée. » Il paraît que le général Ely, chef d'état-major général des forces armées françaises, a omis de par M. Abel Thomas, directeur du cabinet de M. Bourges-Maunoury, ministre de la défense nationale, de court-circuiter toutes les hiérarchies, avait envoyé à Messu l'ordre d'aller le plus loin possible. Il ne l'a jamais reçu. Voilà pourquoi — on arrête (Messu) non pas dans son élan, mais avant même d'avoir pris son élan. La démonstration est convaincante. La conclusion l'est moins: l'armée française a compris. En mai 1956, elle « débattre en toute connaissance de cause ». Ça qui ne l'empêchera pas d'abandonner l'Algérie, mais « elle aura sûrement sauvé la France en lui permettant de se débarrasser d'institutions onéreuses et verrouillées pour en adopter de nouvelles, dignes d'un État moderne. » « En l'absence de connaissance de cause? » Hum... JEAN PLANCHAIS. \* VÉRITÉ SUR SUZ, 1956, de Jacques Massu et Henri Le Mire, Plon, 43 F.

Qu'y a-t-il de différent dans ces nouvelles gentilhomnières à CHANTILLY? Venez le voir! 31 GENTILHOMMIÈRES dans un parc de 4 ha 1/2 entouré de hautes murs. Noblesse traditionnelle de construction et le plus luxueux confort. DEVIE, 60, avenue Joffre - 60090 CHANTILLY - TEL. (03-4) 457.12.02. Veuillez m'envoyer, sans engagement, une documentation sur les GENTILHOMMIÈRES DU HARAS AU BOIS. Nom: Prénom: Adresse: Tél:

ACCÈS FACILITÉ ET SORTIE LIBRE DANS LES GARES. Vous pouvez acheter votre billet à l'avance et l'utiliser un jour de votre choix dans une période de deux mois à compter de sa date d'achat. Vous devez valider votre billet en le composant vous-même le jour de votre départ au moment de pénétrer sur les quais, sinon la régularisation dans le train vous coûtera plus cher. Le contrôle des billets à l'entrée et à la sortie est supprimé. Un personnel d'accueil est à votre disposition dans les grandes gares pour vous aider et vous orienter. En ce qui concerne la banlieue parisienne, un système de contrôle automatique va être mis en place progressivement dans le cadre de l'harmonisation des tarifications SNCF/RATP, rendue nécessaire par la création du RER. D'ici là, le contrôle dans les trains et aux entrées et sorties des gares sera renforcé. Demandez le document d'information dans les gares et agences de voyages. SNCF UN NOUVEAU DÉPART POUR LES GARES

BROCANTE A LA BASTILLE 18 AU 28 MAI ouverture de 12 à 20h. Jours de 12 à 22h. Jours de 10 à 20h.

LE MONDE. me chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces imprimées. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

COURS SPÉCIAUX D'ANGLAIS UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE ou LONDRES. Cours intensifs avec un maximum de six participants par classe. Logement en chambre chez l'habitant ou en résidence universitaire, chambre et salle de bains privées. Pour tous renseignements: LANGUAGE STUDIES 350, rue St-Honoré, 75001 Paris. Tél.: 260-53-70.

Groupe Institut Supérieur de Gestion Calendrier des concours 1978. 3<sup>e</sup> cycle. Candidats: ingénieurs - maîtrise - IEP... Session: Écrit 3 juin (dérogation possible pour le 24). Oraux: 26-27 juin. Session complémentaire: 13-14-15 septembre. 2<sup>e</sup> cycle. Inscriptions closes (prochain concours 1979). 2<sup>e</sup> cycle Alternance court. Candidats: DUT-DEUG-BTS-1<sup>er</sup> cycle universitaire - Licence. Session: 3-4-5 juillet. Session complémentaire: 4-5-6 septembre. 2<sup>e</sup> cycle Alternance long. Candidats: au moins une année d'enseignement supérieur. Session: 11-12-13 juillet. Session complémentaire: 4-5-6 septembre. Renseignements: Institut Supérieur de Gestion 8, rue de Lota, 75116 Paris. Tél. 553.87.46. Etablissement Libre d'Enseignement Supérieur reconnu par l'Etat

Handwritten text in Arabic script: كذا في الجليل

LE XXXI<sup>e</sup> FESTIVAL DE CANNES

« Insiang », une découverte

Fréquenter les salles du Star, rue d'Antibes, où ont lieu, à Cannes, les projections des sections « parallèles », c'est un peu...

La découverte de La Quinzaine des Réalisateurs est un film philippin de Lino Brocka...

Portrait d'un petit dictateur

Tel est le sort du personnage dont Miguel Littin trace le portrait dans « Le Recours de la méthode »...

ANTICIPATION PUNK

Dans un coin du miroir tendu au monde par le Festival, il était naturel que s'opère un saut...

Notes

Variétés
Tiempo Argentino
Découvert en janvier dernier à la Vieille Grille, Tempo Argentino...

Portraits de femmes

Les portraits de femmes ont dominé, jusqu'à nos jours, les films de la quinzaine...

Un mort comme les autres

De son capitole érigé à grands frais, le « premier magistrat » ne va d'ailleurs pas tarder à découvrir...

Musique

Ateliers et recherche dans l'espace de projection de l'IRCAM

Pierre Boulez, directeur de l'IRCAM, a présenté au cours d'une conférence de presse le programme de l'Ensemble Intercontemporain dans sa nouvelle salle...

L'Orchestre de la B.B.C. avec Mackerras et Boulez

Est-ce la surabondance des concerts symphoniques, avec la visite de nombreux orchestres étrangers ?...

Danse

« Courses » à Vitry

En mai-juin, les spectacles de danse prolifèrent comme champignons après l'orage...

En bref

En bref
Pierre Boulez a également donné un aperçu des programmes de l'Ensemble Intercontemporain...

Les concours du Conservatoire

CHANT. — Catégorie hommes, premiers prix : MM. Jean-Philippe Courty et Michel Vukobratovic...

★ Jusqu'au 26 mai, 20 h. 45. Tempo Argentino publie un album...

★ Jeudi, vendredi, samedi à 21 h. Demain, le dimanche 28 mai, 17 h.

★ Renseignements : E.I.C., service des abonnements, 15, rue de Bruxelles, 75008 Paris. Tél. : 876-04-73.

Spectacle SON ET LUMIÈRE
Château de CHAMBORD
SAISON 1978
LE COMBAT DU JOUR ET DE LA NUIT

DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Friseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Téléc 270906

LUNDI 29 MAI (Exposition samedi 27)
S. 1. - Statues et table mod.
S. 2. - Tableaux, bibelots, meubl.

MERCREDI 31 MAI (Exposition mardi 30)
S. 1. - Art contemp.
S. 2. - Mobil. objets de vitrine.

JEUDI 1er JUIN (Exposition mercredi 31)
S. 1. - Meubles Extrême-Orient
S. 2. - Meubles Extrême-Orient

JEUDI 1er et VENDREDI 2 JUIN (Exposition mercredi 31)
S. 11 (expos. S. 12) - Collection
S. 12. - Tableaux modernes.

VENDREDI 2 JUIN (Exposition jeudi 1er)
S. 1. - Dessins et tableaux mod.
S. 2. - Tableaux et portraits.

VENDREDI 2 MAI
S. 7. - Affiches de cinéma.

ESPACE CARDIN
3, avenue Gabriel (75008)
MERCREDI 31 MAI à 21 heures

CREDIT MUNICIPAL DE PARIS
55, rue des Francs-Bourgeois (75004)
Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADRE FIGARD, TAJAN, 21, rue Favart
BINGOCH, 3, rue La Pérouse
LE BLANC, 21, avenue de l'Opéra

PARAMOUNT ELYSEES VO - STUDIO ALPHA VO - PARAMOUNT ODEON VO
MARIVAUX VF - PARAMOUNT MONTPARNASSE (Mat. VF - Soirées VO)

Un film poignant et cocasse, d'une simplicité, d'une vérité,
d'une liberté insolentes.
Une Comédie moutante, chaleureuse, merveilleusement humaine
et comportant ses grands moments d'émotion.
OUTRAGEOUS
UN AMOUR "DIFFÉRENT"

LE GRAND MAGIC CIRCUS JOUE LES 1.001 NUITS
A PARTIR DU LUNDI 29 MAI tous les soirs à 21 h sauf dimanche
BON DE LOCATION
prix 55 F 50 F 45 F 40 F 35 F 25 F 15 F

Comédie Française
SOIRÉES
ANDRÉ GIDE
textes et
CEDIPE
réalisation scénique de
François CHAUMETTE
lundi 29, mardi 30, mercr.
31 mai et jeudi 1er juin
à 20 h. 30

(Publié)
VENDREDI 26 MAI - 20 h. 30
LA MAISON POPULAIRE
9 bis, rue Dombasle
salle Montreuil - Tél. 2748-88
LE CENTRE CULTUREL
BARTOLO PICASSO
23, rue Marcena, 95105 Montreuil
président

Théâtre de la cité internationale
universitaire
La « Centre Dramatique de Montreuil »
et le « Théâtre Liberté »
présentent de 24 mai au 16 juin
à 21 heures
(sauf dim., lundi et mardi)

VISSIE
d'après HOMÈRE
Mise en scène d'Arlette Bonnard

CHAILLOT
THÉÂTRE NATIONAL
CREATION
Cyrano
ou les Soieils de la Réunion
de Claude Bonnefoy
d'après la vie et l'œuvre de
Cyrano de Bergerac.
Mise en scène :
André-Louis Férinetti.
Grand Théâtre
Location : 727.81.15

TH. LUCERNAIRE
PUNK ET PUNK ET COLEGRAM
ARRABAL
Corrosif et insolent.
Jean Amadou

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées
Opéra, 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Salle Favart, 18 h. 30 : Spectacle
Carolyn Carlson.

Les salles municipales
Nouvelles Carré, 20 h. 30 : Yiddish
Story (Papin) ; 21 h. : Compagnie
Serge Kauten ; 22 h. 30 : Les Soieils

Les autres salles
Aire libre, 20 h. 15 : Femmes nomades.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Depina.
Arco-Biberto, 20 h. 30 : Si s'es beau,
Ves con.

Le Centre Dramatique de Montreuil
et le Théâtre Liberté
présentent de 24 mai au 16 juin
à 21 heures
(sauf dim., lundi et mardi)

Les cafés-théâtres
Au Bec fin, 19 h. 45 : La Croix en
Tair ; 20 h. 45 : Le Grand Ecart ;
22 h. : La Femme rompre ; 23 h. 15 :
Y. Bender.

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 25 mai

Cité d'Édgar, 19 h. 15 : La Sur-
prise ; 21 h. 30 : Popock ; 23 h. :
Les Lutteurs ; 24 h. 15 : 22 h. 15 :
Deux Suisses au-dessus de tout
suspçon.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Rufus.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : Le Bonnet
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 :
Hen-reux.

FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE ETAMPES
ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
Vendredi 2 juin : 21 heures
Les Petite Chanteurs de Montreuil

FRANÇOIS (en Essonne, au sud de Paris) - Autoroute A6 et N 20
POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :
- Au Secrétariat du Festival - Tél. : 494-13-37 - 494-51-72.
- À la délégation régionale de la musique d'Ile-de-France : Tél. :
22-02-20, poste 323.

concerts
Radio France
SAISON 1978-79
Orchestre National de France
Nouvel Orchestre Philharmonique
Saison lyrique
Musique pour tous - Musiques sacrées
Quatuors - Musique de chambre
Récitals de chant
ABONNEMENTS
15 séries

FONDATION ROYAUMONT
SAISON MUSICALES 1978
Samedi 27 mai à 20 h. 45
ENSEMBLE POLYPHONIQUE
DE FRANCE
Direction : CHARLES BAVIER
avec Pierre CLEGGENT, récitant

Comédie Française
ce soir
après son succès
à l'Odéon
REPRÉSENTATION EXCEPTION.
En attendant
Godot
de Samuel BECKETT
Mise en scène ROGER BLIN

SOLEIL DES HYÈNES
OLYMPIA
NANA MOUSKOUR

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

سكننا من الاعمال

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans, (\*\*) aux moins de dix-huit ans.

La cinématheque

Challiot, 15 h. : Voies de femmes, d'E. von Stroheim; 18 h. 30 : Chevaux de bois, d'E. von Stroheim; 20 h. 30 : Mémoires de Eugénie, de W. Luban Junior; 22 h. 30 : L'Attaque du train postal, de R. Paris.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A. v.o.) : Vidéotex, 6 (325-60-34). ADIEU JE RESTE (A. v.o.) : Saint-Germain-Village, 18 (325-67-39); Colisée, 6 (325-25-46); v.f. : Impérial, 12 (742-72-22); Montparnasse, 12 (344-14-77); Saint-Lazare-Paquier, 9; Gaumont-Convention, 15 (829-32-27).

Les films nouveaux

VIDELETTE NUZZI, film français de Claude Chabrol (\*); Quintette, 5 (325-35-78); Studio de la Harpe, 15 (325-34-82); v.f. : Impérial, 12 (742-72-22); Montparnasse, 12 (344-14-77); Clichy-Pathé, 18 (325-37-41); v.f. : Impérial, 12 (742-72-22); Montparnasse, 12 (344-14-77); Clichy-Pathé, 18 (325-37-41).

LA JUMENT VAEKUR (Fr.) : Studio Contraste, 6 (325-78-37); Biarritz, 6 (725-22-23). MAI 68 PAR LUI-MEMME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5 (033-50-91).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); Quartier Latin, 6 (325-64-65); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); Quartier Latin, 6 (325-64-65).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LA PETITE, film américain de Louis Malle (\*); v.f. : Clichy-Pathé, 18 (325-37-41); v.f. : Clichy-Pathé, 18 (325-37-41).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Eclair-Pathé, 18 (325-37-41); v.f. : Eclair-Pathé, 18 (325-37-41).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LE BOUT DE LA RUE DE PROVENÇE (Fr.) : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82); v.f. : Paris-Montparnasse, 15 (325-34-82).

LES AVENTURES DU FEEBIE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A. v.o.) : Eclair-Pathé, 18 (325-37-41).

LA CITE DES DANGERS (A. v.o.) : Gaumont-Convention, 15 (829-32-27); v.f. : Gaumont-Convention, 15 (829-32-27).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES v.o. GAUMONT RICHELIEU v.f.



NOUS NE SOMMES PAS SEULS

LA CITE DES DANGERS (A. v.o.) : Gaumont-Convention, 15 (829-32-27); v.f. : Gaumont-Convention, 15 (829-32-27).

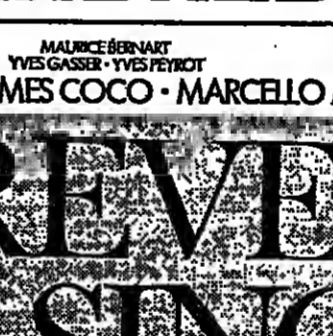
STUDIO SAINT-SÉVERIN



MAI 68 PAR LUI-MEMME

LA FEMME DU DIMANCHE (It. v.o.) : Théâtre Français, 18 (325-37-41); v.f. : Théâtre Français, 18 (325-37-41).

DEMAIN



la femme libre

JILL CLAYBURGH - ALAN BATES

VENDREDI



REVE DE SINGE

GÉRALDINE FITZGERALD - GAIL LAWRENCE

Les concerts

Les concerts de la semaine...

La danse

Les spectacles de danse...

FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE STAMPES

Programme du festival...

Le Racine - Palais des Arts

SOLEIL Film de Ridha Behi DES HYENES

L'OLYMPIA

BRUNO COQUATRIX présente NANA MOUSKOURI

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

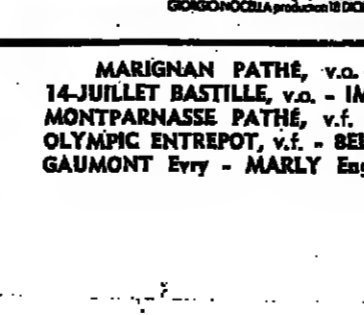
AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Hautes-Seines, 6 (325-79-20); v.f. : Hautes-Seines, 6 (325-79-20).

THEATRE ANTOINE

RAYMOND DEVOS



RAYMOND DEVOS

RAYMOND DEVOS

RAYMOND DEVOS

# ARTS ET SPECTACLES

## Expositions

### Le cinquième centenaire de Saint-Louis-des-Français

Diverses manifestations viennent d'être organisées dans la capitale italienne à l'occasion du cinquième anniversaire de l'installation à Rome de la paroisse nationale Saint-Louis-des-Français.

C'est le pape Sixte IV qui avait érigé cette paroisse le 2 avril 1478, par la bulle « Creditum Nobis Desuper ». Elle accordait aux Français « de quelques conditions et domicile qu'ils soient dans la ville de Rome, le privilège d'être les paroissiens de ladite église et d'avoir à y remplir leurs devoirs ». Le pape entendait un témoignage de respect et de reconnaissance de leurs concitoyens résidant à Rome, les fonctionnaires français de la curie avaient échangé l'année précédente leur chapelle et leur hospice du quartier de la Regola contre des terrains appartenant à l'abbaye de Farfa, situés entre le Panthéon et la Piazza Navona. L'église actuelle, dont la façade est l'œuvre de Giacomo Della Porta, ne fut inaugurée qu'en 1588.

Par une autre bulle, datée du même jour, Sixte IV érigeait dans l'église une confrérie « séculière d'hommes et de femmes à but essentiellement charitable. La confrérie de Saint-

Quand Montaigne parle de Rome comme de la cité « commune à toutes les nations », sa formule nous plaît en ce qu'elle donne une figure à l'universel. Mais l'histoire nous rappelle que se définissent français et gascon on lit : *galles, naxos*, sur l'inscription qu'il laissa à Lorette, — ne faisait que répéter une expression familière à tous les clercs d'Occident. Rome a toujours été, au sens propre, une cité cosmopolite ; mais après la restauration du siège pontifical au quinzième siècle, les passages, les affaires, les intrigues, l'énorme brassage de l'Occident en expansion, donnaient un phénomène une intensité incroyable qui s'accroissait merveilleusement avec le vêtement baroque de la ville et que la « lecture » des monuments nous rend toujours sensible.

Rome baigne dans le supra-national. Comment les diverses communautés elles-mêmes dans la capitale du monde chrétien ? Comment les calculs et les opérations savantes de la politique — celle qui a donné Mazzini, par exemple, — se mariaient-ils avec les devoirs de la piété, qui ne pouvaient jamais drainer et draine toujours chaque année vers Rome des centaines de milliers de pèlerins ? Curieusement, en évoquant les vieux épisodes de l'histoire européenne, on a l'impression d'examiner des situations présentes ; les mouvements instinctifs des foules, ce qui unit et différencie les communautés. Les dates ont du bon en cela. La spirale des siècles nous met soudain à l'aplomb de faits oubliés dont la particularité éclaire notre aujourd'hui.

Le terme-choc de cinq siècles rappelle, comme un intèrme de cloche, la longue présence des Français à Rome. Au début d'avril 1478, sous Louis XI, fut fondée la congrégation des Français à Rome ; cela appelait une église, un hospice, un cimetière. Il en était de même pour les Espagnols et pour les Allemands ; les premiers eurent Santo-Pietro-in-Montorio, sur le Janicule ; les Allemands Santa-Maria-dell'Anima, derrière la place Navone. Les Français finirent par avoir l'église Saint-Louis, qui est devenue le centre de leur communauté. Et c'est là que s'est ouverte, le 17 mai, une réunion d'historiens, en forme de colloque, qui ne sera pas oubliée.

Il y avait deux pôles pour la *natio gallicana* : en bas, Saint-Louis-des-Français, et la Trinité-des-Monts sur la colline. Autour de ces deux institutions, des problèmes plus attachants les uns que les autres semblent surgir comme des oiseaux qu'on libère du cheminement à travers les archives. En 1518, le pape autorise qu'il soit préché et recueilli des fonds pour l'église Saint-Louis non seulement dans les territoires de la couronne mais aussi « en tous lieux où est parlée la langue française ». Ce qui fit se regrouper, dans un premier temps, avec les gens de France des Savoyards, des Flamands. Mais on eut naturellement des essayistes. Saint-Yves-des-Bretons, qui fut absorbé assez vite, l'église des « Bourguignons », Saint-Claude-des-Français

Louis se maintint sous cette forme pendant trois siècles. En 1793, elle fusionna avec d'autres communautés françaises avant de devenir les « Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette ».

L'anniversaire de ces deux actes pontificaux a été organisé par l'ambassade de France près le Saint-Siège, la Communauté de Saint-Louis et les « Pieux Etablissements ».

Le vendredi 19 mai, une grande réception a été donnée à la villa Bonaparte, siège de l'ambassade, en l'honneur des prélats du Vatican et des membres du corps diplomatique. Le lendemain, une messe solennelle a été célébrée à Saint-Louis par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, en présence du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Vatican. Elle devait être suivie d'un concert de musique sacrée de la chorale franco-allemande de Paris. Deux autres initiatives ont marqué cet anniversaire : la présentation des œuvres d'art sacré du Palais Saint-Louis et un colloque sur les « fondations pieuses dans la Rome pontificale », organisés par l'Ecole française de Rome et l'Académie de France.

Comtois, petit sanctuaire du Quirinal, et, tout près de l'église de la nation germanique, Saint-Nicolas-des-Lorrains, qui eut une longue période indépendante. Les « nations » à Rome ont souffert une fois de plus, sont des groupements naturels, par terre, qui ont rien à voir avec la nation rigide, moderne, définie à partir de l'Etat. Rome nous oblige à associer les termes, à retrouver la fluidité de l'histoire.

Autorisé par le pape, protégé par le roi, un établissement comme Saint-Louis-des-Français subissait les vicissitudes de la politique mais n'était pas nécessairement un foyer d'intrigues. En tout cas, ses archives recourent bien des secrets, qui vont peu à peu être explorés. Le cas de la Trinité-des-Monts est assez différent : ouvert des débuts, c'est-à-dire des disciples de saint François de Paul, dont on sait le prestige de l'assommoir auprès de Louis XI, cette fondation a toujours été proche de la couronne de France. Un historien ecclésiastique n'a pas hésité à la décrire comme un centre d'espionnage français. Cela lui a valu des ennuis dans les périodes de gallophobie. Mais le sort favorisait les lys ; l'acquisition de la Villa Médicis au début du dix-neuvième siècle a comme inscrit au nom de la France tout le mouvement du Finco.

Les « pieux établissements » n'ont jamais roulé sur l'or. Ils se sont gagnés d'œuvres d'art, et les Caravage de Saint-Louis, la Danie de Volterra de la Trinité, attiré tous les regards, mais on se conformait en cela à l'habitude romaine de « céder » des chapelles à de riches familles. La France n'y est pour rien. De temps en temps, un artiste distingué, comme le Lorrain Charles Mellin, décore une chapelle, mais ce que livrent surtout les documents, ce sont les noms des commanditaires, des travaux des peintres modestes, des artisans. Tout ce monde se réveille pour les grandes cérémonies, funéraires, célébrations dynastiques... dont Rome a été la grande école.

An dix-neuvième siècle, tout change. Les « pieux établissements » avaient été fort secourus pendant la Révolution. Mais l'Etat-nation a dévotement les particularismes ; la politique domine les fondations ; l'Académie s'impose dans les interventions artistiques et les restaurations, que la visite apostolique de 1824 a rendues obligatoires. Pendant que font rage les polémiques religieuses autour de l'extranationalisme, on décore, on fixe des règles aux monuments funéraires ; on joue un rôle utile entre le Vatican autoritaire et les gouvernements successifs.

Le cinquième centenaire de Saint-Louis-des-Français a donc été l'occasion d'une enquête historique, d'un inventaire des œuvres d'art, d'interrogations nouvelles. Cela s'est traduit par une vingtaine de relations et maints projets d'avenir. Pour beaucoup d'observateurs, le plus remarquable a été dans l'organisation même, la conjonction nouvelle, et définitivement féconde, de deux institutions françaises de Rome : l'Ecole française, qui a célébré son cen-

taire en 1975, et l'Académie de France, qui a oublié de célébrer son troisième centenaire en 1986 parce qu'elle était en cours de rénovation. Les historiens des institutions et les historiens de l'art se sont donné la main ; les deux directeurs, Georges Vallot et Jean Leymarie, ont poussé l'affaire à son terme, avec l'assistance de deux chercheurs parfaitement informés : Philippe Levillain et Georges Brunel. Un cadre suffit souvent à donner du relief à une figure. C'est ce qui a été fait ici pour ces fondations romaines où le français résonne depuis Louis XI. La vie de ces communautés étrangères, juxtaposées et rivales, au foyer de la chrétienté aide à saisir pourquoi l'Europe ne s'achève ni ne se défait jamais.

ANDRÉ CHASTEL.

\* Les fondations françaises dans la Rome pontificale (18-19 mai). Des actes des travaux seront publiés par les soins de l'Ecole française de Rome.

### DU CONSULAT A L'EMPIRE

## Le siège de Versailles

Quatorze nouvelles salles du château de Versailles viennent d'être ouvertes au public. Inaugurées la semaine dernière par M. Giscard d'Estaing (« le Monde » du 18 mai), elles sont consacrées à l'histoire du Consulat et de l'Empire.

L'histoire de Versailles ne s'achève pas en octobre 1793 avec le départ forcé de la famille royale pour Paris. « Vous restez maître ici, dit alors Louis XVI à l'un de ses ministres, sachez de me sauver mon pauvre Versailles ». Le sauvetage fut long et laborieux. Le Directoire s'intéressa quelque peu à Versailles, Napoléon, qui réside souvent au Grand Trianon, entreprit la remise en état du château qu'il confia à Fontaine et, de façon assez curieuse pour un régime de tolérance créative, le Restaurateur s'occupa ses nostalgies et ses remords en faisant construire le pavillon à colonnes qui rétablit la symétrie de la cour d'honneur par rapport à l'axe de Gabriel.

Mais le château demeurait à l'abandon. Inoccupé, inutile, immense témoin et symbole de toutes les divisions politiques, il se serait sans doute progressivement effondré sur lui-même si Louis-Philippe n'avait décidé, en 1837, de le transformer en musée. Une sorte de musée de la réconciliation nationale placée sous le signe de la gloire militaire, ce qui est assez paradoxal de la part du seul régime vraiment pacifique que la France ait connu. Le musée de toutes les gloires de la France (« l'hôtel des gloires de la France », disait Balzac qui le trouvait sinistre) depuis la bataille de Poitiers jusqu'à la conquête de l'Algérie.

D'où l'aménagement, au prix de destructions très fâcheuses, de l'aile sud du château. D'où un ensemble de commandes considérables, qui

aboutit aux salles des Croisades et à la galerie des Bellifères où se multiplia l'indéfinissable Horace Vernet et où l'on peut voir, à côté de la botte de telle ou telle de Delacroix, de très bons exemples de la peinture d'histoire de l'époque (Eugène Delacroix, Schnetz, Fragonard fils). Et comme le gloire, c'est avant tout Napoléon, on décida de transporter à Versailles les tableaux politiques ou militaires échappés par l'Empereur et surtout les suites qu'il avait fait exécuter pour décorer le Sénat, les Tuileries et ses autres châteaux. La rénovation des salles du Consulat et de l'Empire a commencé au lendemain de la guerre : petits et moyens formats y étaient visibles depuis 1970 et l'on vient d'inaugurer les galeries du rez-de-chaussée où sont exposées les toiles de grand format telles que les dispose le goût plus ou moins éclairé de la Monarchie de Juillet.

Ce parti est conforme à la politique de réaménagement du château, poursuivie depuis une trentaine d'années, qui est de restaurer dans le dernier état, le Grand Trianon, par exemple, étant à peu près aujourd'hui ce qu'il était à l'époque de Louis-Philippe et du mariage « mariage belge ». Il est peut-être le seul parti possible, il s'inspire d'hommes scrupuleux, mais il présente un double inconvénient, celui d'un décor assez morose, celui surtout d'une présentation qui juxtapose des compositions de très belle qualité, presque des chefs-d'œuvre, et des toiles, dont la médiocrité dépasse les limites du ridicule admis dans une certaine peinture officielle ; ainsi les innombrables Adieux de Napoléon et Alexandre après Tilsit.

Le résultat est que le parcours, qui devrait être triomphal, laisse une certaine impression d'ennui, de choses mortes et surannées, parfois de mauvais décor d'opéra. Cela dit,

on est très heureux de revoir ces grandes machines héroïques, ces belles pages d'épopée qui furent longtemps l'ornement des manuels d'histoire et de pages illustrées du Grand Larousse : la Révolte du Caïra, de Girodet ; le Pardon aux révoltés du Caïra, de Guérin ; le Mariage de Napoléon et de Joséphine, de Rouget, ou, dans la salle consacrée à l'expédition d'Espagne, la Capture de Madrid, de Gros, qui égale très honorablement le Napoléon devant Madrid, de Carlo Veret, qui montre également sa valeur dans le très beau *Matin d'Austerlitz*.

Et le plaisir est plus grand encore d'apprendre à mieux connaître des peintres que l'exposition « de David à Delacroix » sortit enfin de l'oubli, en 1974. Ainsi Lethière (le Signataire du traité de Leoben) ; Charles Meynier (Napoléon visitant les blessés après la bataille d'Essling) ; et surtout Jean-Baptiste Regnaud représenté ici par deux toiles de premier ordre : Le Sénat reçoit les drapeaux de la campagne d'Austerlitz et le Mariage de Jérôme.

Mais c'est ici que l'on pourrait s'étonner un peu et se vouloir un méchant petit catalogue qui est supposé guider le visiteur. Si tout le monde connaît Gros et Girodet, un citoyen honnêtement cultivé n'est pas tenu d'avoir des lumières bien précises à propos de Meynier ou de Lethière. Or ce trépan de petit catalogue ne nous épargne aucun détail d'histoire. Mais sur le programme, les circonstances de la commande, les artistes eux-mêmes : rien, alors qu'on avait là une excellente occasion d'éclairer de façon précise la peinture d'histoire à l'époque napoléonienne.

Invisibles, les esquisses...

En outre, le descriptif de ce fâcheux petit catalogue ne correspond en rien à ce que l'on voit : tel tableau est là qui ne s'y trouve pas et tel autre est partout et n'est nulle part. Et l'on trépite d'impatience et l'on erre de salle en salle, feuilletant, mordant, plâtrant ce varié, ce scabré de petit catalogue, à la recherche du tableau introuvable ou de l'hypothétique salle 177.

Quelle épreuve et que de mystères ! Nous avons résolu une partie d'énigme en demandant à un gardien où se trouvaient les esquisses de François Gérard à propos desquelles, avons équilibrées, notre diabolique compagnon d'infortune donne quelques informations précises. Invisibles, les esquisses, nous lui-fûmes paternellement répondre. Et pourquoi ? Elles se trouvent dans l'attique Chimay, et l'attique Chimay est fermé. Pour combien de temps ? Non si ce n'est s'il n'y avait pas un jour une heure hebdomadaire d'ouverture ? On ne sait pas non plus. La raison de tout cela, on s'en doute, n'est pas le mauvais vouloir des conservateurs, qui font de leur mieux : bâtiments et jardins sont admirablement tenus et, dans la pièce lumineuse langoureuse de ce printemps mouillé, d'une beauté à vous couper le souffle, si vous levez tomber en syncope, surtout après le duel à l'épée certain petit catalogue que le vieux d'époque que la raison de tout cela, c'est le manque de gardiens.

Et bien ! le tel-programme des musées prévoit des crédits importants pour Versailles. Souhaitons que la première enveloppe, comme on dit, aille au recrutement de gardiens admissibles (ils le sont déjà), compétents et nombreux. La seconde enveloppe ira à ce système de complexe électronique qui équilibrerait le nombre des visiteurs. Versailles, comme Beaubourg, piole sous le monde, donne l'impression d'une ville en état de siège, avec tous les périls que nombre et siège signifient pour les meubles, les objets, les boiseries.

Un matin tout à fait normal et même, m'a-t-on dit, plutôt calme, je suis resté plus d'un quart d'heure bloqué dans le chambre de la reine à contempler les pompons du lit de cette princesse par-dessus une houle de têtes, de cartouches vagues et manuellement indiscrettes. De malheureuses confabulations s'époumonaient en toutes les langues et je ne fus surpris que par l'arrivée d'un détachement espagnol qui, prenant à revers une légion allemande et retournant vers la galerie des gloires une unité italienne, me permit de prendre mes jambes à mon cou vers la sortie, la galerie des Batilles, les préliminaires de Leoben et certain petit catalogue avec lequel le n'ai pas fini d'écouler.

ANDRÉ FERMIGIER.

**MONDIAL MOQUETTE**

**DU 24 MAI AU 3 JUIN**

**FAITES VOUS-MÊMES VOS CHOIX**

**DE NOTRE PUISSANCE D'ACHAT**

**NOUVEAUX ARRIVAGES**

moquette bouclée 20000M<sup>2</sup> 15<sup>e</sup> 6 coloris

APPORTEZ VOS DIMENSIONS

**PRIX-CHOIX-STOCK**

**OUVERT : LUNDI, MARDI, JEUDI, SAMEDI, 9h - 20h**  
**MERCREDI, VENDREDI, Nocturne 9h - 22h**

**PARIS 18<sup>ème</sup> 114, rue Damrémont tél: 606.05.73**

PARIS 13 <sup>ème</sup> : 49, quai d'Austerlitz Face gare d'Austerlitz Tél : 584-72-38	PARIS 14 <sup>ème</sup> : 80, bd Jourdan 50 m Porte d'Orléans Tél : 539-38-62	PARIS 19 <sup>ème</sup> : 144, bd de La Villette - M. Colonel-Fabien et J. Jaurès - Tél : 203-00-79
BAGNOLET : 191-193, av. Pasteur - 5 m Pte des Lilas Tél : 351-15-45	BOULOGNE : 82 Bis, rue Gallieni, Tél : 605-45-12	COIGNIERES (N 10) : près Treppe route du Pont d'Aulneux Tél : 461-70-12
FOSSÉS-SURVILLIERS : Zone industrielle de Fossés. Pres gare S.N.C.F. - Tél : 471-03-44	MAISONS-ALFORT : 129, rue Jean Jaurès, RN 5, Tél : 375-44-70	SANCTEUIL : 29, av. Division Leclerc, RN 16 route de Chantilly Tél : 930-00-77

**INVESTISSEZ EN BEAUTE...**

**Jean Miché**

Le Spécialiste des pierres précieuses  
DIAMANTS, EMERALDES, RUBIS, SAPHIRS...

118, rue de la Harpe 75005 PARIS - Tél. : 245.85.00 - 24.06.71

سكنة التاج

RADIO-TÉLÉVISION

La France mère des armes...

Nous aimons beaucoup M. Girard d'Estaing. Nous sommes habitués à le voir tambourner soir après soir à nos loges...

Les fabricants américains et russes. Les ventes américaines n'atteignent que 5,6 milliards de dollars l'an dernier...

HAGIOPHIE DE ALAIN PEYREFITTE

M. Alain Peyrefitte est offert, mercredi soir sur TF 1, une heure de publicité, l'événement de l'année...

JEUDI 25 MAI

CHAINE I: TF 1. 18 h. 25. Pour les enfants: 18 h. 30. L'île aux enfants: 18 h. 55. Feuilles: Le village en papier...

CHAINE II: A 2

18 h. 25. Dessins animés: 18 h. 40. C'est la vie: 18 h. 55. J'ai: Des chiffres et des lettres...

CHAINE III: FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes: 19 h. 5. Émissions régionales: 19 h. 40. Tribune libre: le C.D.S.

CHAINE I: TF 1

12 h. 15. Jeu Réponse à tout: 12 h. 30. Midi première: 13 h. 35. Télévision régionale: 14 h. 5. Télévision scolaire: 17 h. 55.

CHAINE II: A 2

13 h. 50. Série: Malaventure (Le plat qui se mange froid): 14 h. 10. Aujourd'hui Madame: 15 h. 10.

CHAINE III: FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes: 19 h. 5. Émissions régionales: 19 h. 40. Tribune libre: la Fondation pour l'innovation sociale...

CHAINE I: TF 1

13 h. 50. Série: Malaventure (Le plat qui se mange froid): 14 h. 10. Aujourd'hui Madame: 15 h. 10.

CHAINE II: A 2

13 h. 50. Série: Malaventure (Le plat qui se mange froid): 14 h. 10. Aujourd'hui Madame: 15 h. 10.

CHAINE III: FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes: 19 h. 5. Émissions régionales: 19 h. 40. Tribune libre: la Fondation pour l'innovation sociale...

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 25 MAI. Les discours de M. Girard d'Estaing à l'ONU est retransmis sur France-Inter et Antenne 2...

JACQUES MARTIN ABANDONNE SES « BONS DIMANCHES » SUR ANTENNE 2

● Jacques Martin, producteur des émissions du dimanche sur Antenne 2, cessera de travailler pour cette chaîne à la fin du mois de juin...

LA « DERNIÈRE » D'ANNE GAILLARD

Pour Anne Gaillard, c'est terminé. Pour vous aussi. On ne l'entendra plus défendant le matin sur France-Inter nos intérêts...

EN MARGE DU DEBAT DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Eternelle affaire Dreyfus

PIERRE DE BOISDEFBRE. Enfil, l'état-major n'était pas seulement cette collection de fantoches qu'on a vus, et le portrait que fait Marcel Proust dans Jean Santeuil...

D'une chaîne à l'autre

Les paysans parlent aux Picards

● Grées à FR 3-Picardie, les paysans parlent aux Picards. La station d'Amiens a tenté et réussi, pour la première fois en France, une expérience en faisant réaliser par des télespectateurs ruraux trois films de sept minutes...

M. Lecat: au service public de s'organiser pour accueillir ceux qui ont des choses à dire

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, invite mardi 23 mai sur France-Inter de l'émission « Radioscopie » à répondre à un questionnaire du gouvernement au monopole de la radio-télévision...

LA C.F.D.T. T.D.F. a-t-elle accordé une dérogation pour la retransmission de la Coupe du monde?

La Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'édition (C.F.D.T.) a-t-elle accordé une dérogation pour la retransmission de la Coupe du monde? La C.F.D.T. a-t-elle accordé une dérogation pour la retransmission de la Coupe du monde?

L'insertion de l'agriculteur dans la société.

Si le deuxième sujet présente une image un peu trop brouillonne de la vie à la campagne — paysage vallonné, rivière couvrant entre les arbres, eaux bleues, demeure aristocratique — les deux autres tradisent mieux les préoccupations constantes des paysans: la peur de ne pas joindre les deux bouts, les emprunts à rembourser, les vacances qu'on ne peut pas prendre à cause de bêtes, la crainte d'être incompensés par le reste de la population.

M. Lecat: au service public de s'organiser pour accueillir ceux qui ont des choses à dire

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, invite mardi 23 mai sur France-Inter de l'émission « Radioscopie » à répondre à un questionnaire du gouvernement au monopole de la radio-télévision...

LA C.F.D.T. T.D.F. a-t-elle accordé une dérogation pour la retransmission de la Coupe du monde?

La Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'édition (C.F.D.T.) a-t-elle accordé une dérogation pour la retransmission de la Coupe du monde? La C.F.D.T. a-t-elle accordé une dérogation pour la retransmission de la Coupe du monde?







URBANISME

VÉCU

15 mètres carrés pour huit personnes

Eclairés par un seul vasistas, 15 mètres carrés sous les combles, au sixième étage du 310, rue de Charanton, dans le douzième arrondissement; un bébé de vingt jours qui gigote dans un berceau ébène. Ils étaient huit dans cette pièce, les deux parents et six enfants. Lorsque l'aide sociale à l'enfance a appris que le septième allait arriver, lorsqu'elle a vu les matelas dépliés le soir et l'eau qui coulait par terre les jours de lavage, elle a réagi les aînés. Ils ont fait leur baluchon et sont partis dans un foyer du dix-septième arrondissement. Et pourtant ils ne voulaient pas une demande de H.L.M. en 1970 et sont prioritaires depuis des mois.

Leur dossier porte le numéro 75 112 0671 1529 au service du logement, rue de Turbigo. Elles ont subi des dizaines de familles parisiennes, françaises ou étrangères, familles nombreuses qui, le jour où elles arrivent à Paris, ne le sont pas encore et s'installent n'importe où, dans une seule pièce. Quand vient le second enfant, elles font une demande de H.L.M., mais on le leur refuse d'abord parce qu'on ne gagne pas assez (2 300 F par mois) ensuite parce que le mari est ou

Les propriétaires de maisons individuelles devraient payer le prix de l'éloignement

Le conseil économique et social plaide pour la « vérité des prix » en matière d'urbanisme et de logement. Il souhaite d'autre part que la politique urbaine menée depuis la guerre, et notamment la création des villes nouvelles, bénéficie d'une certaine « continuité » et ne soit pas « soumise à la mode ».

La crise du logement qui préoccupait l'opinion et les gouvernements dans les années 50 est pratiquement résorbée, estime M. Roger Hutter, dans le rapport qu'il a rédigé au nom de la section du cadre de vie. A raison de cinq cent mille logements par an en moyenne, le parc est passé en vingt ans (de 1954 à 1974), de quinze à vingt et un millions de logements.

On les a-t-on construits ? Sur-tout à la périphérie des villes, dans les ZUP et les ZAC, là où le terrain n'était pas trop cher et facile à appréhender. « Les critiques sévères qu'ont suscitées les quartiers nouveaux, examinées objectivement, portent plus sur les erreurs de réalisation que sur leur conception même », estime M. Hutter, qui signale que Sarcelles, symbole des grands ensembles, est finalement devenu un quartier relativement agréable. Les villes nouvelles (cinq dans la région parisienne et quatre en province) répondaient à un objectif beaucoup plus ambitieux, le but de l'exemple britannique. Mais elles ont souffert de la complexité de leur statut, de la réticence des collectivités locales que la loi Bocher ne permettait pas de violer, et d'un manque de confiance des bâtisseurs. Elles ont pris du retard, même en région parisienne, tandis que l'« urbanisme spontané et mal structuré » suivait son cours. « Les villes nouvelles de la région parisienne n'ont pas encore toutes atteint (sauf Cergy et Evry) le stade où l'édification est naturellement assurée et souffriront encore longtemps des difficultés sociales et financières inhérentes au démarrage d'un nouveau calcul pour la dimension d'objectif et une population

ENVIRONNEMENT

APRÈS L'AFFAIRE DE L'« AMOCO-CADIZ »

La France propose d'organiser le contrôle des pavillons de complaisance

Les pavillons de complaisance sont à nouveau sur la sellette au conseil de l'Organisation maritime et consultative internationale (OMCI), qui se réunit, ce jeudi 25 mai, à Londres. Les représentants des cent quatre pays membres de cette organisation doivent entendre une communication du gouvernement français sur « Les incidences négatives au regard de la sécurité maritime du phénomène de la complaisance ».

Le délégué français, M. Logerot, haut fonctionnaire de la marine marchande, devrait formuler trois séries de propositions concrètes. Il a fait observer d'abord que la sécurité d'un navire est sous la responsabilité de son capitaine, mais que celui-ci est lui-même sous la dépendance de l'armateur qui est le salarié. Il faut donc faire en sorte que le capitaine, en toutes circonstances, ne puisse éprouver aucun doute sur ses responsabilités et qu'il ait les moyens de les exercer. Un seul moyen : le protéger contre les risques d'arbitraire.

La France propose donc que, par voie législative ou par le biais d'accords collectifs, les capitaines de bord des navires battant pavillon de complaisance puissent introduire des recours contre leurs armateurs en cas de licenciement abusif.

Contrôles et sanctions

La seconde série de propositions françaises a concerné le lien étroit qui devrait exister entre un navire et l'Etat dont il bat pavillon. Pour que cette relation ne soit pas fictive, l'Etat accordant des pavillons de complaisance serait désormais tenu d'apporter une série de preuves : qu'il assure le contrôle technique de tous les navires battant son pavillon, qu'il en forme les équipages, qu'il contrôle la qualification des équipages déjà embarqués. Ces contrôles devraient être assortis de sanctions allant jusqu'au retrait des livres de navigation.

La troisième proposition française touchait aux relations entre le capitaine et l'administration maritime. Trop souvent, les infractions commises par les capitaines ne sont suivies d'aucune

sanction parce que l'Etat sous le pavillon duquel ils naviguent les couvre. Selon la France, l'OMCI devrait accorder son action pour chaque Etat respecte les engagements internationaux qu'il a signés. Quant aux conventions, elles devraient désormais comporter des mécanismes plus rigoureux pour assurer leur propre respect.

Enfin, il serait souhaitable que l'on parvienne à harmoniser les sanctions que chaque Etat inflige aux capitaines en cas d'infraction.

Pour étudier ces différentes propositions, la délégation française suggère la création d'un groupe de travail « ad hoc » dépendant directement du conseil de l'OMCI.

Grève de la circulation à Paris : interpellations. — Une cinquantaine de militants écologistes, qui tentaient, le 24 mai, dans l'après-midi, de bloquer la circulation sur le boulevard Saint-Michel à Paris, ont été interpellés et conduits en commissariat pour des motifs d'identité.

Les manifestants, rassemblés à l'appel des Amis de la Terre, de l'Association Combat-transport et des groupes Paris-Écologie des 7<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, souhaitaient organiser une nouvelle « grève de la circulation » afin de protester contre « la marée automobile » qui a envahi les rues de la capitale.

TRANSPORTS

Qui doit payer le déficit des transports en commun parisiens ?

Revenant sur la dernière augmentation des tarifs de transport, M. Maxime Kéroul, député communiste du Val-de-Marne, a protesté, mercredi 24 mai, à l'Assemblée nationale, contre le relèvement de 30 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet du prix de la carte orange.

Il a proposé, au nom de son parti, un relèvement de la prime de transport, une prise en charge par les employeurs des frais de transport de leurs employés, la disparition progressive des zones de la carte orange, dont le bénéfice devrait être étendu à l'ensemble de la région Île-de-France. D'une façon générale, selon le député, les grands investissements de transports en commun devraient être pris en charge à 70 % par l'Etat.

Réponse négative du nouveau ministre des transports, M. Joël Le Theule, qui explique : « Le budget d'exploitation et d'investissement de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieus est de l'ordre de 8 milliards. Les usagers en paient environ un tiers, les employeurs financent d'une contribution importante, l'Etat et les collectivités locales combinent le déficit. Si vous comparez la situation des usagers de la région parisienne à celle des usagers de ceux de Lyon ou de Marseille, vous pourriez constater que le prix des transports parisiens est le plus bas, il s'agit peut-être même d'un record mondial.

AUJOURD'HUI

loterie nationale Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS. Table with columns for terminaison, finales, groupes, sommes, and tirage dates. Includes 'Tranche des Oiseaux' section for the 24th and 31st May 1978.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2082. Grid for crossword puzzle with horizontal and vertical clues.

5. Sort sans plaisir; Chef d'atelier; Enduit d'un certain corps. 6. Provoquent souvent des rougeurs locales. 7. Gaillard, pour ses intimes; On lui doit le jour. 8. Lieu de rassemblement paisibles; Permettait à César de raisonner. 9. Bouchais; Ne donnera donc aucun mal. Solutions du problème n° 2081.

Journal officiel. Sont publiés au Journal officiel du 25 mai 1978: UN DECRET portant création de collèges d'Etat. UNE LISTE des élèves de l'institut technique de banque du Conservatoire national des arts et métiers ayant obtenu en novembre 1977 le diplôme d'études supérieures techniques de banque.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

50 كذا من العمل

L'IMPOSITION DES PLUS-VALUES BOURSIÈRES APPROUVÉE PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Le souci de simplicité et d'efficacité l'a emporté sur celui d'équité fiscale

En proposant de substituer aux dispositions de la loi du 14 juillet 1976 régissant la taxation des plus-values sur les valeurs mobilières un projet plus simple, plus sélectif et certainement moins sévère, M. Raymond Barre poursuit deux objectifs, politique et économique. On savait déjà qu'il n'était guère favorable aux dispositions votées il y a un peu moins de deux ans. En prenant soin, dès le 6 avril 1977, de reporter d'un an leur mise en application, fixée au 1er janvier 1978, il se donnait du temps pour réfléchir, et essayer de donner satisfaction au R.P.R., fortement opposé à une législation votée à contre-cour qu'il juge pécuniaire et injuste et veut absolument abroger.

teurs que les réseaux de gestion. Disparaissent les durées diverses de détention, casse-tête des bases de référence pour l'établissement des plus-values. Apparaît, en revanche, le principe d'une taxe forfaitaire plus légère et d'une distinction entre spéculateurs et non-spéculateurs. C'est que l'essentiel de la réforme semble bien être la prise en compte du caractère très spécifique des placements en valeurs à revenu variable. Peut-on persister à traiter les actions comme les biens immobiliers, ainsi que l'avaient fait plus ou moins les inspirateurs de la loi de 1976, sans se refuser à prendre en considération la notion de risque? A mesurer les dangers qui menacent à tout moment l'acheteur de titres - risque industriel (pertes d'exploitation ou même faillite), économique (crise, blocage des prix), géographique et politique (confiscations, nationalisations, révolutions) - en comparaison de la sécurité et de la quasi-certitude de gain dont bénéficie depuis trente ans le propriétaire foncier, on se demande parfois comment un particulier un peu conscient persiste à rester actionnaire de quelque chose.

une donnée essentielle dans le traitement fiscal à leur appliquer. les plus-values à long terme à plus d'un an y sont taxées pour moitié à l'impôt sur le revenu et pour moitié au taux forfaitaire de 15 %. En Grande-Bretagne, le contribuable peut opter pour une taxation à 30 % de ses plus-values. C'est sur ces pays, dotés de marchés boursiers actifs et dont l'expérience en matière d'imposition des plus-values est déjà ancienne (quarante ans pour les Etats-Unis), que le gouvernement français veut s'aligner. En l'occurrence, il choisit, tout au moins sur les taxes, une formule « douce », puisqu'il retient le taux forfaitaire d'imposition de 15 % de l'intégralité de la plus-value. L'objectif de la loi n'est pas celui de la productivité fiscale (1150 millions de francs annuellement), a déclaré M. Papon, ministre du budget en la présentant à la presse, mais il est celui de la simplicité, de l'efficacité et de la plus grande justice. Volonté pour ce dernier point, car si les petits et moyens porteurs sont exonérés ou peu imposés, la suppression de la progressivité (pouvant aller jusqu'à 60 %) par le passage à une taxe forfaitaire de 15 % favorise les gros porteurs, et ils ne manquent pas. Le Monde du 3 mars 1978.

Le projet de loi distingue les professionnels de la Bourse des opérateurs occasionnels

Le projet de loi relatif à l'imposition des plus-values sur les valeurs mobilières, que le gouvernement vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, se substituerait aux dispositions correspondantes de la loi votée le 19 juillet 1976, qui ne devaient prendre effet que le 1er janvier 1978, et qui se trouveraient ainsi abrogées. Il instaure une taxation sélective selon le type d'opérations boursières et suivant l'importance des profits réalisés. Une distinction fondamentale est établie entre les opérateurs à titre habituel et les autres, c'est-à-dire les acheteurs de valeurs mobilières qui agissent des fins de placement et non de spéculation rapide.

LES OPERATEURS A TITRE NON HABITUEL. Ce sont ceux qui, ayant acheté un comptant ou un comptant différé des valeurs mobilières — donc sans faire appel au crédit ni opérer à découvert, — ne les revendent qu'à une cadence normale dans le cadre des opérations classiques d'actions ou d'obligations, considérées comme placement d'épargne. Les profits nets résultant de leurs ventes, ou « cessations », comme l'exprime euralement le texte du projet gouvernemental, sont taxés uniformément et forfaitairement au taux unique de 15 % lorsque les ventes ou « cessations », qualifiées d'importantes, sont supérieures à 100 000 F par an. En dessous de cette limite, ces profits sont totalement exonérés. Parmi les dispositions complémentaires, il est prévu que les titres non cotés, dont la « spécificité » leur vaut d'être complètement exonérés d'imposition, sauf lorsqu'ils

représentent plus de 25 % du capital d'une société en possession d'un seul vendeur; en ce cas, l'article 180 du code général des impôts, qui prévoit une taxation forfaitaire de 15 %, continue à s'appliquer. — Pour la vente de titres de même nature acquis à des prix différents, le prix d'achat à retenir pour l'établissement de la plus-value éventuelle est la valeur moyenne des prix d'achat, à l'exception, pour l'ensemble des titres cotés, acquis avant le 1er janvier 1978, date de mise en vigueur du projet de loi, le

LES OPERATEURS A TITRE HABITUEL. Ce sont ceux qui se livrent, directement ou par personne

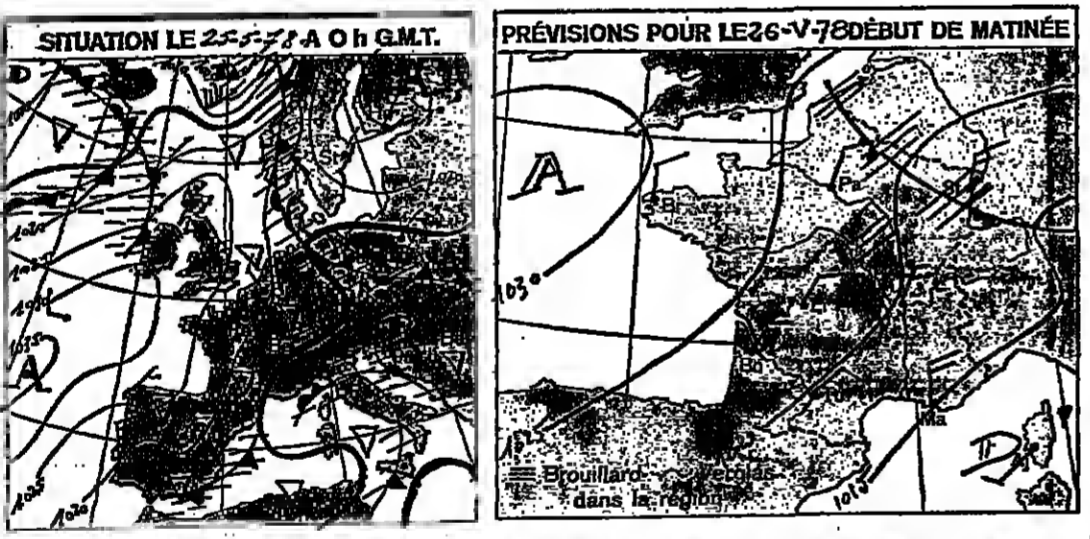
interposée, à des opérations faisant appel au crédit, tels qu'achats ou ventes à découvert, avec prorogation (report) ou à des opérations conditionnelles (primes et options). La même qualification est applicable à ceux qui réalisent un comptant (paiement immédiat) ou un comptant différé (paiement à échéance mensuelle) des opérations dont le montant annuel cumulé (achats et ventes) excède une fois et demie la valeur de leur portefeuille de valeurs mobilières au 31 décembre de l'année précédente. Cette règle ne vaut que si les ventes effectuées dans l'année dépassent 50 000 F. Les profits résultant de ces opérations, considérées comme des bénéfices non commerciaux, sont imposés de deux façons : — Lorsqu'ils dépassent l'ensemble des autres revenus imposables

contribuable pourra retenir, comme prix d'achat, le dernier cours au comptant de l'année 1978. Les pertes subies au cours d'une même année sont imputables exclusivement sur les gains de même nature réalisés pendant la même année, avec report éventuel sur les cinq années suivantes. Ce projet de taxation, qui devrait toucher cent cinquante mille personnes environ (sur un million trois cent mille porteurs d'actions), dont trente mille à quarante mille opérateurs à titre habituel, a déjà permis une recette budgétaire de l'ordre de 150 millions de francs.

Les novations par rapport aux dispositions antérieures

Le nouveau projet de loi s'écarte profondément des dispositions législatives votées il y a près de deux ans. Dans l'esprit de ses promoteurs, il se veut plus simple, plus sélectif et plus modéré. Plus simple. Il supprime les modalités très complexes qui entouraient la taxation des plus-values sur ventes de titres. Dans le cadre d'un achat et d'une vente à l'impôt sur le revenu, les plus-values réalisées, moins d'un an après l'achat ne bénéficieraient d'aucun abattement (normes celles de 600 francs, de droit commun), tandis que, pour celles qui étaient réalisées entre deux et dix ans, il était tenu compte de l'érosion monétaire; après dix ans, de déflation, l'érosion monétaire était la règle. Dans ce système, l'établissement des bases de référence devait donner lieu à des calculs assez compliqués. Lorsque une série de titres de même nature avaient été acquis à des dates et à des cours différents, la vente, si elle était perçue, était considérée comme réalisée sur les titres achetés à la date la plus ancienne (règle du « premier entré, premier sorti »). En outre, le cours d'achat pouvait être soit le cours commun, soit le dernier cours coté au comptant de l'année précédente à la mise en vigueur de la loi, soit un cours d'achat calculé sur la moyenne des sept années antérieures, les titres étant réputés acquis quatre ans avant cette date. En outre, les titres d'actions pouvaient constituer un « compte spécial d'in-

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 25-5-78 A 0 h GMT. PRÉVISIONS POUR LE 26-5-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 mai à 0 heure et le vendredi 26 mai à 24 heures : Des hautes pressions persisteront du nord-est des Alpes à la Finlande. Elles continueront de diriger sur la France un flux de nord à nord-est. Vendredi, le temps sera nuageux avec d'assez belles éclaircies du sud de la Bretagne au Poitou et au Bordelais, mais avec quelques brumes matinales. Les éclaircies prédomineront également près du golfe de Lion, la basse vallée du Rhône et le sud des Alpes, tandis que le temps sera plus variable sur la Corse, où quelques orages sont possibles. Sur le reste de la France, le matin, le temps sera souvent très nuageux à couvert et brumeux. Quelques brumes tomberont sur le Nord, le Bassin parisien, sur le Nord-Est et le Jura. L'après-midi, quelques éclaircies locales se développeront, et les faibles précipitations des régions septentrionales s'atténueront. Les vents, du secteur nord, seront modérés à assez forts près du pas de Calais, sur le golfe de Lion et la basse vallée du Rhône; ailleurs, ils seront faibles. Les températures maximales varieront peu et le temps sera encore frais pour la saison dans les régions qui resteront affectées par d'abondants nuages. Jeudi, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, de 1 023 millibars, soit 797,3 millibètres de mercure. Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mai; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 19 et 9 degrés; Biarritz, 19 et 13; Bordeaux, 21 et 10; Brest, 15 et 8; Caen, 15 et 7; Cherbourg, 14 et 8; Clermont-Ferrand, 17 et 10; Dijon, 17 et 10; Grenoble, 18 et 7; Lille, 12 et 11; Lyon, 16 et 9; Marseille, 22 et 10; Nancy, 14 et 10; Nantes, 20 et 11; Nice, 18 et 12; Paris-Le Bourget, 18

M. PAPON : les profits réalisés en 1979 seront taxés en 1980.

M. Maurice Papon, ministre du budget, a présenté mercredi 24 mai à la commission des finances de l'Assemblée nationale le projet de loi adopté par le conseil des ministres et concernant l'imposition des produits de cession à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux (le Monde du 25 mai). M. Papon a souligné que le gouvernement propose l'abrogation pure et simple des dispositions de la loi du 14 juillet 1976 relatives aux plus-values mobilières, dispositions dont l'application avait été reportée du 1er janvier 1978. L'application du nouveau texte (voir son analyse ci-dessus) à partir du 1er janvier 1979 signifie que seront taxables les profits réalisés en 1979 et déclarés en 1980. Plusieurs commissaires, dont M. Bernard Marie, Augustin Chauvet, Pierre Ribes (R.P.R.), Rémy Montagne et Henri Ginoux (U.D.F.), se sont inquiétés des difficultés d'application du texte, du sort qu'il réserve aux opérateurs occasionnels et du fait qu'il prend pas en compte l'érosion monétaire. M. Christian Pierret (P.S.) a jugé que ce projet, positif pour le développement de l'épargne et l'encouragement à l'investissement, néglige le souci de l'équité fiscale.

L'Association française des banques demande au gouvernement de réexaminer les privilèges dont bénéficie le Crédit agricole

La situation créée par l'excédent des ressources collectées par le Crédit agricole en fonction de ses emplois est devenue tellement préoccupante que l'Association française des banques a jugé nécessaire d'en saisir le gouvernement. Dans une note en date du 22 mai 1978, l'association s'élève « des déclarations des dirigeants du Crédit agricole qui consistent que leur organisme collecte plus de fonds qu'il ne peut en prêter et qui imputent à l'encadrement du crédit la responsabilité de ce déséquilibre ». « Les origines de cet excédent sont certainement à imputer à l'extension progressive des opérations du Crédit agricole à des activités de collecte et de distribution de crédits qui n'ont aucun rapport avec sa mission d'origine et qui débordent très largement la finalité de cette institution », écrit l'Association française des banques, qui poursuit. « Cette extension a été considérablement facilitée par le privilège de toutes natures, et en particulier par les exonérations fiscales (pas d'impôts sur les sociétés, pas de taxe d'apprentissage, pas de taxe sur les activités financières, etc.) et par le monopole de la distribution des prêts bonifiés par l'Etat. Ces privilèges et ce monopole, justifiés au départ lorsque le Crédit agricole manquait des ressources nécessaires au développement de l'agriculture, ont perdu leur raison d'être depuis que le Crédit agricole dispose d'excédents de plus en plus considérables. Ce sont eux qui ont permis au Crédit agricole de s'installer dans les milieux urbains et, plus gravement, de fausser les conditions normales de fonctionnement des mécanismes de collecte de l'épargne et de distribution du crédit. » « Sans remettre en cause en aucun cas les aides à l'agriculture, et notamment les bonifications, il s'agit donc de réexaminer en profondeur tout ce qui, dans les privilèges, ne bénéficie plus à l'agriculture et n'aboutit en fait qu'à déséquilibrer la collecte de l'épargne au plan national », conclut l'Association française des banques.

EUROPLASTIQUE EUROCAOUTCHOUC 13-21 JUIN - PARIS. « TOURISME MONDIAL » Agence officielle. Dispose chambres hôtels pour expositors et visiteurs (prix spéciaux pour groupes). S'adr. 9, r. Tiphaine, 75015 PARIS. T. 575-03-55. Fax 230 871 code 182.

# INFORMATIQUE

## LES CONCLUSIONS DU RAPPORT NORA

### II. — Socialiser l'information

Nous poursuivons ici la publication intégrale du dernier chapitre du rapport établi par MM. Simon Nora et Alain Minc sur l'informatisation de la société, chapitre prospectif intitulé « Questions pour l'avenir ». Après avoir envisagé une première hypothèse résistante dans une interrogation « Société informatisée, société de conflits culturels ? », les auteurs de ce document étudient la seconde hypothèse retenue, qu'ils définissent ainsi : « Le projet en avenir idéalotique : socialiser l'information ».

#### Un avenir idéalotique

Si la première hypothèse est correcte, l'avenir devient imprévisible. Les grilles libérales et marxistes, contemporaines de la société de production, sont remises en cause par son dépassement (1). L'approche libérale tend à confondre l'histoire et les lois économiques. Elle ne traite les conflits que sur le marché et tend à y ramener ceux qui lui échappent. Dès lors, la gestion vise à cantonner le champ de l'idéologie et à élargir celui du marché. La politique — dans la mesure où son objet est la perception et le traitement des luttes pour le pouvoir — est apparemment évacuée. En réalité, elle est éssentielle : elle devient le lieu de l'action délibérée et explicite que le champ du non-dit. La vision du futur débouche sur une société post-industrielle idéalisée ; elle suppose que l'abondance et l'égalité croissante des niveaux de vie permettront de construire la nation autour d'une immense

#### Jusqu'à présent une régulation sans projet un projet sans régulation

Le libéralisme fabrique des sociétés marchandes : c'est un système de régulation sans projet. Les gestions marxistes créent — mais elles ne sont pas les seules — des civilisations tutélaires, elles constituent des projets sans régulation. Tous deux réduisent la société à la mesure de l'information pour sur laquelle ils reposent. Dans l'univers libéral, la concurrence et son expression, le système de prix, remplissent à la fois la fonction d'information et celle d'arbitrage. Ils assurent, tant bien que mal, l'ajustement des projets individuels solvables. La société entière passe sous la seule toise de la valeur marchande : le marché devient le seul facteur et totalisant « de la société, et le carcan totalitaire des valeurs.

classe moyenne culturellement homogène, et de dépasser les tensions. L'analyse marxiste reconnaît leur mouvement au seul antagonisme de deux classes organisées par les rapports de production. Née des affres de l'accumulation primitive du capital, elle repose sur une vision simpliste, englobante et rigide des rapports de pouvoir, incapable d'intégrer le foisonnement des sociétés modernes. Il n'est pas étonnant que l'avènement de la société informatisée soit la fin d'une histoire à laquelle elle doit conduire, de son seul fait, l'appropriation collective des moyens de production. C'est une vision au moins aussi mystifiante que la société post-industrielle.

La société d'information échappe à ces analyses, à ces prévisions. Débordant le monde de la production, elle façonne les besoins nouveaux en fonction de son projet, de ses modes de régulation, de son modèle culturel. Elle est le lieu d'une multitude de conflits décentralisés, non articulés, ne relevant pas d'une analyse unificatrice. Certes, la méthode de systématisation rend compte de la société multipolaire, mais celle-ci ne peut avoir de stratégie a priori. Ses valeurs mêmes seront l'objet de rivalités multiples, à l'issue inconnue de la lutte pour le pouvoir. Plus va l'histoire, plus les gens la font, et moins ils savent quelle histoire ils façonnent. Elle suppose que l'abondance et l'égalité croissante des niveaux de vie permettront de construire la nation autour d'une immense

lisée de son désir initial, et en imputer la responsabilité aux autres. Aucun mécanisme de participation politique ne peut compenser le sentiment d'aliénation et de frustration qui en résulte. Les gestions marxistes pratiquées dans les pays de l'Est, sont conduites à considérer la « formation-information » comme un instrument de gestion, ramener le réel dans le cadre de l'imaginaire, à réduire la société au modèle idéologique. Elles tendent à créer des systèmes bureaucratiques et non des systèmes de participation. L'information descendante prendra la forme de l'ordre. Le propos n'est pas de tenir compte des projets décentralisés, mais de distribuer à chaque groupe, à chaque individu, la part qui lui échoit dans la mise en œuvre du projet collectif.

Toute régulation par commandement recherche l'intégration par adhésion mystique. Elle peut parfois l'obtenir. Parant de l'affirmation que le « projet du centre principal » exprime de façon ontologique et sur la longue période l'essence collective des projets individuels, elle justifie ses difficultés actuelles par sa finalité historique et cherche à établir un système de représentation qui crée entre le projet collectif et les comportements individuels un lien affectivement rassurant. La faiblesse d'un tel système réside dans sa contradiction interne. La société civile est muette. Sa seule expression se cantonne dans les faillites, les insatisfactions, les logiques de fuite, les tentatives d'émancipation. Ayan, par principe, étouffé l'expression des aspirations et des besoins (des prix eux-mêmes ne sont plus des barèmes mais des injonctions), l'information remonte, nécessaire au centre pour fonder son projet, n'est plus que le miroir de son seul désir. A l'information, on ajoute les informations que le projet a à émettre, les multiples facettes de la société réelle, les « appareils » ne gênent plus que les cauchemars de la conscience, leurs propres rêves ou leurs maux.

Or dans la société à haute productivité, une information riche et répartie doit pouvoir rendre compte de la diversité des groupes sociaux et des intérêts divers de chacun. Dans un monde idéal de « sages » totalement informés, les informations collectives et la spontanéité : une société à maturité parfaite où la culture et les informations rendraient chacun conscient des contraintes collectives et des besoins sociaux. planifiée, où le centre recréait de chaque cellule de base des messages corrects sur son échelle de préférence, aurait la même structure et la même orientation. Information et participation progressent ensemble. Tant qu'il s'agit pour les citoyens d'exprimer des désirs que les pouvoirs publics d'exécuter des actions réalisables à court terme, le marché reste le lieu efficace des confrontations. Mais les projets des groupes véhiculent de plus en plus des aspirations relationnelles et culturelles. Simultanément, les pressions extérieures s'accroissent. Les pouvoirs publics doivent préserver l'avenir de la société : les grandes ruptures dans la division internationale du travail appellent des choix de l'Etat. Les indications de régulation sans hiérarchie, aucune anticipation, ne déterminent la marge de souveraineté nationale en deçà de laquelle disparaît toute liberté de choix et de liberté. Seul un pouvoir disposant de informations appropriées peut favoriser le développement et garantir l'indépendance du pays. Il est le meilleur maître de la société. Un fonctionnement souple de la société exige que les groupes sociaux puissent exprimer leurs aspirations et leurs régulations, mais que dans le même temps l'information sur les contraintes soit reçue et acceptée. Il n'y a pas de spontanéité sans régulation, pas de régulation sans hiérarchie, pas de hiérarchie sans information. L'autogestion, si elle se veut autosuffisante, restera une contre-société marginale. Pour contribuer à transformer la société globale, elle doit accepter une stratégie de l'insertion. Socialiser l'information, c'est donc mettre en place les mécanismes par lesquels se garantissent et s'harmonisent les contraintes et les libertés, le projet régulier et les aspirations des groupes autonomes. C'est favoriser la mise en forme des données à partir desquelles la stratégie du centre et les désirs de la périphérie peuvent trouver un accord : celui par lequel la société et l'Etat non seulement se supportent mais se fabriquent réciproquement. Mais pour cela, il faut lever une contrainte fondamentale si l'information apparaît au niveau des cellules décentralisées, elle n'est pas utilisable telle quelle pour la plupart de leurs décisions. Elle a besoin de systématisation, d'un cours de synthèse, où elle est confrontée aux difficultés de long terme, au projet collectif. Elle doit alors être restituée sous une forme telle qu'elle suscite

spontanément des réactions correctes. Ceci implique qu'elle apparaisse comme légitime et efficace : que sa circulation soit institutionnalisée. Les Britanniques disent que les faits doivent être respectés comme des lois-matres. Mais quelle portée aurait ce dicton dans un pays où la légitimité des lois-matres serait contestée ? Or elle résulte de leur mode de désignation : y contribuent tous ceux qui seront soumis à leur autorité. Aujourd'hui l'information descendante est mal acceptée parce qu'elle est ressentie comme le prolongement d'un pouvoir, comme une manipulation ; il sera de plus en plus nécessaire que ses destinataires soient associés à son élaboration, que les émissaires tiennent compte des conditions de réception. Cette participation ne sera acceptée que si les groupes antagonistes sont également capables de fabriquer, traiter et communiquer leur propre information. Ceci suppose que la plupart des citoyens puissent se constituer en collectifs ou associations, publiques ou privées, et s'efforcer pour rassembler et exploiter l'information qui légitime leur projet.

Mais de quel type d'information s'agit-il ? Les responsables seront conduits à constituer des stocks organisés de données factuelles, exprimant les contraintes de l'Etat, les motifs du projet collectif, qu'il se traduise ou non par un plan. L'efficacité veut que ces données soient élaborées contradictoirement, que leur forme les rende aisément transmissibles, que leur accès facile permette de les critiquer. Il ne suffit pas qu'elles soient généralement acceptées comme objectives, il faut encore que chaque groupe puisse, à partir des mêmes données, élaborer une conciliation originale avec ses propres projets, et que le débat porte sur des solutions alternatives. Ceci exige que l'information soit échangeable avec autrui et qu'elle prenne en compte les contraintes d'environnement ; celles qui résultent des objectifs des autres groupes, celles qui émanent du centre commun, les pouvoirs publics. De plus en plus apparaîtront des formes de pseudo-informations ; celles qui n'enseignent que des recettes techniques, qui alignent des faits sans les mettre en perspective, les structurer dans un projet cohérent et celles qui, au contraire, proclament des idéaux sans les inscrire dans le développement concret de la société. Rendre l'information utile, c'est

donc trouver un minimum d'accord sur la structuration qui la transforme en pensée cohérente et acceptée (2). Encore faut-il que le projet qui en résulte s'insère dans un système de communications et de concertations. Aujourd'hui l'information va essentiellement du sommet vers la base. Seul le marché constitue le réseau, pauvre, de la communication horizontale. La société d'information appelle la remontée vers le centre des désirs des groupes autonomes, la multiplication à l'infini des communications latérales. Ceci doit permettre de confron-

ter les informations formalisées, exprimant ceux des projets de la base qui excèdent les données quantitatives du marché. Il s'agit d'utiliser l'information massive de la société pour créer de nouveau « réseaux » ou champs communautaires homogènes pour communiquer avec ses semblables et avec le centre. La palatine orale, avec ses rituels, équilibre le village. La palatine informatisée, et ses codes, doit recréer une « agora informationnelle » élargie aux dimensions de la nation moderne. Ainsi se dégageront progressivement des accords, des compromis. Ils exprimeront un consensus engageant des collectivités de plus en plus larges, des perspectives de plus en plus lointaines.

L'équilibre de la société informatisée est difficile. Schématiquement, la vie nationale s'organise sur trois étages, correspondant à trois fonctions, à trois systèmes de régulation et donc d'information. L'étage proprement régulier où se déterminent le projet collectif ; les pouvoirs publics hiérarchiseront les contraintes subies par la société. Ils pourront se servir du marché, mais ils ne devront pas reculer devant l'ordre ou la règle directe. Ici la régulation relève essentiellement de mécanismes politiques. L'étage où s'organiseront et se confronteront les projets relationnels et culturels ; ce sera le domaine de l'« agora informationnelle ». L'étage du marché, reposant sur le système de prix ; celui où s'exercent et s'affrontent les désirs spontanés des groupes, en ce qu'ils portent sur des biens marchands, et qu'ils sont quantifiables. En réalité, ces étages interviennent au fur et à mesure que seront mieux formalisées les contraintes d'intérêt collectif et les aspirations culturelles, elles auront tendance à peser sur le marché. Celui-ci pourra cesser d'être un métaphysique, pour devenir un outil. Il traduira des valeurs d'échanges de plus en plus dominées par des motivations qui les débordent. Ce sera un quasi-marché, qui récupérera un horizon de temps et des désirs qui jusqu'alors lui échappaient. Cette dynamique où chaque système de régulation s'enrichit des informations émanant des deux autres est une voie royale ; celle qui pourrait parcourir une nation sans généraliser la communication et de ce fait élargir la participation. Mais la société à laquelle elle conduit est fragile ; construite pour favoriser l'élaboration d'un consensus, elle en suppose l'existence et se bloque si elle ne parvient pas à l'obtenir.

#### L'urgence et l'ampleur des contraintes

Des contraintes excessives ou mal acceptées ne permettent pas de retrouver l'équilibre ou l'accroissement du commandement. Une poussée irresponsable des aspirations conviviales et culturelles, incompatible avec les contraintes réduisant le projet collectif à la portion congrue, ou provoquant le surcroît des pratiques de l'ordre régulier. Ceci précéderait ou succéderait au compromis pour arrêter l'histoire. Pour que la société d'information reste possible, il faut savoir mais aussi pouvoir compter avec le temps. La pédagogie réciproque des disciplines et des aspirations s'exerce lentement : elle s'opère, au fil des générations, par la transformation des matrices culturelles : familles, universités, médias... L'informatique a faussé les cristallisations les angoisses. Elles rennaissent plus générales et plus fortes en termes de cette analyse. L'urgence et l'ampleur des contraintes que va subir la société française lui laisseront-elles les délais qu'exige cet apprentissage vital ?

FIN

(1) « Ou l'on reste dans une philosophie de l'histoire, ou l'on s'en tient à des lois passives à déterminer a posteriori et à appliquer. Le philosophe a beau jeu de faire remarquer au dialecticien la pauvreté de ses structures, et l'erreur toujours recommencée de ses prévisions. » (MICHEL SERRES, *Hermès*, 1)

(2) La flux monotone des faits et des événements peut être à contrario l'outil le plus redoutable de la désinformation.

« Dans nos sociétés, la surabondance du signe est à la mesure de la pauvreté du sens. » (FRANÇOIS BOTT.)

\* La Documentation française publie le texte intégral du rapport de MM. Nora et Minc « sur l'informatisation de la société » (68 pages, 22 F.).

(PUBLICITE)

**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**  
**APPEL D'OFFRES CONCOURS**

International pour la construction d'une station d'épuration sur financement de la Caisse Centrale de Coopération Economique (Prolongation de délai pour la remise des offres)

— Dans le cadre de la réalisation de la première étape de la zone franche industrielle de Dakar, la SAPROZI a lancé un appel d'offres concours en date du 20 avril 1978, pour la construction d'une station d'épuration.

— Le délai préablement fixé pour la remise des offres est prorogé de trois (3) semaines.

— En conséquence, les offres devront être adressées à la SAPROZI, km 18, route de Rufisque - B.P. 110, au plus tard le jeudi 22 juin 1978, délai de rigueur.

Le Président-Directeur Général : Abdourahmane DIA.

**B.M.W.**

**GAP** WAGRAM

25 rue CARDINET - 75017 PARIS - 267-31-00

**1<sup>er</sup> CONCESSIONNAIRE DE FRANCE**

CHOIX EXCEPTIONNEL DE VOITURES NEUVES DISPONIBLES


**PARIS TOKYO**

Via Copenhague. Choisissez le vol transsibérien du samedi, le plus agréable et le mieux conçu pour traiter vos affaires au Japon, frais et dispos, dès le lundi matin.

Paris samedi 9 h 30  
Copenhague samedi 10 h 15  
Tokyo dimanche 9 h 15.

**SAS** 742.06.14

pour les hommes maîtres de leur temps..



UNI AIR INTERNATIONAL, compagnie privée d'avions-taxis formés à une dizaine d'années, exploite aujourd'hui une flotte de plus de 20 appareils dont deux moyens courriers FOKKER 27 et sept bi-réacteurs d'affaires.

Au sein de cette flotte, les « CORVETTE », bi-réacteurs d'affaires français fabriqués par la Société AEROSPATIALE, sont particulièrement appréciés pour leur qualité technique, leur confort et leur économie d'utilisation.

Où il s'agit de liaisons locales ou de missions intercontinentales, UNI AIR INTERNATIONAL vous proposera une solution immédiatement opérationnelle à partir de l'une de ses bases : Paris-Le Bourget, Toulouse ou Lille.

UNI AIR INTERNATIONAL CENTRAL RESERVATION TEL. (61) 71.01.59 TELEX 520 636 F

سكوتيا للوجوه

SOCIAL

ÉTRANGER

LE C.N.P.F. PROPOSE AUX SYNDICATS CINQ THÈMES DE NÉGOCIATIONS

F.O. et la C.F.T.C. regrettent la portée limitée de la recommandation patronale

Le C.N.P.F. a envoyé, mercredi 24 mai, une lettre aux syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. pour leur confirmer les thèmes et les procédures de discussion, déjà exposés au cours des entretiens exploratoires avec ces organisations. Les has salaires et les conditions de travail seront négociés, branche par branche; l'indemnisation du chômage et les problèmes de retraite le seront au niveau du C.N.P.F. qui, en outre, étudiera, avec des experts syndicaux, le projet d'échelonnement sur l'année de la durée du travail.

F.O. et la C.F.T.C. ont immédiatement réagi, en exprimant leurs « réserves », leurs « doutes », les recommandations en matière de salaire étant jugées trop « limitées ». Le C.N.P.F. qui n'a certes innové en remettant aux syndicats le double de la lettre adressée aux fédérations patronales, ne donne en effet aucune directive précise si ce n'est — dans la lettre aux fédérations — pour refuser le retrait à soixante ans et confirmer la politique de maintien, sauf exception, du pouvoir d'achat. A cette méthode nouvelle d'information — certes habile — qui ne trompera pas les syndicats, s'ajoute surtout un souci d'imaginer des formules plus souples en matière de salaire, de durée du travail et d'indemnisation du chômage, et c'est bien cette recherche d'innovation qui remettrait en cause la législation sur les quarante heures ou l'allocation de chômage à 90 % qui inquiète ou irrite les confédérations.

Cinq thèmes sont évoqués dans la lettre aux syndicats, des précisions supplémentaires étant apportées dans la lettre aux fédérations patronales.

● BAS SALAIRES. — « Il nous apparaît souhaitable qu'intervenent, si possible avant le 1<sup>er</sup> juillet, des accords instituant une garantie annuelle de ressources, qui inclurait tous les éléments de la rémunération. Cette garantie doit comporter le montant et les modalités de la branche par branche, permettre des solutions différenciées suivant les professions, tenir compte de leurs possibilités... »

Le C.N.P.F. rappelle que l'objectif reste le maintien du pouvoir d'achat.

« Le mouvement des salaires effectifs doit suivre et non précéder le mouvement des prix enregistrés par l'indice de l'INSEE. »

« Il conviendrait, en fin d'année, d'examiner, à la lumière des données économiques et de la situation des entreprises, l'opportunité d'une amélioration du pouvoir d'achat. Celle-ci devra alors être réservée en priorité : à la revalorisation des bas salaires (en plus de ce qui sera déjà fait pour assurer la garantie annuelle de ressources); à la revalorisation des salaires des travailleurs manuels, là où le problème se pose. »

● CONDITIONS DE TRAVAIL. — « Nous rappelons à nos fédérations les obligations qui leur incombent en application de l'accord-cadre du 17 mars 1975 sur l'amélioration des conditions de travail et nous leur demandons d'ouvrir ou de reprendre, s'il en est besoin, des négociations dès l'automne... »

Le C.N.P.F. attirant l'attention de ses adhérents sur l'aménagement du travail posté, le salaire et le rendement et aussi l'expression des salariés sur leur lieu de travail.

● INDEMNISATION DES CHÔMEURS. — « L'objectif essentiel est de parvenir à une utilisation plus satisfaisante des fonds qui sont actuellement consacrés à l'indemnisation des chômeurs. Nous pourrions examiner rapidement des négociations à ce sujet (au niveau du C.N.P.F.). En outre, la participation financière de l'Etat, qui ne cesse proportionnellement de décroître, doit, le cas échéant, être remise en cause. Sur ce point, des démarches communes sont à envisager. »

● PRE-RETRAITE ET RETRAITE COMPLÉMENTAIRE. — Le C.N.P.F. se déclare disposé à engager, au niveau national, des discussions sur l'amélioration de l'accord dit de « garantie de ressources » (pré-retraite) et sur les retraites complémentaires tout en réaffirmant que « la situation démographique et les charges des régimes excluent toute généralisation de l'abaissement de l'âge de la retraite. »

● TEMPS DE TRAVAIL. — Rappelant son souhait d'échelonnement du temps de travail tout au long de l'année, le C.N.P.F. propose de « constituer un groupe

d'experts qui procéderait partiellement à une étude approfondie. Nous déciderons ensuite en commun, ou au vu de ses conclusions, des orientations à prendre et des procédures à suivre, lesquelles pourraient conduire : à deman-

der aux pouvoirs publics d'apporter à la législation les modifications nécessaires; à engager ensuite les fédérations à ouvrir des négociations portant aussi bien sur l'aménagement du temps de travail que sur sa durée. »

La grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T.

Monopole de l'entreprise publique et pouvoirs des collectivités locales

En lançant un mot d'ordre de grève de quatre heures pour le 1<sup>er</sup> juin, les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. annoncent leur opposition au projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur (le Monde du 25 mai), qui sera discuté ce même jour en commission au Parlement. Ce texte, déposé le 11 avril sur le bureau de l'Assemblée nationale, avait été adopté au conseil des ministres du 30 novembre dernier, mais n'avait pu être discuté au cours de la précédente législature.

Le problème n'est donc pas nouveau. Aujourd'hui, comme il y a six mois, il s'agit de récupérer les déchets thermiques de l'industrie et des centrales électriques, afin d'augmenter le rendement des centrales électriques — qui ne dépassent pas 30 à 40 % — par l'utilisation des rejets thermiques et la production, combinée ou non, de chaleur et d'électricité.

Si ce projet, qui peut paraître séduisant, se heurte à l'hostilité des syndicats, c'est principalement en raison de la leçon dont sera utilisée cette énergie résiduelle. L'exposé des motifs du texte gouvernemental indique, en effet, que « l'intégralité de la création d'un réseau de distribution revient aux collectivités locales intéressées qui en assureraient alors la réalisation et l'exploitation, dans le cadre défini par le droit commun, c'est-à-dire dans le cadre d'une régie, d'une concession ou d'un affermage ».

Cela revient, comme le précise, au demeurant, l'article 8 du projet, à modifier le loi de nationalisation du 8 avril 1948 et à retirer à E.D.F. une partie de son droit de monopole sur la réalisation et l'exploitation de la production combinée de chaleur et d'électricité. Telle est, en tout cas, la thèse que soutient la Fédération C.G.T. de l'électricité au cours d'une conférence de presse tenue à Pantin le 24 mai. Pour elle, le projet gouvernemental vise à « ouvrir un mar-

ché important à des producteurs de chaleur, ou dérivant d'établissements nationaux... En outre, l'inquiète le contrôle ouvrier, comme le projet de loi ne fixe ni la puissance maximum des groupes ni l'opérationnalité technique des installations, la production d'électricité pourra constituer la partie principale de ces groupes ou le devenir... »

« La C.G.T. s'inquiète aussi de l'installation possible de mini-réacteurs catalytiques, auxquels seraient alors les collectivités locales pour alimenter leur réseau. Rien n'interdit, en définitive, à ces collectivités, de prendre la chaleur à partir de sources qui leur appartiendraient. »

Atteinte au monopole, s'échient les syndicats. Modifie-t-on légèrement les conséquences graves de la loi de nationalisation, implique le ministère de l'Industrie, où l'on estime que les économies d'énergie ne se feront pas sans un minimum d'adéquation : à l'intérieur de zones préférentielles, il conviendrait de choisir telle source d'énergie plutôt que telle autre, sans dépendre nécessairement et entièrement de la structure variable que recréerait l'E.D.F. Les industries ne seraient plus tenues de vendre à l'établissement nationalisé la vapeur qu'elles produisent, dans la mesure où elles pourraient la transférer à un réseau de distribution publique de chaleur.

Reste à savoir quel rôle recouvre la protestation des syndicats. Si l'on comprend leur inquiétude devant la risque d'instauration d'un monopole de l'entreprise publique, ils ont eux-mêmes souvent réclamé, dans le passé, un développement des pouvoirs des collectivités locales, allant dans le sens d'une décentralisation rapprochant le pouvoir des citoyens. La fourniture et la distribution de la chaleur sont naturellement à leurs yeux un mauvais exemple, un précédent fâcheux conduisant à la privatisation d'une activité d'intérêt général plutôt qu'à l'épanouissement de la démocratie locale. Mais qu'en pensent les usagers et les élus locaux ?

FRANÇOIS SIMON.

Le gouvernement anglais publie un Livre blanc sur la participation des travailleurs

Londres. — Après seize mois d'études et de controverses, le gouvernement a publié, le 23 mai, un Livre blanc qui propose une législation destinée à encourager le développement de la « démocratie industrielle », c'est-à-dire la participation des travailleurs dans l'entreprise. En présentant ce document aux Communes, le premier ministre, M. Callaghan, a insisté sur le caractère volontaire des mesures envisagées, dont l'objet est de créer « une coopération

positive entre les directions et les travailleurs des entreprises, de préférence à une coexistence défensive ». Le Livre blanc souligne : « Dans une société démocratique, la démocratie ne s'arrête pas à la porte de l'usine ou du bureau (...). Les travailleurs doivent participer à tous les échelons aux décisions, bref porter leur part des responsabilités dans le succès ou l'échec de leur entreprise. »

Dans le contexte politique britannique, le projet de législation apparaît comme une initiative visant à satisfaire, d'une part, les libéraux, qui sont depuis longtemps favorables à la participation et qui assument au gouvernement sa majorité parlementaire, d'autre part, l'aile gauche travailliste qui souhaite le renforcement du pouvoir syndical dans les entreprises. En réalité, il s'agit d'un compromis, en retrait sur les propositions incluses dans le rapport de la commission d'enquête « Bullock » rendu public il y a onze mois (le Monde du 23 janvier 1977). Ainsi, alors que le rapport Bullock suggérait une représentation paritaire dans les conseils de direction, le Livre blanc ne l'envisage qu'à une date lointaine — non fixée — et que si l'expérience le justifie.

Le projet prévoit essentiellement la constitution dans les entreprises employant plus de cinq cents personnes de « comités conjoints groupant les représentants des travailleurs et de la direction », qui devront être obligatoirement consultés avant toute décision sur les grandes options (investissements, fusions, achat, fermeture...). Après trois ou quatre ans d'existence, le comité conjoint aura un droit légal de demander un tiers des sièges dans le conseil d'administration (Policy Board), si les travailleurs, consultés par un vote, en déclarent ainsi. Dans les firmes de plus de deux mille personnes, les travailleurs auront un droit statutaire, c'est-à-dire pourront passer outre à l'éventuelle opposition de la direction pour être représentés dans le conseil d'administration. Le Livre blanc fait une distinction entre le « Policy Board » et le « Management Board » chargé de la gestion quotidienne de l'entreprise.

Les « directeurs-ouvriers » auront les mêmes responsabilités que les autres et ne seront pas des

mandataires liés par les décisions des syndicats. Ils seront élus par un vote auquel tous les travailleurs de l'entreprise, syndiqués ou non, pourront participer; mais le Livre blanc n'indique pas quelle sera la majorité requise pour permettre aux « directeurs-ouvriers » d'entrer dans le conseil d'administration. Au départ, ils formeront un tiers de ce conseil, avec la perspective d'atteindre la parité à une date ultérieure.

La principale organisation patronale, la Confédération de l'industrie britannique (C.B.I.), a déclaré que le gouvernement était « obsédé par l'idée d'accroître le pouvoir syndical, mais que les industriels s'opposeraient à toute législation qui imposerait des syndicats dans les conseils d'ad-

ministration et qui ferait des non-syndiqués des travailleurs de seconde classe ». L'Institut des directeurs d'entreprise a de son côté immédiatement protesté, en considérant que « le Livre blanc ne tenait pas compte de la nécessité d'avoir des hommes qualifiés et que la formule proposée était des confits ». Une autre organisation patronale pense que les propositions manquent de souplesse et ne sont pas applicables dans la mesure où elles veulent étendre l'influence des syndicats aux dépens de l'efficacité. En revanche, M. Murray secrétaire général du TUC, a déclaré que, bien que le gouvernement n'ait pas retenu toutes les suggestions du syndicat, le Livre blanc représentait « un important pas en avant ».

HENRI PIERRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$ E-U, \$ Can., Yeo (196), D. M., Floris, F. B., L. (1960), and \$.

TAXES DES EURO MONNAIES

Table with columns: D. M., S. E.-U, Floris, F. B., P. E., L. (1960), E., and Fr. franc. Rows show exchange rates for various currencies.

Nous donnons ci-dessus les cotations pratiquées sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

25 mai 1978: La Banco do Estado de São Paulo/Banespa ouvre une banque de dépôt à Paris. 27-29 rue Chateaubriand Paris 8<sup>e</sup>

La Banco do Estado de São Paulo, dont le siège est situé Praça Antonio Carlos n° 6 à São Paulo, n'est rien moins que la seconde banque brésilienne.

Dirigée par Monsieur Manoel Adonay dos Santos Peralta, l'agence parisienne de la Banco do Estado de São Paulo met à la disposition des clients, outre son réseau brésilien, de nombreuses agences dans le monde entier.

Et notamment en Europe, car la Banco do Estado de São Paulo possède une nouvelle adresse à Londres : 2 Finch Lane - Londres EC 3V3NE - tél. 623.2291/5 et à Francfort/Main: Bockenheimer Landstrasse 51-53 D-6000 Francfort/Main 1 - tél. 720-571

Son bureau de représentation de Madrid sera inauguré le 1<sup>er</sup> juin. Celui d'Amsterdam est en voie d'installation.

Banco do Estado de São Paulo banespa 27-29 rue Chateaubriand 75008 Paris Tél. : 225.75.18 - 225.77.17 (lignes groupées) - Télex 641077 F

Faits et chiffres

Conflits et revendications

Le personnel de la caisse régionale du Crédit agricole de Libourne en grève depuis huit jours, a occupé les locaux de l'établissement bancaire, mercredi 24 mai, pour protester contre la gestion de la direction. Le conseil d'administration de cette caisse refuse d'envisager le départ du directeur réclamé par les syndicats.

Pour obtenir un rattrapage des salaires de 8 %, les cinq cents ouvriers — sur cinq cent cinquante salariés — des établissements Dervaux (construction de matériel de lignes électriques), situés au Chambon-Fegerolles (Loire), se sont mis en grève illimitée depuis le 23 mai à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. (Corresp.)

L'occupation des Papeteries Nevarre à Roanne (Loire) se poursuit depuis le 25 mai à l'initiative d'une partie du personnel, pour appuyer des revendications portant sur les salaires et sur

l'emploi. Une centaine de non-grévistes l'entreprise comprend six cent soixante-trois salariés — ont voté une motion exigeant de la direction qu'elle fasse respecter la liberté du travail. (Corresp.)

Les syndicats de marins en grève suivie. Les syndicats maritimes C.G.T. et C.F.D.T. se félicitent du succès du mouvement de grève lancé du 18 mai au 25 mai pour la revalorisation des pensions des personnels de la flotte marchande.

Les syndicats, qui avaient appelé à la grève séparément, rappellent que le mouvement affecte ce 25 mai les bâtiments assurant la liaison continent-Corse ainsi que les remorqueurs et engins portuaires.

Autobus parisiens : grèves tournantes le semaine prochaine. Les syndicats C.G.T. et autonomes de la R.A.T.P. ont décidé de relancer les actions revendicatives sur les lignes d'autobus : des grèves tournantes de vingt-quatre heures sont prévues dans huit dépôts du mardi 30 mai au vendredi 3 juin.

Le produit national brut de la R.F.A. a accusé un léger fléchissement au premier trimestre de 1978 par rapport aux trois mois précédents. Il reste toutefois supérieur de 1 % à son niveau du premier trimestre de 1977, indique l'Institut de recherche économique de Berlin. (Agefa.)

100-098 F

# AFFAIRES

## Boussac : les grandes manœuvres vont recommencer

Le tribunal de commerce a statué : le groupe Boussac dispose désormais de trois mois de sursis, pour présenter un plan de redressement. Quelques heures après le dépôt d'une requête en ce sens par la direction, il a décidé d'accorder aux vingt-et-une principales sociétés du groupe (à l'exclusion de Dior, de S.C.C.O. de Corille de la CITEC de la M.D.B. et de Boussac de France non concernées) le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites qui gèle les créances (sauf celles des salariés) pendant plusieurs mois. Il a également nommé un juge commissaire, M. Cesselin, assisté de deux magistrats M<sup>rs</sup> Caron et Chazotte, et surtout un curateur, M<sup>r</sup> Pesson. Ce dernier, contrairement à la règle générale est chargé des pouvoirs les plus étendus, puisqu'il a mission de gérer et administrer le groupe. Il se substitue donc à l'actuelle direction, animée par M. Jean-Claude Boussac et à ses pouvoirs d'écarter celle-ci de la gestion.

La décision rapide du tribunal de commerce a quelque peu surpris. Compte tenu des déclarations récentes du ministre de l'Industrie (le Monde du 25 mai) et des réticences marquées à l'égard de M. Jean-Claude Boussac par les pouvoirs publics et les salariés ainsi que par M. Marcel Boussac, son oncle, et le principal actionnaire du groupe, on s'attendait à une décision plus radicale.

En fait, à y regarder de plus près, on constate que la suspension provisoire des poursuites arrange beaucoup de monde : M. Jean-Claude Boussac, responsable sur ses biens propres de l'affaire et pour qui un règlement judiciaire risquerait d'entraîner de graves désagréments, M. Marcel Boussac, qui, lui aussi, avait beaucoup à perdre d'une solution définitive (le règlement judiciaire risquerait de lui coûter quelque 200 millions de francs), et les pouvoirs publics qui n'ont pas, à l'heure actuelle, de solution de reprise par d'autres candidats à proposer en cas de démantèlement.

En outre, la nomination d'un curateur bénéficiant de pleins pouvoirs, équivaut dans l'esprit des pouvoirs publics et des actionnaires à écarter de facto M. Jean-Claude Boussac de la direction. Or c'était une des conditions essentielles posées par les uns et les autres pour soutenir financièrement le groupe. Désormais, les choses apparaissent plus claires : ou bien M. Marcel Boussac accepte de remettre dans le groupe de fortes sommes (environ 200 millions de F) afin de mettre sur pied un plan de redressement valable, ou bien il refuse et la

## LA SOCIÉTÉ BERGLAS-KIENER A DÉPOSÉ SON BILAN

Spécialisée dans le filage et le tissage de la laine, la société Berglas-Kiener de Combar, filiale du groupe britannique Courtauld, a déposé son bilan en raison de graves difficultés financières. Plusieurs tentatives de reprises ayant échoué, la seule chance de sauver cette entreprise, dont les carnets de commandes restent bien remplis, et qui emploie aujourd'hui 560 personnes (contre plus de 900 en 1975) réside dans un projet présenté par M. Gussave Jean Wendes, un ancien directeur de la société qui possède une entreprise de textile en Italie. M. Wendes, qui serait prêt à parer financièrement et personnellement le plan de redressement qu'il a élaboré et qui permettrait de conserver les salariés actuels, a déposé un dossier au comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (C.I.A.S.I.), organisme chargé des entreprises en difficulté.

VERONIQUE MAURUS.

## Les chimistes européens créent un comité industriel

De notre envoyé spécial

Zurich. — Devant la montée des périls venus d'Amérique et des pays de l'Est, l'industrie chimique européenne, organisée, afin de mieux défendre ses adhérents devant la commission de Bruxelles, le Conseil européen des fédérations d'industries chimiques (CEFIC) a en effet décidé de s'doter d'un comité industriel où siègeront les représentants d'une trentaine de firmes chimiques du Vieux Continent.

L'annonce a été faite mercredi après-midi, à Zurich, à l'issue de l'assemblée annuelle du CEFIC, par son nouveau président, M. Kurt Lanz, vice-président du directeur du géant mondial de la chimie, la firme allemande Hoechst. La mise en place de ce comité bouleversera les habitudes du CEFIC, né en 1973 de la réunion de deux anciens organismes, où les firmes chimiques n'étaient jusqu'ici représentées que par les délégués de leurs fédérations.

Cet organe, dont la création répond aux vœux émis par le vicomte Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, pourra également d'entreprendre de prendre désormais directement langue avec les instances communautaires pour leur exposer leurs problèmes et tenter avec elles de trouver des solutions dont la mise en œuvre serait rendue plus rapide ; mais aussi de mieux coordonner leur action en se concertant en dehors des habituelles réunions de l'organe pour définir une politique commune. Le comité va, en premier lieu, s'intéresser aux matières plastiques, menacées à leur tour de crise par les importations sauvages à des prix de dumping des Etats-Unis et des pays de l'Est.

« Nous sommes obtinés une véritable transparence du marché », nous a déclaré M. Jean Couture, président sortant du CEFIC. En d'autres termes, les chimistes européens veulent désormais connaître par le menu l'origine, la quantité et les prix des produits vendus sur le marché européen, dans la première réunion se tiendra, fin mai, à Bruxelles, avec le vicomte Davignon.

La manifestation d'une volonté commune d'unir les efforts de tous les membres de ce comité, est donc clairement apparue à Zurich. C'est un nouveau pas vers cette Europe de la chimie que certains appellent de tous leurs vœux. Mais la route est encore longue et semée d'embûches, à commencer par les réticences malicieuses exprimées par les industriels allemands, farouches partisans du libre-échange.

● **Le Conseil économique et social** a adopté un projet d'avis sur les « conditions de travail des Français à l'étranger » par 94 voix contre 22 (C.F.D.T., C.G.T., M. Pierre Uri) et 37 abstentions (F.O., C.F.T.C.). Au cours de la discussion, M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, a souligné que le système français de crédit à l'exportation était partiellement adapté et se comparait favorablement à ceux de autres pays industrialisés, souhaitant toutefois un accroissement du concours des banques. — (A.F.P.)

● **Le secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économiques** prévoit de présenter de nouvelles mesures pour stimuler les économies des pays membres, après avoir reconnu que la politique de croissance modérée adoptée il y a dix ans pour lutter à la fois contre le chômage, l'inflation et les déséquilibres des paiements dans les pays membres n'avait pas été dans la mesure des prix, a déclaré le 23 mai M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E. venu à Tokyo préparer la réunion du conseil des ministres de l'Organisation, qui aura lieu les 14 et 16 juin à Paris. L'idée est que tous les pays définissent des politiques et des objectifs de croissance adaptés à leur situation, de façon à en profiter ensemble, et non pas individuellement avec l'espoir d'entraîner les autres à leur suite.

M. B.

**J.-C. MELENDES**  
Agent de Change recherche  
**ANALYSTE DE CRÉDIT**  
Rédacteur Engagement (classe V)  
ou Adjoint Chef de Groupe entreprise (classe VI)  
pour poste  
**ADJOINT RESPONSABLE ETUDES FINANCIÈRES**  
10, rue du 4-Septembre. — 266-37-82.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 23 mai 1978

L'assemblée ordinaire du 23 mai 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 171 392 414 F contre 169 467 055 F en 1976.

Il sera réparti, à partir du 5 juin 1978, un dividende net par action de 37 F, qui donnera droit à un avoir fiscal de 250 ; il sera payable contre remise du coupon n° 33.

### Allocution de M. le Président-Directeur Général

Mesdames, messieurs,

Depuis notre dernière assemblée, l'atmosphère s'est, grâce à la sagesse du peuple français, considérablement éclaircie.

Je vous avais peut-être paru un peu optimiste l'année dernière en faisant sur ce sujet sagesse et en prédisant — ce qui est toujours dangereux — que les épargnants qui investiraient sur la bourse de ces jours de l'année valaient plus de chances de gagner que de perdre.

Aujourd'hui, l'horizon politique est devenu moins problématique et tout dépend de la manière dont ils seront résolus.

Jamais, depuis longtemps, les circonstances n'ont été aussi favorables à l'adoption d'une politique libérale. Aucune démagogie n'est, en effet, nécessaire en raison de la défaite politique et intellectuelle du marxisme et de l'absence de proches échéances électorales. Mais cela ne signifie pas que les choses soient faciles et que l'ultralibéralisme puisse être aujourd'hui synonyme de laxisme. La politique économique de la France doit se développer en ce qui concerne l'industrie internationale et internationale.

Au plan international, nous sommes en présence d'une crise mondiale, mais d'un problème d'adaptation à un monde qui ne s'agit pas de surmonter une conjoncture momentanément difficile, mais d'élaborer un changement radical du rôle de l'Etat.

Malheureusement, les entreprises françaises abordent ce tournant avec des structures hiérarchiques particulièrement rigides et dont le renforcement constitue aujourd'hui la priorité essentielle de toute politique économique.

En fait, depuis de nombreuses années, les entreprises françaises ont été incapables de maintenir leurs fonds propres à un niveau raisonnable pour deux motifs :

— D'une part, l'impossibilité d'avoir des structures financières adaptées à la faible rentabilité du marché financier ;

— D'autre part, l'impossibilité d'augmenter leur capital en raison de la faiblesse du marché financier. Cette dernière situation a entraîné un endettement excessif au profit et au détriment de l'actionnaire.

Le retour à la santé de l'économie française passe donc par la refonte de nos structures financières et de nos modes de financement.

Aujourd'hui, en raison du système

fiscal, il est beaucoup plus économique pour une entreprise de s'endetter que d'augmenter son capital et il est beaucoup plus tentant pour un épargnant d'acheter des obligations, voire de conserver son épargne liquide, que d'acheter des actions. Le résultat, c'est que le marché financier exige des bonnes valeurs françaises un rendement de 12 % et que, même après la hausse qui a sévi ces jours de l'année, les rendements de 8 à 10 % ne sont pas rares.

Le passage de la situation actuelle à une situation raisonnable ne se fera pas sans problèmes.

La libération des prix exigera beaucoup de sang-froid de la part du gouvernement et des différents partenaires sociaux, car on ne peut pas d'un coup les conséquences de plusieurs dizaines d'années de réglementation. Ce ne seront donc pas les variations mensuelles de l'indice qui nous serviront de guide, mais son évolution à plus long terme. Plus le retour à la liberté sera rapide, plus les conséquences de la déflation seront graves. Après une période d'adaptation, le marché se chargera, mieux que l'administration, de maintenir l'ordre dans les prix, comme cela est le cas en Allemagne ou en Suisse.

Le changement de la fiscalité relative aux actions devrait être plus facile, car il n'est pas, finalement, très différent d'un système qui soumet les obligations sur l'épargne liquide à un impôt forfaitaire et l'actionnaire à une double imposition comportant, au niveau de l'actionnaire, un régime progressif jusqu'à 60 %. Il n'est pas évident que qu'un seul Français sur trente-vingt soit actionnaire d'une société anonyme.

Or, l'économie de marché, qui est celle que la France a choisie, requiert un certain nombre de conditions et une diversification sociale de l'actionnaire.

Les politiques des pouvoirs publics, et je dirais aussi celles des entreprises, doivent désormais s'inspirer de cet impératif.

Si, finalement, ce tournant de notre politique économique est bien pris, les valeurs françaises devraient voir se confirmer et s'amplifier le mouvement de hausse qu'elles ont déjà réalisé depuis le début de l'année, car elles sont encore loin d'être cotées à des cours en rapport avec leur valeur réelle et leur rentabilité. Sur le marché financier français, revient de jouer dans le développement de notre économie.

Notre Compagnie a, bien entendu, profité des meilleures dispositions de la Bourse de Paris — d'autant plus

## IMMINDO S.A.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 19 mai 1978 sous la présidence de M. Gérard Dauterive, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au 31 décembre 1977, le patrimoine d'Immindo comportait douze immeubles, pour un parc locatif total correspondant à 50 521 mètres carrés de logements, 9 524 mètres carrés de bureaux et locaux commerciaux, 1 333 mètres carrés de garages et parkings.

Pour suivre son développement, la société réalise actuellement deux programmes d'habitation, situés rue de Valenciennes à Paris et rue de Valenciennes à Paris 15<sup>e</sup>, dont l'intervention respectivement fin juin et début octobre 1978.

En outre de l'année 1977, l'occupation des immeubles d'Immindo s'est

## Océ-van der Grinten N.V.

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 22 mai 1978 a décidé de fixer le dividende au titre de l'exercice 1977 à 20 florins par action ordinaire de 20 florins nominale.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 12 juin 1978 à la Banque de Crédit lyonnais et du Crédit industriel et commercial (coupon n° 2 des actions ordinaires de 20 florins nominale).

## elf sogerap

La situation au 31 mars (premier semestre de l'exercice 1977-1978) publiée au BALO fait apparaître un bénéfice net provisoire de 11 202 308 F contre 14 094 130 F au 31 mars 1977. Ce dernier chiffre intégrant des profits exceptionnels sur certains titres, la comparaison avec le premier semestre de cette année n'est pas significative. En exploitation, ce chiffre présente une nette progression (10 362 203 contre 9 547 832 F).

## BOURSE DU BRILLANT

communiqué  
**MARCHÉ DU BRILLANT**  
Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL  
1 CARAT  
25 mai - 77 800 F T.T.C.  
+ commission 4,90 %  
**M. GÉRARD JOUILLIERS**  
8, avenue Montaigne - Paris (8<sup>e</sup>)  
Tél. 352-83-36

COULEUR	BLANC JAUNICÉ		LÉGÈREMENT TEINTÉ		MARGES
	V.V.S.	Lég. piqué	V.V.S.	Lég. piqué	
1 carat : 0 g 20	16.800 F	11.800 F	10.800 F	7.000 F	60/10*
2 carats, le carat	22.700	16.700	12.500	8.000	50/10*
3 carats, le carat	28.500	20.000	14.200	8.500	30/10*
4 carats, le carat	32.500	23.200	15.700	10.200	10/10**
5 carats, le carat	38.000	25.800	18.000	11.200	11/10**

De barème à haut degré à titre indicatif. MM. Godechot et Paulet ont honoré de leur présence et de leur compétence les clients de la Bourse du Brillant.

## GODECHOT & PAULET

26, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ  
PARIS, 24<sup>e</sup> 90  
ACHATS - VENTES - EXPERTISES - CONSEILS  
PARKING FOUR MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

Reservation : 225.99.06

**IRAN AIR**

Orly-Sud

**PARIS-TEHERAN**  
SANS ESCALE

**BOEING 747 SP** : Mardi-Samedi 10h15  
Mercredi-Dimanche 16h15

**BOEING 747** : Vendredi 16h15

**BOEING 707** : Lundi-Mardi-Jeudi-Samedi 16h15

## CONSTRUCTION NAVALE

### VISITE DE M. LE THEULE A DUNKERQUE

#### Un ministre en face des dures réalités

De notre correspondant

Dunkerque. — La visite de M. Joël Le Theule, ministre des transports, vendredi 23 mai, à Dunkerque, aura pour objet, d'une part, le baptême du « roulier », navire de marchandises générales — Ville-du-Havre, la livraison, d'autre part, de son jumeau, le Ville-de-Dunkerque (à la Navale-Worms) et, enfin, l'entrée du premier navire dans la nouvelle forme de cale sèche du port (le porte-conteneurs Sederby).

Première réalité que pourra apprécier M. Joël Le Theule, celui de la réparation navale, celle des orientations prises localement significatives : effort de diversification entre les services de maintenance et de sous-traitance dans des industries appartenant à la même famille professionnelle que la métallurgie ; rapprochement des réparateurs et des constructeurs navals.

La filiale commune de Béliard et de France-Dunkerque qui deviendra, dans un mois, la firme Flandres-Industrie, doit jeter un pont entre les deux secteurs d'activités navales. Quand on connaît les intérêts industriels que représentent les grands chantiers navals, on mesure les prolongements de tels rapprochements. Les lieux, par exemple, qui se noment actuellement entre Creusot-Loire (groupe Schneider) à une importante société de Marseille spécialement dans la vente

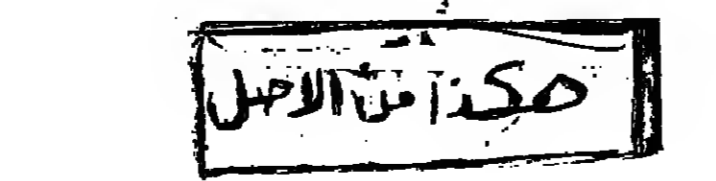
du matériel offshore et de matériel de pêche, doivent être livrés à la Navale-Worms, c'est la situation de la surcapacité qu'ils actualisent. Ils ont été spécialement conçus pour les lignes du golfe Persique. Mais la concurrence est belle sur ces lignes, au départ de l'Atlantique-mer du Nord que leur exploitent envisage de se placer sur les lignes de la Méditerranée, toujours vers le golfe Persique. Or, c'est sur cette relation que Delmas-Vieljeux commença à transférer ses cargos de la ligne de la côte occidentale d'Afrique.

Les deux nouvelles « villes » risquent de manquer de fret dans le Nord. Et ce au moment où les Suédois viennent d'enlever le contrat de transport d'un vaporaqueduc, qui doit entrer en chantier au Qatar et qui représentera 25 000 tonnes de matériel.

M. B.

● **Affaire Terrin** : manifestations syndicales. — « Une action d'envergure » pour la « sauvegarde de la construction navale » aura lieu le 30 mai sur l'autoroute B 52, hauteur de La Clotat.

C'est ce qu'ont décidé les travailleurs des chantiers navals de Marseille, au cours d'une assemblée générale tenue le 24 mai dans le cadre de la journée nationale d'action de la construction et de la réparation navale, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. F.O. et la C.G.C. ne s'étaient pas jointes au mouvement.



SOCIÉTÉS DE SUEZ

RE
à partir de 17 p. qui donnera un
de 5,50 F; il sera payé le
n° 23.

General
nous avons beaucoup
de déduction en titres de
Suez.

Le portefeuille de placement
de la Compagnie est
de 120 millions au 31
décembre 1977, et
de 130 millions au
31 mai 1978.

En outre, la valeur
des participations
dans des sociétés
de Bourse s'élève
à 200 millions de
francs.

En raison de la complexité
des opérations,
nous ne pouvons
pas donner de
chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

Quant aux résultats de
notre exercice
1978, nous ne
pouvons pas
vous en donner
de chiffres précis.

Notre exercice 1978 se
présente comme
favorable en ce
qui concerne les
résultats.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 24 MAI

Très vive hausse

Le projet de loi sur les
plus-values mobilières est
acceptable. Bien que le
détail de ce projet n'était
pas encore public au
moment où la séance se
déroulait, mercredi au
palais Brongniart, tel
était le sentiment général
autour de la corbeille de
français ont enregistré une
brutale flambée de hausse,
l'indice instantané, en
progression de 3 %
des transactions, terminant
l'année à + 3,3 % environ.

Tous les compartiments
ont peu ou gros hausses,
d'où une bouffée d'optimisme
en ce qui concerne le
volume d'échanges
relativement peu
important, des hausses
généralisées ont été
enregistrées. Les
meilleures performances
de la séance ont été
réalisées par l'Imprimerie
Nationale (+ 8 %)
et la Compagnie
généraliste (+ 7 %).

Le traitement, meilleur
que prévu, réservé par le
gouvernement aux
opérateurs boursiers
a entraîné une
professionnelle et le
marché a bénéficié
aujourd'hui d'une
incompréhensible
conjonction de facteurs
positifs, disant l'un de
l'autre : à l'approche
du printemps, le
marché a enregistré
une hausse de 3 %
des transactions,
terminant l'année à
+ 3,3 % environ.

Sur le marché de l'or,
en revanche, le
prix a baissé de
27,245 F, et le
rapport or/pétrole
de 0,50 F à 25,50 F. Le
volume des
transactions est
resté stable à
6,64 millions de
francs.

Le taux d'intérêt de
l'argent placé en
report est resté
à 5 3/8 % le
mois dernier à
1 1/4 %.

LONDRES

Calme
Les affaires sont
calmes jeudi
matin et les
cours varient
peu. Seul
l'indice des
industrielles
progresses
légèrement de
1,7 points à
276,7.

Table with columns: Valeurs, Clôture, Cours. Lists various stock indices and their closing values.

NEW-YORK

Nouveau repli
Malgré une reprise
encore en fin
de séance, les
cours ont
encore baissé
mardi à Wall
Street et
l'indice des
industrielles
est tombé à
27,52, soit
à 2,77 points
au-dessous de
son niveau
précédent.

Table with columns: Valeurs, Cours, Cours. Lists various stock indices and their closing values.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PLASTIC OMNIUM. - Le
bénéfice a doublé en
1977, passant de
116 à 233 millions
de francs. Après
avoir été de 100
millions de francs
en 1976, il est
de 123 millions
de francs en
1977.

POCLAIN. - Le déficit
consolidé pour
1977 s'élève à
172,3 millions
de francs contre
123 millions de
francs en 1976.

L.C.I. - Le groupe
britannique
britannique, qui
a été racheté
par la
British
Petroleum,
a enregistré
une hausse
de 3 %.

CUMIPAGNE DU MIDI. -
Le dividende
global pour
1977 sera
de 12,50 F
par action.

LA FRANCE I.A.R.D. -
Le dividende
global pour
1977 est de
15,50 F
par action.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Indice, Valeur. Lists various market indices and their values.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: Cours, Dernier cours. Lists dollar exchange rates in Tokyo.

Taux de marché monétaire

Table with columns: Taux, Dernier cours. Lists money market rates.

BOURSE DE PARIS - 24 MAI - COMPTANT

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various futures and options contracts.

COTE DES CHANGES

Table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists gold market prices.

Advertisement for RILLANTS, featuring a list of products and prices.

Advertisement for PAULIET, featuring a list of products and prices.

Advertisement for AIR ERAN, featuring a list of products and prices.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES
  - AFRIQUE : « Kongo », par le colonel Roger Triquier ; « Cris romanesques », par Gabriel Metzner.
- 3-4. ÉTRANGER
  - Les troubles au Zaïre et les suites de l'intervention.
- 4-5. AMÉRIQUES
  - ARGENTINE : un ancien délégué témoigne sur les tortures à l'école de la marine de Buenos-Aires.
- 6-7. ASIE
- 8-9. PROCHE-ORIENT
- 9-10. DIPLOMATIE
- 10-11. POLITIQUE
  - Les travaux de l'Assemblée nationale.
  - Pour l'abandon du statut de l'Alsace-Moselle, M. Jean Eliestein est devenu un ennemi du socialisme.
- 12. LA ONZIÈME COUPE DU MONDE EN ARGENTINE
- 13. SOCIÉTÉ
- 13-14. JUSTICE
- 14-15. ÉDUCATION
- 15. SCIENCES
  - Remais à la Mutuelle nationale des étudiants de France.
- 15. DÉFENSE

**LE MONDE DES LIVRES**  
Pages 17 à 25  
LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : Maurice dans la Pléiade.  
NOUVELLES : Michel Tournier sur la courte distance.  
LÉTTRES ÉTRANGÈRES.

- 27 à 30. CULTURE
  - Le XXXI<sup>e</sup> Festival de Cannes.
- 35 à 38. ÉCONOMIE
  - FISCALITÉ : l'imposition des plus-values boursières opposée par le conseil des ministres.
  - INFORMATIQUE : les conclusions du rapport Nora (II).
  - SOCIAL : le C.N.P.F. propose aux syndicats cinq thèmes de négociations.

**LIRE ÉGALEMENT**  
RADIO-TELEVISION (31)  
Annonces classées (32 et 33) ; Aujourd'hui (34 et 35) ; Carnet (16) ; Journal officiel (34) ; Loterie nationale (34) ; Loto (34) ; Météorologie (35) ; Mots croisés (34) ; Bourse (38).

Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1978 a été tiré à 584 508 exemplaires.

**FÊTE DES MÈRES**  
CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES  
francoises - italiennes  
ELECTRO-MÉNAGER  
Sèche-cheveux - Miroirs  
BROSSE À DENTS  
CADEAUX - SAGETS UTILES  
**DIDIER-NEVEUR**  
33, Rue Marbeuf - Tél. : BAL 01-70  
20, Rue de la Paix - PARIS 8<sup>e</sup> - 2<sup>e</sup>

**Piano center**  
vous offre  
la location-vente  
Piano bail  
EN CAS D'ACHAT  
rédemption totale des versements  
(caution, transport, location)  
PARIS, BRUXELLES - Paris-Sud 12-84, r. de Paris, 9200 MONTREUIL - Tél. 857.83.28  
A B C D E F G

## AU CONGRÈS DU SYNDICAT DES INSPECTEURS DE POLICE

### Le terrorisme, comme une plaie de la démocratie

De notre envoyé spécial  
Montpellier. — «Terrorisme et démocratie» : le thème du quatrième congrès du S.N.A.P.C. (Syndicat national autonome des policiers en civil) aura été écopié en deux heures, au cours de la deuxième journée des débats. De nombreux invités ne s'étaient pas dérangés et les magistrats locaux, quand ils ont pris la parole, se sont contentés, comme le procureur général de Montpellier, M. Jean-Jacques Lajaurie, d'une déclaration toute formelle. Un haut magistrat du parquet a cependant promis de se faire l'interprète des policiers auprès du garde des sceaux pour lui faire part de leurs problèmes face au terrorisme. A quoi se résument-ils ?

Comme un leitmotiv, les orateurs qui se sont succédés à la tribune ont voulu dire que pour lutter contre ce fléau du monde moderne ils ne disposaient pas de suffisamment de moyens. Des comparaisons peu avantageuses pour la police française ont été faites par leurs collègues d'outre-Rhin au moment de l'affaire Schleyer. M. Michel Vincent, de la brigade criminelle, a proposé de créer un service spécialisé de lutte contre le terrorisme.

Il ne suffit cependant pas de vaincre le terrorisme, il faut rechercher les causes, a déclaré Mme Danièle Berthou, de la section Ile-de-France, de « l'enseignement de ce virus ». « Si la loi démocratique avait été respectée, les milices privées n'auraient pas pignon sur rue et Pierre Overney serait encore en vie, a-t-elle indiqué ; si l'industrialisation se développait en tenant compte des hommes, aucun déséquilibre régional n'aurait usé la patience des Bretons ou des Corses ; si les pollueurs criminels et impunis ne souillaient pas autant notre atmosphère, nos rivières, nos côtes, les citoyens seraient peut-être moins méfiants à l'égard de l'énergie nucléaire, et des édifices de P.E.D.F. ne seraient probablement pas l'objet d'actes terroristes. Et ce ne sont là que quelques exemples. » A ainsi peut-on se demander, a ajouté Mme Berthou, si l'emploi du terrorisme n'est pas l'irruption d'un mal qui n'apparaîtrait donc que dans le cadre d'une certaine faillite du système démocratique ?

**Ordinateurs et liberté**  
Le S.N.A.P.C. a donc pris conscience de la profondeur de ce phénomène et de sa véritable nature. Mais pour le combattre il faut « que le combat soit clair », a dit Mme Berthou. « Chaque policier sera prêt à défendre la sécurité des citoyens. Mais nous renouons l'examen des causes d'actes terroristes aux véritables responsables, en espérant que tous les corps démocratiquement constitués de l'Etat se soient abordés ce problème avec sérénité, se gardant des lois d'exception inu-

tilés dans une démocratie digne de ce nom ». Le secrétaire général adjoint du bureau de l'Ile-de-France a ainsi rejeté le recours à la multiplication de « ordinateurs, fichiers, contrôles, fouilles, restrictions » sans pour autant couper efficacement les racines du mal. Les débats qui ont suivi n'ont pas été à la hauteur des véritables questions soulevées. Un orateur qui se proposait de parler des juridictions d'exception s'est même vu empêché de s'exprimer au prétexte qu'il ne s'agissait pas du sujet du débat. La discussion tourna vite court. C'est dans la confusion la plus totale que devait s'achever cette journée. Le congrès extraordinaire de la soirée, qui devait examiner la modification des statuts, s'achoppa sur la réforme d'un premier article proposé, à savoir la modification de la commission exécutive. Les congressistes n'adhèrent pas plus loin et ont remis à une prochaine fois l'examen des nouveaux statuts, pourtant considérés comme important par beaucoup d'inspecteurs et d'enquêteurs. Débats contestés, querelles mesquines qui laissent augurer d'une élection agitée d'un nouveau bureau national. Le quatrième congrès du S.N.A.P.C. passera-t-il de la contestation à la rupture ?

**Deux Sociétés ayant été pris en otage mercredi 24 mai dans les bureaux de la compagnie Finnair à Moscou, la police est intervenue en nullant des bombes lacrymogènes. Les deux otages ont été immédiatement libérés et ont ravivement apprécié. Celui-ci aurait déclaré au téléphone représentant « l'armée de libération russe » dont personne ne sait rien. De source non officielle, on croit savoir qu'il s'agit d'un certain Mikhail Timochkov, âgé de vingt-deux ans, qui se serait évadé. La police, elle, affirme que c'est « un malade mental, originaire de Sempalinsk. Il voulait obtenir un avion pour quitter le pays. » (U.E.J.)**

**Vittel**  
Eau minérale naturelle.

**VACHERON CONSTANTIN**  
chez  
**JACQUES TOUR**  
VOTRE AMI JOAILLIER  
9 BD DES CAPUCINES  
PLACE DE L'OPERA  
073.45.13

**L'HOTEL BYBLOS**  
cadre prestigieux  
Vacances de grande classe  
LE BYBLOS à SITROPEZ  
PHONE (954) 97.00.04  
TELEX 470.239 / CABLE BYBLOS

## Accord syndicats-C.N.P.F.

### LES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE VONT POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA PRÉRETRAITE

A l'exception de la C.F.D.T., qui a demandé un délai de réflexion, tous les syndicats et le C.N.P.F. ont signé, mercredi 24 mai, un accord sur la préretraite. Ce texte donne la possibilité aux départs, anciens combattants et prisonniers de guerre âgés de cinquante à cinquante-cinq ans de bénéficier de la préretraite (70 % du salaire). L'accord du 12 juin 1977, qui permet aux salariés âgés de quitter volontairement l'entreprise avant soixante-cinq ans et de recevoir la préretraite, avait exclu ces catégories de salariés parce qu'ils pouvaient, également, prendre leur retraite à soixante ans au plus tôt et non pas à soixante-cinq ans. L'accord qui vient d'être signé met fin à cette disparité, mais pour l'avenir seulement. Le C.N.P.F. a toutefois accepté qu'une commission paritaire nationale examine le cas des personnes déjà retraitées qui souhaitent que les retraités anciens combattants, qui ne reçoivent que la pension du régime général (58 %), puissent bénéficier d'une allocation différentielle afin d'atteindre le taux de 70 %.

Le texte qui a été proposé mercredi, ne deviendra applicable qu'après la parution, au « Journal officiel », de l'agrément ministériel, au plus tard fin juin. Le nombre de bénéficiaires potentiels n'a pas été précisé, mais certains font état, pour 1978, de 28 000 à 30 000 personnes. Une deuxième avenue a été signée, le 24 mai, au C.N.P.F. Il prolonge d'un an, pour les salariés du bâtiment en activité, la possibilité de recevoir, en fin de chantier, l'allocation supplémentaire d'attente (A.S.A.) égale à 90 % de leur dernier salaire, par analogie sur 90 % accordés aux chômeurs licenciés pour cause économique.

## LE CONGRÈS H.L.M. ENVOIE SON PRÉSENT FAIRE PART DE SES INQUIÉTUDES A M. D'ORNANO

(De notre envoyée spéciale.)  
Strasbourg. — Le tension monte au congrès H.L.M. réuni dans la capitale alsacienne depuis mardi 23 mai. Les responsables des organismes de logement social font le tour des difficultés qui se posent dans l'application de la réforme du financement du logement, et, au début de cette troisième journée, M. Albert Denvers, président de l'Union nationale des H.L.M., a annoncé en séance plénière aux congressistes, qu'il quitterait le congrès pour rencontrer à Paris, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

Mandaté par le comité directeur de l'Union des H.L.M., qui s'est réuni dans la soirée de mercredi, M. Denvers a demandé au ministre de la détermination des organismes d'H.L.M. de ne pas subir une réforme dont l'efficacité sociale est loin d'être prouvée, et dont la généralisation est décidée avant une réelle expérimentation.

**STAGES LINGUISTIQUES EN ANGLETERRE**  
OISE Oxford Intensive School of English  
pour un séjour vraiment profitable : Programme de cours individualisés, familles, concieusement choisis, services sociaux, universitaires, culturels, programme loisirs.  
O.I.S.E. (Incorporated) 16 rue de Valenciennes, 75016 Paris - Tél. 234.62.22  
Ass. sans but lucratif - org. Inch. 559, Maréchal  
LIC A 568

## Après les accusations de « l'Humanité »

### M. Bourges exprime sa totale confiance et son estime au colonel Éralin

Interrogé jeudi 25 mai par France-Inter, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, s'est déclaré « scandalisé par le comportement de René Andrieu », le rédacteur en chef de « l'Humanité », qui, à l'émission télévisée des « Dossiers de l'écran », mardi soir 23 mai, avait accusé le colonel Philippe Éralin, commandant actuellement le 2<sup>e</sup> REP au Zaïre, d'avoir fait subir des tortures à M. Henri Alleg pendant la guerre d'Algérie, en 1967 (le Monde du 25 mai). Des affirmations similaires ont été publiées par le « Canard enchaîné » et « Minute de cinq ans » et de recevoir la préretraite, avait exclu ces catégories de salariés parce qu'ils pouvaient, également, prendre leur retraite à soixante ans au plus tôt et non pas à soixante-cinq ans. L'accord qui vient d'être signé met fin à cette disparité, mais pour l'avenir seulement. Le C.N.P.F. a toutefois accepté qu'une commission paritaire nationale examine le cas des personnes déjà retraitées qui souhaitent que les retraités anciens combattants, qui ne reçoivent que la pension du régime général (58 %), puissent bénéficier d'une allocation différentielle afin d'atteindre le taux de 70 %.

« C'est une opération contre l'ennemi », a conclu le ministre. Dans « l'Humanité » de jeudi 25 mai, l'éditorialiste Henri Alleg écrit notamment sous le titre « Un certain lieutenant Éralin ». « Dans ces lieux spécialisés, des équipes étaient spécialement chargées de l'interrogatoire des suspects. C'est dans ces conditions que j'ai rencontré un lieutenant parachutiste qui s'appelait Éralin, qui dirigeait ces équipes, pronant par lui-même directement à l'excécution des supplices. »

« Aussi, conclut Henri Alleg, le m'importe et trouve odieux si scandaleux que des hommes comme Éralin, qui ont ce passé, déclarent s'émouvoir devant les atrocités qu'ils découvrent au Sahara... Je ne peux que m'étonner aussi que ce soient de tels hommes qu'on choisisse pour des missions dites humanitaires. » De son côté, l'Union nationale des parachutistes, que préside M. Jacques Romain-Dostossé, dénonce « un coup de poignard dans le dos d'un officier qu'on cherche à déshonorer dans l'accomplissement de sa mission humanitaire » et « demande instamment aux autorités responsables d'engager des poursuites contre M. Andrieu pour atteinte au moral de l'armée ».

Rappelons que les plaintes dont certains militaires ont pu faire l'objet pour leurs actions en Algérie tombent sous le coup de la loi du 31 juillet 1968 portant amnistie plénière de toutes les infractions et toutes passibles de sanctions disciplinaires ou professionnelles commises en relation avec les événements d'Algérie.

**Old England a choisi pour vous**

Au masculin	
Blazer bleu marine très léger.....	870 F
Pantalon flanelle grise, pure laine poignée.....	385 F
Imperméable popeline coton.....	825 F
Costume veston 2 pièces, à partir de.....	1200 F
Chemise polo fil d'Ecosse.....	150 F
Pull-over laine fine.....	150 F

**Old England**  
12, bd des Capucines, Paris 9<sup>e</sup>  
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

**Je suis spécialiste du diamant, et mon choix immense permet aux maris de fêter « brillamment » la fête des mères.**

4900 F  
Clou d'oreille en diamant avec pendentif diamant à partir de 3500 F  
Emeraude entourée 10 diamants 3780 F

**MP** Paris  
8, place de la Madeleine  
133, rue La Fayette  
86, rue de Rivoli  
GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél. : 260.31.44  
Le Directeur  
« CRÉDIT DIAMANT » 6 MOIS sans frais après acceptation du dossier et comptant 100%

سكوتيا الوطن